

**L'économie
contre le développement ?**

Pour une éthique
du développement mondialisé

© L'Harmattan, 2009
5-7, rue de l'Ecole polytechnique ; 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-296-08209-0
EAN : 9782296082090

Christian COMELIAU

**L'économie
contre le développement ?**

Pour une éthique
du développement mondialisé

Préface de Stéphane HESSEL

L'HARMATTAN

DU MÊME AUTEUR

Fonctions économiques et pouvoir politique. La province de l'Uele en 1963-1964, IRES, Université Lovanium, Léopoldville, 1965.

Conditions de la planification du développement. L'exemple du Congo, Mouton, Paris et la Haye, 1969.

Economie non marchande et développement (en collaboration avec Hugues Leclercq), Université de Louvain-la-Neuve, 1978.

Interdépendance et styles de développement (direction d'un ouvrage collectif), Centre de Développement de l'OCDE, Paris, 1985.

Mythes et espoirs du tiers-mondisme, CETRAL et l'Harmattan, Paris, 1986.

Histoire, culture, styles de développement. Brésil et Inde (direction d'un ouvrage collectif, en collaboration avec Ignacy Sachs), Unesco, Cetral, l'Harmattan, Paris, 1988.

Les relations Nord-Sud, collection « Repères », la Découverte, Paris, 1990.

Ingérence économique : la mécanique de la soumission (direction d'un ouvrage collectif), Nouveaux Cahiers de l'IUED, n° 2, PUF-Paris et IUED-Genève, 1994.

L'économie à la recherche du développement. Crise d'une théorie, violence d'une pratique (direction d'un ouvrage collectif), Nouveaux Cahiers de l'IUED, n° 5, PUF-Paris et IUED-Genève, 1996.

Planifier le développement : illusion ou réalité ? Academia-Bruylant, Bruxelles et l'Harmattan, Paris, 1999.

Les impasses de la modernité. Critique de la marchandisation du monde, collection « Economie humaine », Seuil, Paris, 2000.

Brouillons pour l'avenir. Contributions au débat sur les alternatives (direction d'un ouvrage collectif), Nouveaux Cahiers de l'IUED, n° 14, PUF-Paris et IUED-Genève, 2003.

La croissance ou le progrès ? Croissance, décroissance, développement durable, collection « Economie humaine », Seuil, Paris, 2006.

Le défi social du développement. Globalisation et inégalités (direction d'un ouvrage collectif), IUED-Genève et Karthala-Paris, 2006.

Je remercie vivement Nicolas Buclet, Moritz Hunsmann, Abélard Kaseshi et Gilbert Rist, qui ont relu tout ou partie de ce manuscrit et m'ont fait part de leurs remarques.

PRÉFACE

Je bénéficie depuis plus de vingt ans de la pertinence et de la lucidité des analyses de Christian Comeliau sur les problèmes du développement, de la croissance et des modifications à apporter au fonctionnement de l'économie mondiale. Mais c'est avec un réel enthousiasme que j'accueille l'œuvre qu'il nous propose aujourd'hui sous le titre volontairement ambigu « l'économie contre le développement ? ».

Dès l'introduction, c'est en effet un seuil qui est franchi par la dénonciation radicale, de la part d'un penseur d'une honnêteté scrupuleuse, de notre monde comme d'un monde inacceptable dont il énumère les tragiques insuffisances, tout en affirmant que, face aux défis gigantesques qu'il dresse devant nous, l'action paraît a priori possible, mais à condition de sortir de notre enfermement à l'intérieur d'une conception réductionniste de l'homme et de la société.

Pour sortir d'un tel enfermement, mais en respectant la liberté de choix des citoyens et sans prétendre imposer une nouvelle utopie technocratique, il faut jeter les bases d'une méthode de raisonnement différente : c'est précisément à une telle approche que cet ouvrage nous appelle. Elle s'appuie sur une prise en compte, à la fois plus concrète et plus globale, du développement – et notamment sur une conception plus large de l'homme, de la société et de leurs potentialités de progrès – mais aussi sur une approche éthique et politique qui se préoccuperait de préciser des finalités avant de se concentrer en priorité, comme on le fait aujourd'hui, sur les moyens de réalisation de ces finalités. C'est en ce sens que l'ouvrage multiplie les questions sans vouloir y apporter des réponses technocratiquement prédéterminées : il propose en effet une sorte de renversement des rôles, selon lequel c'est au citoyen et à la société – et non à l'« expert » – qu'il revient de choisir les

orientations préférées en matière de progrès social ; l'expert ne devrait être là que pour aider à identifier les alternatives ouvertes, préciser les conditions du pluralisme politique, et proposer les moyens de la mise en œuvre des orientations choisies.

Les différentes étapes de cette démarche font l'objet d'exemples présentés avec la modestie et le scrupule qui font de Christian Comelieu un guide précieux à travers le désarroi de notre temps. Il ne nous épargne ni les défis, ni les potentialités que ces défis peuvent faire apparaître. Nous restons donc ouverts à une pluralité de stratégies, sans perdre le secours des « valeurs universelles ».

*Stéphane Hessel
Ambassadeur de France*

INTRODUCTION

Plus que jamais, l'hypothèse de « l'accélération de l'histoire » apparaît aujourd'hui vérifiée. Le monde change à un rythme de plus en plus rapide, au sein des sociétés humaines qui le composent, dans les relations entre ces sociétés, dans l'organisation économique et sociale qui est censée les gouverner. Les rapports de forces internationaux ne cessent de se transformer, des guerres locales dévastatrices se poursuivent sur tous les continents, les crises économiques et financières se succèdent et s'aggravent ; l'enrichissement progresse, mais la pauvreté aussi, et les inégalités s'approfondissent de manière spectaculaire ; la nature elle-même semble désormais se rebeller contre les violences qui lui ont été infligées depuis au moins deux siècles. Les autorités politiques et les observateurs scientifiques ne cessent d'affirmer leurs certitudes à propos de ces évolutions, mais ils sont bien vite obligés d'avouer aussi leurs impuissances ; le citoyen à qui l'on enseigne avec application les vertus de la concurrence et de la démocratie comprend de moins en moins ce qui lui arrive, et il se sent privé de tout pouvoir de décision sur son propre destin. Loin de s'atténuer, « l'état de désarroi » éloquemment dénoncé par l'UNRISD voici plus d'une décennie à propos de la mondialisation¹ ne fait que s'accroître, tant dans l'opinion publique que chez la plupart des responsables. La réflexion sur le progrès social et le développement, pour sa part, s'est faite bien plus discrète qu'au temps des « trente glorieuses » et de la décolonisation, comme si elle avouait, elle aussi, son profond désarroi.

Dans ces conditions, un ouvrage de plus sur le développement peut-il encore avoir un sens ? Caractéristique

¹ UNRISD, 1995.

aggravante : l'ouvrage se veut « généraliste », non spécialisé, même s'il parle surtout d'économie dans une perspective critique ; mais il affiche des prétentions à la réflexion éthique, politique, voire philosophique. N'y aurait-il là que bavardage superflu ?

Je persiste à croire à la nécessité d'un tel questionnement, et je voudrais en expliquer brièvement l'intention et les limites.

Urgence et perspective longue

Un sentiment d'urgence de l'action, une exigence inéluctable de perspective historique à très long terme : le paradoxe s'impose au départ de cette réflexion sur le développement, que je sais démesurément ambitieuse. Pourquoi ?

L'*urgence* angoissante de l'action ne peut être niée par l'observateur, dès qu'il refuse d'être aveugle, ou aliéné, et qu'il regarde le monde autour de lui. Au-delà des progrès réels du niveau de vie pour une partie importante de la population mondiale, au-delà du spectacle sans cesse renouvelé des prouesses technologiques, de l'abondance de marchandises dans les sociétés de consommation qui ont « réussi », et aussi des paillettes de la télévision qui étouffent la protestation, *notre monde est un monde inacceptable*, et son histoire récente est marquée d'inoubliables tragédies. En moins de sept décennies (la durée de ma propre vie), l'humanité a connu le nazisme et la Shoah, le stalinisme et le Goulag, la colonisation et les échecs de la décolonisation, les famines imposées en Chine, les génocides du Cambodge et du Rwanda, la torture et de multiples guerres, et aussi d'innombrables tragédies dont la plupart sont imputables aux hommes eux-mêmes ; elle commence à vivre les drames d'une exclusion sociale sans précédent et d'un approfondissement inouï des inégalités à l'échelle mondiale, avec l'insécurité permanente et les dangers de terrorisme qui s'y attachent ; elle est menacée de bouleversements écologiques qu'elle n'arrive même pas à préciser et encore moins à maîtriser. De manière moins

spectaculaire et plus sournoise, les sociétés humaines se heurtent à la montée de l'aliénation et de la passivité résignée devant ce qui leur arrive : non pas parce que les hommes d'aujourd'hui seraient moins intelligents ou plus pervers que ceux du passé, mais parce que les conséquences de l'évolution historique s'exercent sur une population beaucoup plus nombreuse (nous sommes plus de six milliards aujourd'hui, nous n'étions guère plus d'un milliard et demi au début du XXème siècle)², et parce que l'importance de ces effets est démultipliée par l'augmentation fabuleuse de la puissance de nos outils techniques, accroissant ainsi paradoxalement le sentiment d'impuissance devant les effets négatifs de cette évolution tels que la détérioration des écosystèmes, la progression des inégalités, ou les menaces sur la sécurité. Aimé Césaire écrivait déjà, il y a plus d'un demi-siècle : « Une civilisation qui s'avère incapable de résoudre les problèmes que suscite son fonctionnement est une civilisation décadente »³...

Cependant, face à ces défis gigantesques, *l'action paraît a priori possible*. D'abord parce que la richesse disponible, et donc les quantités des ressources à notre disposition, n'ont jamais été aussi abondantes : en moins de deux siècles et demi, selon Paul Bairoch⁴, le PNB par habitant a été multiplié par 23 dans le pays le plus riche (le Royaume Uni, puis les Etats-Unis), par plus de 18 dans les pays « développés », et par près de 6 dans l'ensemble du monde. Ces ordres de grandeur sont

² 1650 millions en 1900, selon Paul BAIROCH, 1997, volume I, page 22.

³ CESAIRE, 1955, page 7. Il ne s'agit certes pas de se faire des illusions sur l'histoire passée, mais de se rendre compte de *l'aggravation considérable des défis* qui résulte de l'évolution récente de notre monde. Je me rallie totalement, de ce point de vue, à l'opinion que défend l'écrivain libanais Amin MAALOUF, dans un ouvrage qui vient de paraître sur *Le dérèglement du monde* (2009). Il parle d'une évolution « tragiquement inadéquate » des comportements et des politiques dans le passé, mais il explique son inquiétude actuelle en écrivant : « La question pertinente n'est pas celle de savoir si nos mentalités et nos comportements ont progressé par rapport à ceux de nos ancêtres ; c'est celle de savoir s'ils ont suffisamment évolué pour nous permettre de faire face aux gigantesques défis du monde d'aujourd'hui » (page 77).

⁴ BAIROCH, 1997, volume I, page 111 ; la période considérée dans ce calcul va de 1750 à 1995.

considérables, mais nous oublions toujours l'importance de tels chiffres, et surtout nous négligeons l'interrogation qu'ils impliquent : *qu'avons-nous fait de cet accroissement de richesse*, et dans quel sens parlons-nous aujourd'hui d'une rareté croissante des ressources ? Ensuite parce que les connaissances scientifiques et les potentialités techniques qui conditionnent notre action sur le milieu humain et naturel n'ont jamais été aussi perfectionnées et aussi puissantes, au point de rendre l'autodestruction de l'espèce humaine parfaitement envisageable. Mais en pratique, les discours et les programmes pour répondre à ces défis, qu'ils soient nationaux ou internationaux, ne débouchent guère sur une action efficace, ou au moins suffisante, et aucune perspective précise ne se dessine pour définir ce qu'il faut faire et comment s'y prendre.

D'où la nécessité de dépasser les actions d'urgence, et d'envisager un changement de grande ampleur : l'exigence d'une conscience historique nouvelle est celle d'une distanciation par rapport à l'immédiat (et donc par rapport aux horizons des marchés) et d'une prise en considération de *l'histoire humaine dans la longue durée*. Elle implique une réflexion nouvelle, qui se distingue de la pensée dominante actuelle en matière économique, sociale et politique, et qui tient compte beaucoup plus en profondeur de la nature de l'homme et de la société, des finalités ultimes qu'on lui reconnaît et des valeurs qui doivent ou qui peuvent orienter son destin ; c'est sur la *nécessité de principe* d'une organisation nouvelle de la société, et non seulement sur ses modalités d'application, qu'il faut faire porter la réflexion critique⁵. Les propositions des années récentes n'ont pas été particulièrement imaginatives : poursuite de la croissance indéfinie du revenu et

⁵ Parlant de la Chine, Jean-François Billeter insiste très fortement sur cette nécessité de se situer au niveau du *principe* pour organiser la réflexion critique sur la société chinoise, ainsi que sur la « réaction en chaîne non maîtrisée » qui a conduit la Chine, comme l'Occident, à la prédominance absolue de la « raison économique ». Il insiste également sur la délibération nécessaire des citoyens « sur les fins, sur notre existence et ses limites, bref sur notre humanité même ». La réflexion que je souhaite ici sur « la condition de l'homme et de la société » va dans le même sens. Voir Jean-François BILLETER, 2006, spécialement pages 84-85 et 87.

la consommation, mondialisation sans cesse plus intense des échanges commerciaux et financiers, maintien de la prédominance toujours accrue de la puissance des pays ou des groupes plus riches et plus forts ; et les mesures suggérées jusqu'à présent pour sortir de la « crise » financière majeure qui a commencé en 2008 ne vont guère au-delà des moyens qui devraient permettre le re-démarrage du système existant. Toutes ces propositions, même lorsqu'elles se dissimulent sous les oripeaux du « développement durable », de la « démocratie » et de la « lutte contre la pauvreté », ne fournissent qu'une caricature de solution dont on sait aujourd'hui qu'elle risque de conduire à l'impasse, et même à l'aggravation des problèmes auxquels elle prétend remédier.

Par ailleurs, ceux-là mêmes qui prétendent s'opposer au simplisme superficiel de ces solutions se heurtent à un nouvel obstacle, inhérent au processus de la « globalisation » qui marque notre temps : on pourrait le désigner comme *l'absence de tout projet crédible de civilisation mondiale*. En dépit (ou peut-être à cause) de l'universalisme proclamé par les Lumières, les hommes dans leur immense majorité rejettent l'homogénéisation du monde qui leur est proposée. Ils ne sont pas prêts à se soumettre à une quelconque doctrine sociale uniformisante qui nierait les spécificités de chacune des cultures ; mais en même temps, ils restent incapables de définir le socle commun de valeurs, de principes et de croyances, qui devrait constituer une sorte de minimum vital sur lequel fonder un avenir viable pour notre planète. Or c'est bien un avenir « viable » qu'il convient de préparer, car plus personne aujourd'hui – sauf peut-être quelques théoriciens bavards ou quelques organisations internationales masquant leurs insuffisances sous un discours pseudo-idéaliste –, plus personne ne songe sérieusement à promettre l'un quelconque de ces « avènements radieux » que nous proposaient les idéologies du XX^{ème} siècle. Nous avons encore des slogans, nous formulons encore des propositions générales – celle de l'éradication de la misère ou de la promotion des droits de l'homme, par exemple, ou encore le programme onusien des « Objectifs du Millénaire » -, mais nous arrivons à peine à un début de leur

réalisation, et nous restons très loin d'une réponse satisfaisante à l'exigence minimale qui fonde de telles propositions, celle qui consiste à « réduire l'inacceptable » dans notre monde. Les guerres de religion, qui sont aussi des guerres pour le pouvoir et des guerres sociales entre riches et pauvres, déchirent notre monde comme l'Europe au XVIème siècle, et nul ne sait à quel désastre planétaire elles peuvent désormais nous conduire – sinon celui dans lequel sont déjà plongés les modernes « damnés de la terre », qui sont légion.

Deux hypothèses de travail

D'où la tentative de réflexion esquissée ici, qui tente de se situer à un niveau élevé de *synthèse* et qui adopte donc une approche très *globale* des questions de développement. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle je n'ai pas hésité à reprendre brièvement, dans cet ouvrage, l'exposé de questions que j'avais déjà abordées précédemment (la richesse, la régulation internationale, l'économie marchande...): je m'en excuse auprès de ceux qui m'avaient déjà fait l'honneur de me lire, mais ce rappel était indispensable pour me permettre d'élaborer une nouvelle synthèse et un nouvel approfondissement d'ensemble de mes recherches récentes.

Cette approche globale part donc de la situation inviable, inacceptable, absurde, qui vient d'être évoquée, ainsi que de notre incapacité actuelle de la résoudre, et elle suggère à ce propos *une première hypothèse de travail*. Celle-ci consiste à considérer :

(a) que *les solutions proposées ne sont pas à la hauteur des défis présents, parce qu'elles ne s'appuient sur aucune « philosophie du monde » qui soit à la fois acceptable et défendable en profondeur* ; ou, en d'autres termes, que la conception dominante de l'homme et de la société sur laquelle s'appuie l'organisation de notre monde apparaît aujourd'hui comme éminemment *réductrice* par rapport aux potentialités réelles, individuelles et collectives, de la condition humaine ;

(b) qu'il faut alors *renouveler la réflexion anthropologique, philosophique et éthique sur les finalités, les valeurs et les potentialités de l'individu et de l'espèce humaine*, en tenant compte de l'évolution démographique récente et du processus de globalisation actuel, avec les opportunités mais aussi les risques de mimétisme et d'uniformisation qu'il comporte, et donc avec ses exigences en termes de pluralisme ;

(c) qu'il devient ainsi indispensable d'aborder l'entreprise extraordinairement ambitieuse qui consiste à tenter de *reconstruire un socle de valeurs communes pour un monde viable*, et d'utiliser pratiquement ce socle pour formuler *des propositions nouvelles d'organisation politique, économique et sociale applicables*. Et c'est bien pourquoi – contrairement aux affirmations d'un courant de pensée insidieux qui me paraît particulièrement nihiliste, celui de la « décroissance » généralisée et de l' « après-développement » – *la recherche du « progrès social » ou du « développement » demeure tellement cruciale dans le monde d'aujourd'hui*.

Ainsi esquissée, cette entreprise de recherche d'un « sens » nouveau (expression parmi les plus galvaudées qui soient) et de principes d'organisation pour notre monde apparaît évidemment démesurée. Elle risque aussi d'apparaître comme terriblement abstraite et éloignée des réalités quotidiennes : mais je suis convaincu pour ma part qu'elle ne l'est pas, qu'elle débouche au contraire sur des exigences très concrètes et très pratiques, et j'essaierai de le montrer. En toute hypothèse, cette entreprise de remise en question des fondements anthropologiques et philosophiques de l'organisation du monde apparaît comme une nécessité inéluctable de notre temps, plutôt que comme une sorte de luxe pour dilettante en mal de distraction métaphysique ; elle indique forcément une tâche immense de réflexion, de débats et de réalisations collectives à divers niveaux, dans laquelle chacun d'entre nous ne peut apporter qu'une modeste pierre qui lui soit propre. Je n'ai pas d'autre ambition que d'apporter la mienne, et je sais que cette ambition ne débouche pas à elle seule sur des solutions immédiatement

applicables ; mais ce n'est pas une raison suffisante pour ne pas la mettre en oeuvre.

Cependant, je voudrais formuler d'emblée *une deuxième hypothèse de travail* ; c'est elle qui explique le titre volontairement provocateur de cet ouvrage, évoquant une possible antinomie entre l'approche économique et le développement. Cette hypothèse consiste à tenir compte d'un deuxième obstacle sur la voie de cet indispensable changement en profondeur dans l'organisation de notre monde : il ne concerne plus seulement le contenu de la conception de l'homme et de la société sur laquelle s'appuie cette organisation, mais les instruments formels qui servent à la traduire et à la mettre en œuvre dans les sociétés concrètes. Je veux parler de *l'appareil de concepts, de raisonnements, de théories (principalement, mais pas uniquement, économiques) et d'institutions utilisé pour traduire cette conception dans la réalité de notre monde*. Pour des raisons que je me propose d'expliquer, je crois qu'en dépit de sa sophistication croissante, cet appareil est lui aussi devenu singulièrement *réducteur* ; il se révèle de plus en plus inadapté pour formuler et analyser certains des problèmes majeurs de notre monde, et pour explorer pleinement les solutions qu'ils réclament. L'hypothèse va même plus loin : elle considère que cet appareil réducteur crée une sorte d'*enfermement* de l'imagination sociale dans ses propres instruments. Elle identifie ainsi une sorte de cercle vicieux dont il est de plus en plus difficile de se dégager : la conception dominante de l'homme et de la société est réductrice par rapport aux potentialités de cet homme et de cette société, mais elle reste à l'origine de l'appareil intellectuel et institutionnel qui lui sert d'instrument principal ; et voilà que cet appareil se révèle lui-même comme réducteur et comme responsable d'un certain enfermement, entraînant à son tour de nouvelles conséquences sur la conception dominante de l'homme et de la société. On se trouve ainsi devant *une série cumulative d'effets réducteurs réciproques*, qui risquent bien évidemment d'aggraver notre impuissance devant les composantes inacceptables et inviabilisantes de notre monde.

La démarche proposée

Comment aborder une réflexion aussi ambitieuse de manière réaliste, et en tenant compte des deux hypothèses de travail qui viennent d'être suggérées ? Je me propose d'organiser les étapes de cet exposé exploratoire - car il ne peut s'agir que d'une première exploration - de la manière suivante.

Les deux premiers chapitres sont consacrés à deux exemples que je crois particulièrement éloquents, celui de la conception de la richesse, de l'enrichissement et de la lutte contre la pauvreté, puis celui de la régulation de l'économie mondiale et du rôle des organisations internationales. Je ne prétends pas que ces exemples soient les plus importants ou les plus significatifs ; je les choisis seulement parce que je les connais un peu mieux que d'autres, pour avoir travaillé sur certains de leurs éléments dans le passé. J'essaie d'illustrer à leur propos le constat pessimiste qui vient d'être formulé : notre monde est marqué de multiples phénomènes inacceptables et inviables, mais l'organisation que nous avons adoptée pour ce monde est largement responsable de notre incapacité à remédier à cette situation : d'abord parce qu'elle s'appuie sur une conception réductrice de l'homme et de la société, ensuite parce que les concepts et les institutions dont elle se sert sont également réducteurs. C'est pour préciser les raisons de ce caractère réducteur que les chapitres suivants proposent une analyse en quatre étapes, qui étudie successivement : les limites trop étroites de la conception de l'homme et de la société sur laquelle s'appuie cette organisation en voie de mondialisation (chapitre 3) ; l'importance démesurée accordée par cette organisation aux préoccupations économiques (chapitre 4) ; la dérive supplémentaire provoquée par cette approche économique elle-même, parce qu'elle se centre trop exclusivement sur les phénomènes et les mécanismes de marché (chapitre 5) ; enfin l'enfermement du raisonnement qui résulte de ces limitations successives et cumulatives (chapitre 6). La conclusion tente enfin de suggérer quelques orientations positives pour une analyse différente des perspectives, et pour des stratégies nouvelles, de progrès social et de développement.

Observations sur la méthode

Outre le caractère global et politique qui vient d'être évoqué, je voudrais souligner une première difficulté pratique liée à l'ambition « citoyenne » de la réflexion proposée : c'est que *cette réflexion risque de formuler davantage de questions que de réponses*. Je sais combien cette caractéristique peut être agaçante pour le lecteur confronté à de multiples problèmes, qu'il voudrait résoudre pratiquement aussi rapidement que possible. Je constate cependant, en premier lieu, que personne ne peut prétendre aujourd'hui connaître l'ensemble des réponses techniques à ces problèmes et que les problèmes eux-mêmes demeurent insuffisamment connus ; d'où la nécessité de les expliciter et de les préciser. Mais je crois, surtout, que ces réponses ne sont pas d'abord techniques et qu'elles impliquent des choix politiques de la part du citoyen lui-même. En d'autres termes, la méthode de réflexion dont nous avons besoin exige de *renverser la procédure habituelle de l'élaboration des politiques* : la première étape de cette procédure ne consiste pas pour l'« expert » à puiser dans son savoir pour fournir toutes les réponses aux questions techniques que lui poserait le citoyen ; c'est d'abord au citoyen qu'il revient de s'interroger lui-même sur ses propres finalités – et donc sur ses ambitions, ses préférences et ses projets – avant de s'adresser à l'expert pour en connaître les possibilités de mise en œuvre. La formulation des questions politiques précède ainsi, logiquement, l'analyse des questions techniques : c'est à cette formulation politique que ce texte voudrait contribuer, bien plus qu'à l'exposé de recettes technocratiques pré-déterminées.

Une deuxième difficulté risque alors d'apparaître. Car au-delà du contraste, déjà évoqué, entre l'urgence et la perspective de longue durée, cette réflexion va apparaître affectée d'un nouveau paradoxe, pour les lecteurs qui en attendent essentiellement un travail d'économiste et des réponses d'« expert ». Cependant ce livre prétend s'adresser aux citoyens davantage qu'aux spécialistes. Il parle d'économie, bien sûr ; il utilise au moins pour partie les concepts, les théories et les modes de raisonnement de la discipline

économique. Mais il adopte aussi une attitude critique par rapport aux prétentions de cette discipline et aux instruments qu'elle utilise, et il tente d'en élargir les applications possibles en modifiant les limites « orthodoxes » de son contenu ; surtout, il s'efforce d'aller *au-delà de l'économie*, de re-définir le champ qui lui est ordinairement reconnu, et de re-situer cette dimension économique par rapport à d'autres dimensions de l'analyse, qui apparaissent au moins aussi importantes lorsqu'on essaie de comprendre - et de maîtriser partiellement - les processus fondamentaux du changement des sociétés et de leur aspiration au progrès. Attitude quelque peu provocante, j'en suis bien conscient : au fond, les perspectives de progrès et de développement des sociétés sont considérées ici comme des exigences beaucoup trop sérieuses pour être laissées aux seuls économistes...

Je ne voudrais cependant pas être mal compris. Au-delà de l'impression d'insuffisance et de réductionnisme que suscite l'analyse habituelle de ces perspectives, et que je souligne sans cesse, j'insiste à chaque étape du raisonnement sur l'importance cruciale de cette dimension économique (dont beaucoup d'observateurs voudraient pouvoir se passer) dans la compréhension des phénomènes sociaux. Plus nettement encore, j'affirme que cette dimension économique est indispensable pour apporter la rigueur nécessaire dans ce domaine, rigueur qui fait cruellement défaut à beaucoup de raisonnements énoncés dans les milieux politiques, parmi les associations, chez les entrepreneurs, ou tout simplement par les citoyens ; et je me sers des notions économiques elles-mêmes (celles de la nécessité du calcul économique, par exemple, ou celle de l'exigence de solvabilité, ou encore celle de la rationalité instrumentale) pour montrer que les responsables et les décideurs, quelles que soient leurs bonnes intentions, ne peuvent pas faire n'importe quoi, et qu'ils sont obligés de tenir compte d'un certain nombre de contraintes impérieuses. J'insiste, cependant, pour une compréhension plus rigoureuse de cette dimension économique, notamment pour qu'elle ne soit pas réduite à la seule logique marchande (par exemple lorsque l'on prétend assimiler efficacité et rentabilité, ou progrès social

et croissance du PIB), pour que les finalités (la satisfaction des besoins sociaux) ne soient pas sans cesse confondues avec les instruments (la maximisation du profit), et pour que la prise en compte des contraintes économiques ne se substitue pas au choix politique de ces objectifs sociaux.

Certaines implications d'une telle méthode de raisonnement doivent encore être rappelées pour éviter des querelles inutiles. La première concerne *le rôle des instruments théoriques* par rapport à l'analyse et à la résolution des problèmes concrets de société. Puisqu'il s'adresse aux citoyens plutôt qu'aux spécialistes, la préoccupation principale de cet ouvrage est de contribuer à la résolution de ces problèmes concrets plutôt qu'au perfectionnement de la théorie. Il n'évoque donc pas les multiples avancées de la théorie économique qui ne sont pas directement en rapport avec le raisonnement principal qu'il entend soutenir, et avec les changements sociaux qu'il considère comme prioritaires ; mais il ne prétend évidemment pas qu'une appréciation d'ensemble de l'état de la science économique puisse se limiter aux critiques évoquées dans ce cadre. Par ailleurs, il faut se rappeler que le rôle de la théorie dans les sciences sociales est bien d'éclairer les problèmes concrets des sociétés (fût-ce à long terme, lorsqu'il s'agit de recherche plus fondamentale), et non l'inverse : ce n'est pas à la réalité concrète de se conformer aux présupposés de la théorie. C'est pourtant bien cette orientation qui a été proposée à de nombreuses reprises, notamment par les organisations financières internationales, pour tenter, sous le prétexte d'une illusoire « optimisation », de rapprocher les caractéristiques des économies nationales des hypothèses du modèle de la concurrence parfaite. Dans l'exposé de ces problèmes, on tentera donc ici d'évoquer divers exemples concrets, même rapidement, plutôt que de multiplier les références théoriques.

La deuxième implication est une conséquence de la première. En se privant de la référence systématique à des modèles théoriques « prêts à l'usage » et parfaitement cohérents, on renforce encore ce qui résultait de l'objectif même de la réflexion proposée ici : elle suggère *une démarche*

de recherche, mais cette recherche est en cours, elle est loin d'être aboutie, elle demande encore de nombreux efforts collectifs. La présentation de ses résultats provisoires perd en clarté ce qu'elle gagne peut-être en richesse : elle ne peut être que progressive, elle procède par tâtonnements, elle comporte sans doute quelques répétitions, voire quelques confusions, quelques contradictions et quelques obscurités ; elle laisse en toute hypothèse de nombreuses questions sans réponse. J'en suis bien conscient, et c'est ce que je voulais suggérer en parlant d'une contribution forcément modeste à une vaste recherche collective qui n'est pas encore très avancée. J'espère seulement que cette contribution n'est pas inutile ; j'ai essayé d'en faciliter la lecture en proposant un bref résumé de l'argumentation proposée au début de chaque chapitre.

Enfin, je voudrais mentionner dès à présent deux exigences supplémentaires de la méthode de raisonnement adoptée, même si elles ne doivent se clarifier que par la suite, parce qu'elles ont à mes yeux une valeur de principes. D'abord un simple rappel : par définition, les sciences sociales en général – et l'économie en particulier – concernent, ou plutôt devraient concerner, *les sociétés concrètes* elles-mêmes, c'est-à-dire la réalité du comportement des hommes, des femmes et des groupes sociaux, ainsi que la réalité des relations sociales qui s'établissent (ou qui pourraient s'établir) entre eux, volontairement ou non, et pas seulement les agrégats qui servent à mesurer les comportements d'échange de ces individus ou de ces groupes, ou les conditions formelles de l'équilibre de ces échanges. Ensuite, il faut tenir compte du fait que ces comportements et ces relations forment *un système*, dont on doit tenter de comprendre la logique d'ensemble, car cette logique collective échappe souvent aux comportements individuels de ceux qui croient pouvoir la maîtriser ; d'où la nécessité, notamment, de s'attacher aux causes des phénomènes sociaux plutôt qu'à leurs seuls symptômes, et aussi de donner à la réflexion critique un horizon temporel de longue échéance.

Chapitre 1

RICHESSSE, ENRICHISSEMENT, PAUVRETÉ

« Nous autres, on est de pauvres diables ; c'est les patriciens qui sont de dignes citoyens. Ce que les gouvernements ont peine à digérer, nous autres, ça soulagerait notre misère. Si seulement ils nous abandonnaient leur superflu, tant qu'il est encore mangeable, on pourrait croire qu'ils nous secourent par humanité. Mais ils trouvent que nous leur coûtons trop cher ; la maigreur qui nous afflige, le spectacle de notre misère, c'est pour eux comme un inventaire détaillé de leur opulence. Notre détresse les enrichit ».

William SHAKESPEARE, *La tragédie de Coriolan*, acte 1, scène 1 (vers 1605)⁶.

« Sais-tu ce qu'est le Riche ? Le Riche parfait est celui qui ne dépend de rien d'extérieur à lui-même, (et) celui-là est pauvre qui a besoin d'acquérir ».

AVICENNE (début du 11ème siècle), *Le Livre des directives et remarques*, page 396⁷.

Le premier exemple choisi pour illustrer la dérive de la pensée et des comportements qui sont à la source de l'organisation de nos sociétés concerne la richesse, l'enrichissement, et la lutte contre la pauvreté : ces notions sont

⁶ In : SHAKESPEARE (1961), *Tragédies*, traduction de Pierre Messiaen.

⁷ Cité par H. MAGASSA, 2008, page 2.

au centre du raisonnement économique, mais aussi au cœur des soucis prioritaires d'une majorité des acteurs de ces sociétés.

Le chapitre s'interroge en premier lieu sur les caractéristiques les plus apparentes de cette préoccupation omniprésente, pour tenter ensuite d'en découvrir la nature et le fondement plus profond : cette première étape se veut essentiellement empirique et sans prétention normative. Dans un deuxième temps, on tente de dégager les critiques principales qu'appelle un tel constat : critique factuelle, d'abord, soulignant le caractère partiel des résultats atteints dans cette perspective ; critique plus substantielle, ensuite, pour repérer en quoi ces résultats demeurent excessivement partiels ; critique éthique, enfin, en essayant de dégager ce qui peut être choquant ou inacceptable dans une telle conception de la richesse. On terminera ce chapitre en décrivant brièvement les conséquences de cette conception sur son corollaire direct, à savoir le slogan sans cesse réaffirmé de la lutte contre la pauvreté, pour suggérer que les insuffisances de ce slogan sont seulement les contreparties mécaniques de la conception de la richesse qui le fondent.

« Richesse » est probablement l'un des termes les plus fréquemment utilisés en économie, aussi bien par les théoriciens de la « science » économique que par les praticiens des relations économiques (consommateurs, producteurs, investisseurs, intermédiaires, gestionnaires, commentateurs divers). Mais il ne s'agit pas seulement d'une habitude de vocabulaire : la réflexion sur ce thème est confrontée d'emblée au constat suivant lequel, avec la recherche du pouvoir, la richesse et l'enrichissement apparaissent aujourd'hui comme une préoccupation majeure – peut-être même la préoccupation principale – de la majorité des individus, des groupes sociaux et des collectivités.

Dans le raisonnement présenté ci-dessous, on utilisera les deux termes de « richesse » et d'« enrichissement » ; mais on préférera généralement le terme d'« enrichissement », pour souligner que le raisonnement se situe dans le cadre d'une réflexion globale sur le progrès humain et sur ses composantes,

et qu'il se préoccupe donc d'un mouvement dynamique, d'un processus, plutôt que de l'évaluation d'une situation figée ou même d'un patrimoine en un moment donné.

Richesse et enrichissement : caractéristiques les plus apparentes

Dans ce cadre - celui de la recherche des conditions du progrès pour les individus, les groupes et la société dans son ensemble -, on constate que l'idée d'enrichissement soulève, au moins apparemment, les questions suivantes quant aux caractéristiques que cet enrichissement comporte.

Besoins matériels et immatériels

Même si elles sont souvent utilisées dans un sens très général, et si elles admettent ainsi de multiples composantes, les notions de richesse et d'enrichissement paraissent le plus souvent accorder une place dominante aux éléments *matériels* qui les constituent : le riche, dans la conception la plus courante, c'est d'abord celui qui dispose de ressources matérielles ou de possibilités d'accès à des richesses matérielles. Mais le raisonnement dans ces termes se révèle vite un peu sommaire, et il appelle immédiatement quelques distinctions.

Il y a d'abord le problème du caractère plus ou moins matériel des biens et services susceptibles de répondre aux besoins et aux désirs ressentis par les individus ou les collectivités. Mon besoin de manger trouve une réponse dans un aliment fait essentiellement de matière (et que je peux d'ailleurs m'approprier). A l'autre extrême, mon besoin de spiritualité ou de prière, ou mon besoin d'amitié ou de reconnaissance, ne trouvent pas réponse dans l'acquisition d'un bien quelconque ; ils dépendent cependant d'une certaine manière de conditions matérielles, car si je ne me nourris pas, je ne pourrai poursuivre ni ma méditation ou ma prière, ni mes relations amicales. Entre ces deux extrêmes apparaît une multitude de situations intermédiaires, où le lien entre le désir et sa satisfaction est plus

ou moins matériel. Les services (le transport urbain, par exemple) se distinguent des biens en ce que, même s'ils sont toujours liés plus ou moins étroitement à un support matériel (l'accès à un moyen de transport), la réponse effective aux besoins de services exprimés ne suppose pas l'acquisition d'un objet matériel, mais un droit d'accès à ce support matériel et à son utilité. Cependant, la situation devient beaucoup plus complexe quand on dépasse cet exemple simpliste pour déboucher sur des exemples concernant les services financiers, ou ceux qui sont liés à l'utilisation d'un brevet, ou encore aux fonctions d'un logiciel informatique : que devient exactement la dimension matérielle dans ces circonstances, et comment conditionne-t-elle encore ou non l'enrichissement ? Quant à la « dématérialisation » de la production dans son ensemble dont on parle tellement aujourd'hui - sans remettre en question le caractère matériel de l'enrichissement, d'ailleurs -, elle se rapporte à la part croissante des services (par rapport aux biens) comme *inputs* dans la réponse aux besoins des hommes (probablement au fur et à mesure que l'on dépasse la satisfaction des besoins physiologiques élémentaires), et aussi à l'économie de matières premières réalisée dans la production de beaucoup de biens, grâce à de nouvelles technologies de production (dans l'automobile, par exemple) ; mais elle n'a finalement que peu de rapports avec l'accès privatif et l'appropriation.

La dimension plus ou moins matérielle des besoins et de leur mode de satisfaction peut aussi être mise en rapport avec le caractère plus ou moins élémentaire de la satisfaction recherchée, c'est-à-dire plus ou moins proche du corps et donc de la matière, en comparaison avec des satisfactions plus proches de l'esprit, de l'intelligence, de la capacité d'abstraction et de symbolisation : peut-être l'homme se distingue-t-il ainsi progressivement de l'animal dans la mesure où il devient moins dépendant des supports matériels pour une plus grande part de ses satisfactions. Mais on voit ainsi se préciser le questionnement, déjà annoncé, qui va constituer l'un des thèmes centraux de la présente recherche : à quelle conception de l'homme et de la société nous référons-nous pour

apprécier les besoins qui sont exprimés et qui cherchent leur satisfaction, et qui choisit en définitive cette référence ? Les conceptions de l'homme et de la société, on le sait, sont diverses : quel jugement normatif posons-nous sur elles, et comment décidons-nous en conséquence de l'ordre de priorité entre les besoins à satisfaire ? Peut-on donner une place centrale dans l'analyse à cette *distance par rapport aux exigences physiologiques élémentaires*, et considérer – mais il s'agit évidemment d'un jugement normatif, pas d'un simple constat empirique – que l'individu devient plus humain à mesure qu'il se distancie (et qu'un système d'organisation sociale devient plus humain dans la mesure où il permet aux individus et aux groupes sociaux de prendre de la distance) par rapport aux satisfactions élémentaires de la faim, de la soif, du logement, du confort matériel élémentaire, de la sécurité physique, de l'instinct de reproduction, etc. ?

Besoins et appropriation

En deuxième lieu, l'idée de la « richesse » d'un individu ou d'un acteur économique quelconque, telle qu'elle vient d'être évoquée, semble impliquer que celle-ci est le résultat d'un acte d'*appropriation*, d'acquisition privative, d'un droit exclusif de disposition exercé, sur les ressources concernées, par cet acteur spécifique face à tous les autres. Mais en est-il bien ainsi ? La notion d'enrichissement implique-t-elle que les besoins et les désirs considérés soient de nature principalement matérielle, d'abord – on vient de voir que ce n'est pas si simple -, et ensuite que ce soit ce caractère matériel qui exige l'appropriation privative des ressources susceptibles de répondre à ces besoins ? On peut sans doute admettre que la satisfaction des besoins matériels incite à l'appropriation ou à l'accès privatif à un premier niveau élémentaire (appropriation primitive de la nourriture, de la terre, des armes) ; mais au-delà, la réponse semble moins claire, et la question serait plutôt de savoir si le caractère matériel d'un besoin est lié avec la plus ou moins grande divisibilité des moyens pour y répondre (ceux-ci sont divisibles en ce qui concerne l'alimentation, sans doute plus collectifs dans le domaine de la sécurité, plus dégagés des

contingences de matière et de divisibilité pour l'accès la spiritualité ou la poésie...). Il faudrait admettre, en conséquence, que beaucoup de besoins et de désirs ne sont pas de nature d'abord matérielle ; mais aussi que le mode d'appropriation ou d'accès exclusif n'est pas nécessairement lié à ce caractère principalement matériel, comme le montre l'exemple d'un secret de fabrication, d'un brevet, ou des actifs financiers. Reste qu'une part importante de la richesse des individus semble bien liée à leurs « avoirs », en termes d'appropriation exclusive de biens matériels ou de droits d'accès à certaines ressources plus ou moins matérielles ; ces « avoirs » constituent ainsi un instrument de « pouvoir » que le riche peut exercer sur des ressources, et par là sur le pouvoir d'autres personnes ou d'autres décideurs, mais aussi une occasion de conflit⁸. D'où la prédominance de cette conception (ou de cette obsession) de la richesse matérielle acquise, peut-être liée originellement à la satisfaction des besoins physiologiques élémentaires de l'homme, mais qui retrouve une nouvelle actualité dans nos sociétés d'hyper-consommation, où le vol – c'est-à-dire l'acquisition institutionnellement illégitime – d'objets usuels (radios, voitures, bicyclettes, équipements électroniques) n'a peut-être jamais été aussi couramment pratiqué que de nos jours.

Besoins, échanges, calcul économique, insertion dans l'activité productive

Cependant – et c'est une troisième caractéristique –, nos sociétés contemporaines sont aussi marquées par un développement fantastique des *échanges* de biens et de services, matériels ou non ; et ces échanges n'ont pu se développer qu'à partir du moment où le troc élémentaire cédait la place à un instrument d'échange plus sophistiqué et plus général, à savoir la monnaie et le pouvoir d'achat qu'elle constitue. Dans cette perspective, bien plus que la simple captation par la force, c'est *l'argent* qui devient l'instrument principal de l'acquisition par

⁸ « Celui qui n'a pas de clôture autour de sa maison n'a pas d'ennemis » (proverbe rwandais, cité par Boubacar Boris DIOP, 2001, page 197).

l'échange, et donc le symbole central de la richesse et de l'enrichissement. L'argent est ainsi devenu l'objet de l'une des grandes confrontations mythiques de la condition humaine, celle qui oppose l'appel de la transcendance et le culte de la richesse matérielle, et qui est personnalisée dans les textes bibliques sous les noms de « Dieu et Mammon »⁹.

A cette importance de l'échange se relie une caractéristique supplémentaire : puisque la richesse est d'abord matérielle, puisqu'elle fait l'objet d'acquisition et puisqu'elle peut se mesurer en termes de pouvoir d'achat par l'argent, l'enrichissement va faire l'objet de *calcul* pour comparer les coûts et les avantages de l'acquisition des biens matériels. Objet d'approbation inconditionnel ou de rejet radical, le principe du calcul dit « rationnel » paraît ainsi prétendre à une place essentielle au cœur du raisonnement économique sur l'enrichissement, et il faudra comprendre exactement ce qu'il signifie. Au-delà de ce calcul, en toute hypothèse, l'enrichissement va être perçu principalement comme une augmentation de la fortune d'un agent économique, c'est-à-dire comme un accroissement de son pouvoir d'achat ; cet accroissement permet ainsi l'accès à divers biens ou services qui peuvent être vendus, et donc l'élargissement des possibilités de consommation, d'équipement, et aussi d'échange de celui qui s'enrichit.

Constatation supplémentaire : dans une économie fondée de plus en plus sur l'échange – sauf pour une minorité de la population, celle qui naît « fortunée » et peut éventuellement échanger des parts de sa fortune –, l'enrichissement suppose un revenu, et donc une forme rémunérée d'*insertion* dans l'activité productive. Si je n'ai rien d'autre à vendre ou à échanger, le supplément de pouvoir d'achat que je peux acquérir, et le droit d'accès à la consommation et à l'équipement qui s'y attache, ne

⁹ « Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon. C'est pourquoi je vous dis : Ne vous tracassez pas pour votre vie, de ce que vous mangerez, ni pour votre corps, de quoi vous le vêtirez. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, le corps n'est-il pas plus que le vêtement ? Regardez les oiseaux du ciel (...) » (Mathieu, 6, 24-26). Mammon est un terme araméen utilisé dans les textes évangéliques pour personnaliser la Fortune (Petit Larousse).

peuvent s'obtenir que par ma contribution rémunérée à la production ; cette contribution se matérialisera notamment par mon travail, mais elle peut provenir aussi de la cession d'autres facteurs de production dont je suis détenteur (un terrain, une machine, un brevet, un capital financier). L'accroissement du pouvoir d'achat, de la somme d'argent dont l'individu peut disposer, paraît donc bien être la forme principale de l'enrichissement ; il sera fréquemment associé à une activité productive, mais pas nécessairement, parce qu'il peut aussi provenir d'un transfert sans contrepartie ou d'une acquisition par la force. De la même manière, lorsqu'on parle de réduction de la pauvreté ou de lutte contre la pauvreté, on aura tendance à croire, au moins au premier abord, que cette réduction implique essentiellement une augmentation du pouvoir d'achat du pauvre, et donc une forme d'augmentation quelconque de sa rémunération.

Quelle interprétation tirer de ce premier survol des caractéristiques apparentes de ces notions ? Si l'enrichissement, telle que nous le concevons aujourd'hui, a pour exigence principale une augmentation du pouvoir d'achat, c'est parce qu'il renvoie directement au cadre de *l'échange marchand* qui caractérise notre système, et donc du *rapport à l'argent* : c'est à travers l'échange sur le marché et grâce à la disponibilité, sous forme d'argent, d'un pouvoir d'achat (qui conditionne la « solvabilité » de l'acheteur), que chacun peut avoir accès aux biens et services susceptibles d'assurer la satisfaction de la plupart de ses besoins. Comme notre époque se caractérise, en outre, par une formidable intensification des échanges, en particulier des échanges marchands et de la « marchandisation » (c'est-à-dire de la transformation de tous les biens et tous les services en « marchandises », objet d'échanges sur le marché), comme cette intensification correspond de toute évidence aux intérêts des groupes les plus puissants au sein de cette société, et finalement comme la « science économique » à laquelle les siècles récents ont donné naissance s'est surtout constituée autour de la notion de marché et de « l'optimum » auquel celui-ci peut conduire si un certain nombre de conditions sont satisfaites, on doit bien admettre que la pression à

l'enrichissement *monétaire*, et donc *la recherche du profit*, constituent une aspiration particulièrement puissante au sein de notre société en quête de progrès, au point même de prétendre représenter « le » critère synthétique, ou même « la » finalité, du progrès social. Le rapport à l'argent prétend ainsi s'installer au cœur de la dynamique de ce qui est le plus souvent considéré comme le progrès des hommes et des collectivités. Mais on voit bien que ce rapport à l'argent ne peut pas être lié de manière simpliste au caractère matériel des besoins et des désirs : la spéculation financière est essentiellement immatérielle, et elle est devenue de nos jours l'un des instruments principaux du profit.

Si l'on veut poursuivre une réflexion en profondeur sur la richesse et sur la pauvreté, sur l'enrichissement et sur la lutte contre la pauvreté, on est cependant obligé de se poser de nombreuses questions, et notamment les suivantes : quelle est la signification la plus générale des notions de richesse et d'enrichissement ? A quelles aspirations de l'homme et de la société répondent-elles ? A quelles activités humaines et à quelles relations sociales correspondent les caractéristiques apparentes qui viennent d'être énumérées ? Comment, plus précisément, la notion de besoin se rattache-t-elle à la notion d'échange sur le marché ? Existe-t-il d'autres formes de richesse que celle qui se réfère au cadre de l'échange marchand ? Est-il souhaitable d'en envisager d'autres formes, ou même d'autres conceptions, notamment si l'on se situe dans la perspective de la recherche d'un progrès social, au sens le plus large du terme ?

Nature et fondement de l'enrichissement

Les questions qui viennent d'être évoquées sont extraordinairement vastes, et elles sont loin d'être exhaustives. On va limiter ici l'examen à quelques-unes d'entre elles, en essayant d'identifier celles qui permettent de poursuivre la réflexion sur la richesse et l'enrichissement.

On peut se demander, en premier lieu, comment et en quoi l'enrichissement, au sens qui vient d'être évoqué, prétend apporter une *réponse légitime* à l'aspiration fondamentale de l'humanité au progrès.

Albert Hirschman commence son célèbre ouvrage sur « Les passions et les intérêts »¹⁰ en rappelant une question de Max Weber¹¹ qu'il reformule de la manière suivante : « comment se fait-il qu'on en soit venu, à tel moment de l'époque moderne, à considérer comme honorables des activités lucratives telles que le commerce et la banque, alors même qu'elles avaient été réprouvées et honnies durant des siècles, parce qu'on y voyait l'incarnation de la cupidité, de l'amour du gain et de l'avarice ? ». Bien entendu, cette idée ne s'observe pas seulement dans le protestantisme et les débuts du capitalisme : elle va marquer l'idéologie des Lumières, qui est aussi celle de l'émergence de l'idée de progrès social¹², et qui prélude à l'expansion de la production industrielle, puis à celle des échanges internationaux, et bientôt à celle de la globalisation au nom du « développement ». Le progrès social, le développement, ce ne serait donc rien d'autre que l'enrichissement monétaire ? L'humanité s'épanouirait-elle et

¹⁰ HIRSCHMAN, 1977 et 1980, page 13. Voir aussi, du même auteur, l'excellent article de 1992.

¹¹ Dans *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, 1964.

¹² Cette mise en parallèle de l'enrichissement et du progrès a d'ailleurs provoqué de multiples réflexions et commentaires, dont il n'est guère possible de faire l'inventaire. Ainsi Paul Hazard parle-t-il à ce propos de la disparition du « sens du tragique », de l'affirmation de « l'honneur marchand », et de l'absence de toute question sur la « transcendance » (HAZARD, 1961, page 276, 307 et 343). Jean-Claude Guillebaud dans *La trahison des Lumières* (le titre de l'ouvrage est éloquent) évoque plus précisément à ce propos la « déculpabilisation de l'argent » (GUILLEBAUD, 1995, page 43). Dans la même perspective de réflexion, on pourrait aussi rappeler le plaidoyer de Montesquieu pour le « doux commerce » ; la prévision de Saint Simon selon laquelle les abus du pouvoir politique allaient être réduits par l'expansion économique, parce que le « gouvernement des hommes » allait céder la place à « l'administration des choses » ; et bien sûr les effets bénéfiques de la « main invisible » pour Adam Smith, ainsi que la croyance de Karl Marx au « dépérissement de l'Etat » grâce à l'avènement du communisme.

deviendrait-elle « meilleure » simplement à la mesure de la croissance de son pouvoir d'achat ?

Évitons la caricature et reprenons les choses d'un peu plus haut. Au départ de la recherche du progrès - et même si l'idée explicite du « progrès social » n'émerge qu'au dix-huitième siècle -, on peut sans doute déceler, au sein de toutes les communautés humaines, depuis les plus anciennes, un profond sentiment de *manque* et d'*insatisfaction*. Insatisfaction ou angoisse existentielle de l'homme par rapport à sa propre condition, sentiment d'« incomplétude »¹³, « désir d'être » (être davantage, être autrement), volonté de dépassement, appel à autre chose, intuition et aspiration plus ou moins confuse à la transcendance, désir mystérieux d'infini ; et aussi volonté de puissance, de pouvoir et de maîtrise sur les ressources et sur les autres hommes. Le rêve d'un « ailleurs » et la hantise d'un monde meilleur - ou au moins d'un monde qui lui convienne davantage - constituent sans doute l'une des caractéristiques les plus fondamentales de l'être humain, repérable dans les traces les plus anciennes de l'humanité, dès l'époque où l'homme a commencé à enterrer ses morts et à s'exprimer par des symboles¹⁴. Ce que l'idéologie du progrès apportera plus spécifiquement (et plus puissamment), c'est l'idée de la *possibilité* d'un tel monde, l'idée de la *maîtrise* possible par les hommes d'une telle perspective, et non plus la seule dépendance par rapport à un mystérieux « destin » ou à la volonté d'un Dieu lointain. C'est cette aspiration fondamentale et multiple que les premiers économistes ont traduite par le terme de « besoins » ; mais ce terme reste démesurément général et ambitieux, notamment parce qu'il ne distingue pas les catégories de besoins (matériels et immatériels, individuels et collectifs, ceux qui se rattachent à un minimum physiologique de survie et ceux qui concernent l'épanouissement ou la volonté de pouvoir, ...), parce qu'il ne souligne pas la différence entre les besoins incompressibles et les désirs illimités, parce qu'il ne les distingue pas selon le

¹³ Le terme est utilisé notamment par Régis DEBRAY (2001), mais aussi, et plus profondément, par Christian ARNSPERGER (2005). On le reprendra au chapitre 3 sur la conception de l'homme et de la société.

¹⁴ FROMM, 1978, page 34.

degré de légitimité ou d'approbation sociale qui leur est reconnu.

En revenant aux caractéristiques préliminaires de la réalité actuelle observées ci-dessus, on peut alors souligner de nouveaux points de repères et surtout de nouvelles questions.

Les deux premiers repères concernent le rapport entre l'enrichissement, la production et le travail, d'une part, l'organisation de l'échange, d'autre part. *Le rapport à la production* est lié au caractère d'abord matériel de l'enrichissement considéré : si celui-ci est constitué de ressources matérielles pouvant servir à la satisfaction des besoins, il faut bien constater que peu de ressources naturelles ont directement une telle capacité et que, en dehors des économies élémentaires dites de « cueillette », la plupart de ces ressources exigent une activité humaine de transformation pour leur donner cette capacité de réponse. Au-delà du simple pouvoir d'accès aux ressources, l'enrichissement suppose donc un travail de production, assuré directement par le bénéficiaire ou obtenu d'autres hommes par la force, par l'échange ou par d'autres formes de relations sociales. *L'échange*, justement, va ainsi devenir un canal essentiel de l'enrichissement, puisque c'est la division du travail – c'est-à-dire la spécialisation dans les tâches productives – qui conditionne l'accroissement de la production. Avec la monétarisation qui accompagne nécessairement cette division du travail, l'échange des biens et services va s'accompagner de l'échange dans les activités de production, et le travail va devenir lui-même objet d'échange. On avait noté déjà que la nécessité de la production et de l'échange expliquait le lien étroit entre l'enrichissement et l'argent ; mais on peut maintenant aller plus loin. D'abord en constatant que cette complexité croissante des économies entraîne une nouveauté considérable dans la définition de la *valeur* des objets contribuant à l'enrichissement. Parce que ces objets peuvent être consacrés directement à la satisfaction d'un besoin concret (j'acquiers un pain parce que j'ai besoin de me nourrir), ou parce qu'ils peuvent devenir objet d'échange pour acquérir d'autres biens : c'est la distinction fondamentale entre *valeur d'usage* et *valeur d'échange*, sur laquelle on reviendra,

notion centrale de l'analyse économique classique et quelque peu oubliée dans les théories dominantes aujourd'hui, qui ne connaissent qu'un monde d'échanges généralisés. Mais plus largement, on peut constater que l'expansion des échanges et le rôle de plus en plus crucial de l'argent qu'elle suppose, ont donné naissance à un système économique nouveau, que l'on a appelé le capitalisme. On se bornera pour l'instant à souligner deux prétentions fondamentales de ce système, celle de l'accumulation indéfinie de l'argent par le profit, et celle de l'assimilation qu'il affirme réaliser entre une « économie de besoins » et une « économie de profit » : il détermine ainsi une conception spécifique de la richesse et de l'enrichissement. Qu'est-ce à dire ?

Richesse et capitalisme

Il y a longtemps que l'argent et l'enrichissement, et aussi la recherche du pouvoir, apparaissent dans l'histoire humaine comme une réponse, au moins partielle, au désir de changement, d'épanouissement ou de dépassement que l'on désigne sous le nom de progrès. Mais c'est l'avènement progressif du capitalisme qui va révéler l'aboutissement de cette évolution dans toute sa brutalité : dans cette perspective, le progrès humain, qui était entendu comme la réponse principale au *désir d'être davantage*, est désormais pensé avant tout comme la réponse au *désir d'avoir davantage*, grâce à l'appropriation de multiples biens à travers de multiples relations d'échange. Avec l'extension massive des relations « marchandes » – qu'il nous faudra redéfinir de manière plus précise – et la recherche d'accumulation qui le caractérisent, le capitalisme qui émerge progressivement apparaît comme un système d'organisation à vocation universalisante, d'inspiration individualiste mais surtout « économiciste », c'est-à-dire où les préoccupations économiques l'emportent sur toutes les autres préoccupations existentielles et sur toutes les autres dimensions de l'homme. Or il est évident que ce système tend effectivement, aujourd'hui, à se mondialiser. Et avec l'individualisme et l'obsession de

l'économie, les caractéristiques principales du capitalisme en tant que système mondial vont exercer un puissant conditionnement sur l'ensemble des sociétés auxquelles elles s'étendent : ce sont en particulier l'ambition prométhéenne, le productivisme et l'expansionnisme (connaître plus, produire plus, pour dominer davantage), et aussi la place privilégiée accordée aux mécanismes marchands et à l'accumulation indéfinie du profit.

Si la production, l'échange et l'argent sont au cœur de l'enrichissement comme traduction principale du progrès, on peut en déduire un certain nombre d'implications, qui expliquent les caractéristiques apparentes de la richesse relevées précédemment. C'est d'abord le fait que ce progrès est conçu comme résultant de l'*acquisition*, de l'appropriation privative, d'un certain nombre d'objets, biens et services. S'ils sont objet d'acquisition, on peut penser a priori que ces biens et services sont de nature principalement *matérielle*, ou au moins qu'ils ont le plus souvent une composante matérielle clairement identifiable, pour se prêter à l'appropriation individuelle. Cette question du caractère matériel reste cependant difficile. On a vu que ce caractère matériel est peut-être mis en question par l'évolution de plus en plus sophistiquée des instruments du capitalisme (actions, brevets, produits financiers divers), qui sont de plus en plus « dématérialisés », mais représentent toujours un droit d'appropriation privative. On peut cependant admettre que ce « progrès » reste conçu principalement, dans la majorité des analyses économiques, comme assimilable à une amélioration de confort matériel, ou plus largement, de « bien-être » des individus ; en toute hypothèse, il reste pensé, dans cette perspective, comme résultant d'une quantité accrue d'« utilités » (biens et services) de nature appropriable, et donc comme un accroissement du pouvoir de ces acteurs individuels. D'où l'insertion massive des individus et des collectivités auxquelles ils se rattachent, jusqu'aux collectivités nationales, dans un système mondialisé qui a justement pour objectif cet *accroissement indéfini* de la production, de la consommation, de l'échange (mais cet échange peut être de nature spéculative), et aussi du travail productif et du revenu qui le rémunère pour constituer un pouvoir d'achat (d'où la formule « travailler plus

pour gagner plus »). On voit enfin que l'objectif de ce système dans son ensemble, et des agents particuliers qui le constituent, est bien celui d'un enrichissement conçu comme une *accumulation* par l'intermédiaire de l'argent : accumulation des biens et services échangeables sur le marché (c'est-à-dire de « marchandises »), accumulation de revenus et de profits qui constituent un pouvoir d'achat, et en définitive, accumulation d'avoirs et accumulation de pouvoirs. Pour quoi faire ? Si l'on ne veut pas admettre qu'il s'agit du « carrousel dans le vide »¹⁵ d'une accumulation poursuivie pour elle-même, on ne peut que répondre : pour remédier à l'inquiétude et à l'insatisfaction existentielles, à l'incomplétude, au désir de dépassement, au désir d'être.

Deux ensembles de termes peuvent être rapprochés dans ce premier tableau du système en vigueur. C'est d'abord *l'assimilation – ou, si l'on veut, la dérive – du « désir d'être » au « désir d'avoir »* : Erich Fromm¹⁶ y voyait l'un des paradoxes centraux de notre temps, et même « le problème le plus fondamental de l'existence ». C'est ensuite – mais il faudra l'expliquer davantage - *la concordance de base qui est affirmée, par le capitalisme, entre « économie de besoins » et « économie de profit »* : pour obtenir la meilleure satisfaction possible des besoins dans un contexte de rareté relative des ressources (c'est-à-dire d'insuffisance des ressources disponibles pour satisfaire complètement la totalité des besoins de la totalité des demandeurs), il n'est besoin ni de planification autoritaire par un décideur central, ni de compassion, de charité ou d'action humanitaire : il suffit que l'organisation sociale permette au demandeur solvable d'entrer en relation avec un producteur en quête de profit : l'organisation sociale est purement permissive, le processus social de mise en contact des offreurs et des demandeurs n'attend que ces conditions permissives pour devenir purement automatique. Mais une telle assimilation est

¹⁵ L'expression est due à Rosa Luxemburg (citée par Simone WEIL, 1955, page 59).

¹⁶ Voir FROMM, 1978.

lourde de conséquences, quant aux exigences de la maîtrise du progrès : car si elle est vérifiée, il devient inutile de s'interroger sur la nature des besoins, l'identification de ceux qui les expriment, la légitimité de ces revendications et le degré d'urgence et de priorité sociale qu'elles méritent : il suffit de laisser jouer le jeu des offres et des demandes qui s'expriment « spontanément », et de ne se préoccuper que des demandes dont la satisfaction permet d'engendrer le meilleur profit pour les offreurs. Réciproquement, la seule possibilité d'un profit du côté de l'offreur sert à légitimer la demande à laquelle cette offre répond, indépendamment de toute autre considération sur sa nature.

On reviendra sur la nature de la relation qui est au centre de ce système, à savoir la relation marchande, et sur celle de son caractère réducteur. Mais quelques observations préalables sur les sources ainsi conçues de la richesse peuvent être soulignées dès à présent, parce qu'elles éclairent la critique vers laquelle nous nous dirigeons.

En premier lieu, il apparaît que dans la réalité sociale et dans l'expérience de chacun d'entre nous, le terme de « richesse », même dans le vocabulaire le plus courant, est infiniment *plus complexe et plus diversifié* que dans cette relation à l'échange et à l'argent qui vient d'être décrite. On parle, par exemple, à propos d'un individu, de la richesse de son tempérament ou de sa personnalité. On parle de la richesse des relations sociales, au sens qualitatif, au sein de certains groupes sociaux. On évoque la richesse d'une collectivité en parlant de l'abondance des ressources naturelles dont elle dispose, ou des ressources humaines qu'elle peut rassembler, ou encore de la qualité de sa culture et de ses traditions.

En second lieu, il semble utile de distinguer plus nettement la situation de richesse et le processus d'enrichissement (ou son correspondant négatif, celui de la lutte contre la pauvreté) : on l'a dit, c'est *le processus* surtout qui nous intéresse pour l'analyse et la compréhension de la dynamique d'un système et d'une collectivité, puisque nous nous concentrons sur une perspective de progrès social. Mais si l'on admet d'emblée cet élargissement de la problématique ou de la discussion autour de

la richesse, on constate que l'enrichissement en termes de pouvoir d'achat ne peut s'analyser que comme *un instrument du progrès, et non comme sa fin ou son critère ultime*. Or cette nature de l'enrichissement monétaire indéfini reste justement à vérifier. Est-il bien conçu, d'abord, comme un moyen, comme un instrument au service d'un objectif supérieur, ou bien est-il considéré davantage comme une finalité en lui-même ? Est-il effectivement capable de répondre à cette insatisfaction existentielle de l'être humain et des collectivités qu'il constitue, ou bien ne constitue-t-il qu'une solution illusoire ? La réponse à ces questions est certainement complexe en toute hypothèse, parce qu'elle dépend des circonstances, et aussi de l'histoire des sociétés concernées et du niveau de bien-être ou d'épanouissement qu'elles ont déjà atteint. Un enrichissement en termes de pouvoir d'achat individuel ne semble pas devoir jouer le même rôle à divers niveaux de richesse et de satisfaction des besoins : ainsi, quand on recherche des stratégies de développement adaptées à divers types d'économie nationale, l'accroissement des revenus apparaît souvent comme un préalable indispensable pour les collectivités où les besoins physiologiques de base sont insuffisamment satisfaits, parce qu'il donne l'accès aux biens et services essentiels par l'échange monétarisé ; il apparaît encore, de multiples manières, comme une condition nécessaire de l'accroissement du bien-être dans les étapes suivantes du progrès de ces économies nationales encore peu « développées ». Mais au-delà d'un certain point, il ne paraît pas revêtir la même importance pour la satisfaction de besoins plus complexes dans les collectivités plus riches – celles-ci ont-elles vraiment besoin de devenir encore plus « riches » qu'elles ne le sont déjà ? – sauf justement si leurs objectifs se ramènent à une accumulation indéfinie d'argent et de pouvoir comme une valeur désirable en soi, poursuivie pour elle-même. Or cette réalité des sociétés les plus riches n'est reconnue explicitement par aucune politique concrète de progrès ou de développement, aujourd'hui, et cette non-reconnaissance constitue en elle-même un fait particulièrement significatif sur lequel il faudra revenir : il souligne en toute hypothèse la dissociation profonde établie

entre l'instrument de l'enrichissement et la finalité du progrès, l'enrichissement devenant une fin en lui-même qui n'a plus besoin d'autre justification.

On peut ainsi se rendre compte, dès à présent, de la menace d'un cercle vicieux et du risque d'*enfermement* qui marque le cœur du raisonnement économique, et qui a déjà annoncé dès le départ de ce travail. L'origine de cette menace est claire : ce raisonnement semble prisonnier d'un appareil spécifique de notions, de concepts et de déductions, voire de tautologies, à partir duquel il devient de plus difficile de rejoindre la réalité concrète et d'agir sur elle, sauf dans un sens prédéterminé par cet appareil conceptuel. Selon ce sens, le besoin est indiscutablement réel et légitime dès qu'il donne lieu à un profit, l'argent est une condition universelle d'accès à la satisfaction, la croissance de l'avoir est toujours synonyme de progrès, et ainsi de suite. L'accumulation d'argent se substitue ainsi à tout autre objectif de l'activité humaine, puisque la logique de la production et de l'échange tend à s'appliquer à tous les domaines de l'activité humaine et à toutes les aspirations que celle-ci cherche à satisfaire. Si tous les éléments constitutifs du progrès social peuvent s'acheter, il en résulte logiquement, en toute rigueur, que la croissance maximale et indéfinie du pouvoir d'achat s'identifie au processus même du progrès social. On montrera plus tard que ce raisonnement constitue l'essentiel de la logique « marchande », que les prétentions de celle-ci se révèlent totalitaires, et qu'il devient alors difficile de se dégager de la seule référence à cette logique et à l'« optimisation » qu'elle affirme assurer.

Conclusion provisoire : la *conception de la richesse et de l'enrichissement exprimée par l'argent s'avère d'emblée comme partielle et pleine d'ambiguïtés* : elle exige de toute évidence une réflexion plus globale et plus approfondie, confrontant les conceptions et les dimensions diverses des aspirations humaines, individuelles et collectives, ainsi que les formes d'organisation nécessaires pour y répondre. Il faut donc poursuivre l'enquête et l'interrogation critique.

Éléments de critique : critique factuelle

Essayons de résumer les critiques qu'appelle la conception de la richesse qui vient d'être décrite, produit du système « économiciste » qui domine le monde contemporain. On peut se demander notamment comment ces aspects matériels, d'appropriation exclusive ou de divisibilité, ou encore ce rôle central de l'argent, affectent *le lien entre intérêts particuliers et intérêt général* : l'« hédonisme » centré sur les jouissances les plus matérielles et les plus individuelles, paraît devoir se distinguer de ce point de vue de l'« utilitarisme », certes préoccupé aussi de comparaisons systématiques entre avantages et coûts, mais plus ouvert à la prise en compte des intérêts des autres¹⁷. On distinguera ici successivement des critiques factuelles, liées au constat de problèmes non résolus, puis des critiques plus nettement basées sur des critères éthiques ; enfin

¹⁷ LALANDE (1991) propose les définitions générales suivantes:

« Hédonisme » : « A. Toute doctrine qui prend pour principe unique de la morale qu'il faut rechercher le plaisir et éviter la douleur en ne considérant, dans ces faits, que l'intensité de leur caractère affectif, et non les différences de qualité qui peuvent exister entre eux » (...).

« Utile » : « A. Ce qui a sa valeur, non pas en soi-même, mais comme moyen d'une fin jugée bonne, à quelque point de vue que ce soit. B. Plus spécialement : ce qui sert à la vie et au bonheur (le plus souvent, mais pas toujours, par opposition aux fins spirituelles, telles que la vérité, la beauté ou la justice. C. Plus spécialement encore, ce qui concerne l'intérêt au sens étroit (intérêts de carrière, intérêts pécuniaires), par opposition non seulement à l'idéal, mais même au plaisir ». Lalande ajoute en commentaire l'opposition entre le sens objectif du mot « utile », « dans la langue usuelle et chez les philosophes », alors que, pour les économistes, il ne signifie selon lui que « la propriété de répondre à un besoin ou à un désir quelconque »

« Utilitarisme » : (...) « B. Toute doctrine qui fait de l'utile, au sens B, le principe de toutes les valeurs, dans l'ordre de la connaissance comme dans celui de l'action » (...).

Je cite un peu longuement ces définitions, qui ne sont sans doute pas entièrement satisfaisantes, pour souligner une certaine *ambiguïté* dans l'emploi courant de ces termes, et donc la difficulté d'une distinction précise. La conception à laquelle je me réfère dans le texte ci-dessus (selon laquelle la notion d'utilitarisme serait plus ouverte à la prise en compte de l'intérêt général que celle de l'hédonisme) n'est pas parfaitement conforme aux définitions de Lalande, mais me paraît rester compatible avec elles.

on reviendra sur la situation d'enfermement déjà évoquée, et sur le sentiment d'aliénation qu'elle engendre.

En premier lieu, l'assimilation de l'économie de profit à l'économie de besoins apparaît comme une simplification grossière, dont le résultat pratique est l'ignorance systématique de nombreux besoins qui ne donnent pas lieu à profit. Parmi ceux-ci, on trouve en particulier :

- les besoins individuels des personnes qui sont insolubles, c'est-à-dire qui ne disposent pas d'un pouvoir d'achat leur permettant d'entrer dans les relations d'échanges monétarisés susceptibles de leur donner accès à la satisfaction des besoins et des désirs qu'ils expriment ; or l'inégalité croissante des revenus et des fortunes, et la structure sociale contraignante qui en résulte dans le monde qui est le nôtre, risquent d'accroître démesurément la gravité de ces situations d'insolvabilité, même lorsque les besoins individuels concernés sont reconnus comme des urgences ;

- les besoins collectifs, c'est-à-dire ceux dont la satisfaction ne passe pas par l'acquisition et l'appropriation privative d'objets matériels, mais dont l'urgence sociale peut être néanmoins tout aussi considérable : c'est le cas par exemple en ce qui concerne la protection de l'environnement naturel et les caractéristiques de l'environnement social, ou encore les conditions d'infrastructure et d'équipement collectif permettant la satisfaction des besoins individuels. On peut ajouter que l'appropriation ou l'accès exclusif n'empêche pas la formation d'« externalités », positives ou négatives, c'est-à-dire d'avantages ou de coûts rejaillissant sur une collectivité qui n'était pas associée à la transaction concernée (la pollution carbonique par le transport routier en fournit un bon exemple). Enfin, la nature même des besoins collectifs pris en compte par cette organisation va se trouver étroitement subordonnée aux intérêts des acteurs individuels les plus solvables, parce que ceux-ci se trouvent en position d'influencer les choix collectifs dans le sens de leurs propres intérêts (c'est le cas par exemple lorsque les entreprises tentent de faire pression sur les programmes de l'enseignement public pour que ceux-ci

prennent davantage en compte les besoins de l'industrie en cadres techniques ou en gestionnaires commerciaux).

La prise de conscience de besoins « collectifs », dont la satisfaction ne suppose pas nécessairement l'acquisition et de l'appropriation privative des biens et services capables d'y répondre, ouvre ainsi une perspective nouvelle à la conception des relations économiques au sein d'une société, qui ne se limitent plus à des relations d'échange entre individus ; mais cette perspective peut être prolongée de multiples manières. L'un de ces prolongements les plus intéressants concerne l'idée émise dans les vieux débats systémiques entre capitalisme et socialisme, selon laquelle *la non appropriation privative accroît les perspectives d'abondance et de justice sociale*, parce qu'elle refuse en principe l'exclusion, et parce qu'elle étend le bénéfice des utilités à tous, comme ont paru le croire (ou feint de le croire) les régimes communistes promettant la richesse au profit de tous. La possibilité d'une telle extension se vérifie sans doute dans de nombreuses circonstances, par exemple dans la mesure où de vastes domaines terriens sont mis à la disposition d'une collectivité de travailleurs plutôt que d'un propriétaire unique peu disposé à la mise en valeur de ce domaine ; mais elle ne peut ignorer les conséquences collectives d'une telle organisation collective sur les coûts (par exemple la réduction de productivité qui peut être liée à la collectivisation de l'agriculture) ; elle ne peut ignorer aussi que les règles institutionnelles de la collectivisation des bénéfices sont rarement respectées dans leur intégralité (comme le montre l'exemple de la corruption massive de la nomenklatura et des cadres du pouvoir à l'époque soviétique).

Enfin, on est bien obligé de constater que de multiples besoins et aspirations de l'homme, qu'ils soient individuels et collectifs, n'ont que peu de rapport avec l'acquisition et l'appropriation d'objets matériels, ou avec l'augmentation de la quantité des avoirs mis à la disposition des individus et des collectivités, et qu'ainsi *nombre de ces besoins paraissent échapper à la logique de la quantification, et a fortiori à la logique de l'enrichissement monétaire*. Mais alors quel est le rapport existant entre ces besoins et la notion

d'enrichissement ? Comment l'enrichissement se relie-t-il, par exemple, au besoin de rêve, de méditation ou de spiritualité de l'individu ? En quoi l'enrichissement d'une collectivité permet-il directement un accroissement proportionnel de sa sécurité intérieure ou extérieure, de la convivialité de ses relations sociales, de la justice de ces relations, de la qualité de sa culture, ou de la préservation de ses ressources naturelles ? Ou encore, pour évoquer ce questionnement général sur les rapports entre la richesse et le « non comptabilisable » sous une forme plus paradoxale et plus provocatrice : peut-on affirmer que la musique de Mozart eût été d'une qualité supérieure s'il avait été mieux payé par ses mécènes ?

On reviendra sur ces questionnements au chapitre 5 à propos de l'analyse de la relation marchande. Mais ces exemples suffisent à souligner la complexité des notions de richesse et d'enrichissement, et à montrer que - au seul niveau de l'observation *factuelle* des besoins concernés, et sans qu'aucun jugement de valeur et aucune réflexion d'ordre éthique aient encore été abordés -, *les notions de richesse et d'enrichissement, d'une part, et celles de progrès ou d'épanouissement, d'autre part, demeurent différentes et ne peuvent être rendues synonymes*. Evidence qu'il était possible d'affirmer dès le départ ? Sans doute¹⁸ ; mais on doit bien constater *qu'une grande part de notre organisation économique actuelle tend à affirmer exactement le contraire*.

Quant au problème (plus restreint, on l'a vu, et qu'il importe donc de considérer sur un plan distinct) du caractère plus ou moins *matériel* de la richesse et des moyens de répondre aux besoins multiples de l'homme, on constate la difficulté d'une conclusion claire : un minimum de conditions matérielles constitue le préalable indispensable à toute satisfaction, mais la nature et le rôle de ces conditions matérielles se transforment à mesure que le niveau de revenu s'élève (ce qui met en cause, on

¹⁸ Cette évidence fait aujourd'hui l'objet de démonstrations qui sont elles-mêmes quantifiées. Ainsi, Jean GADREY (2008), spécialiste des indicateurs de richesse, note-t-il que depuis 1973, en France, les « indicateurs de satisfaction » sont restés stables alors qu'il y a eu croissance incessante du revenu par tête.

l'a dit, la nécessité d'une poursuite indéfinie de l'enrichissement matériel pour les sociétés qui jouissent déjà d'un niveau élevé). L'homme ne se réduit cependant pas au matériel, et il importe que le système d'organisation économique qu'il se donne lui permette de dépasser cette dimension ; les modes d'accès et d'appropriation dépendent partiellement du caractère matériel des biens et services concernés, mais plus encore de leur caractère plus ou moins indivisible ; cependant ces modes d'accès et d'appropriation entraînent de toute manière des conséquences sur les rapports entre intérêt général et intérêts particuliers.

Éléments de critique : critique éthique

Cependant la discussion des rapports entre enrichissement et progrès humain ne peut pas en rester à ce constat purement factuel : si l'on aspire au progrès, les finalités et les critères de ce progrès ne peuvent pas être ignorés et les jugements de valeur ne peuvent être éliminés. Comment esquisser ici cette réflexion, qui sera largement développée dans les chapitres ultérieurs ? On peut tout de suite introduire l'idée essentielle : *la conception de l'enrichissement décrite ci-dessus n'est pas seulement partielle, elle est aussi profondément choquante, parce qu'elle s'appuie sur une image de l'homme et de la société qui demeure très médiocre par rapport à ce que l'on peut considérer comme la dimension véritable de la condition humaine, et même comme son droit le plus authentique à la dignité.*

Pourquoi ? Parce que l'homme n'est pas d'abord, par vocation, un être assoiffé de confort purement matériel et d'accumulation d'avoirs. Parce qu'il sait que la richesse comporte certes des avantages, mais qu'elle entraîne aussi des coûts (obligation de gestion ou risque d'attirer l'agressivité, par exemple). Parce que, même s'il se veut rationnel, il n'est pas seulement une machine à calculer quantifiant et comparant systématiquement les coûts et les bénéfices des actions qu'il entreprend, parce qu'il peut avoir des intuitions, des gestes de

générosité, des gestes intentionnellement « déraisonnables »¹⁹. Parce que l'élargissement de sa capacité d'échange ne domine pas nécessairement toutes ses autres aspirations, et qu'il peut lui préférer la solitude et l'autonomie, ou encore parce qu'il estime que certains de ses « avoirs » ne sont pas négociables ni même échangeables (sa vie privée, son honnêteté, sa dignité, ses amitiés, sa liberté). Parce qu'une collectivité n'est pas une simple juxtaposition d'individus et d'intérêts particuliers, et qu'on peut lui reconnaître une identité propre et faire de cet ensemble un véritable sujet d'intérêts collectifs ; mais ces intérêts collectifs ne se limitent pas nécessairement à l'accumulation de richesses ou à la recherche d'une puissance matérielle sans cesse accrue, et l'on sait très bien que la richesse peut augmenter l'insécurité ou même la dépendance extérieure de cette collectivité (ainsi que les pays africains possesseurs de matières premières en font aujourd'hui la triste expérience). Et encore parce que si l'extrême misère est source de violence, l'extrême richesse n'est pas davantage garante de la convivialité et de l'harmonie des relations sociales. Et ainsi de suite.

Affirmation de foi ? Nouvelle évidence ? Peut-être, mais tout problème éthique implique par nature ce genre d'affirmation ; et par ailleurs, la conception dominante de l'économie fondée sur un individu consommateur, matérialiste et égocentrique n'est elle-même qu'une affirmation de foi, à l'opposé de celle qui est défendue ici. Mais l'on met ainsi le doigt sur ce qui constitue peut-être l'un des défis les plus cruciaux de notre époque et de notre organisation : aujourd'hui, ce sont les valeurs apparemment les moins discutables et les aspirations les plus évidentes de l'homme et de la société qui sont mises en question, au nom d'autres valeurs, d'autres évidences ou de pseudo-évidences, par l'organisation sociale

¹⁹ La citation de Mencius, philosophe chinois contemporain d'Aristote, qui est proposée par François JULLIEN (2007) et qui sera commentée plus loin (dans le chapitre de Conclusion générale), à propos de l'universalisme de certaines valeurs, est éclairante sur ce point également : l'homme qui voit un enfant sur le point de se jeter dans un puits ne calcule pas son élan pour le sauver et les risques qu'il prend, et pourtant on peut considérer qu'il est ainsi profondément fidèle à sa vocation humaine.

contraignante qui est la nôtre, en raison de l'idéal fanatique d'enrichissement matériel qu'elle entend promouvoir.

La critique ci-dessus constitue le point essentiel : *la richesse telle qu'elle est conçue par notre système économique est trop équivoque et trop réductrice par rapport à la dignité humaine pour constituer la finalité suprême de l'homme, elle n'est véritablement pas à la mesure de l'humanité.* Je voudrais cependant ajouter à cette critique de base la mention de deux insuffisances supplémentaires qui viennent l'aggraver considérablement.

L'une des caractéristiques la plus frappante du spectacle qui apparaît ainsi – dans la réalité, mais aussi dans l'image que les maîtres de ce système dominant voudraient nous faire accepter comme celle d'une société dynamique – est celle d'une sorte de *course mimétique* éperdue, folle, indéfinie, des individus, des groupes, des collectivités, à la poursuite de l'enrichissement, comme si la compétition et le résultat en termes de *comparaison* étaient plus importants que le niveau de « richesse » atteint lui-même. Course aux gains monétaires et financiers, course aux rémunérations et aux emplois les mieux payés, course aux opérations spéculatives ou aux placements les plus attrayants, course à la consommation mimétique de marchandises, course au prestige social, au pouvoir, à la rivalité dans tous les domaines ; course des entreprises au chiffre d'affaires, à la performance, à la productivité sans cesse accrue, à la compétitivité par rapport à tous les concurrents ; course des économies nationales à la compétitivité internationale, à la croissance indéfinie de la production marchande et à celle du revenu national qui devient ainsi mesure de la puissance. Mais cette course, même au niveau des collectivités nationales, demeure une course entre concurrents, soutenue par la rivalité, et donc inévitablement marquée par *l'inégalité* des chances et des résultats obtenus, que personne ne songe plus aujourd'hui à nier, et dont les conséquences peuvent devenir dramatiques²⁰.

²⁰ La Banque mondiale elle-même aborde de tels problèmes dans ses *Rapports sur le Développement dans le Monde* : celui de 1978 contenait déjà le terme d'« allègement de la pauvreté » dans son titre, et celui de 1990 était entièrement consacré à la « pauvreté » ; mais celui de 2006 (rédigé sous la direction de

Par ailleurs, on peut mentionner encore un résultat de ce mode de fonctionnement qui paraît capital, mais qui est souvent perdu de vue en pratique : c'est que le fonctionnement de ce système et le type d'enrichissement qu'il provoque engendrent eux-mêmes *une structure sociale* spécifique, au sein de laquelle les riches sont - *par construction*, pourrait-on dire, puisque les règles dominantes sont celles de la solvabilité et de la recherche du profit - en position favorable pour influencer ce fonctionnement et ces règles : la structure sociale et la prédominance d'une certaine forme d'économie ne cessent ainsi de se conforter mutuellement. D'où *un renforcement considérable de cette logique d'enrichissement, aussi folle soit-elle, depuis l'intérieur même du système*, parce que les groupes sociaux qui en sont les principaux bénéficiaires ne cessent de consolider leur position de pouvoir au sein même de ce système. Dans la recherche de solutions à ces dérives, il ne faudra pas se préoccuper seulement de règles et de concepts, mais aussi de groupes humains, de leurs conceptions, de leurs rapports d'interdépendance, de leur pouvoir relatif et de leurs intérêts particuliers.

Au total, on est bien amené à reconsidérer le type de *conception de l'homme et de la société* qui sous-tend les comportements économiques individuels et collectifs lorsqu'ils sont inspirés pour l'essentiel par la logique de l'enrichissement : une conception individualiste, matérialiste, sans considération de l'intérêt général de longue échéance, réduisant le désir d'être au désir d'avoir, et le désir de dépassement, voire de transcendance, à une course folle à la consommation, à la rivalité, à l'accumulation de richesse monétaire et de pouvoir. Dans cette perspective, la conception de l'intérêt général est réduite à celle d'un accroissement de revenu (mesuré globalement ou par moyennes) ; et les agrégats abstraits qui sont supposés traduire cet intérêt général sont associés à une comptabilité formelle de plus en plus éloignée des citoyens et de leurs préoccupations pratiques en termes de modes de vie, de

François Bourguignon) était explicitement consacré au problème des inégalités sous le titre « Equité et développement ».

conditions de bien-être, de diversité et de qualité des ambitions humaines, de justice sociale et de respect des droits de l'homme, ou encore d'aspiration à un au-delà de cet idéal dérisoire. Car l'aspiration à la transcendance est étouffée par cette sorte d'«ersatz de transcendance» que constitue l'accumulation indéfinie de marchandises, de profit, de pouvoir sur l'autre, et donc en définitive par l'aliénation : l'homme ne parvient pas à maîtriser les conditions de son propre destin, puisqu'il le conçoit lui-même comme une fuite indéfinie en avant.

On voit ainsi se dessiner peu à peu la cohérence d'un système économique qu'il nous reste à analyser dans son ensemble et dans ses ambitions totalitaires : c'est celui que nous désignerons plus loin (au chapitre 5) sous le terme d'« économie marchande » et de « relation marchande ». On voit déjà qu'il sera axé sur la rencontre entre les demandes solvables individuelles et les offreurs à la recherche de profit, sur la concurrence entre tous les acteurs individuels, sur l'échange généralisé, sur la croissance et l'accumulation indéfinie, et donc sur l'enrichissement individuel et sur l'argent ; mais aussi qu'il ignorera la justice sociale et les équilibres des éco-systèmes.

La lutte contre la pauvreté est-elle toujours plus respectable que la poursuite de l'enrichissement ?

Il n'est pas facile de sortir la notion d'enrichissement d'un tel enfermement. Cette notion est assimilée au progrès, mais ses résultats ignorent la justice sociale (parce qu'ils procèdent de rapports de pouvoir favorables aux plus riches), la durabilité écologique (parce que la plupart des conditions de celle-ci sont mal reflétées par les prix du marché, et que la sauvegarde des écosystèmes ne peut donc pas être considérée, dans ce cadre, comme une finalité), et de nombreux autres besoins qui acceptent difficilement la divisibilité des biens et la solvabilité des acteurs individuels exigées par le marché. *Cependant, si la conception de référence de l'enrichissement est bien celle-la, il*

en sera inévitablement de même de son correspondant négatif, à savoir la lutte contre la pauvreté²¹ : or celle-ci n'est pas une simple formule pour discours politicien, elle est devenue un slogan affirmé par la plupart des gouvernements et la plupart des organisations internationales de financement du développement. Admettons que ce slogan peut ne pas être que rhétorique et procéder d'intentions sincères de la part des partisans du système, en fonction par exemple de critères moraux dissociés de la pratique économique, ou pour maintenir l'ordre nécessaire à la vie en collectivité, ou pour élargir les perspectives d'accumulation du profit grâce à de nouveaux clients solvables. Mais quels que soient ses motifs, la lutte contre la pauvreté ainsi conçue ne fera que prendre en compte les obstacles à l'enrichissement au sens que l'on vient d'évoquer : il faudra donc élargir les revenus des pauvres - ceux-ci étant d'ailleurs considérés comme une sorte de catégorie abstraite, homogène et réifiée, plutôt que comme des partenaires diversifiés, des décideurs autonomes et des sujets de droit dans l'organisation des relations sociales²² -, en assurant leur insertion dans l'économie marchande généralisée et en leur faisant miroiter les mirages de la consommation mimétique, et aussi en les persuadant qu'il n'est pas d'autre espoir de survie que dans l'insertion maximale dans le système marchand. D'où l'omniprésence d'une lutte contre la pauvreté et contre l'exclusion, que certains commentateurs, probablement assez lucides, vont jusqu'à assimiler pour l'essentiel au souci de créer de nouveaux marchés solvables en faveur des acteurs en quête de profits²³. Cette lutte est désormais considérée comme un objectif obligatoire et quasi-rituel de toutes les stratégies de développement, sauf lorsque les risques de l'exclusion des

²¹ Cette correspondance ou cette corrélation négative, Shakespeare en avait déjà eu l'intuition il y a plus de quatre siècles, comme le suggère la citation extraite de *La tragédie de Coriolan* qui figure en exergue, au début de ce chapitre.

²² Même si la Banque mondiale affirme périodiquement et solennellement donner la parole « aux pauvres eux-mêmes ». Pour une analyse stimulante du « paupérisme post-moderniste » dans le vocabulaire du développement, voir Ricardo PENAFIEL, 2008.

²³ Voir par exemple Ashwani SAITH, 2006.

pauvres pour la stabilité et le bon ordre du système mondial sont lointains, et moindres que les coûts qu'il faudrait consentir pour les supprimer. Ce dernier cas est sans doute aujourd'hui celui de nombreuses régions africaines, coupées de la plupart de leurs liens avec l'économie moderne, mais dont on juge que les dépenses nécessaires pour les y réinsérer seraient sans doute disproportionnées par rapport aux risques de déstabilisation que de tels liens représentent²⁴ : cette brousse est tellement loin, après tout... Une analyse lucide du système dominant ne peut donc éviter une question cynique : dans ce système, *qui a besoin des pauvres, et quand ?*

Au total, dans la réalité des sociétés, sur le plan national comme sur le plan international, *la lutte contre la pauvreté n'est pas nécessairement parée des vertus qu'on lui attribue dans la rhétorique officielle* : dans de nombreux cas, elle ne procède pas d'abord de l'altruisme ou de l'humanitarisme, elle est un moyen de poursuivre l'expansion de la seule fin que connaisse le système, celle de l'enrichissement total poursuivi pour lui-même, indépendamment de sa répartition. Ambiguïté d'autant plus regrettable que, comme on l'a dit précédemment, un certain accroissement de richesse constitue évidemment une condition nécessaire (mais pas suffisante) pour les pays, les groupes sociaux et les individus les plus défavorisés, lorsqu'ils tentent d'éliminer une misère que tout le monde reconnaît comme inacceptable. En définitive, de nombreux composantes de ce que l'on présente comme « la lutte contre la pauvreté » se révèlent contre-productives en regard de leurs objectifs annoncés, probablement parce qu'elles ignorent le contexte sociétal dans lequel elles interviennent, et surtout les exigences minimales de reconnaissance de la dignité humaine chez leurs interlocuteurs.

²⁴ Ce qui n'empêche pas de grands acteurs du système mondial, et notamment quelques grands pays industrialisés, de maintenir un commerce d'armes particulièrement lucratif avec les régions africaines les plus déstabilisées, quitte à recourir confidentiellement à quelques intermédiaires inavouables. Voir notamment Georges BERGHEZAN, 2002.

Une autre conception de l'enrichissement ?

Ce chapitre a soulevé le problème de l'enrichissement comme condition du progrès et du développement. Ce problème est d'une telle importance que l'on voudrait pouvoir le résoudre rapidement : j'ai bien peur que nous en soyons réduits, provisoirement, à en chercher collectivement quelques éléments de solution très préliminaires. Je propose modestement les miens, dans le prolongement de la discussion qui précède.

Nous avons d'abord besoin de *réalisme*, de référence aux faits et aux défis les plus urgents de notre société. Nous ne pouvons donc pas nous accrocher à des références purement académiques sous prétexte de cohérence intellectuelle ou d'érudition. C'est cependant souvent la caractéristique dominante de la réflexion actuelle des économistes.

Nous devons ensuite résolument revenir à une réflexion sur les *finalités du progrès*, qu'il ne s'agit plus de confondre avec les instruments et avec la rationalité instrumentale, quelle que soit la sophistication de ces instruments. Ces finalités sont celles de l'homme et de la société : c'est pourquoi le chapitre 3 abordera dans son ensemble la question anthropologique de la « conception de l'homme et de la société » qui peut servir de fondement à son organisation économique et sociale, avec les dimensions qu'elle implique (le matériel et le spirituel, l'individuel et le collectif, l'attitude à l'égard de la nature, l'universel et le particulier). Chacune des options sur ces sujets débouche sur une conception de la richesse et de l'enrichissement, sur sa nature, sur ses priorités, sur la manière de construire l'intérêt général à partir de l'agrégation des intérêts particuliers et des modes d'arbitrages entre eux. Les thèmes concrets de cette réflexion et de ces débats sont notamment le réexamen des exigences de la lutte pour les « besoins essentiels », la redéfinition des droits de l'homme (s'agit-il d'une notion universelle ?), le choix des besoins prioritaires d'épanouissement, les rapports et les arbitrages à établir entre les besoins individuels, les besoins collectifs et l'intérêt général.

D'où la nécessité d'établir les *règles institutionnelles* de la reconnaissance des besoins, en rappelant le conditionnement exercé par la structure sociale héritée du passé, et donc par les rapports de forces existant entre les groupes sociaux en présence : qui peut exprimer ces besoins, qui en établit les priorités, quelles institutions en assurent l'arbitrage lorsque la demande individuelle solvable n'est pas considérée comme la seule règle envisageable ? On retrouve ainsi la vieille recommandation de R.H. Tawney²⁵, qui voulait remplacer la société « acquisitive » existante (en 1920), où les acquéreurs commandent, par une société « fonctionnelle », où l'organisation sociale et économique refléterait les fonctions à remplir pour répondre aux priorités décidées par l'ensemble des citoyens.

Cette recherche de règles institutionnelles plus ouvertes et plus adaptées ne prétend pas imposer une sorte de règle unique « optimale » à l'ensemble de l'humanité : elle affirme au contraire qu'il est parfaitement légitime d'admettre l'existence d'une *pluralité* de conceptions de l'homme et de la société. Mais les pratiques internationales les mieux intentionnées demeurent loin de cette ouverture : lorsque le PNUD propose la maximisation d'un IDH (« indice de développement humain ») homogène à tous les pays du monde, la question du pluralisme devient difficile à résoudre ... Si l'on veut prendre au sérieux cette exigence du pluralisme, il devient nécessaire de clarifier les règles de souveraineté et de coexistence possible de ces diverses conceptions de l'enrichissement et du progrès, et de tenir compte de l'existence de plusieurs niveaux de décision pour résoudre cette question. Car s'il paraît souhaitable, a priori, que chaque individu reste maître autant que possible de la définition de la richesse qu'il souhaite, il reste que les règles de cet enrichissement soulèvent des problèmes d'arbitrages et des problèmes d'effets collectifs (externalités positives ou négatives) à divers *niveaux* : celui des divers groupes auxquels un individu appartient (famille, collectivité locale, classe sociale, groupe socio-professionnel...), mais aussi celui de

²⁵ R.H. TAWNEY, 1920.

collectivités plus larges : la nation, le continent ou l'espace régional, la communauté planétaire.... Complexité inextricable, peut-être, et cependant bien réelle, qui s'oppose justement à l'uniformité que l'on voudrait faire résulter d'un arbitrage par le marché mondialisé.

D'où une dernière exigence de cette recherche de formes nouvelles de l'enrichissement : celles d'un appareil *conceptuel et théorique* plus sophistiqué, mais moins centré sur l'enrichissement monétaire individuel et sur le pouvoir d'achat. Car on voit bien que les mécanismes institutionnels d'arbitrage entre les prétentions des individus de richesse différente, par exemple, ou les institutions définissant le niveau des choix collectifs souhaitables entre l'autonomie des Etats-nations et la régulation des organisations internationales, demeurent encore des terrains insuffisamment explorés du point de vue de la justice sociale et de la viabilité de la société mondiale. Cette méconnaissance favorise la prolongation des forces acquises et la souveraineté des intérêts les mieux établis, en particulier des intérêts d'argent, non pas parce qu'il n'y aurait pas d'alternative, mais parce qu'on ne veut pas explorer sérieusement les chemins du raisonnement nécessaire pour en sortir.

Chapitre 2

LA RÉGULATION DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

Le deuxième exemple choisi pour cette analyse critique concerne, non plus la finalité de l'enrichissement, mais les moyens de régulation qui deviennent nécessaires lorsque la recherche de l'enrichissement s'organise au niveau de l'économie mondiale. L'organisation actuelle est le résultat d'une série de faits historiques dont l'origine occidentale et la réalité ne sont contestées par personne ; mais elle apparaît surtout comme l'aboutissement de la domination progressive d'une conception spécifique et réductrice de l'homme et de la société, centrée sur l'utilitarisme individualiste, sur les préoccupations économiques et matérielles, et sur une prétention à l'universalisme. Cette conception va se trouver considérablement renforcée, dans sa logique et ses modalités, par la dimension internationale et mondiale qui est désormais la sienne ; d'où l'importance d'en poursuivre la critique²⁶.

Dans cette perspective, ce chapitre s'organise de la manière suivante. Les trois premières sections tentent de

²⁶ Joseph Stiglitz fait toutefois remarquer que les préoccupations éthiques sont bien plus rares dans les politiques internationales que dans les politiques nationales. Il écrit : « En matière d'analyses et de recommandations de politiques, le contraste est très tranché selon que l'on se situe au niveau national ou au niveau mondial. Dans chaque pays, nous sommes bien conscients que les lois et réglementations n'ont pas le même impact sur tous les citoyens (...). Et lorsque nous argumentons pour ou contre des politiques, l'objet du débat est de déterminer si elles sont justes, si elles aggravent le sort des pauvres, si l'effort qu'elles demandent pèse de façon disproportionnée sur les plus défavorisés. Au niveau international, non seulement nous ne faisons pas cette analyse, mais nous ne recommandons pratiquement jamais une politique en faisant valoir qu'elle est juste. » (Joseph E. STIGLITZ, 2006, page 460-461).

décrire et de critiquer certaines composantes importantes de l'ordre international existant et de ses conséquences : elles commencent par rappeler les caractéristiques du système mondial aujourd'hui dominant, puis elles illustrent l'idéologie économique qui porte ce système en décrivant sommairement trois ensembles de faits qui la traduisent : l'émergence des règles macro-économiques du « Consensus de Washington » ; les caractéristiques du rôle des organisations internationales de régulation économique ; le rappel de certaines propositions émanant de cet ordre existant pour tenter – sans succès, à mon avis – d'en corriger les défauts (objectifs du millénaire, idéologie des droits de l'homme, aide publique au développement, multiplication des interventions « humanitaires »). La section suivante aborde la critique de la conception de l'homme et de la société, particulièrement réductrice, dans laquelle s'enferme cet appareil institutionnel, avec les concepts et les raisonnements qui l'appuient. La section finale propose une recherche préliminaire des orientations alternatives qui pourraient être envisagées pour un ordre international différent, et donc pour la promotion, au niveau international, d'une (ou de plusieurs) conception(s) différente(s) de l'homme et de la société.

En proposant un examen critique des notions de richesse, d'enrichissement et de lutte contre la pauvreté, le chapitre qui précède a soulevé diverses questions, et noté aussi diverses confusions, liées à la *finalité* de l'activité économique, telle qu'elle est présentée dans la pensée et surtout dans le système d'organisation économique et social aujourd'hui dominants. Cette finalité se résume dans une conception particulière de l'enrichissement individuel, sous la forme d'une recherche indéfinie de l'« avoir plus » : la poursuite d'une croissance illimitée de la richesse devient ainsi le critère central, sinon exclusif, de l'ambition et des stratégies de progrès social ou de développement. Ce qui a été ainsi observé en termes généraux quant aux finalités de l'activité économique va évidemment se retrouver, et même se renforcer, au niveau de l'organisation internationale.

Dans le présent chapitre, cependant, la réflexion se concentrera sur certains *moyens* utilisés au service de cette poursuite indéfinie de l'enrichissement ; mais elle se situera exclusivement au niveau de l'organisation de *l'économie mondiale*, avec les institutions et les pratiques qui la caractérisent aujourd'hui. Cette focalisation sur la régulation mondiale limite l'ampleur de la discussion ; cependant, elle n'implique nullement la conviction selon laquelle les problèmes internationaux devraient être dorénavant considérés comme plus importants que les problèmes nationaux (c'est plutôt l'affirmation inverse qui sera défendue). Le choix de ce thème résulte seulement de l'expérience qui est la mienne, et qui, malgré ses limites évidentes, me suggère un certain nombre de réflexions que je crois plus illustratives pour ma problématique générale que celles que je pourrais offrir à propos des stratégies nationales ; mais il ne s'agit bien, comme dans le chapitre précédent, que d'illustrations d'une problématique d'ensemble. Dans cette perspective, il ne faut pas attendre de ce chapitre une description conventionnelle de l'ensemble de l'organisation de l'économie mondiale et des questions de régulation qu'elle soulève : il suppose connues les grandes lignes de cette organisation et, plus modestement, il se situe dans la ligne de la réflexion qui précède.

Un système mondial inédit et une idéologie économique particulière

Je me borne au rappel, et sans en détailler l'explication, d'une analyse que j'ai proposée à plusieurs reprises et développée plus longuement en d'autres occasions²⁷. Ce que l'on appelle « le système mondial » (ou « le système économique mondial ») actuel a pris naissance à partir du Siècle des Lumières et de la révolution industrielle en Occident, s'est développé avec l'expansion industrielle, l'intensification du commerce international et la colonisation, et s'est enfin

²⁷ Voir notamment *Les impasses de la modernité* (COMELIAU, 2001).

fortement accéléré avec la « globalisation » durant la seconde moitié du vingtième siècle : ce système est le produit d'une pensée philosophique centrée sur l'individualisme et d'une culture caractérisée par la prédominance de plus en plus accentuée des préoccupations économiques. Celles-ci se traduisent notamment par une ambition prométhéenne de maîtrise des connaissances scientifiques et de leurs potentialités d'application technologique, par le productivisme (volonté d'accroître indéfiniment les quantités produites), par l'expansionnisme géographique et sectoriel (industrialisation, colonisation, stratégies internationales de développement publiques et privées), et par la prédominance accordée dans l'organisation économique et sociale à la logique et aux mécanismes du marché (appropriation privative des biens et services, règles de la demande solvable et de la recherche indéfinie du profit, concurrence généralisée entre les acteurs particuliers), l'intérêt général n'étant poursuivi dans cette perspective qu'à travers l'agrégation des intérêts particuliers arbitrés par la recherche du profit. Ce système est orienté vers la croissance indéfinie de la production, de la consommation et des échanges de marchandises : il ne connaît donc pas de frontières nationales et sa dynamique le pousse à une expansion mondiale, dans tous les pays, dans tous les groupes sociaux et dans tous les secteurs d'activité. Puisque nous raisonnons ici à l'échelle mondiale, il faut s'attendre à retrouver l'ambition de ce système dans un ordre mondial centré sur l'économie, et donc sur l'enrichissement indéfini, selon le modèle analysé au chapitre précédent : c'est bien ce qu'affirmait déjà le titre de l'ouvrage majeur d'Adam Smith, considéré comme l'un des fondateurs de l'économie politique, lorsqu'il publiait en 1776 ses « Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations ».

Ce système obsédé d'économie n'est cependant pas purement *économique*, de toute évidence. L'idéologie en est profondément influencée par les considérations économiques, certes : elle considère que, dans leurs motivations essentielles, les individus comme les groupes sociaux et comme les nations (ceux au moins qui peuvent se le permettre, dans les rapports de

force existants) poursuivent l'accroissement indéfini de leur *richesse* (qui se confond lui-même avec l'accroissement de leur confort matériel et de leur pouvoir). Mais si l'on veut comprendre l'ordre international et les rapports entre pays, ce sont aussi des préoccupations *politiques* qui sont à l'arrière-plan de cette idéologie nouvelle dans les relations internationales : elles se confondent avec la recherche du pouvoir, ou plutôt de la puissance, modérée sans doute par le souci d'un équilibre international qui tente de préserver la paix et la stabilité au profit des plus forts. Avec les moyens militaires, la poursuite de la richesse deviendra ainsi l'une des armes principales de cette recherche de la puissance. On sait bien sûr que cette recherche de paix et d'équilibre ne sera pas couronnée par un grand succès, puisqu'elle n'est pas parvenue à éviter les tragédies mondiales du vingtième siècle, d'une ampleur inconnue dans l'histoire. Les inégalités de pouvoirs, de conditions de vie et de niveaux de vie, et plus profondément l'aggravation des injustices, vont déboucher aussi sur des luttes *sociales* omniprésentes au niveau national et international ; ces luttes mèneront à une transformation de l'idéologie du système mondial, qui prétendra peu à peu se référer aussi à des notions relativement neuves, comme celles des droits de l'homme, du développement et de la réduction de la pauvreté. Enfin, les dernières décennies du vingtième siècle seront témoins de la prise de conscience des grands défis *écologiques* engendrés par la consommation ou la dégradation accélérée des ressources naturelles, sous la pression des stratégies de croissance rapide. La conjonction de ces défis économiques, politiques, sociaux et écologiques au niveau mondial sera à la source de multiples initiatives institutionnelles publiques (système des Nations Unies, institutions de Bretton-Woods, organisations régionales) ou privées (Amnesty International, Greenpeace, organisations non gouvernementales diverses...), pour tenter de réintroduire quelques préoccupations d'intérêt général, dans cette jungle de compétition généralisée entre grands acteurs privés qu'est devenu le capitalisme accumulateur de profit.

Tout cela est bien connu et n'est rappelé ici que pour éviter de faire le procès d'une réalité purement économique qui serait

détachée de ses fondements historiques et culturels : le développement de cette économie apparaît ainsi comme la manifestation la plus spectaculaire d'un système de société, d'une culture, d'un mode de civilisation, et plus précisément d'une conception de plus en plus réductrice de la condition humaine, celle qu'avait déjà suggérée le chapitre précédent. Le cadre historique et systémique étant ainsi rappelé, on va maintenant identifier et analyser certaines stratégies et certaines institutions, qui sont apparues au sein de cet ordre international pour appuyer ces stratégies d'enrichissement (je prends l'exemple du consensus de Washington et du rôle de certaines organisations internationales qui le mettent en œuvre) ou pour en combattre certains aspects jugés inacceptables.

Le « consensus de Washington » et les institutions de Bretton-Woods

Le consensus de Washington n'est pas un traité international : c'est une appellation informelle imaginée au début des années 90 par un économiste américain²⁸, pour résumer les recommandations de politique macro-économique adressées, aux pays en développement endettés, par le FMI, la Banque mondiale et le gouvernement des Etats-Unis (tous trois situés à Washington D.C., d'où l'appellation). Ces recommandations constituent en quelque sorte la charte des « programmes d'ajustement structurel » qui ont été imposés à ces pays endettés à partir de la décennie 1980, et qui restent d'ailleurs imposés aujourd'hui pour l'essentiel, même si la dénomination en a été pudiquement dissimulée (notamment sous le nouveau nom de « documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté »),

²⁸ John WILLAMSON (ed.), 1994. Cette logique peut d'ailleurs être comparée avec les règles plus générales de l'orthodoxie économique, tels qu'elles sont énoncées par exemple par l'Union Européenne dans le traité de Maastricht en 1992, complété par le Pacte de Stabilité et de Croissance en 1997. Pour une actualisation de ces thèses, voir : JOMO and FINE, 2005, et SERRA and STIGLITZ, 2008.

DSRP²⁹, ou encore de « cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, CSLP). Le résumé de Williamson comprend dix recommandations (relatives aux échanges extérieurs, aux finances publiques, aux mécanismes marchands) que je ne reprendrai pas ici, mais dont je vais essayer de synthétiser la substance dans les termes suivants.

Il y a d'abord une orientation préalable sous-jacente, même si elle est parfois perdue de vue au profit des aspects de stabilisation, d'ajustement et finalement de souci de remboursement de la dette extérieure : elle consiste à situer ces programmes, au moins verbalement, dans une perspective de « développement » ou de « progrès » *obligé* - dont on considère qu'elle est inéluctablement celle de tous les pays de la planète, car tous sont supposés vouloir se « développer »³⁰ -, et à en tirer les conséquences : ces pays s'obligent ainsi à observer les règles de l'ordre mondial, et les programmes d'ajustement structurel se chargent de les leur rappeler.

Mais en quoi consiste ce développement, quelles sont les composantes nécessaires de ce progrès ? C'est pour résumer ces composantes qu'il me semble utile de reconstruire, sans les trahir, les dix recommandations du consensus dans la logique suivante en cinq points, que l'on peut présenter comme une sorte de charte du développement applicable à tous les pays au sein du système mondial. Ces cinq points sont les suivants :

(1) Le progrès ou le développement, c'est essentiellement la *croissance économique*, mesurée par la variation annuelle du produit intérieur brut ou du revenu national, et donc par l'accroissement de la *richesse*.

(2) Les autres aspects du développement qui ne sont pas directement inclus dans cette croissance (et dont il faut bien parler, parce qu'ils ont fait l'objet de multiples revendications, y compris au sein des Nations Unies, sous les appellations de « développement humain », de « développement social », de « développement durable », et d'autres), ces aspects n'ont pas

²⁹ Le sigle anglais est mieux connu : PRSP, Poverty Reduction Strategy Papers.

³⁰ C'est précisément cette idée de progrès inéluctable, quasi-automatique, que critique Pierre-André TAGUIEFF, 2000 et 2004.

besoin de faire l'objet de stratégies particulières additionnelles, parce qu'ils seront réalisés automatiquement grâce aux « retombées » de la croissance économique (*trickle down process*)³¹. Il est affirmé notamment, dans une littérature abondante, que la croissance est bonne pour les pauvres³².

(3) Les mécanismes de *marché* sont toujours préférables aux mécanismes de régulation collective, et le rôle des pouvoirs publics dans la gestion des économies nationales doit toujours être réduit aux fonctions régaliennes minimum.

(4) Le développement exige, non seulement de ne pas se couper des échanges extérieurs (condamnation de l'autarcie totale, sur laquelle presque tout le monde est aujourd'hui d'accord), mais *d'insérer au maximum les économies nationales dans ces échanges extérieurs, commerciaux et financiers*, en supprimant progressivement tous les obstacles à ces échanges (ce à quoi s'attachent notamment le GATT depuis 1947, et son successeur l'OMC depuis 1995).

(5) En conséquence, on peut considérer *qu'il n'a qu'un seul modèle « rationnel » de développement pour tous les pays*, et que ce modèle résulte des règles énoncées ci-dessus, les variations ne pouvant être que de simples adaptations aux spécificités locales des moyens utilisables sur le terrain.

Il n'est pas nécessaire de souligner que ces règles ne sont appliquées dans toute leur rigueur et dans toute leur cohérence que dans la mesure où les rapports de forces le permettent, et

³¹ Cette affirmation sera cependant nuancée peu à peu, et c'est ce qui permet à certains de parler aujourd'hui d'un « post-consensus de Washington » qui se distinguerait notamment du premier grâce aux éléments de lutte contre la pauvreté qu'il comporterait, et grâce à divers élargissements de la perspective : il s'agit en particulier de ceux qui ont proposés dans les récents ouvrages de Joseph STIGLITZ, pendant et après son passage à la Banque mondiale en qualité d'économiste en chef. Ces éléments me semblent personnellement trop légers pour transformer en profondeur la logique du consensus en discussion ici. Pour une discussion d'ensemble du « post consensus de Washington », voir notamment JOMO K.S. and Ben FINE, eds., 2005. Voir aussi Jean COUSSY, 2006.

³² Les grandes lignes de cette littérature sont résumées et discutées notamment dans *La croissance ou le progrès ?* (COMELIAU, 2006)

donc à la condition que les pays plus puissants y donnent leur accord. Cette restriction entraîne, on l'imagine, d'assez nombreux écarts par rapport à la règle. On va y revenir en analysant le rôle des principales organisations internationales concernées, mais on peut noter immédiatement l'existence de spectaculaires exceptions : ni les subventions agricoles européennes ou américaines, ni la protection systématique de la propriété intellectuelle à travers les brevets, ne sont parfaitement compatibles avec l'idéologie du libre échange ; dans « l'ordre » international imposé par les plus forts, cette idéologie du libre échange se révèle donc avant tout comme une injonction qui n'est indiscutable que pour les plus faibles (faites ce que je vous dis, pas ce que je fais).

L'idéologie économique ainsi imposée par les acteurs dominants à la majorité des autres se concrétise en particulier dans les règles des « programmes d'ajustement structurel » (et de leurs divers successeurs, notamment les « documents de stratégie de lutte contre la pauvreté ») et dans les multiples formes de « conditionnalité » qui s'attachent aux programmes d'aide publique au développement. Sans détailler ces règles, il me semble important d'en souligner fortement deux caractéristiques, ou plutôt deux priorités fondamentales qui résultent de ces règles.

C'est d'abord *la primauté de l'économie mondiale et de sa logique d'expansion sur les besoins spécifiques des économies nationales*. C'est au niveau mondial, en effet, que se traduit la logique du système capitaliste fondé sur les notions de concurrence, de demande solvable et d'accumulation illimitée du profit : cette logique prétend ainsi ne reconnaître aucune frontière pour la protection des intérêts nationaux et, en pratique, elle confère un rôle dominant dans l'économie mondiale aux grandes firmes transnationales. Cette logique se concrétise dans une division internationale du travail spécifique (et donc une spécialisation internationale des tâches productives), en fonction des « avantages comparatifs sur le marché », et surtout en fonction des rapports de puissance. Cette division exige elle-même la liberté maximale des échanges commerciaux, ainsi que la libéralisation et la

déréglementation des échanges financiers, sans considération des coûts économiques et sociaux qui en résultent pour les plus faibles. En résulte notamment la « financiarisation » massive de l'économie, caractérisée depuis plus de trois décennies par une expansion incontrôlée de l'endettement international, et aujourd'hui par un emballement auto-entretenu des mécanismes financiers sans rapport avec les besoins des économies réelles ; ceux-ci ont entraîné une succession de crises financières de moins en moins maîtrisées, et risquent ainsi, pour la première fois, de remettre profondément en question l'ensemble de cette idéologie. La contrepartie de cette primauté reconnue à l'expansion de l'économie mondiale est évidemment celle de la réduction considérable de l'autonomie des Etats, qui ne peuvent plus affirmer leurs propres finalités et leurs propres préférences, et se trouvent obligés d'ouvrir leurs économies au maximum, indépendamment de leurs propres calculs des avantages et des coûts d'une telle ouverture. La possibilité de priorités nationales est ainsi niée radicalement, même lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins essentiels de survie des populations, lorsqu'il apparaîtrait souhaitable de compenser les inégalités croissantes qui résultent de cette insertion internationale, ou lorsque les exigences de la paix elle-même se trouvent sacrifiées (par des guerres que l'on provoque volontairement, par exemple en Irak, ou que l'on refuse d'empêcher, par exemple en Afrique), au nom d'intérêts économiques, commerciaux et financiers jugés finalement plus dignes d'attention.

La seconde caractéristique n'est que la suite logique de la première. C'est la *priorité accordée, par rapport aux besoins concrets des hommes, des femmes, des enfants, des groupes sociaux (quelle que soit l'urgence sociale de ces besoins), aux objectifs abstraits et agrégés de la macroéconomie* : les taux de croissance de l'économie globale ou des groupes de pays qui la constituent, en particulier ceux des grandes puissances, les taux de croissance des échanges internationaux, ceux du commerce et ceux de l'investissement, ou encore ceux des grands indices boursiers qui correspondent à des attentes de profit. On n'en finirait pas d'énumérer les contrastes accablants entre ces agrégats abstraits et les indicateurs concrets mesurant les

conditions de vie des gens : nutrition, santé, éducation, mortalité infantile et maternelle, migrations pour cause de guerre ou de misère, suicides de paysans, catastrophes écologiques (comme celle de Bhopal, restée mémorable, ou celles, annoncées de manière de plus en plus précise, du réchauffement climatique), et aussi la prolifération du terrorisme dans la mesure (de toute évidence considérable) où il est lié à l'ignorance des aspirations les plus élémentaires et des priorités les plus légitimes de certaines populations.

Il me paraît essentiel de souligner, encore une fois, ce terme de « priorité ». Car les acteurs dominants de ce système (publics ou privés) seront les premiers à répéter leur souci de la satisfaction des besoins essentiels et de la « lutte contre la pauvreté ». Souci peut-être sincère, parfois même suivi de résultats positifs, mais dont il faut comprendre qu'il est *toujours secondaire* dans l'ordre des préférences de ces acteurs en raison de leur position structurelle : si une firme multinationale peut contribuer à une meilleure alimentation d'une population sans nuire à sa stratégie d'accumulation du profit, il est probable qu'elle le fera ; le problème ne surgit que dans les cas – malheureusement beaucoup plus fréquents – où ces urgences sociales se trouvent en *conflit* avec les occasions de profit, car l'arbitrage en faveur d'acteurs en compétition sur le marché ne fait alors aucun doute, pour des raisons structurelles ou systémiques³³.

Rôle des organisations internationales

Que font alors les organisations internationales publiques à compétence économique, commerciale ou financière, dans ce contexte ? Elles sont supposées assurer une certaine régulation, elles proposent même certaines corrections aux conséquences de cette idéologie économique dominante, mais elles se

³³ Des exemples effroyables mais solidement étayés de ces conflits, à propos de la firme Monsanto, peuvent être trouvés dans l'ouvrage de Marie-Monique ROBIN, 2008.

trouvent en même temps prisonnières de cette idéologie dans la mesure, justement, où celle-ci affirme la suprématie systématique des mécanismes du marché, et la subordination exigée des mécanismes publics par rapport à ceux du marché³⁴. Comment ces éléments de leur intervention se combinent-ils ?

L'exigence d'une *régulation* de l'économie mondiale par les organisations internationales est affirmée de manière répétitive, certes ; il serait d'ailleurs difficile de prôner le contraire, tant les dérives de la globalisation financière se révèlent socialement nocives, et souvent publiquement reconnues comme telles³⁵. Mais plusieurs raisons suggèrent la difficulté d'une telle régulation d'intérêt public. La première est que l'action des organisations publiques internationales, en tant que responsables théoriques de l'intérêt général au niveau mondial, se trouve évidemment confrontée aux réticences et au scepticisme des parties intéressées. Ce scepticisme s'appuie sur l'objection traditionnelle de la « non-neutralité de l'Etat » que la pensée marxiste traditionnelle - mais elle n'est pas la seule - opposait aux interventions publiques au niveau national. Et il est vrai que les motifs d'action des organisations internationales risquent de refléter, pour l'essentiel, les rapports de forces entre les acteurs dominants dans l'économie mondiale, c'est-à-dire les pays les plus puissants, les firmes multinationales, les grandes banques, et peut-être quelques organisations

³⁴ Un exemple récent de ce principe de subordination de l'Etat au marché peut être trouvé dans la réaction de la majorité des économistes « orthodoxes » à la menace de crise financière et de récession dès mars 2008, et ensuite devant les mesures pratiques envisagées : au lieu de préparer une transformation en profondeur de la régulation de la globalisation financière par les pouvoirs publics, on se contente d'évoquer le sauvetage nécessaire des grandes banques privées, principales responsables de la crise, par une intervention financière massive des pouvoirs publics : cela s'appelle la socialisation des pertes après la privatisation des bénéfices. Il s'agit bien d'une recrudescence de la régulation ; mais celle-ci continue de s'exercer principalement au profit des acteurs dominants de l'économie de marché. Cependant il semble de plus en plus évident, au fur et à mesure de l'approfondissement de cette crise, que la nature de cette régulation devra être profondément transformée.

³⁵ Pas toujours, cependant : voir l'exemple d'un numéro récent de *The Economist*, évoqué au chapitre 6 ci-dessous (note 11).

multilatérales à compétence économique et financière. Dans ces conditions, invoquer l'intérêt « public » ou « général » au niveau international, comme les responsables le font si souvent aujourd'hui, risque de demeurer un slogan creux, aussi longtemps que ces responsables ne donnent pas une réponse plus précise à la question : l'intérêt de qui ? Et puisqu'il ne peut exister de réponse simple et univoque à une question aussi complexe, on est ramené pour la clarifier à *l'exigence d'un débat politique démocratique* au sein des organisations internationales pour définir leurs propres orientations. Mais au-delà d'une rhétorique onusienne qui demeure sans grand effet, on ne voit guère jusqu'à présent la technocratie des institutions de Bretton-Woods ou de l'OMC se distinguer par la démocratie dans ses débats.

Cette objection est encore renforcée par le caractère extrêmement centralisé, dans les institutions internationales, de cette régulation. Contradiction dans les termes, car cette régulation devrait être au service du « développement », c'est-à-dire des aspirations au progrès telles que souhaite les définir chaque collectivité au sein de l'économie mondiale. Une structure décentralisée et pluraliste devrait donc permettre à ces collectivités de décider elles-mêmes leurs stratégies, en s'appuyant éventuellement sur les avis de diverses organisations multilatérales, et en admettant certaines règles d'intérêt commun. Les collectivités se heurtent au contraire, d'une part à une définition monolithique du développement en harmonie avec les principes du « consensus de Washington » évoqués ci-dessus, d'autre part à une ligne de pensée dogmatique définie de manière rigide par une série d'organisations dont chacune dispose d'un quasi-monopole son domaine respectif. La Banque mondiale se présente comme la détentrice unique et officielle de la sagesse en matière de développement et de stratégies de développement, le FMI fait de même en matière de monnaie et de finance, et l'OMC en matière de commerce. Il y a d'autres organisations internationales pour nuancer et diversifier cette approche, objectera-t-on : le BIT dans le domaine du travail et de l'emploi, l'OMS dans celui de la santé, l'UNESCO dans celui de l'éducation et de la culture, et ainsi de suite. Objection

théoriquement exacte, certes ; mais elle ne tient pas compte, à nouveau, des rapports de forces extrêmement marqués qui s'établissent entre ces organisations. Et comme il n'existe aucun pouvoir d'arbitrage entre secteurs ou entre domaines d'activités au niveau mondial, les organisations les plus puissantes risquent de l'emporter le plus souvent sur les moins puissantes : l'histoire des rapports entre OMC d'une part, l'OMS ou les organisations environnementales d'autre part, dans le domaine des médicaments, ou entre le PNUD et la Banque mondiale en matière d'ajustement structurel, est éloquent de ce point de vue. Les grandes organisations internationales apparaissent ainsi (même lorsqu'elles prêchent la concurrence), comme le lieu d'un redoutable monopole dans la définition des stratégies et même dans le choix des outils qui sont censés y être adaptés (malgré les limites évidentes de ceux-ci)³⁶.

D'où une caractéristique supplémentaire de la nature des interventions publiques internationales dans l'économie mondiale, en dehors des actions les plus contraignantes qui ont été évoquées précédemment : c'est une certaine *incohérence globale* dans l'ensemble des recommandations politiques énoncées par l'appareil international, avec l'inconsistance qui risque d'en découler quant au contenu des actions annoncées, soit parce que les auteurs des interventions extérieures ne sont

³⁶ De nombreux exemples historiques pourraient être décrits, mais il est difficile de le faire en quelques lignes. Notons tout de même que ces choix de moyens « orientés » concernent en particulier les catégories de mesures suivantes : (1) offre de capitaux, là où il y avait d'abord un problème d'organisation ; (2) application d'une thérapie monétaire et budgétaire, là où il y avait d'abord un problème politique d'arbitrages entre intérêts particuliers et de choix d'un mode de « vivre ensemble » ; (3) recherche d'avantages comparatifs pour l'insertion dans l'échange international, là où il fallait assurer en priorité un minimum d'autosuffisance nationale pour certains approvisionnements ; (4) privatisations imposées sous prétexte d'efficacité, alors que les services à fournir étaient par nature collectifs et indivisibles ; (5) priorités accordées à l'équilibre budgétaire, à la lutte contre l'inflation et au remboursement de la dette extérieure, sous prétexte de favoriser la reprise de la croissance, alors que la santé, l'éducation et l'infrastructure de transports constituaient à la fois des exigences de la consommation essentielle et de l'investissement pour la longue durée ; et ainsi de suite.

guère motivés³⁷, soit parce que les conflits d'intérêt ne sont pas explicitement arbitrés, soit parce que personne ne veut prendre le risque de préciser ces interventions jusqu'au point où elles pourraient réellement devenir opérationnelles. Les incohérences ont d'ailleurs des chances d'être noyées dans un flot de discours, de mots passe-partout et de recommandations entre lesquels les possibilités de contradictions ou d'incompatibilités ne sont jamais évoquées.

Je ne peux développer longuement ici cette démonstration. Je voudrais cependant proposer brièvement une liste exemplative d'« archétypes » de la pensée de la Banque mondiale, telle qu'elle se dégage de la lecture d'un ouvrage destiné cependant à renouveler cette pensée³⁸. Le problème soulevé par une telle liste n'est certes pas dans la non-pertinence de ces thèmes, mais plutôt dans le fait qu'ils constituent *une liste quelque peu répétitive dont on ne sort jamais et dont on ne renouvelle guère ni la vision ni le cadre institutionnel*. Citons pêle-mêle : le rapport étroit qui est souligné sans cesse entre le développement, la croissance du pouvoir d'achat, le rattrapage ; la démocratie, la décentralisation, la participation, la prise de parole (« by the poor themselves », affirment fièrement les rapports de la Banque) ; la nécessaire « appropriation » des politiques par les intéressés ; l'importance de l'ouverture extérieure pour la croissance ; la lutte contre la pauvreté, conçue essentiellement en termes de pouvoir d'achat ; la suprématie systématiquement reconnue aux mécanismes du marché par rapport à l'Etat,

³⁷ C'est l'impression que m'ont souvent donnée, je regrette de devoir le dire, de nombreux fonctionnaires internationaux - pas tous, heureusement - au sein de diverses organisations que j'ai pu fréquenter : le souci de confort les invite à se retrancher prudemment dans un discours tellement vague qu'il ne veut plus rien dire, mais il les met à l'abri de toute contre-attaque directe. Gilbert RIST (2002) propose quelques illustrations savoureuses de tels discours. Jean-Michel SERVET (2008, page 2) évoque pour sa part « la grande facilité des politiques et de leurs experts de masquer leurs échecs par des changements lexicaux ».

³⁸ Banque mondiale, 2002. Le titre de cet ouvrage est significatif de son ambition : *Aux frontières de l'économie du développement. Le futur en perspective*.

débouchant sur une vue étroite de la bonne gouvernance et de la bonne gestion ; les vertus de la concurrence ; les droits de propriété ; les coûts de transaction ; l'information imparfaite ; etc. On répondra que cette liste n'a pas de quoi étonner, puisqu'elle est celle des préoccupations d'une institution à compétence économique. Je l'admets parfaitement, mais je maintiens le reproche de « réductionnisme » à l'égard de cette liste, pour deux raisons fondamentales : (a) du seul point de vue *économique*, cette liste me paraît idéologiquement orientée, puisqu'il n'aborde pratiquement pas certains problèmes économiques fondamentaux tels que l'impossibilité d'une croissance illimitée, les exigences des dynamiques de très long terme, le caractère défendable de certains types de protection, ou bien les rapports entre le capital et le travail et les problèmes de répartition qui y sont associés, les abus de pouvoirs de certains groupes sociaux, la responsabilité de certaines dispositions institutionnelles dans l'aggravation des inégalités ; (b) je note ensuite que même si la Banque mondiale se présente d'abord comme une institution à compétence *économique* (allant jusqu'à s'interdire officiellement les prises de position « politiques »), elle prétend aussi fournir une conception et une stratégie d'ensemble en vue du *développement* : or son raisonnement étroitement économique paraît bien limité et bien réducteur par rapport à une telle ambition.

Et c'est sans doute ce qui explique le résultat assez décevant de beaucoup d'efforts de *correction*, ou de compensation, mis en œuvre par les organisations internationales pour combattre les effets négatifs les plus graves du système mondial dont elles sont censées assurer la régulation. Je pense en particulier aux grandes catégories d'actions suivantes, qui mériteraient ici une critique plus détaillée et que je ne peux que caractériser brièvement : l'aide publique au développement, les Objectifs du Millénaire, les Droits de l'Homme, l'ingérence humanitaire.

L'aide publique au développement (je parle ici de l'aide multilatérale, mais je crois que l'aide bilatérale s'expose aux mêmes critiques) est peut-être la plus importante, parce qu'elle se présente comme une intervention hors marché pour corriger

les déséquilibres du système international, et parce qu'elle est revendiquée comme la meilleure preuve de la « b n volence » des pays riches (dits « pays donateurs ») en faveur des pays pauvres : mais cette aide reste bien  videmment trop ambigu  (quant   l'identification de ses principaux b n ficiaires, en particulier), trop marginale et trop porteuse d'effets n gatifs pour apporter v ritablement la solution qu'elle pr tend constituer³⁹. Les « Objectifs de D veloppement du Mill naire », d cid s par les Nations Unies en 2000, ont certes le m rite de chiffrer des objectifs relatifs   quelques grandes composantes de cet int r t public, avec des  ch ances ; mais ils n'ont de sens que comme premiers pas d'une strat gie beaucoup plus d taill e et beaucoup plus contraignante qui, elle, n'a jamais  t   labor e⁴⁰. L'id ologie des droits de l'homme, n e en Occident voici plus de deux si cles, a  t  proclam e dans des termes renouvel s par les Nations Unies en 1948 : aujourd'hui ces droits sont bien loin d' tre respect s de mani re satisfaisante dans le monde, mais il faut reconna tre qu'ils sont de plus en plus pr sents dans la rh torique des revendications internationales, m me si leur substance reste soumise   un accord inter- tatique extr mement difficile   obtenir en raison de leur pr tention   l'universalisme : on reviendra en conclusion de cet ouvrage sur ce probl me fondamental. Il reste que la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies a soulev  jusqu'  pr sent plus de contestations que d'approbations, pour de bonnes et de mauvaises raisons. Mentionnons enfin l'ambigu t  des interventions internationales dites « humanitaires » : leur caract re souhaitable est  vident

³⁹ Le c l bre engagement, de la part des pays industrialis s, de porter leur aide publique au d veloppement   0.7 pour cent de leur PIB, est r p t  depuis plus de trente ans et est loin d' tre atteint par la majorit  des pays « donateurs ». Il demeure cependant une sorte de symbole de l'attitude « progressiste »   l' gard des pays en d veloppement, notamment dans le milieu des ONG. Mais cet objectif est affect  de multiples ambigu t s et devrait  tre r tudi  en profondeur ; en toute hypoth se, il ne m rite certainement pas la priorit  de principe qui lui est officiellement accord e.

⁴⁰ Voir notamment les critiques de Adrian ATKINSON (2005), Ashwani SAITH (2006), Fr d ric LAPEYRE (2006), et de Damien MILLET et Eric TOUSSAINT (2008).

dès lors que les enjeux sont incontestables (en cas de catastrophes naturelles, par exemple). Cependant les conditions de l'efficacité et même de la légitimité des interventions internationales humanitaires restent bien difficiles à préciser dans les cas concrets, notamment en raison des susceptibilités politiques ; et surtout, il est très choquant de constater qu'en définitive, ces interventions servent souvent d'alibis pour ne pas changer le système politique ou économique qui est à la source des abus dénoncés (nous nous engageons dans la guerre, ou nous n'essayons pas de l'empêcher, mais nous vous enverrons des secours ensuite)⁴¹.

On pourrait allonger la liste - assez déprimante - de ces exemples d'interventions compensatrices ambitieuses, mais insuffisantes par rapport aux conséquences négatives du système dominant. On risque ainsi de décourager toute intervention de ce type, ce qui n'est nullement mon intention en proposant ce constat. Je voudrais seulement redire que ce qu'il faut à tout prix améliorer, ce sont les chances réelles d'efficacité de ces interventions, en les insérant dans des stratégies plus précises et plus contraignantes. Et aussi la nécessité de compléter la préparation de telles stratégies par des interventions plus concrètes mais intelligemment conçues sur des problèmes particuliers (la campagne contre le tabac mise en œuvre par l'OMS me paraît constituer un bon exemple) ou par des études scientifiques qui fassent autorité sur de grands problèmes systémiques (je pense à l'exemple tout à fait remarquable du GIEC – Groupe International d'Etudes sur le Climat - dont les travaux les plus récents sont en train de révolutionner l'approche même des grandes politiques mondiales).

Notons encore, pour clore ce rapide survol du rôle des organisations internationales, que l'avenir de ces organisations est loin d'être clair. Celles qui apparaissent jusqu'ici comme incontestablement les plus puissantes sont remises en cause dans leurs fonctions les plus fondamentales et cherchent à re-

⁴¹ Voir sur ce thème le premier des Nouveaux Cahiers de l'IUED sur les *Dérives humanitaires* (PERROT, 1994).

définir leur mission : le FMI et la Banque mondiale en raison de l'évolution de certains pays émergents (notamment quant à leurs réserves de change) et de la restructuration corrélative des flux financiers au sein de l'économie mondiale, qui met en cause le rôle central que ces institutions avaient joué jusqu'à présent (mais la crise financière pourrait à nouveau changer la donne) ; l'OMC, où le cycle de Doha est bloqué par une contestation explicite des rapports de forces au sein de l'économie mondiale, en raison du conservatisme obstiné des pays riches quant à leurs privilèges, des ambitions nouvelles des pays émergents, et du refus des moins favorisés d'être soumis aveuglément à une logique qu'ils ne sont même pas autorisés à discuter. L'ONU cherche aussi à se restructurer, jusqu'à présent sans grand succès, moins pour se débarrasser de fonctions qui ne seraient plus prioritaires que pour tenter de créer les conditions institutionnelles globales d'une meilleure maîtrise de l'économie mondiale : mais les conditions pour un nouvel accord international sur l'ensemble des organisations internationales de régulation sous l'égide des Nations Unies semblent encore loin d'être réunies. Et l'Union européenne, qui vient peut-être de surmonter les obstacles préalables à une meilleure organisation institutionnelle, est à la recherche (laborieuse) des conditions qui lui permettraient, enfin, de disposer d'un véritable pouvoir politique, au nom de l'ensemble de ses membres, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui⁴² ; le risque demeure donc de la dissolution progressive des grands idéaux fondateurs de l'Europe, dans la seule mise en œuvre d'un grand marché au bénéfice principal du milieu d'affaires. Le travail qui reste à faire pour rendre la régulation internationale plus efficace et plus satisfaisante demeure donc considérable.

On parle de crise d'autorité, de légitimité, de leadership au sein des organisations internationales supposées assurer la régulation de l'économie mondiale, et ce n'est pas faux. Mais

⁴² Le fait que ce pouvoir politique encore balbutiant commence par définir des mesures purement *negatives* en matière d'immigration, sans renouvellement de la vision d'ensemble du problème (juin 2008), n'est guère prometteur...

cette crise institutionnelle n'est que le reflet de celle, bien plus profonde, que la mondialisation aggrave dans la conception de l'homme, de la société et de leur « progrès » qui est supposée fonder ces stratégies.

Critique : quelle conception de l'homme et de la société ?

Aussi peu satisfaisantes qu'elles soient aujourd'hui, les formes actuelles de la régulation dont on vient de rappeler quelques traits ne sont pas sans influence sur la physionomie de cette économie mondiale, et plus profondément sur la conception de l'homme et de la société qui constitue la base de cette économie.

Rappelons d'abord, dans cette perspective, le phénomène de causalité circulaire, ou plutôt le *cercle vicieux*, déjà dénoncé à propos de l'enrichissement. Il s'agit bien d'un cercle vicieux, parce qu'au départ, c'est une certaine conception de l'homme qui se traduit par une stratégie collective de progrès, puis par l'organisation nécessaire pour la promouvoir ; l'élaboration de cette stratégie entraîne à son tour l'avènement d'une théorie économique de justification, avec les concepts et les raisonnements nécessaires à sa mise en œuvre ; mais cette théorie elle-même vient adapter et renforcer la conception de l'homme qui était à l'origine de la stratégie, et surtout *l'enfermer* de manière cumulative dans une manière de penser et d'agir dont elle aura de plus en plus de peine à se débarrasser. Ce ne sont pas les organisations internationales qui ont créé l'économie mondiale, bien entendu : elles n'en sont qu'une composante, une superstructure devenue nécessaire. Ce n'est pas non plus l'économie mondiale « globalisée », telle qu'on la connaît aujourd'hui, qui a créé cette conception de l'homme et de la société que l'on cherche ici à préciser : celle-ci, je l'ai dit, procède d'un changement culturel plus fondamental qui a accompagné la montée de l'individualisme et de l'économicisme en Europe depuis trois siècles ou davantage. Mais les modalités de l'expansion de cette économie, ainsi que les formulations conceptuelles et théoriques auxquelles elle a

donné lieu, ont rejailli à leur tour sur cette conception de l'homme et de la société, à la fois dans son contenu et dans son expression. Il est donc clair que la globalisation de cette économie, les formes de sa régulation et le rôle des organisations internationales qu'elle s'est données vont à leur tour agir sur cette conception, non pas pour la transformer en profondeur, mais plutôt pour confirmer, renforcer et éventuellement adapter certains traits de cette conception générale.

Comment résumer cette influence ? En recourant aux grandes catégories d'éléments constitutifs de cette conception qui ont été proposées au départ de cette analyse (l'individuel et le collectif, le matériel et le spirituel, l'universel et le particulier), on peut formuler la proposition générale suivante : *les prétentions universalistes de la régulation internationale viennent renforcer les caractéristiques individualistes, utilitaristes et économicistes de la conception dominante de l'homme et de la société ; la domination des préoccupations économiques qui caractérisent le système mondial, en particulier, va se trouver renforcée par cette régulation.*

C'est certainement la dimension « universelle » qui se trouve le plus renforcée par la régulation internationale, puisque celle-ci, par définition, vise à mondialiser le système économique, en présentant ses valeurs, ses catégories de pensée et ses objectifs comme universels, et ses règles et ses modalités d'organisation comme nécessaires, et donc comme homogénéisantes : le système mondial et sa régulation visent ainsi à atteindre ces objectifs universels de « progrès », qui - dans cette conception - sont par définition les mêmes pour tout le monde et pour toutes les collectivités. On va revenir sur ces objectifs, mais on voit tout de suite que la référence - très officielle - à l'idéologie « universelle » des droits de l'homme, par exemple, ne constitue pas un hasard dans ce contexte. Par contre les divergences de conception et les rapports de forces dont il conviendrait de tenir compte dans le progrès vers un tel universalisme ne font guère l'objet de débats explicites, ce qui ne les empêche pas d'exercer un conditionnement déterminant sur la définition de ces objectifs dans une perspective affirmée

d' « intérêt général ». Mais nous savons déjà que, dans la philosophie libérale et a fortiori néo-libérale, cet intérêt général ne constitue qu'une somme d'intérêts particuliers arbitrés par les rapports de forces sur le marché : désormais cet intérêt général correspond donc, toujours par définition, aux intérêts dominants de l'économie mondiale, et non plus à ceux de collectivités particulières.

Les objectifs de « progrès » considérés ne vont donc que « mondialiser » ceux que nous avons déjà observés précédemment dans les économies nationales, en commençant par la conception de la *richesse* et de son accumulation. En première approximation, la globalisation ne paraît apporter aucune dimension ou aucune idée nouvelle quant au contenu du progrès : les mêmes critères de comportement sont simplement transférés au niveau global, même si leurs conséquences négatives (économiques, sociales et écologiques) s'en trouvent démesurément amplifiées. C'est donc *la croissance de l'économie mondiale* – pour toutes les raisons que l'on connaît, et en définitive parce qu'elle permet une accumulation illimitée du profit à l'échelle mondiale⁴³ –, et donc la croissance du revenu total et du revenu moyen par habitant qui peut être dépensé en achats de marchandises (ou en contributions à la production de biens et de services publics), qui vont constituer le critère de l'enrichissement vers lequel l'économie mondiale est censée s'orienter. C'est donc aussi dans les composantes macro-économiques habituelles de l'équilibre ressources/emplois (la production, la consommation privée et publique, l'investissement, le solde du commerce extérieur) que cette croissance sera analysée, et que les responsables tenteront – avec plus ou moins de réussite - de la maîtriser ; mais on imagine combien cette analyse devient ainsi encore plus *abstraite* et éloignée de la réalité concrète, puisqu'elle raisonne

⁴³ « L'accumulation à l'échelle mondiale » était déjà le titre d'un ouvrage, devenu classique, de Samir AMIN en 1970. Je me permets de renvoyer aussi à mon analyse des arguments présentés en faveur de la croissance indéfinie, et particulièrement de cette motivation systémique incontournable de l'accumulation du profit, que je proposais dans *La croissance ou le progrès ?* (COMELIAU, 2006).

en termes d'agrégats, de catégories-types (« le pauvre », l'« actionnaire », le « cultivateur », ...) et de principes théoriques, plutôt qu'en termes de relations sociales vécues. C'est aussi en fonction de leurs impacts sur cette croissance de la richesse - et accessoirement sur son versant opposé, la pauvreté (slogan universel oblige) - que les diverses évolutions de l'économie mondiale seront évaluées en dernière analyse. S'il y a menace de crise financière et s'il faut sauver les banques privées à tout prix, aux frais du contribuable, c'est d'abord en raison de l'effet négatif que cette crise pourrait entraîner sur le taux de croissance globale de l'économie mondiale. Si la pauvreté doit être réduite, c'est parce que la lutte contre la pauvreté est synonyme d'enrichissement - et donc, on peut l'espérer, d'une meilleure satisfaction des besoins des pauvres -, mais aussi parce qu'un pouvoir d'achat accru chez les pauvres va permettre aux riches de s'enrichir encore davantage par le profit. La lutte contre la pauvreté aime se présenter comme vertueuse et ses enjeux humains sont indéniables, mais telle qu'elle est organisée, il ne faut pas oublier qu'elle constitue d'abord un élargissement des marchés nationaux et mondiaux. Si les économies doivent s'ouvrir sans protection aux flux extérieurs de marchandises et de capitaux, c'est parce que cette ouverture est censée accélérer l'augmentation de la richesse générale. Si cette augmentation suppose d'abord croissance du revenu, c'est parce que l'accès au marché représente le moyen essentiel de répondre aux besoins. Et ainsi de suite : les enchaînements relevés précédemment sont ainsi respectés.

On voit donc que c'est cet accroissement de la richesse globale (avec l'accumulation qu'il permet), indépendamment de son contenu concret et de sa répartition entre groupes sociaux et entre pays, qui constitue à nouveau l'objectif poursuivi : la dimension internationale et la globalisation ne transforment pas la nature de cet objectif, elle ne font - au moins selon toute probabilité, et aussi selon de multiples enquêtes internationales récentes - qu'augmenter la distance qui se creuse entre cette richesse générale accrue et les conditions de vie d'une proportion considérable de la population mondiale. La dimension même des évolutions mondiales ainsi provoquées

constitue comme un écran de fumée qui masque l'aggravation des inégalités, la destruction des liens sociaux autres que ceux de la relation marchande, la détérioration des équilibres de l'environnement naturel. Les riches peuvent consommer et accumuler chez eux, et les pauvres mourir de faim de leur côté, même sous les caméras de télévision : les distances sont devenues trop grandes, et l'impuissance trop évidente, pour troubler le mirage radieux d'un monde qui ne cesse apparemment de « s'enrichir », puisque les taux de croissance restent positifs. Les rapports de forces et d'autorité - ou de gouvernance, comme on dit pudiquement aujourd'hui - sont devenus tellement déterminants que l'on n'hésitera pas, alors que cette richesse globale ne cesse d'augmenter, à multiplier les appels à l'austérité ou aux « plans sociaux » au détriment des plus faibles, au nom même de l'exigence de poursuite indéfinie de la croissance. Quant à la crise financière apparue en 2008, que certains annonçaient d'ailleurs depuis longtemps, elle déclenche une certaine panique et des opérations massives de « sauve-qui-peut », mais d'abord au profit des plus puissants et aux dépens des citoyens ordinaires. Ce qui constitue tout de même un comble du paradoxe.

C'est donc bien à l'aune de cette conception primaire, élémentaire, brutale, de la richesse quantitative, sans considération suffisante pour la nature de son contenu qualitatif, pour les inégalités les plus graves de sa répartition, pour les désastres naturels qu'elle entraîne à moyen terme, que les acteurs dominants de cette économie mondiale en expansion vont tenter de fonder la poursuite du « progrès », c'est-à-dire l'épanouissement multidimensionnel de l'homme et de la société auquel devrait contribuer l'expansion de l'économie mondiale. Il ne faut évidemment guère s'étonner que le nombre et la violence des formes d'exclusion par rapport à ce « progrès » soulèvent de vigoureuses protestations, qui vont s'exprimer à travers des mouvements ethniques, religieux ou nationaux, et aussi par les guerres et l'expansion du terrorisme. Au bout du compte, c'est alors l'ambition même du « progrès » pour l'humanité, et la croyance en sa possibilité, qui se trouvent mises en cause par l'imposition de ce réductionnisme, et qui

cèdent la place, au mieux au scepticisme et à la démotivation des oubliés, au pire à la violence aveugle des nouveaux « damnés de la terre ».

Des orientations alternatives sont-elles possibles ?

Nous devons reprendre cette interrogation ultérieurement, de manière plus systématique, dans une conclusion générale ; mais on ne peut guère s'attaquer aussi radicalement à la *logique* de l'ordre international existant, sans esquisser dès à présent les raisons et les orientations d'une pensée et d'une action alternatives. Cependant on ne doit guère se faire d'illusion : en cette matière plus encore qu'en d'autres, la critique négative est plus facile que la proposition positive. Surtout lorsque les conceptions de base s'appuient elles-mêmes sur une tradition plusieurs fois séculaire et sur un mouvement d'expansion planétaire très puissant, et que la pensée contestant cette hégémonie demeure encore bien éloignée d'une synthèse alternative cohérente et opérationnelle.

La ligne de raisonnement que je propose reste cependant identique. C'est parce que je crois que notre monde et son organisation économique, sociale et politique comportent trop d'éléments éthiquement *inacceptables*, et trop de menaces aussi sur sa propre *viabilité* à longue échéance, que je pense *nécessaire* d'approfondir la mise en cause de cette organisation. Je reste persuadé que cette mise en cause ne peut se faire à partir d'une critique purement économique ou institutionnelle, parce que ce sont les *finalités* de cette organisation plutôt que ses modalités pratiques qui sont en question : or ces finalités procèdent d'une conception de l'homme et de la société, sur laquelle il faut désormais raisonner de manière globale et planétaire, parce que cette organisation et ses implications sont elles-mêmes globales et planétaires.

En d'autres termes, même s'il faut renoncer dès l'abord à trouver ici des solutions immédiatement applicables aux multiples défis qui ont été relevés, *les enjeux véritables du débat doivent faire l'objet d'une prise de conscience aussi*

précise que possible : ils sont éthiques, philosophiques et politiques, bien plus que techniques, économiques et institutionnels. Nous ne cessons de ressentir l'« incomplétude » de notre condition, nous nous sentons aliénés, nous éprouvons au plus profond de nous-mêmes l'angoisse de nos insuffisances et les incertitudes de notre avenir : au total, nous avons un *besoin irrécusable de progrès*, c'est-à-dire d'une amélioration des sociétés et des hommes parmi lesquels nous vivons. Et nous savons désormais que ce progrès sera nécessairement planétaire – ce qui ne veut pas dire uniforme, ni même d'égale importance en même temps et partout -, parce que le resserrement des liens entre les groupes humains dans la globalisation engendre une communauté mondiale, une exigence inéluctable de « vivre ensemble » au sein de cette communauté, et parce que l'organisation de cette communauté mondiale réclame désormais une dimension globale qui conditionne et limite toutes les autres. Il nous faut donc retrouver l'inspiration de la *pensée universaliste* des Lumières : non plus pour tenter d'imposer au monde des valeurs européennes ou occidentales - pratique encore courante de nos jours, il faut bien l'avouer -, mais parce qu'il faudra bien mettre d'accord l'ensemble de la population mondiale (en commençant par ses dirigeants), en vue d'établir les nouvelles modalités de son « vivre ensemble ». Car ce « vivre ensemble », qu'on le veuille ou non, existe déjà, est déjà en voie d'actualisation, lorsque l'on constate que la globalisation se traduit en premier lieu par un resserrement des relations entre les hommes, et donc par l'émergence de multiples *problèmes communs*.

Ce qui est en jeu, ce sont donc les règles éthiques applicables à une telle communauté mondialisée, même si ses composantes restent multiples et doivent rester diversifiées ; ce qui est en jeu, c'est *une nouvelle définition de l'intérêt général* au sein de cette collectivité, et la manière dont nous pouvons aménager notre organisation, progressivement, en vue de la définition de cet intérêt général et de ses rapports avec les intérêts particuliers qui y participent. Ce qui est en jeu aussi, ce sont les composantes concrètes de cet intérêt général, et les expressions qu'il peut revêtir dans la formulation d'une

stratégie. Ces composantes peuvent sans doute être formulées, dans un premier stade, sous une forme négative, pour rejeter les aspects particulièrement *inacceptables* qui ne peuvent plus persister, pour s'opposer à la tendance de plus en plus inquiétante de notre monde à « la montée des extrêmes », selon les termes récents, et volontairement apocalyptiques, de René Girard ⁴⁴. Mais elles exigent aussi la formulation d'objectifs politiques positifs, qu'ils ne faut pas chercher à exprimer dès l'abord en agrégats statistiques et en taux de croissance globaux de l'économie, mais sous des formes concrètes. Des formes très générales d'amélioration de la société (du type de celles proposées par les Objectifs du Millénaire, d'ailleurs, même si elles ont été critiquées ci-dessus), à condition de les prolonger en des programmes de tâches plus concrètes, imputables à des décideurs et à des responsables bien identifiés. Des priorités d'actions *réelles*, j'y insiste, mettant en œuvre une conception nouvelle de l'homme et de la société : bien des composantes d'une telle conception restent à discuter, bien sûr, mais il faudra que ces actions se traduisent par des améliorations concrètes pour les hommes, les familles, les groupes sociaux, les nations, la communauté humaine, et que les priorités annoncées ne soient pas seulement exprimées sous la forme d'agrégats macro-économiques ou d'ambition de puissance guerrière ou politique. Car celles-là ne devraient plus décemment motiver personne dans le monde du XXIème siècle.

L'avènement à long terme d'une telle perspective se heurte à de multiples obstacles qu'il ne faut pas faire semblant d'ignorer, et qui ont d'ailleurs été annoncés à de multiples reprises dans ce qui précède. Je me borne à rappeler les principaux d'entre eux, non comme des alibis pour justifier le renoncement à toute action, mais comme *une série de problèmes majeurs à résoudre collectivement par notre génération et celles qui nous suivront*. J'en cite trois

⁴⁴ Voir René GIRARD, 2007, page 15. Cette intuition est à rapprocher de celle d'Albert Camus qui écrivait dans *L'homme révolté* : « Seule, dans le monde d'aujourd'hui, une philosophie de l'éternité peut justifier la non-violence » (CAMUS, 1951, page 355).

particulièrement importants, mais la réflexion doit se poursuivre,

Le premier problème, et le plus fondamental, est bien celui d'*une conception renouvelée de l'homme et de la société dans notre monde globalisé*. Disons plutôt : celui de l'émergence simultanée d'*un socle de valeurs communes* relatives à cette conception, qui soient acceptées par l'ensemble de l'humanité - c'est le sens de la recherche indispensable, évoquée plus haut, d'un certain universalisme -, et du *pluralisme* dans la traduction sociale de ces valeurs communes. Car il faudra respecter les aspirations diversifiées des collectivités, à la condition qu'elles soient compatibles et puissent coexister pacifiquement entre elles. Ces conceptions ne pourront pas éviter les choix multiples qui ont été évoqués précédemment, et qui concernent les composantes de l'intérêt général parmi les catégories de l'universel et du particulier, de l'individu et de la collectivité, du matériel et du transcendant. Citons deux exemples particulièrement significatifs de ces grands choix sociaux sous contrainte. Personne ne peut être forcé à une croyance dans un au-delà, que ce soit ou non au sein d'une religion spécifique, personne ne peut être contraint à admettre en son for intérieur une forme quelconque de transcendance ; mais en même temps, il faut faire en sorte qu'aucune organisation économique et sociale publique ne puisse se permettre de nier ou d'interdire le droit de chacun à une telle ouverture. Par ailleurs, nul ne peut être forcé autoritairement à renoncer à sa culture, pour autant qu'il respecte des règles de tolérance qui devraient s'inspirer de la réflexion contemporaine sur les droits de l'homme ; mais les modalités d'une co-existence ouverte et mutuellement enrichissante entre cultures très diverses restent à ré-inventer presque totalement dans notre monde globalisé.

Un deuxième problème majeur concerne alors *l'organisation du pouvoir de décision*, à la fois sur le plan politique et sur le plan économique, entre les divers *niveaux* de l'organisation de cette collectivité humaine : nécessité d'une régulation mondiale (mais sur quoi ?), droit à l'autonomie des nations et des collectivités locales (dans quels domaines et à quelles conditions ?), droits inaliénables à la liberté des groupes

et des individus. La réflexion sur la rénovation de la régulation mondiale par les organisations internationales publiques (avec les arbitrages et l'exigence de cohérence qu'il faudra établir entre elles) se situe bien sûr dans cette perspective. Et l'un des problèmes majeurs de cette conception nouvelle sera celui de la re-définition d'une place acceptable et souhaitable pour le *nationalisme*, parce que celui-ci a été à la source des catastrophes qui ont marqué les deux siècles dont nous venons de sortir⁴⁵.

Un troisième problème serait celui du choix des composantes jugées les plus désirables, dans les diverses communautés, de leurs *conditions de vie* : satisfaction des besoins essentiels, bien sûr, puis choix entre les diverses formes d'épanouissement, mais en tenant compte mieux que par le passé de deux ensembles de contraintes devenues fondamentales : la *contrainte sociale*, avec l'effet de démonstration, de mimétisme, et le problème des inégalités qui s'y attachent (lesquelles sont acceptables ?) ; la *contrainte des ressources naturelles*, dont les modalités de partage sont en train de changer radicalement. Les grands choix économiques de l'organisation des nations, mais aussi de celle de l'organisation mondiale qui a fait l'objet de ce chapitre - l'horizon temporel, la répartition et ses règles, le contenu concret des besoins prioritaires, l'ouverture extérieure - se situeraient nécessairement dans la prolongation de cette problématique renouvelée des besoins.

⁴⁵ Mais la réflexion sur ce thème est difficile, comme le suggère des critiques assez unilatérales du nationalisme. Voir par exemple PROST, 2008.

Chapitre 3

LA CONCEPTION DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

« Comment vivre sans inconnu devant
soi ? »

René CHAR ⁴⁶

Ce chapitre aborde une étape essentielle du raisonnement d'ensemble proposé : il tente d'identifier et de critiquer les caractéristiques principales de la conception de l'homme et de la société qui sous-tend l'organisation de l'économie actuelle, telle qu'elle a été suggérée à partir des deux exemples précédents.

L'exposé s'organise en quatre parties. Une première section rappelle les éléments fondamentaux de cette conception de l'homme et de la société, ceux au moins qui sont les plus significatifs dans la présente recherche, en esquissant une classification rudimentaire des principaux éléments à retenir (naturels ou acquis) dans cette conception, et en formulant les premières questions qui s'en dégagent, notamment quant aux finalités de l'homme et de la société. Une deuxième section revient de manière plus précise sur les composantes et les conséquences de cette conception lorsqu'elle admet, comme le font la pensée et la pratique aujourd'hui dominantes, la prépondérance systématique de la dimension économique ; elle souligne l'influence réductrice de cette prépondérance, par

⁴⁶ Cité par Pierre-André TAGUIEFF, 2000, page 403.

rapport aux potentialités d'une telle conception quand on l'analyse dans ses fondements. Une troisième section propose une critique d'ensemble de la conception aujourd'hui dominante et de son réductionnisme, en précisant les critères de cette critique, et en soulignant les risques de dérives auxquels mène la méconnaissance de cette critique. Enfin, la dernière section suggère certaines orientations préliminaires pour une réflexion qui permettrait de sortir de ce réductionnisme : elle tenterait de définir une conception de l'homme et de la société (ou un ensemble de conceptions) qui soit plus satisfaisante d'un point de vue éthique, tout en tenant compte des perspectives de la mondialisation actuelle, et qui permette ainsi de se dégager des impasses existantes en essayant de mieux combiner le souhaitable et le maîtrisable.

Le thème de ce chapitre est à la fois le plus fondamental et le plus difficile de l'ensemble de cette étude : il s'agit d'un essai pour identifier, et pour critiquer, la conception de l'homme et de la société à laquelle se réfèrent, implicitement ou explicitement, l'organisation économique et sociale actuelle de notre monde et les propositions pour la transformer⁴⁷. Cette conception de l'homme et de la société est donc abordée ici comme un élément constitutif, de nature anthropologique et philosophique, de l'organisation sociale.

Ce thème est le plus fondamental, parce qu'il procède d'une option de base de la présente réflexion sur les relations entre l'économie, l'homme et la société : l'économie est considérée ici comme un instrument au service de l'homme et de la société. Elle ne peut donc être organisée et gouvernée qu'en fonction de l'idée que les promoteurs de cette organisation se font de cet individu et de cette société, de leur nature, de leurs finalités, de leurs aspirations et de leurs

⁴⁷ Même si elle s'en écarte sur certains points, l'approche proposée ici est profondément influencée par celle de Jacques GENEUREUX dans son ouvrage de 2006 sur *La dissociété*. Elle doit également beaucoup à l'ouvrage de Christian ARNSPERGER, *Critique de l'existence capitaliste : pour une éthique existentielle de l'économie*, 2005 ; le titre du présent chapitre se réfère, en fait, à ce que Arnsperger désigne comme « existentiel ».

contraintes, des relations sociales qui s'établissent entre les individus et entre les groupes sociaux, de ce que tous ces éléments sont aujourd'hui et de ce que l'on souhaite qu'ils deviennent dans l'avenir. Mais on sait que l'interaction entre cette conception – ou si l'on veut cette anthropologie – et l'économie est à double sens : la conception de base crée l'organisation économique, mais celle-ci rejaillit à son tour sur la conception de base et la transforme en profondeur.

Ce thème est aussi le plus difficile, parce que ce domaine est de toute évidence très vaste et très complexe, parce que son analyse est liée à la subjectivité de l'analyste mais aussi à celle de ses jugements de valeurs, et parce qu'il ne peut manifestement relever d'une étude « scientifique » : il fait partie de la réflexion de l'homme sur lui-même, et l'on peut difficilement aborder ce sujet sans avoir l'air de se livrer à une sorte de profession de foi finalement assez personnelle. Mais renoncer à une réflexion sur ce thème, sous prétexte de sa difficulté ou de sa subjectivité, reviendrait à considérer que l'organisation économique et sociale peut et doit se former en dehors de tout critère éthique ou politique, en fonction des seules exigences techniques ou économiques et des rapports de forces entre les interlocuteurs en présence, avec les inégalités et les abus de pouvoirs qui en résultent inévitablement. Or le point de départ de la réflexion proposée, je le rappelle, est bien ce sentiment d'un monde de plus en plus absurde et inacceptable dont il faut tenter de maîtriser l'évolution dans la mesure du possible, sans l'abandonner aux rapports de forces les plus aveugles.

Une analyse critique paraît donc bien nécessaire de cette conception, ou plutôt de ces conceptions de l'homme et de la société, qui constituent les références de notre monde et donc les fondements de notre organisation économique et sociale ; mais la relation à l'économie limite tout de même le sujet, et le distingue d'une réflexion philosophique générale qui serait beaucoup plus ambitieuse. L'analyse doit distinguer ce que la conception de l'homme et de la société est – ce qu'elle est originellement et dans sa nature, mais aussi ce qu'elle devenue

dans notre monde actuel - et ce que l'on voudrait qu'elle fût, en précisant les critères des changements souhaités⁴⁸.

Les éléments fondamentaux

S'il est un thème commun à la plupart des mythologies ou des cosmogonies élaborées par les hommes et les sociétés anciennes pour tenter de comprendre les origines, le devenir, les destins (possibles, ou probables, ou fatals) du monde dans lequel ils vivent, c'est bien celui du *chaos originel* et de l'émergence progressive de l'histoire humaine par rapport à ce chaos⁴⁹. Mais comment caractériser cette émergence de l'homme ? Comment la situer par rapport à ce chaos originel ? Comment identifier les éléments de base utilisés pour construire peu à peu cette « conception de l'homme et de la société », qui constitue le socle de l'organisation économique et sociale de notre monde ?

A première vue, une multitude de traits se présente à l'esprit pour tenter de décrire la nature et les fondements de cette conception : la volonté de survie de l'individu et du groupe, la finitude et l'infinitude, le limité et l'illimité, l'exigence de dignité pour chacun et pour tous, le souci de

⁴⁸ L'intention de ce chapitre n'est pas sans rapport avec celle de Walter A. Weiskopf lorsqu'il annonce, dans le prologue de son ouvrage sur l'aliénation et l'économie, qu'il va rechercher ce qui permet à l'homme de « transcender » sa propre condition (page 13). Il considère que « The return of the repressed is the psychological basis of critical and utopian thinking » (page 12). Il précise ensuite que son intention est de rechercher « the implicit assumptions the economists made about the basic motivations, goals aspirations and ultimate values and meanings of human existence » (page 17). Mais il en déduit, au chapitre 4, « the triumph of value-relativism in economic thought », grâce à un certain nombre de manœuvres qu'il appelle « intellectual acrobatics » (page 99) (WEISSKOPF, 1971).

⁴⁹ Pour de multiples exemples de ce contraste entre le chaos originel et l'émergence de l'homme dans les mythologies, voir : Jacques LACARRIERE, 2005. Il explique notamment que lorsque les hommes se sédentarisent, ils tentent de comprendre l'histoire de l'univers comme « une lutte contre le chaos, la naissance difficile d'un ordre ». Il distingue ensuite les mythes d'origine, les mythes du « comment », et les mythes eschatologiques.

sécurité ou le refus de la dépendance, l'égoïsme ou la sollicitude, l'appel au dépassement, le mystère des dimensions réelles et de la signification de notre monde, la certitude de la mort, l'ambition individuelle et le désir de pouvoir, les opportunités et les contraintes de l'environnement naturel, le désir de bien-être et la volonté de changement, l'aliénation dans le présent ou l'angoisse existentielle, et ainsi de suite... Ces éléments soulèvent à leur tour des questions fondamentales quant aux *finalités* – finalités ultimes et finalités contingentes – de l'homme et de la société : questions qui débordent les limites du raisonnement économique de ceux qui pensent et mettent en œuvre l'organisation économique et sociale, mais dont la méconnaissance est aussi l'une des sources principales des aberrations multiples que l'on peut observer dans cette organisation.

Essayons une classification sommaire, en proposant quatre dimensions contrastées dans cette conception de base (la quatrième constituant d'ailleurs plutôt une question transversale que soulèvent les trois premières) : le matériel et le spirituel, l'individuel et le collectif, les attitudes à l'égard de l'environnement naturel, l'universel et le particulier. Ces quatre dimensions contrastées indiquent en fait des *potentialités fondamentales de l'homme et de la société*, qui peuvent se trouver combinées en proportions variables, plutôt que des caractéristiques fixes entre lesquelles les sociétés devraient choisir une fois pour toutes ; on insistera particulièrement sur les deux premières catégories.

Le matériel et le spirituel

L'homme est d'abord un être matériel, avec un corps, un environnement et des exigences physiques qui conditionnent sa survie, puis l'augmentation de son bien-être et son épanouissement : ces exigences font partie des « besoins » humains qui sont au départ de la réflexion sur l'économie. Evitons pour l'instant la discussion sur le caractère plus ou moins naturel, artificiel ou culturel de ces besoins⁵⁰, sur la

⁵⁰ Je m'écarte ici, très consciemment, d'une orientation de pensée fréquente

différence entre les « besoins » et les « désirs » de l'homme, et même sur les questions de savoir qui décide de ces besoins, qui détermine leur ordre de priorité, comment se définit leur mode d'arbitrage. Constatons seulement que l'homme est à la recherche incessante de leur satisfaction, et qu'il développe peu à peu les technologies de réponses à ces besoins ; admettons aussi (pour des raisons qui seront précisées ultérieurement) que la nécessité d'un calcul « économique » apparaît seulement, dans la vie en société et dans le comportement des individus, lorsque les moyens capables de répondre à ces besoins sont « rares », c'est-à-dire insuffisants pour répondre complètement à l'ensemble de ces besoins. Les « finitudes » auxquelles l'homme se trouve confronté, et qui expliquent son angoisse fondamentale, sont ainsi multiples, mais elles procèdent essentiellement de trois sources : finitudes liées à sa propre mort (et donc au temps limité dont il dispose et à l'inconnu que constitue l'avenir), finitudes découlant des limites de l'environnement naturel qui l'entoure, finitudes enfin résultant des prétentions des autres⁵¹.

Comme les besoins les plus élémentaires sont d'abord très proches de la matière, l'homme développera normalement, au moins dans un premier stade, une conception de la recherche du bien-être centrée principalement sur les conditions matérielles

chez les anthropologues et même chez quelques économistes, qui propose de renoncer à la notion de « besoins » dans la réflexion économique, en raison de ses ambiguïtés. Je reviendrai sur cette critique au début du chapitre 4.

⁵¹ Cette triple dimension de la « finitude » est remarquablement dégagée et mise en valeur par Christian ARNSPERGER, 2005 ; voir aussi ARNSPERGER et VAN PARIJS, 2003. Albert CAMUS (1951), dans *L'homme révolté*, parlait de la nécessité d'« une pensée des limites » (page 667). Lire aussi : à propos de l'aliénation, l'idée de la triple « rareté existentielle » (la vie, le temps, l'énergie), et donc la finitude et la conscience de la finitude, chez Walter WEISSKOPF, 1971, page 23. Voir également chez François FLAHAUT, 2002, le contraste entre « l'illimitation fondamentale » que l'être humain porte en lui et l'acceptation nécessaire d'une place limitée ; l'analyse de la culture occidentale comme une idéalisation conçue sur la base du dualisme ; l'affirmation que l'économie de l'être est à distinguer de l'économie des biens utiles (page 249) ; et enfin le constat selon lequel « aucune organisation sociale ne peut venir à bout de la pluralité humaine » (page 499).

de sa vie physique (la nourriture, le logement, le vêtement, ...) ; mais rien n'implique que cette recherche soit exclusive d'autres dimensions de l'épanouissement de l'homme ou du groupe social auquel il appartient, ni même qu'elle soit prioritaire, sauf dans la mesure où elle conditionne directement la survie physique. Cependant cette conception de la survie, puis du bien-être matériel, va mettre d'emblée en mouvement des forces redoutables, que l'on voit à l'œuvre de manière massive dans l'économie d'aujourd'hui : en particulier, la conviction que l'accroissement du bien-être dépend de l'augmentation de la quantité de biens matériels appropriés, et même de leur accumulation, puis de leur consommation sans cesse accrue ; et aussi l'idée que cet accroissement et cette accumulation seront formidablement accélérés par l'échange entre les hommes, par le prélèvement de ressources sur la nature, et par l'accumulation « prométhéenne » de connaissances scientifiques et technologiques permettant une meilleure utilisation de ces ressources naturelles. L'accumulation organisée de moyens matériels (mais aussi immatériels, telles que les connaissances, les technologies et les capacités d'organisation) est censée permettre la croissance apparemment indéfinie de la consommation et du bien-être. Ce bien-être, répétons-le, n'est pas purement matériel, mais il faut bien admettre qu'il est soumis à la réalisation de certaines conditions matérielles : c'est la raison pour laquelle l'amélioration de ces conditions, avec le calcul d'avantages et de coûts qu'elle exige, apparaît bientôt comme constituant le cœur même du raisonnement économique. Et l'on voit aussi que ce raisonnement invite à la conquête d'un *pouvoir* sans cesse croissant sur les hommes et sur les choses, sur l'environnement social et sur l'environnement naturel ; la propriété privée sera l'une des armes principales de cette conquête.

Pourtant l'histoire de l'homme, des groupes, des sociétés et de leur progrès ne se confond pas avec la seule montée de ces aspects matériels. On admet aujourd'hui que l'homme s'est distingué progressivement de l'animal lorsqu'il a commencé à enterrer ses morts, puis à développer ses capacités symboliques, et à inventer, justement, des relations sociales infiniment plus complexes que celles qu'entretiennent les animaux (dont il se

distingue notamment, d'ailleurs, par la « néoténie », c'est-à-dire par le temps beaucoup plus considérable que réclame sa formation après la naissance⁵²). Mais de toute évidence, le simple constat de ce qu'est aujourd'hui l'être humain – n'importe quel être humain, quels que soient son milieu culturel et son histoire – révèle que ni l'homme ni ses besoins ne se réduisent à une dimension matérielle : l'homme rêve, aime, est capable de poésie, aspire au dépassement de sa condition, imagine la possibilité d'un au-delà ; il est capable d'envisager aussi – sans nécessairement l'admettre comme acquise – une dimension de « transcendance » dans sa vie, qu'il va éventuellement traduire dans certaines formes religieuses. Ces faits s'observent à des périodes et en des lieux entièrement différents, selon des modalités et à des degrés très divers ; mais ils constituent manifestement une constante de la condition humaine.

En parlant de *transcendance*, on évoque, par définition, une dimension de l'homme qui lui permet (sans qu'il y soit contraint) de dépasser sa condition matérielle et même sa conscience du monde autour de lui, une dimension qui lui ouvre la possibilité d'un autre monde non réductible à l'espèce humaine elle-même ; ce monde devrait pouvoir expliquer le mystère des origines, et surtout le mystère du destin et de l'avenir, de chaque individu, de l'espèce humaine en général et de la totalité du monde visible⁵³. L'idée de la transcendance

⁵² Cette notion est proposée par le biologiste Stephen Jay Gould (cité par D.R. DUFOUR, 2007, page 94).

⁵³ Jacques CAUVIN (2007) fait remonter à l'époque du passage au néolithique (entre 12000 et 9500 avant Jésus-Christ) la mutation fondamentale de la « révolution des symboles » et l'émergence progressive de la conscience d'une dimension transcendante : cette perspective rend assez dérisoire notre obsession actuelle de l'économie, du marché et de la finance, qui n'est certainement pas capable de répondre à l'insatisfaction la plus profonde de l'homme, à moins que celui-ci soit totalement aliéné. Jacques LACARRIERE (1984) situe en Méditerranée il y a deux mille ans l'émergence de « cette intuition prodigieuse qui fait du dieu le sauveur de l'homme et de l'homme un dieu en puissance » (page 29). Régis DEBRAY (2001, page 366) note que « le monde réel ne peut pas trouver en lui-même les sources de sa valeur ». Et le bouddhisme affirme ce sentiment d'incomplétude comme universel, consubstantiel à la nature humaine : d'où son appel à « l'éveil » (voir par

reflète donc à la fois les interrogations des hommes sur leur passé lointain et leur présent, et leurs aspirations ou leurs désirs plus ou moins conscients par rapport à leur avenir ; elle nourrit ainsi leurs croyances, et donc les religions bâties sur ces croyances, qui s'analysent toujours comme une tentative pour comprendre la relation – nécessaire, essentielle, congénitale – des hommes à un monde invisible qui les dépasse infiniment⁵⁴. Ce monde invisible demeure certes mystérieux, hors de portée de notre compréhension, mais il n'en est pas moins présent à chaque instant de la vie quotidienne de tous, par l'omniprésence de l'inexplicable et du tragique : la mort inévitable de chacun – la mort des enfants, en particulier –, dans le déroulement d'un destin que nous comprenons mal, mais dont beaucoup de vicissitudes nous apparaissent comme un comble d'injustice ; l'inévitabilité du mal (la haine, la trahison, la violence, la maladie, l'accident, la guerre, l'échec de ce que à quoi nous tenions le plus...), le mal qui nous est imposé, avec ou sans la complicité d'autres hommes, mais qui n'en est pas moins présent à chaque instant de notre vie ; l'impuissance, l'absence de maîtrise devant ces réalités invisibles, que nous pouvons faire semblant d'ignorer ou de nier, mais qui nous sont cependant imposées, et l'incapacité des individus, des groupes sociaux et de la société dans son ensemble à gouverner leur destin, d'autant plus qu'ils continuent de s'interroger en permanence sur la vraisemblance et les orientations possibles et souhaitables de ce destin. En toute hypothèse, la part du mystère demeure considérable, la condition de l'homme devant le monde reste dominée par un sentiment de finitude non maîtrisée ; l'incertitude, l'imprévisibilité et donc l'angoisse existentielle sont omniprésentes. D'où le sens du tragique et

exemple ARMSTRONG, 2003, page 43). On pourrait multiplier et diversifier à l'infini de telles références.

⁵⁴ Pour un débat sur les arguments scientifiques (dans différentes disciplines : physique, astrophysique, biologie, neurologie, mathématiques, philosophie) qui permettent d'examiner cette hypothèse de la relation de l'homme à un monde radicalement différent, voir Jean STAUNE, 2007, qui conclut son enquête en affirmant : « l'homme sait enfin qu'il participe à quelque chose qui le dépasse et qui a un sens ».

l'aliénation de ce monde, parce qu'il ne comprend pas et cherche des explications rassurantes, fussent-elles inadéquates. Mais ce pressentiment de la transcendance invite ainsi l'être humain à ne pas limiter ses préoccupations aux conditions matérielles et sensibles de son propre épanouissement et de ses relations avec les autres ; il l'invite à prendre en compte ce qu'il croit ou ce qu'il sait de son destin dans l'au-delà, ce qui fonde sa propre dignité et celle des autres, voire ce qu'il pressent de sa relation possible avec un Dieu, avec plusieurs dieux, ou avec le monde invisible. Et *chacune de ces dimensions, lorsqu'elle est légitimement revendiquée, peut ainsi devenir une exigence fondamentale du progrès auquel les hommes aspirent*. Ce qui n'exclut pas, bien entendu, les risques d'instrumentalisation de cette transcendance pour des raisons de pouvoir⁵⁵.

La « plénitude » de la condition humaine – c'est-à-dire la pleine réalisation de ses potentialités - requiert donc bien une combinaison de ces éléments matériels et immatériels. Les hommes sont certes libres de penser et de ressentir différemment leur propre condition : la proportion et la combinaison de ces éléments peuvent varier selon les cultures et les systèmes d'organisation, et il importe de sauvegarder la pluralité des formules envisageables (notamment pour ce qui concerne les frontières et les rapports entre les éléments « sacrés » et « profanes » de la condition humaine)⁵⁶. Mais une culture ou un système qui prétendrait ignorer complètement l'une de ces composantes serait une source d'appauvrissement par rapport aux potentialités humaines et à la plénitude de leur épanouissement. Et s'il s'avère que ces dimensions sont ignorées dans notre organisation présente, cette ignorance

⁵⁵ Sur cette instrumentalisation, voir en particulier George CORM, 2006. Voir aussi la présentation de l'Ancien Régime comme l'instrumentalisation de la religion au profit des privilégiés, dans l'introduction de Jules MICHELET à son *Histoire de la Révolution Française* (1853).

⁵⁶ Pour une proposition intéressante de « spiritualité sans Dieu », voir COMTE-SPONVILLE (2007).

explique peut-être une part importante des échecs *pratiques* du progrès actuel⁵⁷.

L'individuel et le collectif

L'homme est à la fois individu et membre d'une collectivité ; il est à la fois « être-pour-soi » et « être-avec », il est « moi-je » et « nous »⁵⁸. A nouveau, les deux dimensions co-existent simultanément et s'expliquent réciproquement l'une par l'autre : en Europe, il a fallu la révolution intellectuelle des Lumières, et l'avènement de l'économie qui l'a suivie puis s'est mondialisée, pour que cette double dimension soit politiquement dissociée en deux systèmes rivaux d'organisation économique, sociale et politique, comme elle le fut durant la guerre froide, ou largement ignorée par l'idéologie économique dominante au profit de l'individualisme, comme elle le reste aujourd'hui. La suprématie accordée à la dimension individualiste se combine d'ailleurs avec celle de la dimension matérielle, on va le voir, pour accroître puissamment l'influence de cette idéologie économique.

L'unité de calcul et de décision qui va constituer la base du raisonnement de la science économique naissante à partir du 18^{ème} siècle, jusqu'au triomphe du raisonnement néo-libéral à la fin du 20^{ème}, est bien l'unité individuelle, individu physique ou au moins acteur représentant des intérêts particuliers spécifiques (l'entreprise privée, notamment), par opposition à une

⁵⁷ Mais les relations entre les ambitions matérielles d'une société et ses dimensions religieuses sont complexes et peuvent faire l'objet de multiples formes de relations. Jean-François Billeter montre par exemple qu'en Chine, le pouvoir impérial s'est toujours préoccupé de maîtriser la vie religieuse : « Une divinité doit être officiellement homologuée dès qu'elle prend de l'importance. L'imaginaire religieux a pour cette raison en Chine des traits bureaucratiques. Le pouvoir impérial s'est toujours maintenu par une habile gestion du surnaturel » (Jean-François BILLETER, 2007, page 62, en note).

⁵⁸ Ces derniers termes sont ceux que propose Régis DEBRAY (2009), qui ajoute dans sa préface : « l'économie seule ne fera jamais une société » (page 11), et qui écrit ensuite : « un *nous* se noue par un acte, délibéré ou non, de sacralisation. Le sacré ne représente donc pas un luxe personnel, dépense somptuaire ou supplément d'âme, mais un bien de première nécessité : c'est le plus sûr moyen de mise en commun dont dispose un ensemble flou pour faire corps et se perpétuer » (page 19).

collectivité raisonnant sur l'intérêt général de ses membres. Dans ces conditions, l'intérêt général sera considéré seulement comme la somme des intérêts particuliers juxtaposés qui le composent, et entre lesquels il faudra d'ailleurs trouver un mode d'arbitrage. Cette prédominance systématique de l'intérêt particulier va se traduire de multiples manières dans le jeu économique et dans son organisation, avec de multiples conséquences pratiques.

L'individu (ou plus précisément l'acteur individuel, puisque celui-ci peut être une entreprise, une famille, voire une association) affirme et ne poursuit que son seul intérêt individuel ; les intérêts des autres ne le concernent pas, sauf dans la mesure où ils constituent une menace parce qu'ils peuvent s'opposer au sien - car tous sont en position de concurrence et de rivalité dans l'organisation sociale ainsi conçue -, et éventuellement aussi, en sens inverse, dans la mesure où ils peuvent venir renforcer ses intérêts propres. Il ignorera les effets négatifs que la poursuite de ses propres intérêts entraînent pour les autres ; il fera abstraction des exigences de simple respect de leur dignité que d'autres pourraient exprimer, à moins qu'il ne soit obligé de le faire (en raison d'une règle publique, notamment) ; il ira jusqu'à l'exclusion, l'oppression, la guerre pour assurer la prédominance de ses intérêts sur ceux des autres. Les biens et les services susceptibles de répondre aux besoins que cet individu exprime ont une composante principalement (mais pas uniquement) matérielle, on l'a vu : l'individu va les concevoir comme des objets qui supposent acquisition, appropriation privative, ou au moins concession d'une forme d'accès exclusif : et « exclusif » veut dire, par définition, que les autres en sont exclus. Conséquences pour l'accroissement de bien-être ou le désir de progrès évoqué précédemment, avec l'accumulation de biens qu'ils paraissent impliquer : cette accumulation s'opère à travers le double processus de la croissance et de la marchandisation⁵⁹, c'est-à-dire à travers un accroissement

⁵⁹ Ces notions seront définies de manière plus précise au chapitre 5.

indéfini des quantités pouvant faire l'objet d'appropriation privative.

Dans cette perspective, mon bien-être, mon progrès, mon enrichissement dépendent de la quantité de biens et de services que je peux acquérir privativement : c'est le fameux « mieux = plus », dont il faut bien comprendre à la fois qu'il correspond à une tendance assez fondamentale de l'homme - le désir d'améliorer sa situation, ou au moins d'en réduire les aspects les plus désagréables ou les plus inacceptables- et qu'il nie farouchement les dimensions non acquisitives, non matérielles, et surtout les dimensions collectives de ce désir de l'homme. Car dans cette conception extrême de l'individualisme, l'amélioration du bien-être de l'individu ne dépend nullement de l'état des relations sociales elles-mêmes, sauf encore une fois dans la mesure où cet état exerce un impact instrumental direct sur la satisfaction de ses besoins personnels ; d'où la recherche d'un pouvoir sans cesse accru sur les autres, en particulier, dans cette perspective instrumentale. Le cadre institutionnel ne fait apparemment pas partie des préoccupations de l'individu ; mais c'est peut-être parce qu'il croit qu'un seul cadre institutionnel est envisageable, « naturel », celui qui favorise au maximum les intérêts particuliers. D'où aussi la tendance à étendre ce souci d'acquisition privative aux relations sociales elles-mêmes, y compris celles qui étaient apparemment les plus désintéressées, comme les relations d'amitié, d'amour, d'estime, de reconnaissance, et qui se trouvent ainsi transformées en relations « acquisitives ». On peut souligner encore un aspect supplémentaire de cette conception individualiste de l'intérêt : elle ne s'intéresse par définition qu'au court terme, soit parce qu'elle ne dispose pas d'instrument de mesure qui dépasse ce court terme, soit tout simplement parce que l'horizon de vie de l'acteur individuel est limité dans le temps. C'est seulement dans une vision plus globale de la collectivité, de son passé, de son histoire, de son avenir à long terme, que cette perspective courte peut être dépassée.

Or il semble bien qu'en réalité, cette dimension collective ne puisse être dissociée de la nature humaine : l'homme est à la fois un être individuel et social. Parce que sa personnalité

dépend de son héritage génétique ; parce que l'individu est étroitement dépendant de son environnement familial et social dès sa naissance, pour une période plus longue que dans le monde animal⁶⁰ ; parce que la qualité (et pas seulement la qualité utilitaire) de ses relations sociales constitue un élément important de son bien-être et de son épanouissement. Et aussi parce qu'il ne raisonne pas qu'en individu, mais en tant que membre de divers groupes, et qu'il attache de l'importance à la situation, à l'évolution, aux modalités du « vivre ensemble » de ces groupes, par exemple au respect des droits de chacun et au degré de justice sociale qui règnent dans les relations existantes, ou aux raisons qu'il a d'être fier de son appartenance à ce groupe (patriotisme, sentiment de classe, engagement dans une lutte sociale, esprit d'entreprise, engouement pour une équipe sportive locale ou nationale, etc.). Et encore parce que, de manière générale, ses motivations et ses aspirations les plus courantes ne se bornent que rarement, quoi qu'on en dise, à des éléments purement individuels : sollicitude pour le bien-être des autres et sentiments altruistes, motivations d'amitié ou d'amour (ou à l'inverse, d'agressivité, de haine ou de ressentiment) qui n'ont rien à voir avec l'économie, désir de convivialité et offre désintéressée d'entraide, et ainsi de suite. Il suffit ainsi de réfléchir quelques instants sur la vie concrète des gens (la mienne, et celle de ceux qui m'entourent, proches ou lointains) pour découvrir l'importance de cette dimension collective, et donc l'irréalisme d'une conception de l'homme qui en ferait un être retransché farouchement dans son individualité. Mais c'est bien cette conception individualiste qui fonde pour l'essentiel le raisonnement économique que l'on appelle aujourd'hui « orthodoxe ».

Or les finalités et objectifs poursuivis par les hommes ne peuvent manifestement pas être compris en termes purement

⁶⁰ Voir la notion de « néoténie » de Stephen Jay Gould, évoqué à la note 52 ci-dessus. Maurice GODELIER (2007) affirme même, pour sa part, que l'homme « doit produire de la société pour continuer à vivre » (page 185) ; mais il considère que « ce qui fait société », ce ne sont ni les rapports de parenté, ni les rapports économiques, mais les rapports politico-religieux (page 98).

individuels ; ils raisonnent aussi en tant que membres d'une collectivité, de plusieurs collectivités, parce qu'ils ont des ambitions relatives aux caractéristiques souhaitables de ces collectivités. Les objectifs que je poursuis en tant que membre d'une collectivité sont donc aussi des caractéristiques « finales » de cette collectivité : je poursuis certaines de ces caractéristiques pour elles-mêmes (je souhaite que la société à laquelle j'appartiens, à laquelle j'associe ma propre identité, réalise un certain niveau de justice sociale, par exemple, ou d'autonomie par rapport à ses voisins), et non pas seulement comme instrument de mes intérêts particuliers. Nouvel exemple de truisme ? Non, parce que ces références à la collectivité sont systématiquement niées par l'idéologie économique dominante. On peut le suggérer en évoquant un fait qui devrait nous surprendre : dans les conceptions actuelles des organisations internationales de financement, les objectifs collectifs d'amélioration du niveau général d'éducation ou de santé sont encouragés essentiellement pour le motif que ces améliorations conditionnent la croissance marchande et donc celle des revenus individuels. Il y a donc là une correction d'optique importante à apporter à nos raisonnements les plus habituels.

Plus largement, on peut considérer que c'est la configuration des relations sociales elles-mêmes, au sein d'une collectivité, qui fait - ou au moins qui pourrait faire - l'objet de ces choix collectifs. Cette configuration des relations sociales comporte à son tour de multiples dimensions : elle concerne bien sûr l'économie (c'est-à-dire la production, l'échange, la répartition et la consommation de la « richesse »), mais aussi la politique et ses domaines d'application (l'organisation et le partage du pouvoir collectif, les modalités du recours à la force militaire ou policière, celles de la recherche de la puissance extérieure, celles de la contribution de cette collectivité aux objectifs généraux d'une collectivité plus large, par exemple en matière de lutte contre l'effet de serre) ; elle peut concerner aussi la stratification sociale autour d'une diversité de classes et des relations de dépendance ou de domination entre elles ; et encore le conditionnement de la consommation et de la culture commune par les infrastructures et la conception de la ville ; et

ainsi de suite. On peut y inclure aussi la place de la religion et des institutions religieuses dans la vie publique (ou si l'on veut, le degré et les modalités de la « laïcité »), et la manière dont sont traités les rapports entre l'ordre du sacré et l'ordre du profane. Ainsi, le domaine des relations sociales n'est-il pas nécessairement dépourvu de cette référence à la « transcendance » évoquée à propos de l'individu, en particulier dans les collectivités des grandes religions monothéistes (Israël se considère depuis son origine comme le peuple de Dieu, les chrétiens se sont longtemps crus investis de la mission de convertir le monde à leur religion, le djihad islamique se veut une déclaration collective de guerre à l'infidèle).

La prise en compte de cette dimension collective s'impose donc bien comme une dimension essentielle de la conception de l'homme et de la société qui fonde l'organisation sociale, mais une dimension qui a été très largement négligée et même oubliée - ou, au mieux, réduite à un rôle purement instrumental - par notre organisation actuelle⁶¹. Cependant, même admise en principe, cette prise en compte se heurte au moins à trois difficultés préalables : celle d'abord des *critères* qui fondent ces choix collectifs (et qui ne peuvent plus être ramenés à leurs conséquences en termes individuels, notamment en termes de revenus) ; celle ensuite de savoir *qui* construit et qui impose ce système de valeurs de référence à la collectivité ; celle enfin de décider comment est défini *l'ordre de priorité* accordé à ces différentes valeurs, ordre de priorité entre les valeurs collectives elles-mêmes (la justice est-elle plus ou moins importante que la compassion ? le souci d'égalité doit-il l'emporter sur le souci de l'enrichissement collectif ?), mais aussi relations de complémentarité ou de concurrence que l'on prétend considérer entre ces valeurs et ces intérêts collectifs (par exemple : quels rapports vont s'établir entre la volonté d'accélération de la croissance et celle de la réduction des inégalités ?). Les intérêts individuels n'en disparaissent d'ailleurs pas pour autant, et il

⁶¹ En sens inverse, le monde du « socialisme réel » déniait à l'individu toute existence autonome en dehors de sa collectivité d'appartenance. Dans la littérature de fiction, l'une des illustrations les plus fortes de cette dérive est peut-être le roman de Virgil GHEORGHIU, *La vingt-cinquième heure*, 1949.

devient ainsi possible qu'ils entrent en concurrence avec ces objectifs collectifs : mon désir de promotion de l'égalité, par exemple, va-t-il l'emporter sur mon désir d'enrichissement personnel ?

Les conséquences sur l'organisation économique de cette dimension collective de la condition humaine ne se limitent évidemment pas à la caricature qui en a souvent été présentée par les idéologies des systèmes, celle de l'opposition entre deux formes d'organisation parmi lesquelles les hommes devraient nécessairement choisir : une économie « individualiste » de libre entreprise, de libre échange et de souveraineté du consommateur individuel, et une économie « collectiviste » centralisée, dirigée par la puissance publique au mépris de toute liberté individuelle. Si on admet au contraire que ces deux dimensions, individualiste et collective, de l'homme et de la société, co-existent mais ne s'opposent pas nécessairement, on découvre en même temps que l'un des problèmes principaux de l'organisation économique est précisément celui-là, à savoir le choix de *la combinaison jugée la plus souhaitable entre cette dimension individuelle et cette dimension collective* dans la satisfaction des besoins des hommes à l'aide de moyens rares. Et que, par ce fait même, les principes collectif et individualiste d'organisation sont d'abord complémentaires avant d'être concurrents ; ils ne s'excluent pas mutuellement et doivent servir de matériaux à une construction raisonnée. Cependant, l'idéologie actuelle en faveur de la marchandisation généralisée se situe à l'opposé de cette évidence, et le « réductionnisme » qui sera discuté à la section suivante n'a pas d'autre origine. Nier cette dimension revient encore une fois à renoncer à la recherche de la plénitude dans la condition humaine⁶².

⁶² J'ajoute enfin cette citation particulièrement significative, que François de RAVIGNAN (2003, page 112) emprunte lui-même à Daniel DERUELLE, Simon CHARBONNEAU et Jean-Pierre SIMEON : ceux-ci font remarquer que, dans la forme dominante de ce que j'appelle ici « la conception de l'homme et de la société », l'homme est présenté « comme essentiellement un être de besoin et un être de travail, ce qui comporte deux conséquences implicites : d'abord, que l'essentiel n'est pas pour les hommes les rapports qu'ils entretiennent avec les autres hommes, mais ceux qu'ils entretiennent avec les choses (...). En second lieu, l'homme et la nature sont conçus

Attitude de l'homme à l'égard de la nature : domination ou interdépendance ?

L'ambition humaine de dominer la nature est inscrite dans le texte de la Genèse⁶³, et elle deviendra l'un des fondements de la culture occidentale. Elle nourrira la volonté prométhéenne de progrès, qui s'affirmera principalement avec les Lumières et la révolution industrielle ; elle entraînera une consommation fantastique de ressources, en une période extrêmement brève, et même la destruction de beaucoup d'entre elles qui ne sont pas renouvelables ; elle débouchera ainsi sur la mise en péril de l'équilibre des écosystèmes de la planète, qui ne commencera à être dénoncée qu'à la fin du 20^{ème} siècle⁶⁴. Elle entraîne aussi une conception linéaire du temps (bien différente, notamment, de l'idée de « l'éternel retour »), et donc une attitude différente quant à l'usage du temps limité qui est accordé à chacun d'entre nous. Mais cette conception n'est évidemment pas la seule possible qui puisse fonder les comportements humains : de nombreuses pensées ou cultures prôneront des attitudes entièrement différentes. Que l'on pense au bouddhisme, par exemple, à sa conception d'une certaine frugalité dans l'utilisation des ressources, et surtout au respect quasi-absolu de la vie qu'il recommande à l'égard de n'importe quelle espèce. Que l'on pense aussi aux doctrines multiples qui, à des degrés divers, préconisent la prise en compte des lois de la vie, au sein de l'ensemble de l'environnement naturel et des écosystèmes de la « biosphère » qu'il constitue : hypothèse Gaia de James Lovelock⁶⁵, invoquant une interdépendance étroite entre tous les

désormais comme des choses parmi les choses ».

⁶³ « Dieu (...) dit (à l'homme et à la femme) : 'Soyez féconds, multipliez, emplissez la terre, et soumettez-la » (*Genèse*, 1, 28, trad. Bible de Jérusalem).

⁶⁴ La volonté de maîtrise du monde peut être mise en relation avec la dimension de « transcendance » évoquée ci-dessus, si l'on suit la définition du « sacré » proposée par Roger Caillois comme « le monde des forces dont l'homme n'est pas maître » (CAILLOIS, 1939).

⁶⁵ Voir notamment la traduction française de l'ouvrage récent de James LOVELOCK, 2001. Lovelock résume en introduction l'intention de cet ouvrage dans les termes suivants : il « s'adresse avant tout à ceux et à celles qui s'inquiètent du fait que la recherche obsessionnelle du salut de l'humanité entre en conflit avec la nécessité supérieure de maintenir la Terre dans un état

éléments et toutes les espèces de notre planète ; idée de « coexistence harmonieuse » avec la nature, plutôt que du souci de maîtrise de cette nature, évoquée par Claude Levi-Strauss⁶⁶ à propos de certaines sociétés pré-industrielles ; ou encore pratiques diverses souhaitées par l' « écologie profonde » (ou « deep ecology ») refusant de privilégier l'espèce humaine par rapport à d'autres espèces.

La prise de conscience de ces dimensions, et surtout de leurs implications et de leurs enjeux pour la condition humaine, est récente et très progressive (elle n'a émergé dans la « communauté mondiale » que voici trois ou quatre décennies), mais elle a déjà modifié considérablement les perspectives de l'organisation économique et sociale de notre monde. Dans un ouvrage récent qui a fait un certain bruit, un biologiste-géographe américain a étudié les conjonctions de facteurs qui ont provoqué l' « effondrement », ou au moins la mise en danger, d'un certain nombre de civilisations dans le passé ou dans la période actuelle⁶⁷. Il montre que les dommages écologiques et environnementaux jouent le plus souvent un rôle capital, mais jamais exclusif, dans ces effondrements : sa démonstration constitue donc un argument supplémentaire, et particulièrement puissant, pour intégrer les composantes de la « conception de l'homme et de la société », y compris les attitudes à l'égard de l'environnement naturel, parmi les facteurs fondamentaux de l'évolution des sociétés. Le défi ainsi soulevé est à nouveau celui, non seulement d'une action séparée

favorable à la vie » (page 18). Son thème central est donc *l'interdépendance* entre les éléments et espèces de la planète Terre ; celle-ci peut être comparée à un système physiologique et même à un être vivant, parce que, « à l'instar des autres organismes vivants, sa chimie et sa température sont auto-régulées en vue d'un état favorable pour ses habitants » (page 11).

⁶⁶ Voir notamment le début de *La pensée sauvage*, 1962, réédité dans Claude LEVI-STRAUSS, *Œuvres*, Bibliothèque de la Pléiade, 2008.

⁶⁷ Jared DIAMOND, 2006. Les cinq facteurs qui entrent potentiellement toujours en jeu dans cette évolution sont les suivants : des dommages environnementaux ; un changement climatique ; des voisins hostiles ; des rapports de dépendance avec des partenaires commerciaux ; les réponses apportées par une société, selon ses valeurs propres, à ces problèmes (page 23).

vis-à-vis de ces divers facteurs, mais surtout d'une attitude aussi cohérente que possible pour prendre en compte les interdépendances entre ces divers facteurs et ces divers comportements.

Les trois dimensions de l'homme et de la société qui viennent d'être rappelées – le matériel et le spirituel, l'individuel et le collectif, l'attitude adoptée à l'égard de l'environnement naturel – éclairent déjà mieux les traits principaux qui avaient été esquissés au départ de cette description : finitudes multiples, mais aussi désir d'infinitude et de dépassement, angoisse quant au mystère et au sens de ce monde, risque d'aliénation dans l'ignorance et la confrontation, interactions multiples avec l'environnement social et naturel. Moins que des alternatives proposant des choix exclusifs l'un de l'autre, elles indiquent des choix de *pondération*, d'importance relative, à établir entre les termes de ces alternatives : les hommes et les sociétés peuvent concevoir leur condition comme plus ou moins matérielle ou plus ou moins spirituelle, plus ou moins dominée par l'individuel ou par le collectif, plus ou moins axée sur la domination ou le respect de la nature⁶⁸. Et le pluralisme des institutions consistera justement à respecter cette variété des combinaisons possibles. Mais il faut encore nous interroger sur une dimension supplémentaire de la condition humaine présentée dans ces termes, à savoir le caractère plus ou moins universel qui peut lui être attribué.

Universalisme ou particularisme

On peut évoquer cette dimension en se référant à des interrogations de nature bien différente. La première consiste à se demander dans quelle mesure les caractéristiques qui viennent d'être relevées – ce contraste de la finitude et de l'infinitude, en particulier, ainsi que l'angoisse existentielle qui en résulte, et aussi cette opposition ou cette complémentarité entre les dimensions matérielles et spirituelles, d'une part,

⁶⁸ « (...) chaque modèle de développement privilégie l'actualisation de certaines potentialités humaines au détriment d'autres » (Pascal VAN GRIETHUYSEN, 2008, page 9). Il se réfère aux idées de « potentialité » et d'« actualisation » des notions, proposées par Rolf STEPPACHER, 1996.

individuelles et collectives, d'autre part - constituent réellement des traits universels de la condition humaine, ou bien si elles ne procèdent que d'une manière spécifique - occidentale ? - de penser cette condition. Je serais tenté de dire que les questions soulevées sont réellement universelles, même si l'origine de ces questions se situe historiquement dans certaines cultures : je veux dire par là qu'elles sont sous-jacentes à toutes les collectivités, ce qui n'empêche pas que ces questions soient formulées de manières extrêmement différentes dans les cultures non occidentales, par exemple dans les philosophies indienne ou chinoise. Par contre les réponses qui y sont fournies aujourd'hui ne font, elles, l'objet d'aucun accord universaliste, encore qu'elles comportent toujours un aspect de combinaison entre des dimensions apparemment opposées.

Comment raisonner sur une telle diversité ? La perspective que j'adopte sur ce point n'est qu'une hypothèse de travail, et je n'ai aucune compétence pour en développer l'argumentation de manière rigoureuse. Il me semble raisonnable de considérer, cependant, que toutes les cultures et toutes les civilisations se sont posé les questions évoquées ci-dessus dans leur histoire, d'une manière ou d'une autre, et qu'elles se les posent encore plus nettement aujourd'hui, en raison de l'accélération de l'histoire et de l'intensification des relations entre les cultures qui marquent notre époque. Et si les cultures demeurent différentes, ce n'est pas en raison d'un choix exclusif que chacune d'entre elles prononcerait en faveur de certaines de ces questions, mais en raison de la complexité des réponses possibles, et de l'importance relative que les cultures attribuent aux grandes dimensions évoquées ci-dessus lorsqu'elles essaient d'y apporter des réponses. Dans ces conditions, on découvre encore une fois que le choix culturel ne consiste pas tellement à choisir telle ou telle dimension plutôt que telle autre, mais à décider quelle *pondération* relative donner à chacune de ces dimensions l'une par rapport à l'autre. Et c'est une combinaison très spécifique de ces dimensions qui provoque l'effet réductionniste sur lequel on va revenir.

Cependant, une deuxième interrogation est soulevée par cette opposition entre l'universalisme et le particularisme, dans l'exploration des différentes conceptions de l'homme et de la société en présence. Dans quelle mesure les conceptions qui ont émergé dans différentes cultures se veulent-elles universalistes - au sens « conquérant » du terme, ce qui implique la prétention à imposer cette conception à d'autres cultures - ou, au contraire, conscientes de leur originalité et décidées à la défendre contre toute influence ou interférence extérieure ? La première attitude correspond certainement à celle de la culture occidentale, à son « impérialisme » et à sa prétention actuelle à la mondialisation, encore que l'on puisse s'interroger sur la fidélité réelle de l'Occident aux valeurs « universelles » qu'il affirme comme les siennes et qu'il prétend imposer aux autres⁶⁹. La seconde est sans doute plus proche des grandes cultures asiatiques : elles s'ouvrent davantage au monde extérieur aujourd'hui, mais en protégeant farouchement leur identité culturelle et leur autonomie, et sans prétendre soumettre la collectivité mondiale à leur propre système de pensée et à leurs propres valeurs. On comprend que cette deuxième question n'est pas d'ordre purement théorique ou spéculatif, et que ses conséquences pratiques risquent d'être redoutables, lorsque de grands ensembles politico-culturels négocient leur entrée dans le système actuel de la mondialisation et dans les règles que ce système impose : ils auront donc à choisir une attitude cohérente de ce point de vue.

Les préoccupations économiques et les dérives réductionnistes

La dimension « économique » - ou plus précisément, la place des préoccupations économiques dans les différentes conceptions de l'homme et de la société - n'a pas fait l'objet d'une catégorie spéciale dans la présentation ci-dessus : ce

⁶⁹ Pour une discussion de ce doute, voir notamment : Jean-Claude GUILLEBAUD, 2000 et 2006, et aussi Tzvetan TODOROV, 2006.

choix, qui peut paraître surprenant, s'explique en fait pour plusieurs raisons. D'abord parce que l'on peut considérer que cette dimension économique est nécessairement présente dans toute forme d'organisation sociale, et que seule l'importance relative qu'on lui accorde varie selon les cultures : mais ce trait, on a vu qu'elle le partage avec les dimensions évoquées précédemment. Ensuite parce que la place de l'économie (la place effective, et surtout la place souhaitable) dans les sociétés – quelle qu'en soit la culture – soulève de redoutables difficultés de définition sur lesquelles on reviendra au chapitre suivant. On peut cependant considérer, à titre provisoire, qu'il paraît assez logique de relier cette dimension économique et son importance relative à celle de la dimension matérielle de la condition humaine, mais aussi de relier son contenu et sa forme d'organisation à la dimension individuelle/collective qui vient d'être identifiée. La dimension économique sera donc toujours présente partout, mais son importance relative et sa forme d'organisation (quant au pouvoir de décision, en particulier) varieront en fonction des autres caractéristiques de la conception de l'homme et de la société.

Cela dit, le réalisme nous oblige à revenir au contexte contemporain de la mondialisation, c'est-à-dire de la généralisation progressive, au monde entier, d'un système d'organisation d'inspiration occidentale : or ce système se caractérise, justement, par la prédominance écrasante des préoccupations économiques. Ce sont donc les *conséquences de cette prédominance des préoccupations économiques sur la conception de l'homme et de la société* qu'il faut maintenant examiner, en montrant que cette prédominance est à la source du *réductionnisme* déjà plusieurs fois évoqué, c'est-à-dire d'une sorte de rétrécissement de la conception dominante de l'homme et de la société qui constitue le fondement de notre monde. Paradoxe qui mérite d'être souligné dès le départ : c'est l'économie, c'est-à-dire la discipline des sciences sociales qui s'est apparemment spécialisée dans l'explication de l'enrichissement, qui va se trouver à la source de l'appauvrissement considérable de notre idée de l'homme...

On va le montrer par référence aux grandes dimensions qui viennent d'être relevées, mais en suggérant d'emblée une nouvelle hypothèse générale d'interprétation. J'en propose la formulation suivante : *dans le système prométhéen, productiviste, expansionniste et marchand qui tend aujourd'hui à se mondialiser, le raisonnement économique occupe, parmi les préoccupations des hommes, une place plus importante que jamais au cours de l'histoire, parce que le dynamisme essentiel de ce système repose sur une expansion indéfinie des besoins et des désirs des hommes, et donc sur la croissance indéfinie de l'activité de production et d'échange de biens et de services qui prétend y répondre ; et l'on a déjà remarqué que ces biens et services concernaient principalement le bien-être matériel et individuel. Une course illimitée à la production, à l'acquisition, à l'accumulation, à l'échange et à la consommation en résulte : elle constitue la réponse de ce système, qui se veut dominant dans le monde actuel, à l'angoisse existentielle de l'homme devant sa propre finitude, à son désir d'être plus, à son aspiration au dépassement et à la transcendance. Mais c'est précisément ce « substitut d'infini », ou cet « ersatz de transcendance », qui constitue le réductionnisme de ce système.*

Il nous suffit pour l'instant de reprendre quelques axes principaux de cette perspective. Soulignons d'abord l'aspect principalement (mais pas uniquement) *matériel* de cette conception de l'accroissement du bien-être et de l'épanouissement des hommes, à travers une activité de « production », c'est-à-dire de transformation des ressources matérielles de l'environnement naturel grâce aux connaissances et au travail des hommes. Dans cette perspective, le bien-être est censé s'accroître avec la quantité de biens disponibles : le désir d'« être plus » se transforme en désir d'« avoir plus ». Comme la perspective de cet avoir plus et ce souci de bien-être s'inscrivent dans une perspective dominée par *l'individualisme*, l'« avoir plus » va signifier « acquérir davantage » ou « s'approprier davantage » (acquisitiveness⁷⁰) ; comme cette

⁷⁰ Le terme a été proposé, on le sait, et éloquentement développé, par R.H. TAWNEY dès 1920 (*The Acquisitive Society*, Harvest Books, 1920). Son

perspective individualiste est aussi celle d'une économie d'échange sur le marché, *l'argent* devient ainsi l'instrument principal, mais aussi le symbole, de l'enrichissement, de cette volonté d'acquérir des biens matériels, et aussi du pouvoir accru sur les hommes et les choses qui en découle, grâce à l'accumulation indéfinie du profit qui devient la règle centrale de ce système.

Pourquoi parler de « réductionnisme » à ce propos ? Parce que la place accordée aux préoccupations économiques est ici tellement prédominante, et parce que les forces ainsi mises en œuvre sont tellement puissantes, que les autres dimensions de la conception de l'homme et de la société relevées plus haut - dont on a vu qu'elles sont toujours présentes partout, en proportions variables - se trouvent ici comme écrasées par ces caractéristiques dominantes. L'aspiration au bien-être matériel est prioritaire, mais cette priorité devient elle-même cercle vicieux, puisque la règle de comportement qui en découle est celle de l'avoir plus, de l'acquisition et de l'appropriation indéfinie des biens et des droits d'accès, au mépris de ce qui ne suppose pas acquisition et appropriation, c'est-à-dire de ce qui ne se réduit pas à une utilité matérielle et à un désir de pouvoir. Et l'aspiration à se dégager de cette emprise du matériel par le dépassement, la soif d'infini, l'appel de la transcendance, est lui-même récupéré et caricaturé par le système capitaliste : pour ce système, l'infini, c'est l'infini de la consommation, du pouvoir technique sur les choses et sur l'environnement naturel, et du pouvoir de domination sur les autres hommes, réduits à l'état de clients qu'il faut satisfaire ou de concurrents qu'il faut écraser, mais qui ne sont perçus que comme d'autres intérêts individuels. L'intérêt général, l'intérêt collectif, n'est pris en compte que lorsqu'il peut constituer un instrument au service de l'intérêt particulier ; il n'est jamais considéré en tant qu'objectif, l'individu n'est jamais supposé se sentir membre d'une collectivité et, comme tel, partie prenante de l'intérêt de cette collectivité. Les relations sociales existant entre les

analyse (que j'ai déjà évoquée précédemment) est aujourd'hui peu citée, mais elle reste d'une étonnante actualité.

membres de la collectivité, même lorsqu'elles soulèvent un problème d'éthique, sur le plan de la justice sociale, de la reconnaissance du droit de chaque individu et de chaque groupe à la dignité, à la survie, à la paix, à la non-exploitation, à l'ensemble des droits de l'homme : tout cela n'intéresse pas l'individu, sauf si son bien-être risque d'en être directement affecté (d'où par exemple son intérêt pour une mesure en faveur des plus faibles, lorsque le seul but de cette mesure est d'éviter qu'une situation trop tendue ne menace sa propre sécurité : les « luttes contre la pauvreté » annoncées par tant de responsables publics nationaux ou internationaux, on l'a dit, n'ont peut-être souvent pas d'autres raisons d'être). Pour le reste, le souci de l'individu pour son environnement – qu'il s'agisse de son environnement social ou de son environnement naturel – ne se mesure que sur le plan utilitaire, et ne se traduit donc, selon les cas, que dans l'ignorance systématique ou dans la volonté de domination. Ce que les économistes du marché appelleront les « externalités » – c'est-à-dire ce qui échappe par définition aux relations inter-individuelles constituant l'objet de l'économie de marché – n'ont pas d'importance reconnue dans ce calcul économique, et donc pas d'existence, qu'elles soient positives ou négatives.

Ce *calcul* économique des avantages et des coûts, justement, va alors apparaître comme le critère majeur du comportement des acteurs individuels : l'homme n'est rien d'autre qu'un être utilitariste et calculateur, l'économie devient finalité en elle-même, elle représente à elle seule une conception globale de la vie, plutôt qu'un moyen d'assurer les conditions matérielles de cette vie. D'où l'accentuation du biais matérialiste : ce qui peut se mesurer, en effet, ce sont des avantages et des désavantages palpables, monnayables, échangeables et donc parfaitement anonymes, mais étrangers par définition à ce qui permet l'affirmation de la personnalité, le dépassement, la transcendance ou le sentiment du sacré : l'amour, l'amitié, la beauté, l'intuition poétique, les préoccupations spirituelles, et bien sûr le « désintéressement », échappent à un tel calcul et à la sphère de l'avoir, sauf s'ils sont pervertis pour se couler dans le moule de la marchandise et constituer l'un des « ersatz » de

dépassement ou de transcendance qui ont déjà évoqués. La volonté de progrès et d'amélioration de la condition humaine est alors conçue comme une ambition en termes essentiellement matériels, jusqu'à l'« hubris » (la démesure la plus extrême, dont la Grèce antique avaient déjà compris que les dieux ne pouvaient l'accepter et qu'elle constituait la condamnation de l'ambition humaine excessive); la paix et la sécurité elles-mêmes ne sont pensées, par ceux qui en ont le pouvoir, que comme des instruments pour cet enrichissement et cette domination. Le « progrès de l'humanité » est ainsi dissocié de sa perspective historique de long terme, il n'est plus conçu qu'en termes d'intérêts individuels de courte durée ; or les intérêts purement individuels ne se préoccupent guère - par définition - des dérives (même inacceptables) de l'organisation économique et sociale, ni des institutions autres que celles qui assurent leurs propres privilèges, et encore moins de l'ambition de changer le monde pour le rendre meilleur. C'est bien l'inconscience suprême de la démesure et de la « montée des extrêmes » : et tant pis si le monde autour de l'individu risque de se retrouver, brusquement, devant des horreurs collectives comparables à celles qui ont bouleversé le terrible vingtième siècle.

On pourrait poursuivre et multiplier les exemples, mais il me semble que cette esquisse suffit à justifier le constat proposé, celui d'un *double mouvement réducteur*. Il y a réductionnisme parce que le système économique qui domine aujourd'hui procède d'une conception de l'homme et de la société qui est issue d'une longue histoire européenne et occidentale, marquée par la montée de l'individualisme, de l'utilitarisme et de la maîtrise croissante des forces matérielles de la nature ; cette conception, qui prétend aujourd'hui à l'universalisme, se distingue donc dès l'abord par la place privilégiée qu'elle accorde à ses composantes individualistes et matérielles. Mais il y a réductionnisme accru parce qu'à son tour, le système économique né de cette conception, profitant de la place exceptionnelle qui est réservée aux préoccupations économiques, renforce lui-même les options initiales de cette conception dans ses dimensions matérialistes et individualistes ; le système vient en quelque sorte figer institutionnellement

cette conception dans ses aspects réducteurs, parce qu'il aggrave ces aspects réducteurs par une mise en œuvre extraordinairement puissante de ses potentialités sur le plan technologique.

Si l'on réfléchit un instant à ce qui constitue les motivations principales du « progrès » auquel aspire l'économie mondiale actuelle, au-delà de la rhétorique humanitaire dans laquelle son discours aime s'envelopper, on doit bien admettre le caractère *régressif* de ce système par rapport aux potentialités de la condition humaine : la contrainte de l'économisme utilitariste devient finalité obsessionnelle d'un processus omniprésent de maximisation ; le système devient essentiellement individualiste, matérialiste, ignorant de l'environnement naturel, mais il prétend en même temps à l'universalisme et se veut expansionniste ; la société est réduite à un jeu d'échanges utilitaires calculés. Et l'urgence est indéniable d'un changement d'attitude à cet égard, en raison des risques considérables qu'il comporte pour l'avenir de l'humanité.

Critique de ce réductionnisme

Au total, on comprend pourquoi cette conception réductrice de l'homme et de la société, qui a donné naissance au système mondial actuel et qui est aujourd'hui profondément conditionnée par ce même système, doit impérativement faire l'objet d'une critique rigoureuse, en raison de *l'appauvrissement considérable qu'elle représente par rapport aux potentialités originales de la condition humaine*. Le constat est brutal, mais il apparaît sans équivoque lorsque l'on compare les grands traits de notre société à la typologie des dimensions de la condition humaine proposée précédemment ; et si l'on ne se réfugie pas dans l'inconscience ou l'aliénation, la simple description des premières conséquences de ce réductionnisme nous promet un avenir angoissant. La transformation radicale de ces caractéristiques n'est plus alors l'objet d'une rêverie utopiste et idéaliste : elle devient une condition pour que notre monde ait encore un avenir acceptable.

Pour être en mesure d'esquisser, dans la suite, quelques orientations possibles pour une transformation positive dans ce sens, il me paraît utile de synthétiser brièvement les principales critiques auxquelles se heurtent les dérives réductionnistes qui viennent d'être dénoncées. Je les résume en trois points.

La conjonction de l'individualisme, de la domination des préoccupations économiques et du *matérialisme* qu'elles supposent entraînent d'abord une hypertrophie de l'attention accordée à certains avantages et certains coûts, ceux qui peuvent être mesurés et échangés et qui concernent essentiellement les objets et les choses ; mais elle aboutit à l'ignorance des dimensions infiniment plus subtiles (l'amour, le respect, l'estime, le partage, la convivialité, le désir de vivre ensemble, la reconnaissance des droits) dont peuvent être faits les rapports humains. De plus, ces avantages et ces coûts ne sont évalués que dans la mesure où ils peuvent être appréciés par les *intérêts particuliers*, sans aucune attention aux dimensions collectives des enjeux, et surtout sans aucune vision globale de l'intérêt général de la collectivité concernée, qu'il s'agisse d'un groupement local, d'une entité nationale ou de la population mondiale.

Le *calcul économique de ces avantages et de ces coûts, envahissant mais illusoire*, prétend ainsi constituer le critère essentiel des comportements des hommes. Il renforce lui-même la dimension matérielle de ces avantages et ces coûts, sans doute parce que ceux-ci résultent principalement d'un calcul apparemment rigoureux, mais aussi parce qu'ils se prêtent à l'acquisition, à l'appropriation privative et à l'échange monétarisé. Dans son angoisse du sentiment de finitude et de la recherche du sens, l'homme garde sans doute sa soif de dépassement et d'infini. Cependant celle-ci est travestie, au sein du système d'organisation économique et sociale, par des idéaux de rechange sans commune mesure avec les aspirations profondes de l'homme, mais cependant capables de noyer ces aspirations originales dans l'aliénation et l'illusion : tels sont, notamment, les mirages de la société de consommation, de la course à la compétitivité et à la performance technologique, de l'accumulation indéfinie du profit et du pouvoir. Plus grave

encore, la préoccupation économique ainsi définie - dont nous avons vu qu'elle était en un certain sens inséparable des comportements de survie et d'épanouissement de l'homme - ne détient plus seulement une place prépondérante dans ces comportements, elle croit pouvoir en exclure toute autre considération, au nom d'une « rationalité » prétendument indiscutable (qu'il nous faudra d'ailleurs réexaminer et re-définir). L'idée d'une place nécessaire mais subordonnée de l'économique, par rapport à toutes les dimensions de la société, se trouve ainsi radicalement et définitivement niée.

Enfin, *l'ambition des hommes attachés à ce système apparaît à la fois comme démesurément agrandie et comme pathétiquement réduite.* Elle est démesurée comme l'était l'« hubris » des Grecs parce qu'elle refuse toute limite à ses prétentions de pouvoir sur les hommes et sur les choses, tout aboutissement à sa recherche de croissance et d'accumulation, et toute idée d'une règle extérieure qui viendrait brider ces ambitions ; le mot « assez » est banni du vocabulaire. D'où les menaces de dérapage, qui se sont déjà traduites pour notre monde par des tragédies d'une ampleur inouïe. Mais cette ambition devient aussi dérisoire, d'abord en raison de son profond irréalisme et des substituts caricaturaux auxquels la pousse son désir effréné d'infinitude; mais aussi parce que son individualisme limite son ambition à l'horizon court et borné de l'être individuel, et lui enlève tout désir de changer le monde et son organisation dans la perspective longue. Le « progrès » ou le « développement » conçus dans une telle perspective ne sont eux aussi qu'une caricature, puisqu'ils ne sont faits que d'une juxtaposition d'intérêts particuliers sans vision historique globale.

Des voies de solution pour une conception différente ?

J'ai déjà souligné la difficulté d'une telle réflexion normative, non seulement parce qu'elle implique de nombreux jugements de valeur et parce qu'elle est ainsi éminemment subjective, mais aussi parce qu'elle engage profondément la

personnalité de celui qui la propose. Je ne me sens aucun droit à prêcher la morale à d'autres hommes. Je ne souhaite pas non plus discuter longuement ici ce que je crois personnellement et ce que je n'arrive pas à croire, même si je n'ai rien de particulier à dissimuler de ce point de vue ; par ailleurs, ce ne sont évidemment pas mes préférences personnelles concernant l'organisation sociale qui intéressent le lecteur.

Je rappelle donc le seul but que je poursuis ici : c'est de contribuer à la discussion collective nécessaire pour ré-analyser les exigences fondamentales de la condition humaine (c'est-à-dire de la conception de l'homme et de la société). Et donc pour *penser, à l'heure de la mondialisation, une organisation économique et sociale humainement plus satisfaisante de la planète*, ou au moins pour éviter le retour à des tragédies comparables à celles qui ont marqué le vingtième siècle et qui nous menacent encore aujourd'hui. Cette organisation ne peut devenir plus satisfaisante que si elle se rapproche davantage des exigences fondamentales de la condition humaine, et en particulier si elle renonce à attribuer une priorité permanente et indiscutable aux seules préoccupations économiques. J'insiste donc sur la nécessité de multiples débats collectifs dans ce domaine, et sur la modestie corrélative de ce que je ne présente ici que comme quelques points de repères très préliminaires, dont certains éléments seront repris dans les chapitres suivants.

(1) On vient de proposer un jugement de valeur critique sur le caractère extrêmement *réducteur* de la conception de l'homme et de la société qui est sous-jacente aux principaux éléments de l'organisation actuelle de notre économie ; « réducteur » voulant dire très inférieur à la richesse de cette condition humaine et surtout à ses potentialités. Les modalités de ce jugement peuvent certainement être discutées, amendées et même corrigées. Il me semble toutefois difficile de mettre en doute le constat lui-même d'un appauvrissement par rapport aux potentialités existantes, parce que l'organisation économique actuelle prétend à une suprématie radicale sur toutes les autres composantes de la vie sociale, et parce qu'elle ne s'appuie que sur certaines de ces potentialités humaines

(l'affirmation de l'individu, en particulier, ou l'aspiration au progrès matériel), mais en ignore volontairement de nombreuses autres (l'intuition du sacré ou de la transcendance, le désir de partage et de justice, ou le respect du cadre naturel). L'exigence d'une transformation profonde de cette conception de référence, par *une ouverture plus large à l'ensemble des potentialités de l'homme*, et donc par *une réflexion en profondeur sur les finalités de l'homme et de la société*, ainsi que sur les *responsabilités* spécifiques qui en résultent dans le contexte actuel, me paraît constituer un point de départ nécessaire - mais aussi largement admissible – pour le débat.

(2) L'acceptation de cette critique et de cette exigence, en revanche, n'oblige pas à une solution unique : il paraît essentiel, au contraire, d'affirmer la *diversité* possible des conceptions de l'homme et de la société qui doivent pouvoir être acceptées dans la collectivité humaine, la nécessité d'une *ouverture* très grande à cette diversité, et donc le *pluralisme* indispensable dans l'examen des solutions envisageables. Aucun individu, aucun groupe, aucune collectivité ne dispose de la légitimité pour pouvoir imposer à l'ensemble de la collectivité humaine une conception unique et homogène dans ce domaine⁷¹. La mondialisation ne change rien à ce principe, mais elle en modifie les modalités d'application : parce qu'elle se traduit par des échanges culturels accrus, et donc par le rapprochement probable de certaines conceptions, et la confrontation de certaines autres ; mais aussi et surtout parce qu'elle engendre désormais des problèmes globaux – celui du réchauffement climatique en constitue un bon exemple – qui ne pourront être résolus que par un accord au niveau de l'ensemble de la planète. Notre capacité de maîtrise de ces phénomènes est certes limitée et le restera⁷², mais nous ne pourrons plus nier l'accroissement de nos responsabilités dans ce domaine.

⁷¹ L'un des exemples les plus spectaculaires de cette imposition d'une conception particulière de l'homme et de la société est évidemment l'histoire de la colonisation, et l'une des analyses les plus fascinantes du « regard » déformé qui en résulte est sans doute celle de l'« orientalisme » proposé par Edward W. SAID, 1978.

⁷² James LOVELOCK conclut l'ouvrage cité précédemment par la nécessité

(3) Il reste que la finitude demeure un trait fondamental et indéniable de notre condition : nous sommes limités par notre corps et la perspective de sa mort, par notre environnement physique, par la présence des autres et leur propre prétention à l'épanouissement (qui est naturellement aussi légitime que la nôtre). Le *partage de la finitude* est donc une préoccupation centrale et indispensable⁷³ : un partage qui tient compte de l'ensemble des dimensions de l'homme, qui accepte les exigences de éco-systèmes naturels, et qui reconnaisse aussi le droit de tous les individus et de tous les groupes à participer de manière équitable à ce partage. Encore faut-il, pour promouvoir un tel partage, préciser une nouvelle fois la (ou les) conception(s) de l'homme et de la société qui puisse(nt) lui servir de référence acceptable au niveau de l'ensemble de la planète, définir les critères d'équité et de respect des autres qui en découlent, et sans doute analyser davantage les exigences de la survie des éco-systèmes dans leur dimension temporelle.

(4) Le raisonnement économique tel qu'il est conçu aujourd'hui, avec le caractère étroitement réducteur qui a été décrit précédemment, ne constitue certainement pas la meilleure manière de concevoir et d'organiser ce partage de pouvoir par rapport aux finitudes de notre condition, ni d'ailleurs la seule

de sauvegarder au maximum les mécanismes d'*autorégulation* du système terre, pour ne pas obliger les hommes à une responsabilité disproportionnée à leurs capacités de gestion, et donc à une impossible bureaucratie. Il écrit ainsi : « Mais souhaitons-nous vraiment devenir les bureaucrates de la Terre ? Voulons-nous avoir la pleine responsabilité de son maintien et de sa santé ? Il ne peut y avoir pire destin pour les humains que de s'imposer une tâche aussi désespérante : être éternellement responsables de la bonne marche du climat, de la composition des océans, de l'atmosphère et du sol, toutes choses qui nous étaient gratuitement données par Gaïa avant que nous mettions en pièces la création » (*op.cit.*, page 186).

⁷³ « ... l'éthique ne devrait *jamais* avoir pour but la plate dénonciation de tel ou tel mécanisme économique, ni l'indignation bien pensante face au consumérisme ou au culte de la rentabilité. La vraie question de l'éthique sociale est toute autre. Elle consiste à se demander *comment modifier la manière dont interagissent ces tendances destructrices et constructrices, de façon à changer le système dont la société répartit, par l'intermédiaire de son système économique, les finitudes.* » (Christian ARNSPERGER, *op.cit.*, page 124).

possible. Mais la difficulté est peut-être encore plus profonde : car on voit bien qu'il n'existe guère de passerelle immédiatement disponible, dans notre manière de penser, entre les exigences éthiques fondées sur les conceptions philosophiques et anthropologiques de notre condition, et les lois fondamentales ou systémiques de l'économie. On veut bien discuter philosophie, on veut bien évoquer des idéaux utopiques ; mais ensuite il faut bien revenir aux choses sérieuses, et se concentrer très pragmatiquement sur l'économie. Un redoutable exemple en est fourni par la schizophrénie observable dans les organisations financières internationales, qui ont pris l'habitude de juxtaposer (particulièrement dans les décennies récentes) un discours humanitaire et généreux, notamment à l'égard des « pauvres », et l'application de critères de gestion sélectifs qui sont à l'opposé de cette générosité. Il faudra donc repenser et préciser les combinaisons possibles, et les passerelles envisageables, entre *éthique et économie*.

(5) L'utilisation positive des repères préliminaires qui viennent d'être rappelés fait appel à la fois aux attitudes individuelles et collectives, aux règles institutionnelles, et aux concepts et raisonnements des sciences de la nature et de l'homme, en particulier celles de l'économie : ces différents points seront repris dans les chapitres suivants. Il reste cependant que la solution du problème gigantesque qui est évoqué ici – et qui ne concerne rien de moins que la viabilité et l'acceptabilité de l'organisation de notre planète au service de l'espèce humaine – comporte une exigence fondamentale, qu'il ne faut pas craindre de formuler malgré les naïvetés, et parfois le machiavélisme, auxquels l'expression de cette exigence a été associée dans le passé : c'est celle de l'avènement d'un *homme nouveau*, plus conforme à son véritable destin (qu'il nous faut encore apprendre à discerner) et moins dépendant d'idéologies réductrices inspirées par des intérêts particuliers.

Chapitre 4

QUELLE EST LA PLACE DE L'ÉCONOMIE DANS LA SOCIÉTÉ ?

« Ce qui est en question dans le moment actuel, ce n'est pas le capitalisme financier ; ce n'est pas le capitalisme tout court ; ce n'est pas le marché, régulé ou non, autorégulé ou auto-dérégulé, spéculatif à la hausse ou bien à la baisse ; c'est la place que joue l'économie, dans nos vies individuelles comme dans le fonctionnement de nos sociétés ».

Jean-Pierre DUPUY, 2009, pages 341-342.

Pour disposer d'une méthode d'approche plus satisfaisante du progrès (ou du développement), il ne faut pas seulement s'appuyer sur une conception différente de l'homme et de la société, il convient aussi de revoir la place souhaitable des préoccupations économiques dans cette société à construire, et réexaminer ensuite le contenu de cette économie, en fonction de la nature des problèmes posés et de leur rapport avec les mécanismes du marché : ce sera l'objet des deux chapitres qui suivent.

Dans celui-ci, le plus général, on partira de questions apparemment simples pour essayer de clarifier le rôle de l'analyse économique : qu'est-ce qu'un problème économique, et quelles sont les étapes nécessaires de sa résolution ? Les réponses à ces questions permettent de dégager les principes de base de la rationalité économique, et de rechercher en même temps s'il existe des lois générales de l'économie qui ne soient pas liées à un contexte institutionnel particulier. Elles permettent aussi de se débarrasser d'un certain nombre de

confusions entre critères économiques, éthiques, politiques, et sociaux, et de resituer ainsi les choix du développement par rapport à la société dans son ensemble et au système de pouvoirs qu'elle se donne ; elles soulignent le caractère réducteur de la notion de « développement économique » telle qu'elle a été utilisée dans les décennies récentes. Au total, il apparaît bien que l'économie doit occuper une place subordonnée dans l'ensemble des préoccupations sociales ; ce qui ne veut pas dire, bien sûr, que cette place puisse être négligée.

On vient de montrer que, si l'on veut reconstruire une approche plus satisfaisante du progrès, du développement des sociétés et de la promotion de l'intérêt général, il faut commencer par sortir la réflexion des ornières d'une philosophie implicite : celle où nous a menés la vision du développement qui a émergé avec la révolution industrielle et qui s'est généralisée avec la globalisation des dernières décennies. Cette remise en cause des fondements anthropologiques, éthiques et philosophiques du développement passe en premier lieu par la recherche d'une conception plus large de l'homme et de la société, dont on a commencé à esquisser les potentialités. Mais les préoccupations économiques ont joué - et jouent encore - un rôle dominant dans l'émergence de cette philosophie, et dans celle de la civilisation et du mode d'organisation qui s'y attachent. En conséquence, une deuxième condition s'impose pour sortir de ces ornières : *il faut re-situer l'économie dans la société.*

Cette intention doit cependant être précisée. Car un tel effort devrait éviter de considérer l'économie comme un objet autonome, séparable de la société : l'économie n'est pas un objet, c'est *un regard* sur une dimension de la société, un regard nécessaire, même, dont il faut évidemment identifier la nature et situer l'importance. Par rapport au réductionnisme dénoncé plus haut, il importe de *sortir de l'économisme et de la domination de l'économie, sans rejeter le raisonnement économique, en proposant une intégration nouvelle de ce raisonnement dans l'analyse des sociétés et des conditions de leur progrès.*

Je me propose d'examiner cette exigence en deux étapes : d'abord en essayant de re-définir ce qui détermine la place des préoccupations économiques par rapport aux autres composantes de l'organisation des sociétés, puis en suggérant un élargissement des conceptions de base de cette économie pour la dégager des approches beaucoup trop étroites qui caractérisent la pensée aujourd'hui dominante. Ce sera l'objet de ce chapitre, qui tente de redéfinir la place de l'économie dans la société, et du suivant, qui remet en question la place des mécanismes du marché dans cette approche économique re-située. Ces deux chapitres devraient permettre de porter progressivement remède aux dérives profondes qui ont été stigmatisées dans l'approche courante des problèmes de développement, et plus précisément dans les deux exemples qui ont été choisis, celui de la richesse et de la pauvreté, d'une part, celui du rôle des organisations internationales de régulation de l'économie, d'autre part.

Le raisonnement synthétique qui est proposé ici se veut aussi simple et aussi concret que possible, justement parce qu'il se méfie des conceptualisations et des théorisations hâtives qui déforment la réalité et détournent les possibilités d'agir sur elle. Puisque cette économie se veut omniprésente, on part d'un questionnement très pragmatique sur la réalité de l'économie, en essayant de se *demander ce qui caractérise, en définitive, l'essentiel d'un « problème économique »* : mais ce point de départ volontairement simplifié débouche déjà sur les querelles des théoriciens lorsqu'ils essaient de définir, justement, ce qu'est un problème économique. Querelles et difficultés qui n'ont d'ailleurs rien d'étonnant : après tout, ce sont souvent les éléments fondamentaux d'une réflexion, d'une discipline, et a fortiori d'une science, qui ce sont les plus difficiles à préciser. La définition que l'on adoptera ici devrait cependant permettre d'explicitier *les étapes nécessaires de la résolution du problème économique élémentaire* si on le formule dans ces termes volontairement simplifiés.

Sur cette base, on pourra alors tenter de préciser quelles sont *les règles fondamentales de la rationalité économique*, et dans la même ligne, quelles sont *les lois fondamentales* de ce

raisonnement économique. L'insistance sur le terme « fondamental » n'est pas fortuite : on essaie justement de repérer les exigences qui se vérifient pour tout problème économique quel qu'il soit, c'est-à-dire indépendamment des règles institutionnelles spécifiques qui peuvent le régir dans telle ou telle société. On découvre alors *la variété possible de ce cadre institutionnel*, avec la diversité des modèles qui s'y attache, et on peut ainsi mieux préciser pourquoi il ne faut pas confondre les règles de rationalité, et les autres lois dites « fondamentales » de l'économie, avec celles qui découlent d'une organisation institutionnelle particulière. C'est précisément une confusion de ce type, savamment entretenue, qui a permis la domination progressive (mais indéfendable) de l'économie de marché sur l'ensemble des approches économiques et les dérives qui en résultent. On suggérera la réalité de cette erreur de perspective dans le chapitre suivant, en montrant d'abord les raisons, puis en suggérant divers exemples - choisis parmi les concepts de base de l'économie - de cette déviation, de ces dérives, et de l'enfermement dans un mode de pensée réducteur qu'elles entraînent. Le chapitre de conclusion tentera de se dégager de ce réductionnisme et de proposer une approche plus équilibrée, et donc une manière de penser l'économie, qui soit plus large.

Ces questions de départ – qu'est-ce qu'un problème économique, quelles sont les étapes nécessaires de sa résolution, quelles sont les règles de rationalité et les lois fondamentales de l'économie ? – permettent aussi de se débarrasser d'un certain nombre de *confusions sur la place de l'approche économique par rapport à d'autres approches de la réalité sociale* : elles permettent de montrer ce que l'économie est et ce qu'elle n'est pas, de la définir comme une dimension de la réalité sociale, mais une dimension qui est toujours subordonnée à l'ensemble de cette réalité, et dont l'importance (et donc l'attention prioritaire qu'on lui attache) peut varier considérablement d'une société à l'autre. Elles soulignent aussi les liaisons de l'économie avec le pouvoir, ainsi que les différences qu'il faut préciser lorsque l'on oppose (ou lorsque l'on confond) les approches économiques, sociétales, politiques,

éthiques, culturelles, de cette réalité sociale. La place de l'économie dans un « projet de société », voire dans le « projet de civilisation » qui peut être le nôtre aujourd'hui, doit ainsi être revue en profondeur : mais c'est bien ce problème qui est soulevé par le recours généralisé à une notion omniprésente et insuffisamment critiquée depuis plus d'un demi-siècle, celle du « développement économique ».

Qu'est-ce qu'un problème économique ?

Les questions élémentaires d'une discipline, on l'a dit, sont rarement les plus faciles à résoudre. On ne cherche ici, ni à proposer une définition originale et inédite de l'économie qui viendrait s'ajouter à toutes celles qui ont déjà été avancées, ni à dresser un inventaire des multiples controverses nées autour de ces définitions, et encore moins à intervenir dans une querelle de théoriciens spécialisés. L'objectif est en principe plus simple, même s'il n'est pas facile à atteindre en pratique : si l'on veut situer la dimension économique dans le *débat citoyen* sur le progrès et le développement, il faut avant tout se mettre d'accord sur la signification des termes que l'on emploie, mais aussi clarifier les notions de base utilisées communément, qui sont à la source des principales confusions de contenu dans ce débat.

En première approximation, on peut admettre qu'un problème économique, au sens le plus général, comporte toujours les éléments suivants. Un ou plusieurs *besoins* dont la satisfaction est recherchée, cette satisfaction constituant l'objectif poursuivi par les acteurs confrontés à ce problème économique. Des *moyens* susceptibles d'atteindre cette satisfaction, mais avec une caractéristique spécifique : ces moyens sont *rare*s par rapport aux besoins concernés, en ce sens qu'ils ne sont pas disponibles en quantités suffisantes pour permettre la satisfaction complète du besoin ou de l'ensemble des besoins considérés. Ce dernier fait implique un ou des *choix* quant au mode d'allocation des moyens rares en vue des diverses satisfactions recherchées. Enfin, un tel problème n'est

considéré comme économique que s'il se situe dans le cadre d'une collectivité, au sein de laquelle s'observe un processus d'échanges (par opposition au problème technique auquel peut s'attacher un individu isolé). Dans cette perspective, on voit qu'un problème économique met en présence des besoins, des moyens rares et des décideurs (qu'il faudra évidemment identifier) ; la résolution de ce problème implique ainsi des *interactions* de ces décideurs entre eux, c'est-à-dire avec leur environnement social, ainsi qu'avec leur environnement naturel⁷⁴.

Chacune de ces composantes, apparemment évidentes, fait cependant l'objet de diverses controverses, et on va revenir à certaines d'entre elles. Mais on peut citer d'abord deux définitions de l'économie qui paraissent en harmonie avec ces composantes de base. Celle proposée par Lionel Robbins en 1932⁷⁵, et qui est probablement la plus « classique » et la plus fréquemment citée encore aujourd'hui : l'économie est

« une science qui étudie le comportement humain comme une relation entre des fins et des moyens rares ayant des usages alternatifs ».

Celle de Edmond Malinvaud⁷⁶, ensuite, qui ajoute des précisions plus concrètes en définissant l'économie comme

« la science qui étudie comment les ressources rares sont employées pour la satisfaction des besoins des hommes vivant en société ; elle s'intéresse d'une part aux opérations essentielles que sont la production, la distribution et la consommation des biens, d'autre part aux institutions et aux activités ayant pour objet de faciliter ces opérations ».

Ajoutons deux citations complémentaires : celle de Koopmans reprenant Samuelson⁷⁷ et suggérant que tout

⁷⁴ Ces interactions avec l'environnement social et l'environnement naturel sont spécialement soulignées par Karl Polanyi . Outre les *Essais* (POLANYI, 2008), voir les analyses proposées dans M.A.U.S.S., 2007.

⁷⁵ Lionel ROBBINS, *An Essay on the Nature and Significance of Economic Science*, 1932.

⁷⁶ Edmond MALINVAUD, cité par Pierre BEZBAKH et Sophie GERARDI, *Dictionnaire de l'Economie*, Larousse et le Monde, 2006.

problème économique peut se définir comme un processus de « maximisation sous contrainte » ; celle de Jacob Viner⁷⁸, provocante parce qu'elle évoque justement les controverses sur lesquelles on va revenir, et refusant de proposer une autre formule que la suivante : « economics is what economists do »⁷⁹.

Ne peut-on éviter les querelles byzantines sur ce thème et en rester là ? Revenons cependant sur deux mises en question, importantes pour la substance du débat.

La première est l'objection avancée, notamment, par de nombreux anthropologues, sur la notion de *besoins*⁸⁰. Elle met en question la genèse de ces besoins, en avançant que la majorité des besoins dont s'occupe aujourd'hui l'économie sont des créations humaines « artificielles », ou plus précisément « culturelles », et qu'ils ne peuvent donc pas être confondus avec les besoins essentiels, incompressibles, communs à tous les hommes ; cependant ce caractère artificiel amène à confondre besoins et désirs, dont Gandhi disait que les premiers sont limités et pourraient être facilement satisfaits dans notre monde, à la différence des seconds qui sont insatiables et s'accroissent indéfiniment. Je suis évidemment d'accord avec ce constat, mais je crois qu'il ne change rien à la nature du problème économique. En pratique, celui-ci s'occupe à la fois des besoins et des désirs ; le rôle de la démarche économique est bien de rechercher la satisfaction de ces besoins et de ces désirs, mais ce n'est pas à l'économiste en tant qu'économiste,

⁷⁷ Citée par C.T.KURIEN, 1996.

⁷⁸ Citée également par C.T.KURIEN, *ibid.*

⁷⁹ Je crois utile d'ajouter encore à cette série de définitions de l'économie celle de C.T KURIEN lui-même (1996, pages 9-10), parce qu'elle met bien en valeur la double dimension de « relations entre les hommes » et de « relations avec les choses » : il définit l'économie comme « a structure of relationships among a group of people, in terms of the manner in which they exercise control over resources, use resources and labour in the production of goods, and define and settle the claims of the members over what is produced (...), emphasizing that while the economy is concerned with goods and services, it should be recognized essentially as a set of social relationships ».

⁸⁰ Pour une discussion détaillée sur ce thème, voir notamment un ouvrage collectif, relativement ancien, de l'IUED (IUED, 1980).

à proprement parler, à identifier ces aspirations, à les juger et à établir un ordre de priorité entre elles. Cette identification et cette mise en priorité se fondent d'abord sur des jugements de valeur, qui sont prononcés par ceux à qui la société reconnaît institutionnellement ce pouvoir (cela peut être tous les individus adultes, ou tous les consommateurs solvables, ou encore un pouvoir central), mais qui ne dépendent pas, en tant que jugements de valeur, du raisonnement économique lui-même⁸¹. Cette précision est importante lorsque l'on essaie de situer le raisonnement économique par rapport à d'autres démarches.

La mise en cause, par de nombreux commentateurs, de la *rareté des moyens* dans la définition du problème économique est plus surprenante, au premier abord ; mais elle est en même temps très révélatrice du caractère réductionniste de l'approche économique la plus courante. Je propose de synthétiser brièvement cette discussion en me référant à l'oeuvre de Karl Polanyi dans sa discussion de la place de l'économie dans la société⁸². Polanyi distingue deux définitions de l'économie, une

⁸¹ Ce que la théorie micro-économique la plus orthodoxe reconnaît d'ailleurs parfaitement, quand elle considère les « courbes d'indifférence » du consommateur individuel - c'est-à-dire ses goûts - comme une donnée *exogène*. D'où la *distinction de nature et de niveau entre critères éthiques et critères économiques* : il me paraît essentiel de la maintenir, même si elle est fréquemment négligée ou mal comprise. Ainsi dans un article récent de débat politique sur la crise financière (« Défis pour le socialisme du XXIème siècle », *Le Monde*, 17 octobre 2008), Dominique MEDA et Vincent PEILLON s'indignent – à tort, me semble-t-il – de découvrir sous la plume de Léon WALRAS (dont les *Eléments d'Economie politique pure* datent de 1874) la citation suivante, à propos de l'utilité : « Qu'une substance soit recherchée par un médecin pour guérir un malade ou par un assassin pour empoisonner sa famille, c'est une question très importante à d'autres points de vue, mais tout à fait indifférente au nôtre. La substance est utile, pour nous, dans les deux cas, et peut-être plus dans le second cas que dans le premier ». Il me semble bien que Walras avait raison, même si sa remarque était volontairement provocante. Sur le même sujet, Christian LAVAL (2007, page 181) cite Vilfredo PARETO affirmant : « On commet la même erreur quand on accuse l'économie politique de ne pas tenir compte de la morale : c'est comme si on accusait une théorie du jeu d'échecs de ne pas tenir compte de l'art culinaire ».

⁸² Cette discussion figure dans divers textes de POLANYI, mais le texte de référence peut être trouvé dans un chapitre de l'ouvrage qu'il a écrit en

distinction « formelle » et une définition « substantive ». Dans la première, proche des définitions que j'ai citées précédemment – mais qu'il considère comme un héritage du « rationalisme économique » en vertu duquel « l'homme est conçu comme un atome utilitaire », et aussi, selon l'héritage de Adam Smith, comme « une entité dotée d'une propension innée à troquer et à échanger une chose contre une autre » -, il présente la conception suivante, en précisant qu'elle ne s'applique qu'à un système de marché et qu'elle suppose que toute économie soit considérée comme « un mécanisme potentiel d'offre-demande-prix » :

« L'action économique, ou plus précisément l'action d'économiser, qui représente l'essence de la rationalité, est alors considérée comme une manière d'utiliser du temps et de l'énergie, de sorte que soit réalisé un maximum d'objectifs par cette relation de l'homme avec la nature » (page 49).

Il ajoute que ce

« sens formel dérive du caractère logique de la relation entre fins et moyens » (...) (et) « renvoie à une situation bien déterminée de choix, à savoir entre les usages alternatifs des différents moyens par suite de la rareté de ces moyens » (page 53).

Dans la deuxième définition, qu'il présente comme « substantive » parce qu'il affirme revenir à « l'économie humaine conçue comme un processus social », et en paraissant s'excuser d'une définition qui « semble démodée » (page 50), il propose de définir cette « économie empirique » comme

« un processus institutionnalisé d'interaction entre l'homme et son environnement, qui se traduit par la fourniture continue de moyens matériels permettant la satisfaction des besoins » (page 57).

Passons pour l'instant sur la référence au caractère matériel des besoins et des moyens, sur lequel nous reviendrons, ainsi

collaboration avec C.M. ARENBERG et H.W. PEARSON, *Trade and Market in the Early Empires*, Glencoe, Free Press, 1957, traduit en français et publié par Larousse en 1975, puis repris en chapitre 1 et 2 des *Essais de Karl Polanyi* publiés par le Seuil en 2008. La pagination renvoie à ce dernier volume.

que sur le caractère un peu dispersé des éléments de ces définitions. Mais ce qui surprend d'emblée, c'est l'affirmation selon laquelle « Les deux sens fondamentaux du terme 'économique', le sens formel et le sens substantif, n'ont rien en commun » (page 53) : la définition substantive prétend parler d'économie empirique, de besoins et de rapports réels entre les hommes et avec leur environnement naturel, alors que la définition formelle se fonde sur la rareté et y applique un processus de choix « rationnel ».

La double définition de Polanyi a été abondamment commentée (par les anthropologues sans doute davantage que par les économistes, au moins par les économistes orthodoxes), et le plus souvent analysée comme une « libération » intellectuelle par rapport au réductionnisme de l'économie classique. C.T. Kurien, économiste indien qui ne peut certainement pas être suspecté d'orthodoxie excessive, pense cependant que cette distinction n'est « ni solide, ni tenable »⁸³. Je crois pour ma part que cette distinction rend les choses plus confuses qu'elle ne les clarifie : je vais essayer d'expliquer brièvement pourquoi, et de suggérer comment elle peut être dépassée. Il va de soi, cependant, que ces réflexions critiques se limitent à celles que je crois nécessaires à la présente discussion, et ne constituent pas une critique d'ensemble de l'approche polanyienne⁸⁴. Je présente ces réflexions critiques en quatre points.

(1) Je note d'abord que les définitions de Polanyi évoquent toutes deux la notion de « besoins », sans évoquer le caractère naturel ou culturel de ces besoins, ni leur légitimité, ni la différence entre « besoins » et « désirs », et je crois que c'est très bien ainsi au démarrage de la discussion. Le caractère « matériel » de ces besoins est évoqué à propos des deux définitions, ce qui semble simplement résulter d'un fait d'évidence : tous les besoins dont s'occupe l'économie ne sont pas purement matériels, mais ils supposent tous l'existence d'un

⁸³ *Ibid.*, page 67.

⁸⁴ J'ai proposé une discussion de ces aspects et de quelques autres, tels qu'ils sont présentés dans l'édition récente des *Essais de Polanyi* par le Seuil, dans *La Quinzaine Littéraire* du 1er au 15 juin 2008 (COMELIAU, 2008).

certain support matériel (nous allons y revenir en ce qui concerne les moyens). Plus important : aucune mention n'est faite d'un quelconque jugement de valeur à propos de ces besoins et de leur caractère plus ou moins légitime, ou éthiquement défendable. Encore une fois, c'est très bien ainsi : à mon sens, ce n'est pas la raison économique qui permet, en elle-même, de tels jugements de valeur.

(2) En ce qui concerne les ressources ou les moyens permettant de répondre à ces besoins exprimés, le caractère matériel est évoqué de manière un peu surprenante, car Polanyi parle de moyens matériels ou immatériels (peut-être est-ce une allusion à la différence entre « biens » et « services ») ; ceci n'enlève pas à l'« action économique » son caractère principalement matériel⁸⁵. Mais la seconde remarque est, ici encore, plus importante et plus problématique : Polanyi n'évoque la rareté des moyens que dans sa définition formelle, en montrant que c'est cette rareté qui explique la nécessité du choix et du calcul économique. Mais on découvre alors qu'il suppose que ce choix et ce calcul sont essentiellement le fait d'acteurs économiques individuels entrant en relation d'échange les uns avec les autres : il en déduit que la définition formelle de l'économie, avec cette mention de la rareté, est tributaire d'une forme spécifique de l'économie à laquelle elle se réfère implicitement, celle qui est dominée par l'institution du marché. Cependant, pour s'en dégager, Polanyi choisit une voie qui ne me paraît pas la meilleure : sa définition substantive se réfère à un processus général de mise en rapport des ressources avec la satisfaction des besoins, en précisant d'ailleurs que ce processus est « institutionnalisé ». Allusion évidente à l'institution du marché, qu'il vient d'évoquer ; cependant c'est ailleurs, et plus tard dans la discussion, qu'il parlera d'autres institutions, ou plus exactement d'autres « formes d'intégration » de l'économie, à savoir la « réciprocité » et la « redistribution ». Mais curieusement, sa

⁸⁵ Jean-Baptiste SAY lui-même, ressentant la difficulté, ainsi que le risque d'étendre l'économie à un domaine excessivement large, avait proposé de considérer que l'économie s'étendait principalement au domaine matériel.

définition substantive n'évoque plus la rareté des ressources comme une composante nécessaire du problème économique général, qu'il soit marchand ou non ; et les anthropologues sautent sur cette occasion pour répéter leur critique sur le caractère le plus souvent artificiel, créé par les hommes, de la rareté, et donc pour discréditer à leur tour – quelque peu paradoxalement, car ce n'était pas ce que Polanyi avait dit – l'économie en général sous prétexte qu'elle ne peut être que tributaire du marché.

Cette voie me paraît mener à l'impasse et je voudrais proposer une issue. Même si Marshall Sahlins propose des arguments convaincants sur un aspect de la réalité lorsqu'il parle des sociétés primitives comme de « sociétés d'abondance »⁸⁶, je crois pour ma part que la rareté des ressources par rapport aux besoins des hommes à satisfaire constitue – et demeure, en dépit de l'enrichissement considérable de notre monde, tel que mesuré dans les comptabilités nationales – une dimension fondamentale de la vie de la plupart des sociétés. Cette dimension apparaît en tout cas aujourd'hui dans les faits les plus élémentaires de notre vie quotidienne, ne serait-ce que parce que le temps et les sources d'énergie nous sont limités : je renvoie à l'évocation des sources de la « finitude » qui a été proposée au chapitre précédent. Or c'est bien cette dimension de la *rareté relative* présente dans la vie sociale qui constitue, et qui doit constituer, l'objet même de l'économie. Non que toutes les relations sociales soient caractérisées par la rareté, et que celle-ci doive en conséquence dominer toutes les relations sociales. J'affirme seulement que lorsqu'il n'y a pas rareté relative des ressources, il n'y a pas problème « économique ». Question de vocabulaire ? Bien sûr ; mais la clarté du vocabulaire me paraît justement indispensable à l'effort de raisonnement qui est entrepris ici. Et je dis que s'il n'y a pas de rareté, il peut y avoir certes de nombreuses autres difficultés de relations sociales, mais que ce n'est pas la raison économique – celle qui se propose l'adaptation des moyens rares aux fins, par un

⁸⁶ Marshall SAHLINS, 1976.

processus de calcul, puis de choix - qui peut résoudre ces difficultés. J'admets aussi que, même là où il existe effectivement un phénomène de rareté, l'application de la raison économique peut être rejetée pour des raisons de principe : c'est le cas dans les circonstances évoquées par Georges Bataille lorsqu'il parle de la « part maudite »⁸⁷, notamment à propos des dépenses de prestige volontairement « excessives » consenties entre des chefs politiques qui veulent s'impressionner mutuellement ; mais on notera que c'est aussi le sens de l'Évangile chrétien, lorsqu'il appelle au dépassement par rapport aux préoccupations économiques, pour des motifs liés à la vocation transcendante et sacrée qu'il confère à la condition humaine. Bien sûr, ces attitudes sont aux antipodes de la « sagesse » économiste de notre époque. Mais justement, il me semble que cette « part maudite » (et, a fortiori, l'argument de la transcendance) ne peut être interprétée que comme *un rejet volontaire* de la raison économique, et que c'est une erreur d'analyse que d'y voir un argument pour l'extension du raisonnement économique au-delà des problèmes de rareté. Nous reviendrons sur cette question au chapitre suivant.

S'il en est ainsi, je reste évidemment d'accord sur le fait que l'économie fait l'objet d'un processus d'*institutionnalisation*, et que l'institution dominante de l'économie contemporaine est celle du marché, entendu comme un réseau d'échanges entre acteurs-décideurs individuels raisonnant au nom d'intérêts particuliers. C'est cette institution du marché – que j'ai essayé de ne pas citer nommément dans la mesure du possible jusqu'à présent, et encore moins d'en faire l'analyse rigoureuse, pour ne pas me précipiter vers une dénonciation immédiate qui pourrait paraître trop facile et comme présupposée à l'avance – qui va se révéler peu à peu comme l'une des sources majeures des dérives dénoncées dans nos deux exemples de départ, celui de l'enrichissement et celui de la régulation internationale. Par contre, si l'on admet que la rareté relative des moyens est une dimension inéliminable du problème économique, il ne me semble pas acceptable de

⁸⁷ Georges BATAILLE, 1967. Voir à ce propos la note 114 au chapitre 5.

soutenir que le processus de *calcul* économique, ainsi que le processus de *choix* s'appuyant sur de tels calculs, sont nécessairement liés à l'économie marchande : ils procèdent de la nature même du problème économique (au moins dans la définition que je propose, incluant la rareté). Il serait facile d'ailleurs d'évoquer de multiples exemples pratiques de ces calculs et de ces choix qui ne paraissent pas liés au marché, à commencer par ceux des assemblées délibératives (Parlement, conseils communaux, etc.) établissant le budget de diverses collectivités publiques : ne sont-elles pas en train de résoudre un problème économique d'allocation de ressources rares entre besoins alternatifs ? Les modalités de ce calcul diffèrent de celles du marché, certes, notamment parce que les services publics ne sont pas vendus et parce que le calcul ne peut pas s'appuyer sur le système de prix engendré par les relations marchandes ; mais la nature économique du problème discuté ne me paraît pas faire de doute.

(3) L'évocation des composantes concrètes de la définition de l'économie, que l'on retrouve chez Edmond Malinvaud et chez d'autres (lorsqu'ils parlent de la production, de la distribution, de la consommation, et aussi des institutions), ou même chez Polanyi (lorsqu'il mentionne les interactions avec l'environnement naturel et social), permet évidemment de préciser la description de l'activité économique, mais elle n'ajoute rien d'essentiel à sa définition elle-même ; elle en précise seulement certaines traductions concrètes. Elle permet cependant de comprendre mieux que ces tâches concrètes doivent être effectivement décidées par des acteurs bien identifiés, et que c'est justement l'institutionnalisation qui va préciser si ces acteurs sont des acteurs individuels particuliers, ou des acteurs collectifs représentant l'intérêt général. Mais encore une fois, on ne voit pas pourquoi le domaine de l'économie devrait être réservé aux acteurs de l'institution marchande.

(4) Au total, les remarques ci-dessus débouchent sur le fait que les deux définitions de l'économie que proposait Polanyi, formelle et substantive, ne sont pas opposées l'une à l'autre, mais qu'elles peuvent être considérées comme complémentaires.

A une condition : ne pas considérer que la définition formelle est réservée à l'économie marchande, et admettre que le domaine de l'économie est bien plus large que celui du marché. Si l'on admet cette réserve - qui est de taille, bien sûr, par rapport aux positions constamment défendues par Polanyi -, on peut considérer aussi que la dimension économique est présente dans la majorité des relations sociales et des actions de l'homme, mais qu'elle n'est pas toujours importante en fait, qu'elle peut même être explicitement rejetée dans certains cas, et surtout que l'importance qui lui est reconnue institutionnellement peut être variable et plus ou moins déterminante (dans les « sociétés de marché », on le verra, elle reçoit une place particulièrement privilégiée).

En conclusion, *l'approche économique s'attache à une dimension de la réalité sociale, mais cette dimension n'est ni la seule, ni nécessairement la plus déterminante ; on peut donc choisir de lui accorder une place plus ou moins importante.* Encore faut-il être très précis sur le sens que l'on accorde aux termes utilisés : c'est particulièrement vrai, on y reviendra, lorsque l'on oppose le domaine du politique et celui de l'économique.

Dans la suite de ce chapitre, on essaiera d'explicitier davantage les enseignements de ces premières conclusions sur la nature et la place de l'économie, en commençant par distinguer les étapes de résolution du problème économique lorsqu'on le définit dans ces termes généraux.

Les étapes de résolution du problème économique général

En parlant explicitement de problème économique « général », je veux seulement souligner le fait que mon raisonnement aborde, à partir de maintenant, un angle d'approche qu'il faut bien comprendre si l'on veut situer la dimension économique dans la réalité sociale, comme l'annonce le titre de ce chapitre : il cherche à définir ce qui fait *l'essentiel du problème économique le plus fondamental, indépendamment de toutes les institutions spécifiques qui*

peuvent l'encadrer dans un contexte particulier, notamment celle du marché. A partir d'ici, il faut admettre que l'on peut donner au terme « économie » un sens beaucoup plus large que celui auquel le réduit l'immense majorité des économistes, à savoir celui de l'économie marchande.

Dans cette optique, il suffit de se référer aux définitions de l'économie qui viennent d'être discutées pour comprendre que la résolution de tout problème économique, quel que soit son contexte institutionnel, suppose toujours le passage par les étapes suivantes. Je me contente de les évoquer très brièvement sans qu'il me paraisse nécessaire de les expliciter en détail, tant leur contenu me paraît évident lorsqu'il s'appuie sur les définitions ci-dessus.

(1) Si le problème économique est toujours une adaptation de moyens rares à des objectifs poursuivis, la première étape de résolution de ce problème peut être décrite comme *l'expression des « besoins »*, au sens le plus large du terme : besoins de survie, besoins et aspirations d'épanouissement ou de dépassement, désirs multiples, ou simplement résolution de problèmes de la vie individuelle ou collective. A ce stade, il n'est pas donc nécessaire d'établir une distinction entre ces besoins selon leur caractère naturel ou artificiel, ou selon le degré de légitimité qui leur est reconnu. Mais puisque l'économie est un processus institutionnalisé, encore faut-il que ces besoins soient exprimés par les acteurs institutionnellement reconnus, ou autorisés, dans le contexte considéré (par exemple le consommateur individuel solvable dans le cas d'une économie de concurrence, ou l'autorité politique légalement établie dans celui d'une économie publique centralisée). Il faut noter aussi que les formes d'expression de ces besoins peuvent être très diversifiées : demande classique sur un marché (avec recherche pratique des offres susceptibles de répondre à cette demande), mais aussi discours dans une assemblée publique, voire mouvement de grève ou de violence pour exprimer des doléances qui n'ont pu se faire entendre par ailleurs.

(2) La seconde étape est celle de *l'identification des moyens* capables de répondre aux besoins exprimés, c'est-à-dire des technologies disponibles (du pain pour nourrir la

population, un système scolaire avec telle ou telle caractéristique pour répondre au besoin de tel secteur productif, des tribunaux pour assurer la justice, et ainsi de suite) et aussi des ressources utilisables pour mettre en œuvre ces technologies (ressources naturelles, produits de consommation ou produits intermédiaires, équipement, infrastructure, capacité des personnes, etc.). Cette identification des moyens nécessaires et disponibles doit être complétée par une évaluation de *leurs coûts comparés*, en termes monétaires ou non monétaires, de manière à préparer, par l'analyse et le calcul de diverses solutions alternatives, la présentation des choix ouverts aux responsables de la décision.

(3) L'étape suivante est celle de *l'expression des préférences et des priorités d'action* – ce qui implique évidemment des jugements de valeur –, toujours par les acteurs à qui est reconnu institutionnellement ce pouvoir. Pourquoi ne pas avoir inscrit cette décision en première étape ? Parce qu'il ne m'est pas possible de préciser mes préférences entre les divers besoins dont je poursuis la satisfaction, tout en essayant en même temps de maximiser ma satisfaction totale – rappelons que cette « maximisation sous contrainte » est aussi un élément reconnu de la définition de tout problème économique –, si je ne connais pas le coût comparé de la satisfaction des divers besoins que j'exprime. Par contre, lorsque je connais ce coût, je peux être amené à changer mon ordre de préférence pour y répondre, par exemple parce que le coût de satisfaction du besoin que j'avais initialement classé en tête de mes préférences se révèle à l'analyse beaucoup plus cher que je ne l'avais prévu, et qu'en conséquence, je préfère placer en tête un besoin que j'avais d'abord classé en seconde position (pour satisfaire mon besoin de vacances, je renonce à un voyage à l'étranger et je décide de m'acheter un vélo). Ajoutons que les trois étapes qui viennent d'être décrites dans leur contenu essentiel et dans les termes les plus simples, constituent les données du fameux « *calcul économique* » dont nous avons constaté la présence indispensable dans la solution de tout problème économique ; en pratique, il est cependant évident que ce calcul économique peut se révéler très complexe.

(4) Pour passer du calcul à l'action, et entrer dans le processus de réponse effective aux besoins prioritaires ainsi définis, il faut pouvoir compter en pratique sur les ressources exigées par la satisfaction de ces besoins : cette étape est celle de la *mobilisation des ressources* nécessaires. Elle prend par exemple la forme de l'accord du consommateur individuel pour payer le prix du marché en vue de l'acquisition du bien qu'il convoite, ou encore le rassemblement des ressources publiques, à travers l'impôt ou les cotisations sociales, qui se révèlent nécessaires pour financer le programme de dépenses décidé collectivement.

(5) La dernière étape couvre alors l'ensemble des opérations qui permettent la *production* du bien ou du service (ou de l'ensemble de biens et de services) recherché, et sa *mise à la disposition* de ceux qui l'ont demandé. Cette formule, apparemment simple, peut évidemment recouvrir une ensemble d'opérations extrêmement complexes, éventuellement étendues dans le temps et l'espace, et se subdivisant elles-mêmes en choix successifs à caractère de plus en plus techniques (« techniques », parce que centrés de plus en plus sur des choix de moyens plutôt que sur des choix d'objectifs).

Rationalité économique et lois économiques fondamentales

Si elle ne fausse pas l'essence du problème, la description stylisée (pour ne pas dire ultra-simplifiée) ci-dessus permet d'identifier certaines caractéristiques fondamentales de tout problème économique. Je voudrais pour l'instant évoquer un constat, et formuler deux ensembles de questions générales.

Le constat, c'est qu'en définitive, tout problème économique peut être conçu comme la *rencontre d'une offre et d'une demande*, à condition de ne pas réserver à ces termes le sens étroit qu'ils revêtent en économie marchande. Sur un marché, les offres et les demandes émanent d'un grand nombre d'offreurs et de demandeurs individuels ; mais il me paraît intéressant de considérer qu'en économie publique, par exemple, c'est à la fois l'offre et la demande qui émanent de la

collectivité, par l'intermédiaire de ses représentants (avec cette différence que les décideurs ne disposent pas d'un système de prix « anonyme » qui puisse servir de référence au calcul économique). La distinction entre la fonction d'offre et la fonction de demande n'en constitue pas moins une approche généralisable qui est utile pour comprendre les données du problème économique posé.

Quelles règles de rationalité ?

Premier ensemble des questions : quelles sont les *règles de la rationalité économique générale*, si on formule le problème économique dans ces termes les plus généraux (et non plus dans un contexte spécifique organisé par les institutions du marché, où la rentabilité calculée sur la base des prix devient synonyme de l'efficacité) ? On peut certes invoquer le principe de maximisation de la satisfaction des besoins compte tenu de leur coût de satisfaction et des ressources disponibles ; mais qu'est-ce à dire exactement (si l'on admet, encore une fois, que le problème en économie « générale » est moins simple qu'en économie marchande, où la maximisation est à la fois celle de la satisfaction du demandeur individuel solvable et celle du profit de l'offreur individuel) ? Je proposerais la formulation « généralisée » suivante, en distinguant deux exigences :

(a) celle de la *maximisation de la satisfaction des besoins prioritaires* tels qu'ils ont été définis par les acteurs auxquels est institutionnellement reconnu ce pouvoir (ce peut être l'individu solvable, ou une collectivité, ou un acteur institué à cet effet, comme par exemple un syndicat dans une négociation collective entre les entreprises d'un secteur d'activité) ;

(b) celle de la *couverture des coûts effectifs* de cette satisfaction, ce qui veut dire que l'exigence de la solvabilité, souvent attribuée à la seule économie de marché, est une exigence générale de l'économie, à condition que l'on reconnaisse que cette exigence peut être transférée d'un agent individuel à une collectivité (dans ce sens, par exemple, l'école peut être « gratuite » pour les parents d'élèves, mais il faut bien que quelqu'un en paie le coût de fonctionnement, et l'école

publique dite « gratuite » est en fait financée par les impôts ou d'autres ressources publiques).

Quelles lois fondamentales ?

Deuxième ensemble de questions : peut-on identifier, au-delà des règles de rationalité économique générale qui viennent d'être évoquées, des *lois fondamentales de l'économie* qui soient valables pour toute économie et pas seulement pour l'économie de marché ?

Ces lois doivent être recherchées non pas en dehors, mais au dedans de ces deux principes de la maximisation des satisfactions et de la couverture des coûts, par exemple quand on s'interroge sur l'équilibre budgétaire, ou encore sur la flexibilité nécessaire de l'emploi de ressources humaines dans une période marquée à la fois par le changement des besoins et celui des technologies : on ne peut raisonner sur de telles questions qu'en distinguant clairement besoins et ressources, finalités et moyens. Par ailleurs, on ne peut déduire que ces règles de rationalité économique « déterminent » toutes les relations sociales : les lois fondamentales de l'économie ne sont applicables qu'à la résolution des problèmes « économiques » au sein de la réalité sociale, mais on ne peut pas supposer que ces lois soient les plus fondamentales qui s'imposent à la condition humaine. En d'autres termes, on ne peut pas postuler que toutes les décisions humaines - quels qu'en soient les auteurs, l'époque et le lieu - sont et doivent toujours être motivées par l'utilitarisme individuel et par la recherche du gain monétaire maximum ; on ne peut pas postuler non plus que l'usage du temps, de l'énergie et des ressources dont dispose chacun fasse toujours et nécessairement l'objet d'un calcul explicite. C'est bien pour cette raison que nous sommes en train de mettre en question la « place de l'économie » dans les sociétés.

Les lois fondamentales de l'économie – qu'il ne faut pas confondre avec les lois de la société en général - sont donc très proches de l'exigence de rationalité qui vient d'être définie. Elles comprennent certainement *la mise en rapport nécessaire d'une « offre » et d'une « demande »* : pour que cette mise en

rapport soit possible, il faut que des procédures (par tâtonnements sur le marché, par ajustement progressif des positions des groupes en présence dans le débat collectif, ou selon d'autres méthodes) permettent la recherche d'un point d'équilibre entre les ressources exigées par la production et celles proposées par les bénéficiaires potentiels pour l'acquisition (qui n'est pas nécessairement privative) du bien ou du service produit. Ceci veut dire que les différents agents décideurs (individuels ou collectifs) doivent eux-mêmes rechercher un *équilibre* entre leurs ressources et leurs dépenses, au moins dans la longue durée. Cela veut dire aussi que, en dehors du cas d'une économie totalement centralisée où toutes les décisions dépendent d'un seul agent décideur (cas théorique assez rare en pratique), il faut que les ressources globales disponibles soient réparties de telle manière qu'elles puissent être acheminées de ceux qui les ont « gagnées », ou qui tout au moins en disposent, vers ceux pour qui elles sont nécessaires à la satisfaction de leurs besoins. Ce principe très général et apparemment très abstrait – que l'on pourrait appeler celui du « *bouclage* » de l'économie – débouche en fait sur des exigences très concrètes bien connues des gestionnaires des économies nationales : celle, par exemple, qui veut que les rémunérations distribuées par l'emploi productif (en contrepartie d'une participation à la production) soient suffisantes pour constituer une demande suffisamment solvable pour acquérir le droit d'accès à ces produits (un droit qui, bien sûr, n'est pas nécessairement réparti de manière égalitaire), sans quoi l'activité de production devient socialement inutile et ne peut assurer les conditions de sa reproduction. C'est en ce sens que l'on peut considérer que « la création d'une demande solvable » (individuelle ou collective) – qu'il ne faut évidemment pas confondre avec l'existence de besoins – constitue l'une des conditions les plus fondamentales du développement⁸⁸.

⁸⁸ François de RAVIGNAN (2003, page 73) formule un constat analogue lorsqu'il écrit : « Le travail n'est pas simplement le moyen de fabriquer ce que l'on consomme. C'est aussi un *pouvoir* sur ce que l'on crée, et qui n'a pas de travail n'a nécessairement pas de pouvoir. C'est pourquoi prétendre qu'il

Si la notion d'« équilibre » (entre les ressources et les dépenses, au sein du budget de divers décideurs) est inséparable du raisonnement économique tel qu'il a été défini ci-dessus, on voit que la nécessité du *calcul économique* (comparant des satisfactions, ou au moins des capacités des biens et services considérés à engendrer les satisfactions recherchées, avec le coût de production et de mise à disposition de ces biens et services) ne procède pas du seul raisonnement marchand (avec les réflexes d'acquisition privative et de rentabilité qui le caractérisent), mais d'un raisonnement plus général et inséparable de la démarche économique.

Offre et demande, équilibre, bouclage, calcul,... : on constate ainsi, et ce n'est pas un hasard, que cette recherche des « lois fondamentales » nous ramène aux principaux débats de fond qui ont occupé les pionniers de l'économie politique, et qui sont peut-être aujourd'hui masqués par des préoccupations formelles qui n'ont pas la même importance. Mais la difficulté indéniable de cette recherche suggère aussi que nous avons peut-être oublié, aujourd'hui, ce qui constitue l'essentiel de l'économie, et la nature ou la portée des lois qui s'attachent à ce raisonnement économique. D'où la tendance fréquente à invoquer de prétendues « lois fondamentales de l'économie » qui ne sont en définitive que des lois de l'économie de marché : prédominance systématique de la rentabilité privée et assimilation de la rentabilité à l'efficacité, affirmation de l'exigence prétendument incontournable du libre échange dans les échanges internationaux, proclamation du caractère sacrosaint de la concurrence, rejet de la plupart des interventions publiques sous le prétexte qu'elles ne peuvent constituer que des « distorsions » dans le jeu du libre marché (ce qui est techniquement indéniable), et ainsi de suite. Ce recours à de prétendues lois fondamentales qui ne sont que des lois du marché est observable dans de multiples circonstances que l'on peut découvrir dans l'actualité quotidienne : pour justifier une privatisation, par exemple, ou pour refuser une augmentation de

puisse exister un « développement » pour tous, sans que soit résolu le problème social du travail de tous, est une illusion ».

salaires alors que la part de la rémunération du capital augmente, ou encore pour s'opposer à toute protection même temporaire d'une activité soumise à la concurrence internationale, et ainsi de suite. Plus généralement, on voit qu'il s'agit souvent de bloquer toute tentative d'organisation sociale alternative, qui s'écarterait de l'ordre existant, et cela bien sûr au nom d'intérêts particuliers plutôt qu'au nom de l'intérêt général : cette dérive montre bien que l'enjeu de cette confrontation apparente entre des lois générales et des lois particulières procède en fait d'une perspective principalement *idéologique*⁸⁹.

Mais cette tentative idéologique se cache sous une apparence *scientifique* que l'on affirme incontournable, et c'est en ce sens que l'on a pu comparer cette prétention à invoquer sans cesse des lois économiques fondamentales – alors que celles-ci sont probablement très peu nombreuses –, à la discussion autour des principes « newtoniens » de la science, que l'on avait crus immuables et que le progrès des connaissances a finalement détrônés. Il n'est pas inutile de rappeler, comme le fait C.T.Kurien dans l'ouvrage déjà cité⁹⁰, ce que cette science de Newton considérait comme immuable, parce que l'analogie avec l'économie y apparaît frappante. Les principes de Newton, tels que résumés par Kurien pour les appliquer à l'économie, supposent notamment que les lois scientifiques s'appliquent à un univers avec les caractéristiques suivantes :

- l'univers considéré est un univers d'ordre et de précision, avec des lois internes programmées ;
- une hypothèse centrale du raisonnement affirme que la matière est homogène, et que le système observable n'est rien de plus qu'une juxtaposition de ses composantes ;
- il s'agit d'un système mécanique imposant ses propres lois de rationalité de manière indiscutable (en économie, on

⁸⁹ Cette perspective est exprimée très clairement par Michel HUSSON (2008) lorsqu'il distingue les jugements invoquant des « lois économiques », à partir de l'analyse économique proprement dite, et ceux qui s'appuient sur une analyse politique des « rapports de forces entre intérêts sociaux opposés ».

⁹⁰ C.T. KURIEN, *Rethinking Economics*, chap.5.

affirme par exemple que le consommateur individuel « doit » être souverain) ;

– aucune dimension temporelle des ajustements et des transformations n'est prise en considération ;

– le système peut être observé de l'extérieur, l'observateur peut s'en détacher.

Il n'est pas difficile d'identifier ce qui oppose ces hypothèses sur les caractéristiques de la société à la réalité sociale elle-même : les rapports économiques vont jouer dans un univers qui n'est pas naturellement ou spontanément ordonné ; les unités de décision ne sont pas homogènes, elles sont marquées par des rapports de pouvoirs divers, et la réalité collective de l'économie n'est pas une simple addition des comportements individuels ; le comportement de ces unités n'est ni mécanique, ni forcément rationnel ; la dimension temporelle ne peut pas être ignorée si l'on cherche à comprendre la logique de transformation de l'économie ; aucun observateur ne peut s'affranchir totalement du système social et économique dans lequel il se situe, et son objectivité ou sa prétention à la rigueur scientifique peuvent toujours être mises en question. Une telle critique, et la perspective relativiste qui en découle pour l'identification des « lois fondamentales de l'économie », permettent d'avancer dans la compréhension du « statut » de l'économie au moins sur deux constats : celui de la diversité possible des formes d'organisation de cette économie, et celui de l'élargissement considérable - mais illégitime - de la place que peuvent prendre les lois du marché sous le couvert de ces « lois fondamentales » de l'économie⁹¹.

⁹¹ On peut comparer cette présentation par C.T. KURIEN des hypothèses « newtoniennes » de l'économie, et la critique de ces hypothèses que je résume ici, avec celle des « vraies lois de l'économie » par Jacques GENEUREUX (2001), qui est un peu différente dans son argumentation et dans ses conclusions, mais me semble procéder d'une démarche analogue. Dans son introduction, J. Généreux commence par rappeler les « six piliers de la prétendue sagesse économique », qu'il formule de la manière suivante (page 24) :

La diversité des formes d'organisation de l'économie, ou si l'on veut, celle des « modèles » de l'économie, est donc bien d'origine *institutionnelle*, ce qui veut dire qu'elle dépend de décisions *humaines* quant à la construction des règles de fonctionnement de l'économie, et en particulier quant au partage du pouvoir de décision concernant l'activité économique telle qu'elle a été décrite plus haut (choix des objectifs, choix des moyens d'atteindre ces objectifs, règles de l'échange, modalités des interactions avec l'environnement naturel). On y reviendra de manière plus approfondie au chapitre suivant, principalement pour montrer que l'économie ne se réduit pas à l'économie marchande, et qu'il est tout à fait possible – et d'ailleurs éclairant en ce qui concerne beaucoup de composantes de la réalité sociale – de tracer les contours d'un modèle d'organisation entièrement différent de l'économie, qu'on appellera le modèle de l'économie non marchande.

« 1) Les lois établies par la science économique sont comparables aux lois de la physique ; elles révèlent des réalités immuables et incontournables par la volonté humaine.

2) La valeur réside uniquement ou principalement dans la production de biens et services marchands.

3) Le libre jeu de la loi de l'offre et de la demande assure l'équilibre général des marchés.

4) Le libre jeu de la concurrence garantit l'usage le plus efficace des ressources.

5) Le rôle économique de l'Etat et du politique se cantonne à la production de quelques biens publics.

6) La justice est un problème strictement politique, dont le règlement est indépendant du choix du système économique ».

J. Généreux prend alors le contre-pied de cette sagesse conventionnelle et organise son ouvrage en présentant « les six premières vraies lois de l'économie » (pages 25-27) :

Loi n°1 : les lois de l'économie sont les lois des hommes, et ne procèdent pas d'une mécanique naturelle et invariable.

Loi n°2 : ce qui a de la valeur n'a pas de prix (la valeur ne réside pas dans les seules productions marchandes).

Loi n°3 : le libre jeu de la loi de l'offre et de la demande conduit au déséquilibre général des marchés.

Loi n°4 : le marché ne fait pas le bonheur.

Loi n°5 : l'Etat ne fait pas le bonheur.

Loi n°6 : la véritable efficacité c'est la justice, la véritable justice c'est l'égalité des libertés.

On peut maintenant proposer un premier aperçu des conséquences de ces caractéristiques et de cette possible diversité de contenu sur la place de l'économie dans la société.

La place de l'économie dans la société

Compte tenu de cette diversité institutionnelle, quelle est, quelle peut être, et quelle devrait être la place de l'économie - c'est-à-dire celle des préoccupations économiques, mais aussi des méthodes et des conditions pour les prendre en compte - dans l'organisation des sociétés, notamment lorsque celles-ci aspirent à promouvoir leur progrès ?

Une appréciation nouvelle est nécessaire, on le sait : la critique qui précède a déjà laissé soupçonner que cette place était extraordinairement surdimensionnée dans les sociétés contemporaines et dans leur organisation (où les institutions économiques et financières sont manifestement hypertrophiées), et que ce surdimensionnement procédait d'une conception profondément réductionniste de l'homme et de la société. On va démontrer en outre, au chapitre suivant, que les conséquences de cette sorte d'hypertrophie de la dimension économique sont encore aggravées par l'imposition d'une logique partielle de l'économie, réduite à ses composantes marchandes. Il est donc encore trop tôt pour en proposer un tableau d'ensemble ; mais on peut souligner dès à présent quelques-unes de ses manifestations les plus inquiétantes : on évoquera l'importance des enjeux réels ainsi ignorés, puis l'exemple de certains concepts prétendument sérieux qui ne font qu'aggraver la confusion.

Ignorance des enjeux réels de la vie de la société et de son progrès sur laquelle débouche cette place excessive accordée à l'économie, d'abord : ignorance des enjeux non économiques, bien sûr, ce qui veut dire ignorance de la complexité de la condition humaine, ainsi que de la diversité des gens, de leurs aspirations concrètes et de leur histoire ; mais aussi méconnaissance de nombreux enjeux économiques qui semblent bien constituer des conditions du progrès ou du

développement des sociétés, réduites ici à la production et à l'accumulation de la richesse, sans souci de la répartition et de la justice sociale ou de la viabilité écologique.

Au niveau des instruments d'analyse de l'économie, ensuite, on peut signaler dès à présent deux illustrations significatives d'une *dérive conceptuelle* sur laquelle il faudra revenir. Premier exemple : celui du sens donné à l'expression « valeur d'un bien ou d'un service ». Dans la pratique courante des relations économiques, on considère que cette valeur est la « valeur d'échange » du bien ou du service concerné sur le marché, jusqu'à faire oublier que la valeur réelle d'un bien, selon la définition générale de l'économie adoptée plus haut, devrait être d'abord sa « valeur d'usage », c'est-à-dire son utilité pour apporter la réponse à un besoin. Or cette substitution de la « valeur d'échange » à la « valeur d'usage » ne prend évidemment son sens, et ne se justifie, que si l'échange marchand est lui-même généralisé, en raison des dispositions institutionnelles adoptées par la société concernée.

L'autre exemple est celui d'un terme devenu fréquent dans le vocabulaire des économistes - mais celui-ci devient sans cesse davantage le vocabulaire courant des sociétés - : c'est le terme d'« externalité ». Il est utilisé pour désigner les conséquences, positives ou négatives, voulues ou non voulues, du comportement des acteurs individuels sur la collectivité (ou au moins, les conséquences qui dépassent le cercle des partenaires directs de l'échange) : par exemple les retombées de l'amélioration de l'éducation d'une classe d'âge déterminée sur le dynamisme économique ou culturel de l'ensemble d'une collectivité, ou encore la pollution environnementale liée à une activité de transport. Il a fallu inventer ce terme d'« externalité » lorsqu'il est apparu évident que toutes les utilités et désutilités n'étaient pas automatiquement prises en compte par le système de prix sur le marché : car ce système ne concerne que les participants directs à l'échange, mais toutes les autres personnes concernées sont pour lui « externes » à l'échange. Les « externalités » sont donc rejetées en dehors de l'analyse économique : celle-ci semble ainsi renoncer à intégrer les phénomènes qui ne donnent pas lieu à des relations

marchandes dans l'analyse économique, alors même que leur influence réelle sur le bien-être social ou sur d'autres composantes de l'intérêt collectif peut être considérable.

Conclusion provisoire sur la place du raisonnement économique

Comment synthétiser les traits principaux de ce poids effectif de l'économie dans les sociétés modernes ? La dimension économique apparaît omniprésente dans l'immense majorité des décisions prises dans ces sociétés ; ou plus exactement, *l'omniprésence de l'économie apparaît comme un but essentiel de ceux qui ont le pouvoir* (l'économie est en lien direct avec le pouvoir)⁹². Les préoccupations économiques sont alors proposées comme prioritaires dans les comportements des acteurs (« enrichissez-vous », ou « travaillez davantage », ou « consommez », ou « achetez plus », etc.), mais aussi dans les décisions des principaux centres de pouvoir au sein de la société, ainsi que dans les institutions et les règles publiques. Le système qui commande l'organisation des sociétés modernes apparaît bien ainsi comme un système « économiciste », dans ce sens que les préoccupations économiques l'emportent sur toutes les autres et acquièrent ainsi un statut de « finalités ».

⁹² Dans le contexte actuel de crise économique et financière, cette omniprésence de l'économie reste plus affirmée que jamais, et le rêve d'une souveraineté indiscutable des économistes à la tête des Etats demeure bien vivant. Ainsi, dans une interview au *Monde* parue le 13 janvier 2009, l'ancien Président Valéry Giscard d'Estaing formule l'observation suivante (avec une certaine nostalgie, semble-t-il) : « Actuellement, les dirigeants des gouvernements en place ne sont pas des économistes. Ils ont des réactions plus politiques, plus diplomatiques ou plus communicantes. (...) ...dans les années 1970 (...) il y avait une concentration d'expertises. Aujourd'hui, pour des raisons difficiles à analyser d'ailleurs, on n'a pas développé ce côté, mais plutôt une approche politique ou psychologique ». Dans la même perspective, *Le Monde* du 27 janvier 2009 rapporte que lors d'un débat public avec Xavier Darcos, un participant lycéen a pu lui dire : « Vous êtes plus le ministre de l'économie de l'éducation nationale que le ministre de l'éducation nationale ».

Comment cette dérive économiciste est-elle possible, si l'on se réfère au rappel, proposé ci-dessus, de ce qui constitue l'essentiel du raisonnement économique ? Comment est-on passé d'un raisonnement a priori *instrumental*, à la domination d'une forme de pensée et de comportement qui ne paraît plus s'interroger sur ses *finalités*, sur le sens de ses décisions, sur le caractère plus ou moins souhaitable des besoins dont il poursuit la satisfaction, mais qui privilégie ce raisonnement instrumental sous une forme particulière, celui du *pouvoir de l'argent*, recherché et accumulé *pour lui-même* (donc comme une finalité), comme si cette recherche était indépendante des fins que ce pouvoir permet d'atteindre ? Et si l'on prétend ré-introduire malgré tout une dimension *éthique* dans ce raisonnement, quels sont les critères applicables à cette situation ? Les préoccupations économiques doivent-elles vraiment être dominantes, dans quel sens, et comment les situer, aujourd'hui, par rapport à ces autres préoccupations constitutives de la réalité de la société que sont les questions dites « sociales », les aspirations à la transcendance ou au dépassement, les exigences de l'équité, les préoccupations culturelles, les soucis environnementaux, les dimensions politiques de la vie en société ?

Pour répondre à toutes ces questions - paradoxales, parce qu'elles sont à la fois élémentaires et fondamentales pour chacun d'entre nous, mais largement évacuées du débat ordinaire sur l'organisation des sociétés où nous vivons -, il faut aller plus loin qu'une simple interrogation sur la nature de l'économie en général ; nous devons nous interroger aussi sur le type d'économie que nous nous sommes donné institutionnellement et sur les règles de comportement qui en découlent. Ce sera l'objet du chapitre suivant, où l'on s'interrogera en particulier sur les différences entre les formes marchande et non marchande de l'économie. Mais nous pouvons déjà tirer les conséquences d'une caractéristique importante de notre système actuel, mise en lumière par l'analyse qui précède, à savoir *la place centrale qu'il donne aux mécanismes du marché et à la logique marchande*. Et ce fait

nous suggère d'emblée la clé de cette étrange déviation économiciste, que l'on peut résumer de la manière suivante.

La logique marchande est « totalitaire », en ce sens qu'elle repose sur l'idée que la satisfaction de l'ensemble des besoins des hommes passe par l'échange marchand, qui se caractérise lui-même par la mise en rapport d'acteurs individuels et par l'achat et la vente sur le marché, aux prix définis par ce marché. Dans ces conditions où seuls comptent les intérêts particuliers, et où tous les moyens de satisfaction de tous les besoins s'achètent et se vendent, la maximisation de la satisfaction des besoins d'un décideur individuel repose sur la maximisation du pouvoir d'achat dont ce décideur dispose. Lorsque ces conditions de « marchandisation » totale de la vie économique sont effectivement réalisées, la totalité des satisfactions imaginables de ce monde marchand est synthétisée dans le pouvoir d'achat ; il n'est plus nécessaire de s'interroger sur divers types d'objectifs individuels et ou collectifs, puisqu'il n'y a plus - par définition - que des buts individuels et des décideurs individuels, et que la réalisation de tous ces buts passe nécessairement par un achat sur le marché. L'intérêt général, dans de telles conditions, ne dépend de rien d'autre que de la somme des quantités de pouvoir d'achat dont peut disposer l'ensemble des acteurs individuels ; et le progrès de cet intérêt général ne dépend de rien d'autre que de la croissance de ce pouvoir d'achat global. Ce raisonnement - inattaquable si l'on fait l'hypothèse que tout est marchand - suffit à expliquer *l'économicisme* des sociétés qui pensent, justement, que tout est marchand, ou que tout peut devenir marchand. D'où la nécessité de s'interroger sur la possibilité d'une autre logique que la logique marchande, qui constitue le thème du chapitre suivant.

Nous pouvons cependant proposer une conclusion provisoire à ce chapitre, car nous disposons déjà de suffisamment d'éléments pour comprendre le danger de cet économicisme absolu de la logique marchande, et la désirabilité d'un effort pour replacer l'économie par rapport à la société, à l'écosystème, à l'éthique et à la politique. Querelle de terminologie, dira-t-on, et le sens des termes n'est jamais que conventionnel. Mais c'est bien pour cela qu'il importe de

clarifier les enjeux *réels* de ce débat ; ce qui implique, justement, de préciser le sens que l'on donne à ces termes et les conséquences réelles que l'on en tire, en évitant au maximum les ambiguïtés idéologiques qui se révèlent tellement fréquentes dans ce genre de discussion.

Dans cette perspective, et en m'appuyant sur ce qui précède, je propose les principes de raisonnement suivants :

(1) *L'enjeu véritable du débat, c'est la société, sa viabilité, son progrès, non pas dans une perspective idéaliste et utopique, mais pour rendre cette société plus acceptable, et si possible plus épanouissante pour tout le monde. Placer ainsi la société au cœur du débat, c'est rappeler que les enjeux essentiels du débat sur le progrès, ce sont les gens, les hommes et les femmes, leur condition et leurs aspirations, plutôt que des abstractions et des raisonnements théoriques ou statistiques. D'où la référence à laquelle on a abondamment recouru dans les chapitres qui précèdent, concernant la ou les conception(s) générale(s) de l'homme et de la société qui fonde(nt) l'idée du progrès que l'on prétend réaliser. Ces conceptions doivent être précisées en tenant compte de l'ensemble de leurs composantes, et en particulier de la diversité des cultures et des histoires, ainsi que des contraintes sociales et éco-systémiques, qui en expliquent la réalité actuelle.*

(2) *L'économie, compte tenu de la définition sur laquelle nous nous sommes mis d'accord, est essentiellement instrumentale dans l'organisation de ce progrès. Ce constat ne vise pas à nier son importance, bien au contraire, et il est évident que cet instrument joue un rôle essentiel dans la promotion de ce progrès. Mais l'histoire et le progrès des hommes et des sociétés ne se réduisent certainement pas à leur dimension économique. Il est même révélateur, de ce point de vue, de constater qu'un économiste de l'envergure de John Maynard Keynes pouvait affirmer en toute sincérité, au tournant des années 30, qu'il croyait que le problème économique général de l'humanité serait résolu dans les décennies à venir et que les hommes pourraient ainsi se consacrer à d'autres*

composantes de leur épanouissement⁹³. Il s'est trompé, bien entendu, pour des raisons qu'il faudrait analyser en détail, mais le raisonnement a de quoi impressionner. On peut y voir en tout cas un argument de force en faveur de l'idée que *l'économie est et devrait rester subordonnée à la société* : affirmation qui devrait être banale, mais qui reste diamétralement opposée à la réalité du monde qui est le nôtre.

(3) Si l'organisation de la société en vue de sa survie et de son épanouissement n'est pas d'abord d'ordre économique, on peut affirmer que cette organisation constitue cependant l'essentiel du problème *politique*, c'est-à-dire de la cité et du « vivre ensemble ». Le terme « politique » reprend tout son sens par rapport aux prétentions de l'économie marchande qui ont été évoquées plus haut et que l'on va réexaminer au chapitre suivant : c'est aux sociétés (individus, groupes sociaux, collectivités dans leur ensemble, à l'échelon local, national ou mondial) qu'il revient de définir leurs objectifs, de préciser les caractéristiques de la société qu'elles souhaitent promouvoir, à

⁹³ Dans diverses conférences, reprises dans divers textes, entre 1928 et 1932, Keynes déclare : « Si l'on écarte l'éventualité d'une grande guerre et d'un accroissement important de la population, le *problème économique* pourra être résolu, ou du moins en voie de résolution, d'ici cent ans. Cela signifie que le problème économique n'est pas – si nous nous tournons vers le futur – *le problème permanent de l'espèce humaine*. (...) Ainsi, pour la première fois depuis sa création, l'homme sera confronté à son problème véritable et permanent : quel usage faire de sa liberté, une fois dégagé de l'emprise des préoccupations économiques ». Prés de huit décennies plus tard, l'homme est loin d'être « dégagé » de ces préoccupations ; mais bien sûr, il y a eu la seconde guerre mondiale, de multiples guerres et tragédies locales, et un accroissement important de la population... Mais aussi, paradoxalement, une formidable croissance de la richesse. Voir J.M. KEYNES « Perspectives économiques pour nos petits-enfants », 1930, réédité dans *La pauvreté dans l'abondance*, Gallimard, Paris, 2002, page 112-113.

Cette prise de distance par rapport aux préoccupations économiques est à comparer à celle qui avait été formulée quelques années auparavant par R.H.Tawney, dans la conclusion de son ouvrage sur la « société acquisitive » : « That obsession by economic issues is as local and transitory as it is repulsive and disturbing. To future generations it will appear as pitiable as the obsession of the seventeenth century with religious quarrels appears to-day ; indeed, it is less rational, since the object with which it is concerned is less important » (TAWNEY, 1920, page 184).

partir d'une vue globale et d'une organisation institutionnelle pour assurer les arbitrages nécessaires ; l'économique est, en ce sens, également subordonné au politique (et la place réservée aux arbitrages marchands, notamment, doit dépendre d'une décision du politique). L'éthique intervient évidemment dans ce jugement politique, et c'est bien parce que divers critères et divers modes de penser l'éthique sont possibles que cette réflexion est cruciale, et que ses critères doivent être politiquement harmonisés.

Chapitre 5

L'ÉCONOMIE NE SE RÉDUIT PAS AU MARCHÉ

Ce chapitre est un peu plus théorique et plus technique que les précédents, parce qu'il nous faut maintenant réexaminer un certain nombre d'outils habituellement utilisés par les économistes.

L'analyse et la pratique du développement n'exigent pas seulement que l'on redéfinisse la place de l'économie ; elles demandent aussi que l'on réexamine le contenu de cette économie, ainsi que ses outils d'approche de la réalité sociale. Or l'approche traditionnelle de l'économie attribue un rôle de référence central aux mécanismes du marché. On sait que ces mécanismes de marché ne jouent de manière satisfaisante que lorsque certaines hypothèses institutionnelles sont réunies ; mais la réalité des sociétés ne vérifie pas nécessairement ces hypothèses. D'où la proposition de ce chapitre de considérer des situations plus diversifiées. D'abord sur la plan théorique, en montrant qu'il est possible de construire, parallèlement au modèle de l'économie de marché, un deuxième modèle de référence, celui de « l'économie non marchande », fondé sur des hypothèses inverses. D'un point de vue plus pratique, ensuite, on suggère les usages possibles de cette double référence, parce que la réalité économique combine sans cesse les relations marchandes et les relations non marchandes : il ne faut pas essayer de subordonner les unes aux autres, mais de voir comment elles peuvent se combiner pour assurer une meilleure satisfaction de l'ensemble des besoins sociaux. On découvre ainsi, en particulier, les raisons de la dérive fréquente qui consiste à confondre « économie de besoins » et « économie de profit ». On peut réexaminer, dans cette ligne, un certain nombre de concepts fondamentaux de l'économie, tels que les

besoins eux-mêmes, le calcul économique, la richesse, la production, la valeur d'usage et la valeur d'échange, la croissance. On peut ainsi renforcer et préciser la conclusion déjà suggérée dans les chapitres précédents, selon laquelle les critères du progrès des sociétés ne sont pas d'abord de nature économique.

Une approche élargie de l'économie

Dans la perspective qui vient d'être redéfinie, l'analyse et les tentatives de maîtrise de l'évolution des sociétés humaines relèvent désormais d'une approche plus large : celle-ci est politique avant d'être économique. Mais la dimension économique garde bien sûr une importance cruciale. Or sur le plan économique, la difficulté rencontrée presque à chaque pas, dans le raisonnement qui précède, provient d'une manière de penser solidement installée dans la tradition de cette discipline : dans le passé, l'essentiel de la réflexion sur l'économie s'est concentré sur des hypothèses institutionnelles particulières, celles de l'économie de marché, à tel point que beaucoup d'économistes affirment encore aujourd'hui qu'il n'y a pas d'analyse économique rigoureuse possible si l'on sort de ces hypothèses. L'approche adoptée ici a déjà suggéré la thèse inverse, en montrant qu'il était possible d'identifier les bases du raisonnement économique sans les confondre avec celles de l'économie marchande, et donc *de proposer une approche élargie de l'économie qui ne soit pas dépendante des hypothèses restrictives du marché.*

Il faut maintenant, et ce sera l'objet du présent chapitre, montrer plus précisément et plus concrètement en quoi peut consister cette approche élargie. Je reprends, dans cette perspective, un raisonnement dont j'ai présenté fréquemment les principes dans des travaux antérieurs⁹⁴, mais qui me paraît

⁹⁴ L'exposé le plus complet de cet essai de théorisation figure dans COMELIAU, Christian et LECLERCQ, Hugues, *Economie non marchande et développement*, 1978. J'en ai repris l'exposé résumé à plusieurs reprises, et notamment dans *Les impasses de la modernité*, 2000.

toujours défendable, et même utile : face au monopole apparent des hypothèses de l'économie marchande dans l'analyse des économistes, cette approche propose de s'interroger sur la possibilité d'un autre modèle d'organisation de l'économie. Elle s'appuie sur diverses propositions relativement anciennes dans la littérature économique, mais que l'on généralise ici en proposant de construire ce que l'on l'appelle, a contrario, le « modèle de l'économie non marchande ». Ce modèle ne prétend pas épuiser l'examen des formes d'organisation alternatives : d'abord parce qu'il s'agit d'une esquisse théorique simplifiée, qui pourrait être complétée par d'autres formes théoriques (celles suggérées par Karl Polanyi, notamment, lorsqu'il parle de la réciprocité et de la redistribution, face à l'échange marchand) ; ensuite parce qu'il s'agit bien de modèles théoriques, qui dans la réalité se combinent sans cesse. On découvre vite, cependant, que ce modèle non marchand correspond à de multiples situations observables dans la réalité sociale concrète.

La dissociation entre économie marchande et économie non marchande n'a cessé de gagner du terrain au cours de l'histoire parmi les théoriciens et les praticiens de l'économie : sous diverses formes chez les pionniers de l'économie politique aux dix-huitième et dix-neuvième siècles⁹⁵, puis sous la formulation synthétique - restée, elle aussi un « classique » - de Paul Samuelson en 1954⁹⁶, jusqu'à la prise en compte des « biens publics mondiaux » proposée par le PNUD à la fin des années 90⁹⁷, en passant par Richard Musgrave⁹⁸, James

⁹⁵ Comme on peut le voir dans la collection remarquable de textes publiée par Richard A. MUSGRAVE et Alan T. PEACOCK (eds), *Classics in the Theory of Public Finance*, Macmillan, London, Melbourne, Toronto, and St.Martin's Press, New York, 1967.

⁹⁶ SAMUELSON, Paul, « The Pure Theory of Public Expenditure », *The Review of Economics and Statistics*, vol. XXXVI, 1954, page 387-389.

⁹⁷ KAUL, Inge, GRUNDBERG, Isabelle, and STERN, Marc A. (editors), *Global Public Goods, International Cooperation in the 21st Century*, UNDP, Oxford University Press, New-York and Oxford, 1999.

⁹⁸ MUSGRAVE, Richard A., *The Theory of Public Finance. A Study in Public Economy*, McGraw Hill, New York, Toronto and London, 1959.

Buchanan⁹⁹ et bien d'autres. Est-il bien nécessaire, alors, d'en reprendre ici la problématique d'ensemble? Oui, pour de multiples raisons. D'abord parce qu'elle se relie directement au thème central de cet essai, celui de l'adéquation des outils économiques aujourd'hui disponibles pour comprendre les sociétés contemporaines, avec les défis qu'elles soulèvent et les exigences de progrès ou de développement qu'elles appellent. Ensuite parce que cette réflexion me paraît extraordinairement importante pour la cohérence d'ensemble et la rigueur de l'approche économique elle-même, et même de plus en plus importante dans le contexte économique qui s'est développé dans les décennies récentes, en raison des exigences complexes du développement « mondialisé » et de l'approche globale qu'elles requièrent impérativement. Enfin, parce qu'en dépit des progrès considérables qui ont été réalisés, cette ligne de pensée paraît encore marquée par de multiples incompréhensions, ou plutôt par de multiples insuffisances dans la compréhension de sa portée et de ses implications d'ensemble, non seulement pour l'approche économique, sa rationalité et ses lois fondamentales, mais aussi pour la réflexion éthique, pour la science politique et pour l'ensemble des sciences sociales.

L'idée centrale, je la rappelle, est simplement la suivante. On part des composantes élémentaires du problème économique le plus général, telles qu'elles ont été esquissées au chapitre précédent (une collectivité humaine avec des besoins multiples, des moyens rares, la nécessité du calcul pour préparer les choix, en vue d'obtenir le meilleur résultat possible en termes de satisfaction des besoins) Depuis son émergence il y a deux ou trois siècles, le raisonnement économique - je préfère éviter autant que possible le terme, à mon avis très discutable, de « science économique » - s'est donné peu à peu une rigueur formelle à partir d'un modèle spécifique, qui est celui de *l'économie de marché*, ou plus précisément le modèle de « la

⁹⁹ Outre l'ensemble des travaux publiés par l'école du « public choice » dont Buchanan est l'un des maîtres à penser, voir en particulier : BUCHANAN, James M. *The Public Finances. An Introductory Textbook*, Irwin, Homewood, III., 1965, et *Liberty, Market and State. Political Economy in the 1980s*, New York University Press, New-York, 1985.

concurrence pure et parfaite»; je vais en rappeler les hypothèses et les caractéristiques, très spécifiques, dans un instant. Le problème vient toutefois de ce que la tendance commune aux spécialistes de cette nouvelle discipline a été de construire leur raisonnement autour et à partir de ce modèle de base, en en élargissant certes les hypothèses, mais en gardant une valeur de référence fondamentale aux notions de marché et d'échange marchand, même si la réalité sociale s'écarte souvent substantiellement de la concurrence parfaite du modèle. Conséquence logique de cette perspective de recherche : *pour l'immense majorité des économistes, l'économie, c'est l'économie de marché*, et en dehors du marché il ne peut y avoir d'économie, ni surtout de rationalité économique. C'est cette déviation fondamentale qui me paraît devoir être combattue aujourd'hui de manière beaucoup plus radicale que par le passé, non par simple souci de rigueur formelle ou conceptuelle, mais parce qu'elle menace gravement la pertinence et la cohérence opérationnelle de l'économie, et plus largement celles des sciences sociales, et donc l'utilité de celles-ci dans la recherche du progrès des sociétés.

La démarche est la suivante. On essaie d'abord de comparer « relation marchande » et « relation non marchande », en partant d'un rappel des caractéristiques, des conditions et des ambitions du *modèle de l'économie de marché* ; et en proposant ensuite, plutôt que de considérer une longue série d'exceptions au modèle du marché, de construire un deuxième modèle, symétrique du premier, qui serait fondé sur les hypothèses inverses et s'appellerait pour cette raison le *modèle de l'économie non marchande*. En rapprochant les deux modèles, on peut tenter de montrer comment ces deux modèles constituent des réponses à la fois alternatives et complémentaires aux questions soulevées par *le problème économique le plus général* – c'est-à-dire le problème économique lorsqu'il est dissocié des hypothèses institutionnelles du marché –, telles qu'elles ont été identifiées au chapitre précédent, notamment à chacune des étapes de sa résolution. Les deux modèles apparaissent ainsi comme ce qu'ils sont, *des instruments complémentaires de raisonnement, fondés sur des hypothèses alternatives, pour*

résoudre des problèmes économiques concrets, et non (comme beaucoup d'économistes « orthodoxes » en paraissent aujourd'hui persuadés, en ce qui concerne le marché) des dogmes inamovibles de nature quasi-théologique.

On peut alors évoquer les nombreuses conséquences de cette approche. Elle suggère d'abord une meilleure compréhension des *limites de la signification de la relation marchande*, de ses hypothèses restrictives, et donc de l'assimilation abusive qu'elle engendre entre économie de besoins et économie de profit. Elle permet ensuite de réintroduire *une logique économique plus rigoureuse dans les relations économiques hors marché*, à la fois quant à la prise en compte de l'intérêt général, quant aux règles de la rationalité économique, et quant à l'impasse qui résulte de la confusion traditionnelle entre « économie de besoins » et « économie de profit ». Elle permet enfin, et surtout, de réexaminer dans un cadre moins restrictif certains *éléments fondamentaux de l'analyse économique*, qui avaient d'ailleurs été mis en question au cours des chapitres précédents : la notion de besoins et de désirs, le calcul économique, la richesse et l'enrichissement, et enfin la place des critères économiques par rapport aux critères sociaux, éthiques et politiques.

La distinction entre économie marchande et économie non marchande

La relation de marché

Rappelons d'abord l'essentiel des composantes de la *relation marchande*, qui est au cœur de l'analyse économique conventionnelle. Elle s'analyse comme une relation d'échange entre deux acteurs individuels (qui peuvent être des entreprises ou des groupes, bien sûr, mais qui représentent des intérêts particuliers, et non l'intérêt général d'une collectivité dans son ensemble); ces deux acteurs échangent des droits d'appropriation privative (ou d'accès privatif) pour des biens et des services, par le truchement d'un instrument d'échange généralisé qui est la monnaie. Ils se trouvent donc en situation

de rivalité, ou de « concurrence », les uns par rapport aux autres.

Lorsque ce système se généralise à un grand nombre de relations entre de nombreux acteurs, on assiste à la formation d'un « marché ». Le marché est ainsi l'institution qui permet la rencontre de l'ensemble des offres et des demandes des acteurs individuels, et qui assure, grâce au système des prix qui s'y forme de manière « anonyme » – ce qui veut dire que ces prix ne sont fixés par personne, mais résultent seulement du comportement de l'ensemble des acteurs sur ces marchés –, la compatibilité et l'arbitrage entre les intérêts conflictuels qui s'y rencontrent¹⁰⁰. Pour qu'un marché soit parfait, il faut d'abord qu'il y ait un grand nombre d'offreurs et de demandeurs, libres d'accéder à ce marché et assez nombreux pour qu'aucun d'entre eux n'ait la possibilité d'influencer à lui seul le prix d'échange (hypothèses d'atomicité et de libre entrée) ; il faut aussi que chacun de ces acteurs soit parfaitement informé, que les biens ou services échangés – ou au moins les capacités de ces biens et services à répondre à des besoins – soient parfaitement divisibles (pour pouvoir faire l'objet d'appropriation privative, ou au moins d'accès privatif), qu'il n'y ait pas de « rendements d'échelle » croissants, et que les facteurs de production (le travail et le capital, en particulier) soient entièrement mobiles ; il faut enfin que l'ordre public – c'est-à-dire la définition et le respect des règles du système, notamment les notions de propriété et de contrat, ainsi que l'obligation de payer le prix du marché en échange de l'acquisition d'un bien ou de l'accès à un service, avec un système de sanctions effectif assurant le respect de ces règles – soit organisé par la collectivité, réalisant ainsi l'« institutionnalisation » de l'économie de marché. Chacun est alors théoriquement libre d'accepter un échange d'une certaine quantité du bien ou du service qu'il désire, au prix en vigueur.

¹⁰⁰ Karl POLANYI distingue cependant les « relations de marché », observables depuis bien longtemps dans de nombreux systèmes sociaux, et le système de l'« économie de marché » institutionnalisée, qui se caractérise par son caractère « autorégulateur », parce qu'il crée lui-même les prix qui lui servent de référence (POLANYI, *Essais*, 2008, chapitres 1 et 2)

Il est à peine besoin de souligner le caractère hautement irréaliste de la réunion de l'ensemble de ces hypothèses. A supposer cependant que ces conditions dites de « concurrence pure et parfaite » soient réunies, le marché réalise spontanément, automatiquement, un « optimum social », c'est-à-dire que l'échange aboutit à une répartition des biens et services qui maximise les satisfactions du plus grand nombre, ou encore qui réalise la pleine « souveraineté du consommateur individuel solvable »¹⁰¹. Cet optimum est cependant limité : il suppose d'abord – ce qui est le plus souvent oublié – que chaque acteur dispose au départ du minimum nécessaire à sa survie¹⁰², c'est-à-dire qu'il ne dépend pas du jeu du marché pour rester physiquement en vie ; il n'a de sens qu'en référence à la répartition du pouvoir d'achat existant au départ (puisque c'est la solvabilité de chaque acteur qui définit son pouvoir d'atteindre la satisfaction de ses besoins)¹⁰³, et il ignore donc les besoins non solvables ; il ne donne aucun moyen d'expression aux besoins collectifs, caractérisés par la non-

¹⁰¹ Mais Charles FOURIER ironisait déjà sur le « peuple souverain » en disant « Le plaisant souverain qu'un souverain qui meurt de faim »... (cité par Jean-Jacques GANDINI, *Les Droits de l'Homme*, Anthologie proposée par - , Libro-EJI, 1998, page 8).

¹⁰² Condition rappelée notamment dans la présentation formelle et rigoureuse, par Kenneth ARROW et Gérard DEBREU (1954), des conditions nécessaires à l'existence d'un équilibre général. Jacques GENEREUX (*Les vraies lois ...*, page 75) les résume dans les termes suivants : « concurrence pure et parfaite (...), existence de marchés complets (pour tous les biens présents, mais aussi tous les biens futurs, dotation de survie distribuée à tous, absence de coûts fixes de production, rendements d'échelle constants ou décroissants) ».

¹⁰³ Il s'agit d'un « optimum » dit « de Pareto », c'est-à-dire une situation au-delà de laquelle il n'est plus possible d'accroître le bien-être de l'un des échangistes sans diminuer en même temps celui d'un autre échangiste. Cette condition souligne le fait que *l'optimum atteint sur le marché est toujours relatif*, c'est-à-dire qu'il peut varier, en fonction des préférences des échangistes si celles-ci se modifient, ce qui est évident, mais aussi en fonction de la répartition initiale des pouvoirs d'achat entre les échangistes. Or la dépendance à l'égard de cette seconde variable est moins évidente ; et l'on oublie souvent que la répartition existante du pouvoir d'achat constitue, comme la première variable des goûts du consommateur, une donnée *préalable* au jeu du marché, même si le jeu du marché peut aboutir à sa modification.

exclusivité et l'indivisibilité des biens et services qui y répondent ; il est soumis enfin à la réalisation des hypothèses très restrictives qui ont été rappelées ci-dessus, mais qui sont rarement réalisées. Cet « irréalisme » du modèle pur du marché ne le condamne cependant pas aux yeux de ses partisans : la science économique s'est attelée peu à peu à la construction de toute une série de modèles complémentaires par rapport au modèle de base de la concurrence pure et parfaite (monopole ou monopsonne, oligopole ou oligopsonne, concurrence imparfaite, et même une esquisse de théorie des biens publics), mais en gardant au modèle de la concurrence pure et parfaite une place de référence ultime par rapport à toutes ces exceptions.

La relation hors marché

D'où la démarche rappelée ici pour découvrir des possibilités d'organisation alternative. Elle souligne d'abord la nature et le rôle du recours à un « modèle » : ce n'est ni une image de la réalité, ni la proposition d'un idéal à atteindre, mais un simple instrument de raisonnement, sur le mode : « si telle et telle hypothèse sont réalisées, alors le résultat auquel il faut s'attendre est le suivant ». Sur cette base, plutôt que de raisonner sur une multiplicité d'exceptions par rapport à un modèle de toutes manières irréaliste, la démarche procède de la conviction qu'il est intellectuellement plus fécond de continuer d'utiliser le modèle de l'économie marchande, de manière critique ; mais aussi de construire un deuxième modèle, celui de l'économie non marchande, dont les hypothèses seraient symétriquement opposées à celui du premier, et qui permettrait ainsi de réfléchir de manière plus générale sur les composantes concrètes de la réalité et sur leurs interactions possibles. Ce second modèle – auquel on donne une dénomination négative, volontairement et par construction – se définirait en raisonnant sur une « *relation non marchande* », que l'on compare systématiquement à la relation marchande. Il peut être décrit de la manière suivante.

Tout d'abord, par opposition à la caractéristique de base de la relation de marché, on suppose que dans ce modèle les « utilités » concernées (c'est-à-dire les biens et services

capables de répondre aux besoins exprimés par les hommes) ne sont pas susceptibles d'appropriation privative ou exclusive, parce que leurs effets positifs ou négatifs s'étendent automatiquement à une collectivité de consommateurs sans qu'aucun d'eux puisse en être exclu (c'est le cas par exemple de l'éclairage public, qui éclaire les passants quel qu'en soit le nombre, ou de la défense nationale, qui protège la collectivité nationale mais pas les individus isolément). Il y a donc impossibilité d'appropriation privative ou d'accès privatif, parce qu'il y a impossibilité (ou coût jugé excessif) de l'exclusion de certains bénéficiaires, et parce qu'il y a indivisibilité des utilités concernées.

Il en résulte fondamentalement une situation de *solidarité* entre bénéficiaires des utilités (ou entre victimes, lorsqu'il s'agit de désutilités ou de coûts), là où le marché ne connaissait que des situations de rivalité ; il n'y a donc pas d'échange, ou au moins pas d'échange de droits privatifs du même type que celui de l'achat-vente sur le marché¹⁰⁴. Cela ne veut pas dire que les besoins sont satisfaits gratuitement ; on garde ici l'hypothèse de l'existence d'un problème « économique », dont on a vu qu'il supposait la rareté relative des moyens disponibles par rapport aux besoins ou aux désirs à satisfaire. Il existe donc un « coût d'opportunité » dans le choix des besoins à satisfaire – si je choisis de satisfaire en priorité le besoin A, je dois par exemple renoncer au besoin B ou C –, parce qu'il y a un coût de production à couvrir pour répondre à ces besoins, en termes de ressources rares. Mais cette couverture ne passe pas par la formation automatique d'un système de prix comme sur le marché (où il résulte, rappelons-le, de la mise en présence d'une multiplicité d'offres et de demandes individuelles) ; il faut donc

¹⁰⁴ Mais à proprement parler, il n'y a pas non plus « redistribution » entre les individus. Polanyi propose cependant ce terme dans sa typologie des « formes d'intégration » des économies, où il distingue la réciprocité, la redistribution et l'échange de marché (*ibid.* chap. 2). Les termes de cette typologie – pourtant aujourd'hui largement utilisée – me paraissent chargés d'ambiguïtés, d'autant plus que la relation de marché comporte elle-même une certaine forme de réciprocité, et qu'elle n'est pas incompatible avec une certaine forme de redistribution.

instaurer un système de cotisations, ou d'impôts, sur lequel les membres de la collectivité concernée doivent se mettre d'accord. Là où sur le marché, les individus payaient un prix identique mais pouvaient choisir les quantités qui leur convenaient, en économie non marchande les membres de la collectivité se mettent d'accord sur une quantité unique pour tous, mais peuvent décider de faire varier les cotisations selon les capacités contributives de chacun. Sur le marché, le système de prix se crée spontanément, par le seul fait de la rencontre d'un grand nombre de vendeurs et d'acheteurs : en économie non marchande, en revanche, la collectivité doit nécessairement s'organiser pour décider ce qu'elle va produire, comment, et quelles vont être les modalités de partage du coût de production entre les membres de la collectivité. Par comparaison avec le marché, les hypothèses de base spécifiques de ce modèle sont donc bien la non rivalité des membres de la collectivité et l'indivisibilité des utilités concernées ; en revanche, les exigences de l'information parfaite des décideurs, celle de la mobilité des facteurs, et celle de l'existence d'un ordre public pour faire respecter les règles du modèle (règles de l'organisation générale de la collectivité pour répondre à ses besoins non marchands, notamment en ce qui concerne le paiement obligatoire de l'impôt) demeurent identiques dans leur principe.

Au total, les résultats du fonctionnement d'un tel modèle se caractérisent par la « souveraineté de la collectivité solvable » dont on peut considérer, *mutatis mutandis*, qu'elle exprime à la fois « l'offre » et « la demande » collectives. La collectivité définit en effet souverainement les besoins collectifs à satisfaire (en considérant éventuellement comme tels certains besoins individuels qui peuvent être non solvables, par exemple le logement des classes sociales les plus défavorisées, ou en décrétant la gratuité des soins élémentaires de santé ou de l'éducation primaire pour tous), ainsi que l'ordre de priorité entre ces besoins collectifs, et elle propose en contrepartie les ressources nécessaires pour répondre à ces besoins : c'est son rôle de « demande ». Par ailleurs, elle définit puis mobilise les moyens nécessaires à la satisfaction de ces besoins collectifs, et

elle assure la combinaison de ces moyens pour répondre à cette demande : c'est son rôle d'« offre » (même s'il est évident qu'elle peut déléguer, ou sous-traiter, tout ou partie de ce rôle d'offreur, par exemple lorsqu'une collectivité publique passe un contrat avec une entreprise privée pour la construction d'une route).

Ce qui veut dire que la collectivité doit se donner *l'organisation* nécessaire pour prononcer de tels choix d'offre et de demande : mais les formes et les modalités d'organisation envisageables, ainsi que le partage du pouvoir qu'elles impliquent, sont multiples. Si l'on raisonne au niveau de l'économie publique – qui n'est, on le voit bien, qu'une forme parmi d'autres d'organisation économique non marchande, mais sans doute l'une des plus importantes et des plus largement appliquées –, on voit par exemple que cette organisation n'est pas nécessairement démocratique, et qu'elle s'accommode de toutes les formules de partage du pouvoir reconnues par la science politique (la dictature, l'oligarchie, la monarchie, l'assemblée parlementaire, etc.), à l'exception d'une seule parce qu'elle s'opposerait à toute prise de décision collective, à savoir l'anarchie. Difficulté d'organisation supplémentaire de cette économie collective : à la différence du marché – où les préférences individuelles du consommateur sont considérées comme une « donnée » de départ indiscutable (la micro-économie ne juge pas les goûts du consommateur individuel, elle les accepte tels quels) –, les préférences de la collectivité ne peuvent pas être considérées comme immédiatement données (ne serait-ce que parce que les avis individuels peuvent diverger, et qu'il faut se donner une règle pour les arbitrer¹⁰⁵) : elles doivent donc faire l'objet d'une véritable « construction » par la collectivité elle-même. Et c'est justement le rôle du débat politique.

¹⁰⁵ C'est le célèbre problème logique de l'agrégation des préférences individuelles, étudié notamment par Condorcet (et son fameux « paradoxe »), puis par Kenneth Arrow (et son « théorème d'impossibilité »).

Combinaisons concrètes entre les relations marchandes et non marchandes.

Les distinctions ci-dessus peuvent paraître inutilement abstraites et sophistiquées. Sont-elles bien nécessaires ? Quel peut être leur apport à la pertinence et à la rigueur de traitement des problèmes économiques en pratique ?

Remarque préalable, mais dont l'importance pratique va se révéler considérable : *dans la réalité, les relations marchandes et non marchandes sont sans cesse mélangées, et il faut en étudier les combinaisons concrètes.*

Pour éviter une confusion majeure – et dangereuse – dans l'usage de ces deux termes, je voudrais encore répéter que tels qu'ils viennent d'être présentés, ces deux termes se réfèrent à des *modèles* d'organisation simplifiés des décisions, et aussi à des instruments d'analyse de la réalité ; ils peuvent sans doute servir à préparer des décisions politiques et des stratégies, mais ils ne désignent nullement des propositions alternatives, reflétant de grandes options exclusives l'une de l'autre, dans le choix d'un système d'ensemble. Au contraire, il s'agit d'enrichir une boîte à outils conceptuels, de manière à pouvoir adapter à la réalité et aux stratégies les outils qui conviennent le mieux à chacune de leurs composantes. Or les composantes économiques de la réalité concrète relèvent à la fois de l'économie marchande et de l'économie non marchande, selon qu'elles comportent (ou qu'on leur attribue) plus ou moins de caractéristiques de divisibilité et d'exclusivité ; les composantes économiques des politiques concrètement envisagées relèvent aussi des deux types d'économie, selon les caractéristiques que l'on souhaite donner à leurs finalités ou leurs moyens. Le système choisi sera donc toujours une combinaison d'économie marchande et d'économie non marchande, et le choix porte essentiellement sur les proportions relatives accordées à chacune de ces composantes.

Si une collectivité décide par exemple que les opportunités d'éducation pour les enfants des familles en son sein dépendent de la solvabilité de chacune de ces familles, il en résulte que ces services d'éducation sont en pratique mis sur le marché ; mais on voit bien qu'il était tout aussi envisageable d'en faire un bien

public financé par la collectivité, et qu'il existe donc des choix en la matière. Le caractère marchand ou non marchand n'est évidemment pas sans rapport avec la divisibilité ou l'indivisibilité des biens ou services concernés (parce que celles-ci conditionnent en pratique le coût des techniques d'exclusion et de non exclusion qui seront utilisées en conséquence de ce choix); mais on peut noter que, le plus souvent, le choix reste largement ouvert, à condition que la collectivité accepte d'y mettre le prix, et qu'on peut ainsi envisager de rendre non marchand, ou public¹⁰⁶, un bien éminemment divisible (exemple : l'alimentation dans un camp de réfugiés), ou au contraire de rendre marchand un service apparemment collectif (exemple : la sécurité assurée par des milices privées au seul profit de ceux qui peuvent les payer).

Au total, on peut en déduire une définition apparemment triviale du partage public/privé : les biens privés sont ceux que la collectivité a décidé de rendre privés, les biens publics sont ceux qu'elle a décidé de rendre publics. Mais le tracé de la ligne de partage, lui, reste une décision de nature collective, même si le pouvoir de décision est abusivement confisqué par une minorité. En toute hypothèse, les relations correspondant à ces deux types d'économies, marchande et non marchande, sont *toujours combinées* dans la réalité et dans les politiques, en proportions variables, à la fois en fonction des contextes et des intentions des décideurs. Leurs modes de combinaisons et d'interpénétration constituent un immense champ de recherche

¹⁰⁶ Dans un souci de simplification et de brièveté de cet exposé qui se limite à l'essentiel, je néglige ici délibérément la différence entre un bien ou un service « non marchand », et un bien ou un service « public ». En rigueur, l'économie publique est une partie – une partie importante, bien sûr – de l'économie non marchande : celle-ci concerne toujours une collectivité, mais l'économie « publique » concerne seulement les « collectivités publiques », définies par un territoire, une multiplicité de besoins non marchands, et (suivant la définition célèbre de Max Weber) le monopole de la contrainte légitime.

qui n'a pas encore fait l'objet d'une recherche systématique suffisante¹⁰⁷.

Dans cette perspective, l'utilité de cette distinction n'est donc pas de nourrir la recherche d'applications *normatives* de l'un et l'autre modèle, sous le prétexte d'un illusoire « optimisation » (rêve de l'économiste orthodoxe, mais qui me paraît relever d'une définition trop large de l'économie, alors que celle-ci ne peut régir, par elle-même, le choix des finalités) ; elle est plutôt de permettre de mieux *analyser* et de mieux *comprendre* quelles sont les logiques économiques à l'oeuvre dans différentes situations concrètes, qui mélangent le plus souvent les éléments factuels de rivalité et de solidarité, et comment ces logiques peuvent être conditionnées par le contexte institutionnel dans lequel les responsables de l'intérêt général souhaitent gérer ces éléments factuels. Le raisonnement théorique proposé peut alors montrer que si l'on accorde la priorité aux intérêts et aux éléments de choix individuels, les règles du marché – celles de la concurrence, de la solvabilité et de la recherche du profit – en deviendront naturellement les instruments, avec les avantages et les coûts qui en découlent ; tandis que si l'on veut privilégier ces éléments de solidarité, les exigences d'organisation de la collectivité – notamment sous l'angle des choix d'objectifs et de partage des coûts – ne peuvent pas être évitées.

Si l'on pose le problème dans ces termes, et si l'on en examine les modes alternatifs de résolution, comme on va le faire dans un instant, on peut d'emblée éliminer une objection opposée par l'idéologie libérale à l'expansion des activités non marchandes, selon laquelle ces activités seraient nécessairement financées par un « prélèvement » autoritaire (l'impôt) sur le revenu des activités marchandes, et constitueraient donc une sorte de concurrence déloyale pour celles-ci, en raison de l'effet d'éviction que ce prélèvement provoquerait sur le financement des activités marchandes. Mais cette assertion résulte d'une

¹⁰⁷ Avec des paradoxes qui n'ont pas toujours été suffisamment analysés : par exemple, l'économie de concurrence pure et parfaite exige une instance d'économie non marchande pour assurer l'ordre public.

erreur d'optique : les activités non marchandes comme les activités marchandes sont financées par des ressources mobilisées auprès des utilisateurs potentiels de ces activités, et donc notamment (selon la conception du « bouclage » de l'économie expliquée au chapitre précédent) par les revenus que ces utilisateurs potentiels gagnent en contribuant eux-mêmes à ces activités économiques marchandes et non marchandes¹⁰⁸.

C'est donc une clarification des données de ces problèmes économiques qui est permise par ces distinctions. Mais c'est aussi une meilleure conscience des risques d'une confusion dans les enjeux : il arrivera fréquemment que les responsables prétendent privilégier les solutions institutionnelles marchandes sous prétexte de rigueur théorique et d'efficacité pratique (notamment parce qu'il y a une certaine automaticité dans le jeu des mécanismes du marché), sans comprendre que cette prétendue rigueur entraîne l'ignorance de nombreux enjeux collectifs.

Deux modèles de résolution des problèmes économiques

On peut alors revenir aux règles du problème économique et de sa rationalité, en rappelant d'abord ce qu'il y a d'*analogue* entre les deux modèles proposés avant de montrer ce qui les sépare. Ils visent tous deux à résoudre un problème *économique*, au sens qui a été défini précédemment (un effort de maximisation dans la satisfaction des besoins, la mise en rapport de ces besoins avec les moyens disponibles pour les satisfaire, l'hypothèse de rareté relative des moyens disponibles, la nécessité du calcul et des choix, et enfin, selon la formule de Polanyi, diverses formes d'« interaction avec l'environnement naturel et social »). Ils supposent donc nécessairement un mode de résolution de ce problème économique comprenant la succession des étapes qui ont été décrites précédemment. Mais si la liste des étapes est nécessairement la même, ce sont justement les réponses données à ces étapes successives qui

¹⁰⁸ Cette thèse idéologique du libéralisme quant au soi-disant « prélèvement » sur les activités marchandes est remarquablement critiquée, dans des termes un peu différents, mais intéressants parce que rigoureux, dans un article récent de Jean-Marie Harribey dans *Le Monde Diplomatique* (HARRIBEY, 2008).

révèlent les *différences* entre les deux modèles, parce que les hypothèses *institutionnelles* qui commandent le fonctionnement de chacun de ces deux modèles sont profondément différentes (par exemple celle de la propriété privée ou de la liberté individuelle d'entreprendre en économie marchande, ou à l'inverse celle d'un pouvoir de décision centralisateur en économie collective).

Dès lors les étapes de résolution du problème économique (telles qu'elles ont été présentées au chapitre précédent) se déroulent de manière différente dans les deux modèles :

- en économie marchande, l'expression des besoins (ou des désirs) est celle des demandeurs individuels qui se présentent sur le marché ; en économie non marchande, l'expression des besoins de la collectivité constitue nécessairement le point de départ du débat collectif ou politique, dont l'un des objectifs devient ainsi de proposer une formulation cohérente et collectivement acceptée de ces besoins ;
- l'identification des technologies disponibles pour répondre à ces besoins, et celle de leurs coûts comparés, font l'objet sur le marché de la réponse des offreurs particuliers (individus ou entreprises) à la demande exprimée ; en économie non marchande, l'« offre » est exprimée par la collectivité elle-même, qui rassemble l'information nécessaire sur les technologies de réponses et sur leurs coûts, monétaires ou non monétaires ; on peut imaginer bien sûr que la collectivité recoure pour ce faire à la collaboration d'offreurs individuels issus de l'économie marchande (pratiques connues sous le nom d'« appels d'offre » en économie publique) ;
- les préférences et les priorités s'expriment et s'actualisent, sur le marché, par les acheteurs lorsqu'ils proposent les ressources qui constituent leur pouvoir d'achat en échange à divers vendeurs ; en économie non marchande, elles sont exprimées par la collectivité lorsqu'elle décide effectivement de la réalisation d'un projet ou de la mise en œuvre d'un budget ; dans les deux cas, cette expression des préférences implique le calcul économique ;

- la mobilisation des ressources nécessaires correspond, en économie marchande, au paiement effectif du prix demandé sur le marché, et en économie non marchande, au rassemblement des cotisations ou impôts à hauteur du coût total de production du bien ou du service dont la production vient d'être décidée ; mais il n'est pas exact d'affirmer, on l'a vu, que les activités non marchandes sont financées par un prélèvement sur les seules activités marchandes, et donc à leur détriment ;
- l'organisation des opérations successives de production des biens et services et leur mise à disposition du demandeur est l'œuvre d'acteurs individuels, le plus souvent d'entreprises, sur le marché, et de divers types d'acteurs individuels ou collectifs sous la direction d'un maître d'œuvre collectif en économie non marchande.

Enfin, c'est à cette démarche fondamentale de résolution du problème économique que s'appliquent les principes de *rationalité économique* dégagés au chapitre précédent. Rappelons qu'ils impliquent essentiellement deux règles. La première veut que les besoins, et les préférences entre les besoins, tels qu'ils sont exprimés et définis dans leurs contenus et leurs bénéficiaires par les agents décideurs reconnus par un système institutionnel donné (par exemple les détenteurs d'un pouvoir d'achat, en économie de marché, ou les représentants légitimes de l'Etat, dans une économie nationale centralisée), soient mis en situation de recevoir la satisfaction la plus grande possible des besoins qu'ils ont exprimés (*maximisation de la satisfaction préférée*)¹⁰⁹. La seconde exige que la *couverture de la totalité des coûts* de cette maximisation soit assurée, selon les modalités de financement décidées par le système institutionnel en vigueur : paiement du prix défini par le marché, ou rassemblement par la collectivité de cotisations suffisantes pour

¹⁰⁹ Cette formulation permet d'éviter la discussion insoluble sur le caractère subjectif des satisfactions ressenties : on raisonne ici sur l'utilité « objective » des biens et des services, c'est-à-dire sur leur capacité objective à répondre aux besoins concernés (voir sur ce terme « utilité » la distinction entre les sens objectif et subjectif, telle qu'elle est expliquée par LALANDE dans son *Vocabulaire technique et critique de la philosophie, op. cit.*).

couvrir ce total (auxquelles peuvent s'ajouter, bien sûr, certaines ressources additionnelles, telles qu'une aide extérieure ou un emprunt). Il est important de souligner que cette deuxième règle de rationalité est tout aussi générale que la première : en économie collective ou publique, il n'y a donc pas de services « gratuits », sans coûts, l'exigence de solvabilité étant seulement transférée de l'individu à la collectivité. On peut noter aussi, dans la même ligne, que la rationalité économique exige en principe le règlement des dettes régulièrement contractées, selon des modalités qui peuvent évidemment varier.

Répétons encore une fois, au terme de cette brève analyse, (a) que ces activités marchandes et non marchandes *co-existent* pratiquement toujours au sein de toute économie ; (b) qu'il n'y a *pas de règles objectives* indiscutables pour définir la frontière entre économie marchande et économie non marchande, parce que cette frontière dépend à la fois des finalités poursuivies par la collectivité concernée et des coûts des différentes solutions envisageables, marchandes ou non, dans chaque contexte spécifique ; (c) qu'un *débat politique* est donc nécessaire, non seulement pour définir les finalités et les coûts acceptables des activités non marchandes, mais aussi pour préciser la frontière choisie entre la sphère marchande et la sphère non marchande ; et enfin (d) que s'il s'agit bien de sphères d'activité qui co-existent dans toute économie, et si leur frontière est bien définie consciemment par un choix politique, *il n'y a aucune raison qui oblige à considérer que l'une des deux sphères doit être systématiquement subordonnée à l'autre*, comme la pratique de nombreuses organisations économiques nous y a habitués dans les périodes récentes (par exemple lorsque l'économie soviétique considérait que le marché était toujours au service de l'Etat, ou lorsque l'économie néo-libérale considérait – et considère encore – que l'Etat est nécessairement subordonné au jeu du marché)¹¹⁰.

¹¹⁰ J'ai essayé de montrer cette conception erronée de la subordination, à propos des conceptions imposées par les organisations internationales dans COMELIAU, 1998.

Conséquences de cet élargissement de l'approche économique

Reprenons un peu de distance, maintenant, par rapport à cette proposition générale d'introduction d'un double regard, ou plutôt d'une *double logique*, marchande et non marchande, dans l'analyse et la résolution des problèmes économiques. Que peut-elle apporter à la compréhension de ces problèmes ?

La relation marchande se révèle comme une relation limitée.

Elle éclaire, tout d'abord, la signification et les limites de la relation marchande elle-même. On en a dit assez sur sa logique et ses principes pour comprendre que cette focalisation de l'approche économique de la réalité sociale sur la relation marchande s'appuie en définitive, comme on l'a suggéré au chapitre 3, sur une conception gravement réductrice de l'homme et de la société, et aussi en quoi elle renforce elle-même ce réductionnisme de la conception sur laquelle elle s'appuie. Ce n'est pas une question anodine ou secondaire, puisque cette logique de marché a prétendu – et continue de prétendre – constituer la seule base rigoureuse d'établissement de la valeur et de la richesse, et donc de l'ensemble des calculs économiques en vue de la satisfaction des besoins.

La description de cette prétention peut être ramenée à l'essentiel, parce que celui-ci a déjà été évoqué précédemment, et parce qu'on va y revenir au chapitre suivant pour expliquer les risques d'enfermement du raisonnement économique orthodoxe sur lui-même. L'essentiel réside dans le caractère appropriable et échangeable des objets de cette relation, en raison des limites qu'elles entraînent. En supposant l'omniprésence de *l'appropriation privative*, cette conception et cette pratique de l'économie par la seule relation marchande constituent d'abord l'affirmation la plus nette du caractère résolument et exclusivement *individualiste* de l'économie ainsi mise en œuvre ; en faisant de l'échange la source de l'enrichissement, en recherchant sans cesse l'application d'un « principe d'équivalence », elles affirment aussi le *caractère*

échangeable, substituable, négociable, de tout ce qui peut avoir de l'importance pour les hommes, comme s'il n'y avait pour eux que des objets matériels anonymes appropriables qui peuvent seulement changer de propriétaires. C'est ce qui explique les oppositions légitimes qu'elle soulève, et notamment, par réaction à cette logique totalitaire, le refus d'envisager la « marchandisation » de certains éléments de la vie humaine : le corps et ses organes, la dignité personnelle, la liberté de penser et de rêver, l'amour, l'amitié, la reconnaissance de l'altérité, la spiritualité, le sentiment poétique, les convictions éthiques, la quête irréaliste de l'impossible, le droit à la vie, le droit à la paix...¹¹¹. Tous ces éléments et bien d'autres ne semblent pas pouvoir se soumettre à l'échange marchand et à la valeur marchande, justement parce qu'ils transcendent cette valeur, parce qu'ils procèdent de la personne de chacun d'entre nous et ne sont donc pas interchangeables, parce qu'ils appartiennent en un sens à un domaine du « sacré » qu'il revient à chaque individu et chaque groupe social de définir pour lui-même, mais avec le droit de faire respecter sa propre conception par les autres. Parce que l'homme aspire certes à la richesse, à la possession, peut-être même à la domination, mais aussi à l'altruisme, à la dignité, à de multiples valeurs qui ne se prêtent pas à l'appropriation privative, parce qu'il cherche à donner un sens à sa vie : ses rêves, son aspiration à la transcendance, sa quête de sens et de spiritualité, ne sont pas, ne sont jamais négociables. Le marché, encore une fois, n'est pas tout : c'est un instrument, un instrument remarquablement utile, mais il ne peut accéder au statut de maître absolu des sociétés humaines que l'idéologie dominante voudrait aujourd'hui lui accorder.

¹¹¹ Et aussi, dans la conception plus radicale défendue par exemple par Karl POLANYI dans *La grande transformation* (1944), le travail, la terre et la monnaie elle-même.

Les relations économiques hors marché se prêtent à une analyse économique rigoureuse

Mais si l'on admet que l'approche économique a bien été réduite en pratique à cette approche marchande, si l'on admet aussi l'étroitesse de vue qui en résulte, on découvre *a contrario* un deuxième avantage à l'élargissement proposé autour d'une notion d'« économie générale » qui serait composée de deux modèles distincts, celui de l'économie marchande et celui de l'économie non marchande : cet élargissement dégage de nouvelles perspectives pour l'analyse économique elle-même, pour la conception de la politique économique et pour la réflexion éthique et politique sur l'économie, du simple fait qu'il brise le monopole de la conception marchande. Pour mieux le suggérer, je voudrais souligner ce qui me paraît constituer l'apport le plus important de la notion d'« économie non marchande » : c'est *la réintroduction du raisonnement économique et de sa rigueur dans l'ensemble des relations sociales, et plus particulièrement dans les relations qui échappent au marché*. Ce raisonnement concerne à la fois la conception de l'intérêt général et la rationalité des choix collectifs.

Par opposition à l'individualisme stigmatisé ci-dessus, la proposition d'une réflexion économique « non marchande », permet d'abord de ré-insérer, dans l'approche économique, *la dimension collective de l'intérêt général* au sein de la collectivité considérée, c'est-à-dire les composantes de l'intérêt général qui ne résultent pas seulement d'une addition des intérêts particuliers en présence. On se rappelle que, même dans la conception purement marchande de l'économie, ces intérêts particuliers doivent faire l'objet d'un arbitrage, c'est-à-dire d'une règle de partage des avantages et de coûts divisibles, avant d'être additionnés au sein d'un ensemble d'agrégats statistiques : c'est bien cet arbitrage qu'assure la règle du marché, par le critère de la solvabilité et de la maximisation du profit. L'approche non marchande va plus loin, elle permet de prendre en compte des objectifs collectifs, et des coûts collectifs, qui ne sont pas divisibles. On peut considérer ces objectifs comme des caractéristiques de la société que l'on

cherche à promouvoir : une plus grande égalité et une plus grande justice, par exemple, ou une plus grande autonomie, ou un respect plus grand des éco-systèmes, ou encore une éducation privilégiant telle ou telle valeur, ou un système de santé axé sur telle ou telle priorité. Ces objectifs peuvent être considérés comme « politiques », à la fois parce qu'ils ne peuvent être décrétés que par une autorité politique, agissant au nom de l'intérêt général, et parce qu'ils peuvent constituer des finalités en eux-mêmes (et pas seulement des instruments en faveur du fonctionnement du marché) ; le même raisonnement « politique » peut être tenu à propos des coûts collectifs. Ce qui ne veut pas dire, bien sûr, que la prise en compte de ces objectifs et de ces coûts suffit à les rendre automatiquement légitimes : comme pour les choix individuels, la légitimité des choix politiques relève de critères éthiques, mais ce ne sont pas des critères économiques qui permettent de les légitimer. Ceux-ci ont toutefois une autre fonction, et c'est mon deuxième repère.

Car le raisonnement sur l'économie non marchande permet aussi d'introduire, en toute rigueur, l'idée de *la rationalité économique dans les choix collectifs*, alors que l'approche traditionnelle des économistes reproche automatiquement aux choix politiques leur caractère prétendument arbitraire. Or si ces choix collectifs relèvent bien de l'approche économique, grâce à la prise en compte d'une dimension non marchande de cette approche, on peut aussi les soumettre aux règles de rationalité économique qui ont été précisées précédemment - à ne pas confondre avec la légitimité éthique qui vient d'être évoquée -, à savoir la maximisation de la satisfaction des besoins exprimés par les agents à qui ce pouvoir est reconnu, et la couverture des coûts correspondants. Ce souci de rationalité économique impose donc (1) que les agents décideurs soient clairement identifiés et reconnus comme tels ; (2) que les objectifs soient aussi reconnus comme tels, en tant que finalités, et non pas confondus avec des moyens, et qu'ils fassent l'objet d'une mise en ordre de priorité ; et qu'ainsi (3) quelque chose d'analogue à la rencontre de l'offre et de la demande (dans laquelle, affirmait Walras, la demande devrait demeurer l'acte essentiel) soit mise

en œuvre alors même qu'il n'y a pas relation marchande. La rationalité permet l'efficacité : si la dimension économique des choix collectifs est reconnue, le souci d'efficacité dans la mise en œuvre de ces choix est tout aussi important que pour les choix des acteurs sur le marché, même si le calcul de cette efficacité pose des problèmes redoutables en raison de l'absence d'un système des prix comparable à celui du marché. Le souci nécessaire de l'efficacité dans la mise en œuvre de ces choix collectifs montre d'ailleurs que les critiques se trompent, lorsqu'ils incriminent le caractère utilitaire et calculateur des choix des seuls acteurs marchands, car les acteurs non marchands sont soumis à la même exigence ; en d'autres termes, c'est l'approche économique générale qui impose ce calcul utilitaire, et non pas la seule approche marchande.

L'économie de besoins ne doit plus être assimilée à l'économie de profit

Mais si les caractéristiques de la relation marchande et de la relation non marchande sont ainsi précisées, on peut alors identifier plus nettement l'un des apports principaux de cet élargissement de l'approche économique : il permet de dégager le raisonnement économique de cette impasse que constituait l'assimilation traditionnelle entre « économie de besoins » et « économie de profit ». De quoi s'agit-il ?

Rappelons d'abord que cette assimilation entre économie de besoins et économie de profit a été utilisée (depuis Adam Smith et son fameux constat sur la motivation du boucher et du boulanger à nous nourrir, non par altruisme, mais par intérêt) comme une sorte de slogan de propagande en faveur de cette découverte « miraculeuse » que représenterait la relation marchande, avec la coïncidence d'intérêts qu'elle réalise sans que personne s'en soit explicitement chargé, grâce à la « main invisible ». C'est cette coïncidence qui nourrit la croyance selon laquelle il suffit que n'importe quel besoin s'exprime sous la forme d'une demande sur le marché, pour que cette demande soit automatiquement prise en compte par un offreur et pour que celui-ci en fournisse la réponse, à la seule condition qu'il puisse y ainsi réaliser un profit : c'est la fameuse

« autorégulation » du marché. Mais la possibilité d'un profit a été considérée, justement, comme la condition nécessaire et suffisante du caractère économiquement réaliste de ce mécanisme marchand : si le profit n'est pas possible, affirme-t-on, c'est que la satisfaction de ce besoin ne peut être assurée dans des conditions de rationalité économique satisfaisante. D'où l'assimilation de l'économie de besoins à l'économie de profit, et la tentative de sa généralisation à l'ensemble de l'organisation économique. Cette formule est d'ailleurs plus qu'un slogan, c'est une affirmation qui correspond souvent à la réalité, et c'est bien pourquoi il paraîtrait totalement irréaliste de vouloir éliminer le marché des économies modernes : en fait, le marché fonctionne bien, moins mal en tous cas que tous les autres mécanismes connus, pour assurer la satisfaction d'un très grand nombre de besoins. Mais pas de tous : d'où la recherche des règles d'un modèle complémentaire de l'économie non marchande, où la rationalité et l'efficacité d'une activité économique peuvent être dissociées de la présence d'un profit appropriable.

Cela dit, le risque de cette approche marchande est bien sa prétention au *totalitarisme* : il y a dérive lorsque l'on affirme que les seuls « besoins » qui devraient être considérés par le système économique sont ceux qui permettent d'engendrer un profit. C'est cette dérive qui débouche sur la création indéfinie, par des offreurs à la recherche de profit, de « besoins » ou plutôt de « désirs » de plus en plus artificiels ; c'est elle qui prétend donc justifier une croissance indéfinie de la production, celle-ci ne s'expliquant elle-même que par la recherche indéfinie d'accumulation du profit qui fonde le capitalisme marchand. C'est cette dérive, aussi, qui donne l'occasion aux anthropologues et à quelques économistes nostalgiques de frugalité (ou d'« abondance » à la Marshall Sahlins¹¹²), de critiquer les aberrations de l'approche économique, *alors qu'il s'agit ici des aberrations de la seule économie marchande*. Nous reviendrons sur ces aberrations au chapitre suivant.

¹¹² Voir SAHLINS, 1972.

Réexamen des éléments fondamentaux de l'économie

Il reste enfin à montrer comment cette approche élargie de l'économie, par l'introduction d'une distinction entre économie marchande et économie non marchande, permet une meilleure compréhension de certains éléments fondamentaux du raisonnement économique. Je me limite ici aux plus importants d'entre eux : les besoins ; le calcul économique ; la richesse et l'enrichissement ; la place des critères économiques par rapport à d'autres critères.

Besoins, désirs, externalités

D'abord la notion de *besoins*. On a montré plus haut la nécessité pratique de revenir à un certain nombre d'éléments constitutifs du raisonnement économique : les besoins, la rareté, le calcul, le choix. Mais, on vient de le rappeler, la réalité et la pertinence de la notion de besoins ont fait l'objet de violentes attaques – sans doute bien intentionnées, mais là n'est pas la question – de la part de certains anthropologues en particulier, qui voulaient y voir une invention des économistes obsédés par la croissance et ses perspectives de profit. Selon cette critique, ces économistes auraient été bien contents de pouvoir supposer le caractère illimité des besoins, et d'inventer sans cesse de nouveaux prétendus « besoins » ou « désirs », pour justifier, outre la nécessité de leur propre profession, cette course indéfinie à la croissance qui est au fondement du système capitaliste. Je suis évidemment d'accord avec l'analyse de cette dérive du capitalisme et de sa recherche indéfinie du profit ; mais il me paraît aberrant d'en déduire l'irréalité de la notion de « besoins » dans le monde actuel. L'information est aujourd'hui concordante pour nous avertir de l'existence réelle d'une multitude de besoins dramatiques autour de nous : et je ne pense pas seulement aux images les plus connues de la misère (la faim, la soif, l'absence de logements et d'hygiène, la maladie, l'illettrisme, l'insécurité, la guerre, les grandes catastrophes naturelles...) ; je pense aussi au mal de vivre et à l'aliénation des sociétés dites riches, à la multiplicité des insatisfactions ou des « incomplétudes » qui en découlent, et peut-être même à

l'aggravation de ces frustrations au fur et à mesure que le revenu moyen s'accroît. On ne peut pas résoudre tous les problèmes, tous les problèmes ne sont pas de la même importance, tous ne sont pas de nature économique, tous ne sont pas légitimes, certains d'entre eux sont purement artificiels ou d'origine perverse : soit. Il n'en reste pas moins, je le répète depuis le début de cet ouvrage, que les « aspects inacceptables » (et donc les besoins réels) sont légion dans notre monde, et que, sauf pour quelques intellectuels enfermés dans leur tour d'ivoire, le rôle prioritaire de la réflexion économique devrait être de trouver une solution à la multiplicité de ces besoins réels. Ne confondons pas, encore une fois, les exigences de l'économie générale avec les aberrations de l'économie marchande.

Mais un deuxième aspect de cette notion de besoins, qu'il faut évidemment maintenir, doit être souligné dès que l'on accepte l'émergence de la dimension collective ou non marchande de l'économie : c'est que *la notion de besoins peut et doit désormais être étendue à un domaine beaucoup plus large*. Il en est ainsi parce que les individus ne sont plus seuls à les exprimer, ou plutôt, parce que les individus peuvent les exprimer en tant qu'individus, mais aussi en tant que membres d'une collectivité : le besoin de justice sociale ou de dignité nationale, par exemple, ou celui d'un environnement naturel ou social plus agréable, peuvent maintenant être considérés comme de véritables « besoins » au même sens que ceux du consommateur individuel. La difficulté d'admettre cette notion dans l'analyse économique vient sans doute de la formulation inévitablement générale de ces besoins collectifs, et de la nécessité de les traduire en besoins instrumentaux de plus en plus concrets (il faut créer de nouveaux services publics ou modifier la structure de la fiscalité pour se rapprocher de la justice sociale ; il faut édicter telle réglementation ou créer telle incitation à la recherche technologique dans tel ou tel domaine spécifique qui semble l'exiger, la voiture électrique, par exemple) ; il n'en s'agit pas moins de besoins très réels et très concrets. Mais encore une fois, faut-il le rappeler, cette appellation de « besoins » ne préjuge pas de leur caractère plus

ou moins légitime, ni de leurs rapports discutables avec les multiples *désirs* plus ou moins fantaisistes ou insatiables des hommes, des collectivités et des détenteurs du pouvoir : cette course infinie à la rencontre de désirs infinis, bien connue en économie de marché et surtout largement exploitée par le capitalisme, peut marquer tout aussi bien l'économie collective (par exemple au nom de la recherche de la puissance nationale : les tragédies du nazisme ou du stalinisme pourraient sans doute s'interpréter dans ces termes).

De ces observations sur la notion de « besoins », bien différentes à la fois de l'approche purement marchande et des critiques radicales de l'économisme, il résulte que *la perspective d'une extension de la sphère des besoins ne peut pas être critiquée en elle-même sans examen préalable*, comme le font certains rêveurs nostalgiques d'un passé révolu. Car le contraste qu'ils établissent entre une volonté de croissance forcément perverse et une frugalité automatiquement considérée comme admirable, lorsqu'il est confronté à la réalité sociale et à ses aspects les plus inacceptables, apparaît d'un simplisme consternant. Dans une approche plus large, au contraire, il y a de bonnes raisons de soutenir une perspective d'expansion des besoins, de croissance de la production pour y répondre (ce qui ne veut pas dire n'importe quelle production), et donc d'un certain rôle à réserver à la croissance économique dans le progrès recherché par les hommes et par les sociétés. Ces raisons sont notamment : la misère réelle (c'est-à-dire la non satisfaction de besoins essentiels) qui affecte une proportion importante de la population mondiale actuelle, avec la nécessité inéluctable d'y répondre par une augmentation des disponibilités en biens et en services, et sans doute aussi par une augmentation du pouvoir d'achat permettant l'acquisition de certains de ces biens ou services ; la prise de conscience progressive, par les collectivités humaines, des potentialités de leur condition, à la fois dans leurs aspirations (se débarrasser de la maladie) et dans leurs capacités technologiques (pourquoi laisser les enfants mourir d'une appendicite, si on peut les sauver ?) ; et enfin la croissance démographique, qui n'est évidemment pas entièrement maîtrisable – d'autant plus qu'elle

constitue l'un des résultats les plus spectaculaires, quoique non recherché comme tel, des progrès réalisés dans le passé (en matière de santé, notamment) -, et qui justifie ainsi la croissance de la production, ne serait-ce que pour éviter une réduction des disponibilités de biens et services par habitant. Or ce sont bien ces aberrations de raisonnement que l'élargissement de l'approche économique, combinant le marchand et le non marchand, permet d'éviter, en obligeant à revenir aux « fondamentaux » de l'économie, et notamment aux besoins prioritaires, à la différence entre les finalités et les instruments (le profit n'est qu'un instrument, il ne justifie pas tout¹¹³), à l'augmentation possible de la richesse.

Ajoutons enfin, à propos de cette extension de la notion de besoins et de désirs, la clarification qu'apporte la dimension non marchande à la notion d' « externalités » (déjà évoquée au chapitre précédent, parce qu'elle paraissait témoigner d'une certaine impuissance de l'analyse économique). Cette notion désigne, rappelons-le, des effets non voulus, positifs ou négatifs, résultant de l'action d'un agent individuel, mais s'étendant en dehors des partenaires à la relation marchande. De tels effets ne sont pas intégrés dans le calcul marchand, par définition ; mais ils restent difficiles à intégrer dans l'analyse économique et plus encore dans la décision, en dépit d'une abondante littérature. Or on peut sans doute opérer la réintégration de ce phénomène dans le calcul économique général, à partir du moment où l'on prend en compte des besoins collectifs ou des coûts collectifs, ce qui donnerait à la collectivité la possibilité d'intervenir pour prendre en compte ces effets « externes » du comportement de ses membres individuels. Dans cette lecture élargie de l'économie, en d'autres termes, les « externalités » ne sont rien d'autre que des effets collectifs, positifs ou négatifs, qui pourraient être traités

¹¹³ Ce qui justifie, en définitive, la méfiance d'Aristote vis-à-vis de la « chrématistique » (voir la note 25 ci-dessous), et l'interrogation de Hirschman (au début de *Les passions et les intérêts*, HIRSCHMAN, 1977, distinction déjà évoquée plus haut), sur le prestige quelque peu surprenant des professions d'argent.

en termes d'économie non marchande comme des avantages ou des coûts collectifs, et réintégrés comme tels dans le calcul économique.

Le calcul économique

Le calcul économique, justement, constitue un autre élément des « fondamentaux » de l'économie générale, pour une raison très claire : l'exigence de ce calcul apparaît indissolublement liée à toute démarche économique, au sein du marché ou en dehors - si l'on donne à ce terme « économique » son sens à la fois substantif et formel, comme on l'a proposé plus haut -, en raison des règles de rationalité qui ont été évoquées. Il est donc faux de croire, comme l'affirment de nombreux analystes critiques du système dominant, qu'il s'agit d'une obsession des acteurs marchands : le calcul est tout aussi nécessaire en économie collective, par exemple pour la discussion d'un budget par une assemblée représentative. Cependant le calcul budgétaire n'apparaît pas exactement semblable au calcul marchand, et ce dernier apparaît en soi plus facile, parce qu'il dispose de l'instrument irremplaçable du système des prix (même s'il est imparfait et parfois biaisé) ; alors que le calcul budgétaire, le plus souvent, peut sans doute comptabiliser en prix une grande partie de ses coûts (parce qu'il s'agit notamment de salaires, d'équipements, de fournitures), mais pas ses objectifs (comment valoriser de manière indiscutable, ou au moins crédible, la qualité de l'hygiène publique, ou de la sécurité nationale aux frontières ? comment prendre en compte les dynamiques sociales de longue durée – les avantages et les coûts de l'urbanisation, par exemple – qui échappent de toute évidence à l'analyse purement marchande ?). D'où un problème de choix difficile, en l'absence d'indicateurs et en raison des indivisibilités dans les services concernés, quand il s'agit de décider jusqu'où poursuivre la dépense dans ce domaine (plus de soldats ou plus de policiers accroissent-ils réellement la sécurité collective ?).

Mais nous parlons ici de raisonnement « économique », ce qui appelle une seconde remarque : il faut admettre que *le principe même du recours au calcul peut être récusé*, si les

considérations économiques ne sont pas jugées déterminantes. Parfois pour de mauvaises raisons : par exemple, lorsque dans le domaine de la santé publique on affirme que « la vie humaine n'a pas de prix » ; ce qui est faux, puisque l'insuffisance des ressources oblige souvent à définir une priorité en faveur de tel ou tel groupe, par exemple les enfants plutôt que les personnes âgées. Pour de bonnes raisons aussi : par exemple, si j'estime que l'amour, l'amitié ou la dignité d'un être humain ne peuvent pas se vendre et ne peuvent donc faire l'objet d'un calcul ; ou encore lorsque s'affirme une volonté explicite de dépassement des préoccupations économiques, par exemple pour des raisons de prestige politique ou d'appel à la transcendance. On l'a déjà évoqué précédemment à propos de l'idée de « la part maudite », telle qu'elle a été illustrée par Georges Bataille¹¹⁴, mais aussi à propos du dépassement des valeurs économiques par les valeurs

¹¹⁴ Voir Georges BATAILLE, *La part maudite*, précédé de *La notion de dépense*, 1967, déjà évoqué au chapitre 4. Il est difficile de trouver dans cet ouvrage une définition claire et concise de ce que Bataille entendait par « la part maudite », et il avoue lui-même son embarras à ce sujet (voir l'avant-propos, page 49). Le passage le plus clair figure peut-être au début de *La notion de dépense*, où l'auteur distingue deux parts dans l'activité humaine : « La première (...) est représentée par l'usage du minimum nécessaire, pour les individus d'une société donnée, à la conservation de la vie et à la continuation de l'activité productive : il s'agit donc simplement de la condition fondamentale de cette dernière. La seconde part est représentée par les dépenses dites improductives : le luxe, les deuils, les guerres, les cultes, les constructions de monuments somptuaires, les jeux, les spectacles, les arts, l'activité sexuelle (c'est-à-dire détournée de sa fin génitale) représentent autant d'activités qui, tout au moins dans les conditions primitives, ont leur fin en elles-mêmes. Or, il est nécessaire de réserver le nom de *dépense* à ces formes improductives (...) elles constituent un ensemble caractérisé par le fait que dans chaque cas l'accent est placé sur la perte qui doit être la plus grande possible pour que l'activité prenne son véritable sens. » (page 28). Bataille affirme qu'il se situe « en dehors des disciplines particulières », et que le mouvement qu'il étudie est « celui de l'énergie excédante, traduit dans l'effervescence de la vie » (page 50) ; il en déduit alors que « ce n'est pas la nécessité mais son contraire, le 'luxe', qui pose à la matière vivante et à l'homme leurs problèmes fondamentaux » (page 52). Perspective fascinante, qui dépasse l'objet de la discussion abordée ici, mais qui me semble bien suggérer que l'auteur se situe et veut se situer explicitement *au-delà de l'économie* : au nom de quoi serait-il légitime de tenter de le « récupérer » dans les filets de l'économie ?

évangéliques ¹¹⁵. Or, peut-on dire que, dans ces cas, le calcul économique serait rejeté pour ses insuffisances techniques, ou pour se libérer du « rapport obsessionnel à la mesure » dénoncé par André Gorz ? Il semble au contraire que c'est le *principe* même du calcul qui est récusé, et par là, le droit du raisonnement économique de s'étendre à certains domaines, parce que ceux-ci sont considérés comme « sacrés » (c'est-à-dire, selon l'étymologie du terme, « séparés » volontairement des choses profanes usuelles). Ce *refus de l'économie* doit être compris dans sa pleine valeur : il signifie que l'économie n'est pas tout, qu'elle ne rassemble pas la totalité des règles de la sagesse ou de l'épanouissement humain, qu'il peut y avoir « autre chose », quelque chose d'une nature différente et radicalement incompatible avec la logique et le calcul de l'économie, et que celle-ci n'a pas le droit de s'approprier de force ¹¹⁶. Et un tel refus n'a rien, a priori, d'illégitime : s'il nous surprend, au XXI^{ème} siècle, c'est parce qu'il souligne, au contraire, les limites des préoccupations économiques dans la condition de l'homme et de la société ¹¹⁷.

Richesse, enrichissement, croissance, rôle de la production et de l'entreprise

Si l'on se réfère aux distinctions qui viennent d'être précisées, en termes de relations marchandes et de relations non marchandes, on comprend mieux ce qui avait déjà été noté au chapitre 1 : le terme usuel de « richesse » - la richesse comptée en termes de revenus ou de fortune monétaires - a évidemment pris son sens actuel dans le cadre du marché. Il demande donc une réinterprétation en profondeur si l'on veut raisonner au niveau collectif.

¹¹⁵ Voir la note 9 au chapitre 1.

¹¹⁶ Cet « autre chose » peut être comparé aux limites du raisonnement scientifique décrites par Jean STAUNE, 2007.

¹¹⁷ Dans son rapport final *Reconsidérer la richesse* (2003), Patrick VIVERET en appelle explicitement à la « nécessaire relativisation de la sphère économique ». Il affirme notamment : « dès que nous entrons dans l'ère de l'humanité consciente, c'est l'amour ou le sens qui apparaissent comme valeurs fondamentales de vie, même si notre appartenance au règne animal nous inscrit simultanément dans une logique de survie » (page 188).

La distinction entre valeur d'usage et valeur d'échange ¹¹⁸ indique peut-être le cœur du problème. En économie de marché, la « valeur » d'une utilité, d'un bien ou d'un service, est indiquée par son prix sur le marché, ce qui suppose qu'elle fasse l'objet d'échanges marchands dont la multiplicité aboutit à un prix reconnu par tout le monde (au moins en concurrence

¹¹⁸ L'idée, sinon le terme, se trouve déjà chez ARISTOTE (*La politique*, 1, chapitre 2, Médiations, Editions Gonthier, 1964), lorsqu'il oppose « acquisition naturelle » ou « économie » et « acquisition artificielle » ou « chrématistique ». Il écrit à leur propos : « des deux manières d'acquérir et de s'enrichir, l'une par les travaux et l'économie rustiques, l'autre par le commerce, la première est indispensable et mérite des éloges ; la deuxième en revanche, n'est pas exempte de reproches ; elle ne tient rien de la nature, mais tout de la convention » (page 34). Il note aussi que les vraies richesses sont dans « les choses nécessaires et utiles », et que ce n'est point de vraies richesses que Solon parlait lorsqu'il disait que « L'homme veut amasser sans fin et sans mesure » (page 29). C'était il y a plus de vingt-trois siècles...

La notion va être reprise dans les grands ouvrages des premiers classiques : elle est définie notamment par Adam SMITH dès le chapitre 4 de *La Richesse des nations* (voir page 60). Elle va être reprise et développée par David RICARDO : au début du premier chapitre, consacré à « La valeur », de son ouvrage *Des principes de l'économie politique et de l'impôt* (1821), Flammarion, 1992, Ricardo établit la différence entre valeur d'usage et valeur d'échange et note ensuite, avant de parler de la valeur travail des marchandises : « Ainsi, lorsque nous parlons des marchandises, de leur valeur d'échange, et des lois qui gouvernent leur prix relatif, nous entendons toujours des marchandises dont la quantité peut être accrue par l'industrie de l'homme, et dont la production est soumise à une concurrence sans entrave. » (page 52). Dans ses « Lettres à Malthus » éditées en 1820, Jean-Baptiste SAY affirme à propos de la valeur d'échange « qu'il n'y a pas d'autre valeur en économie politique » (cinquième lettre) ; dans son « Catéchisme d'Economie politique » (chapitre 1), il précise que c'est cette valeur d'échange qui donne aux richesses une « valeur reconnue » (Jean-Baptiste SAY, *Cours d'Economie Politique et autres essais*, GF-Flammarion, Paris, 1996). La distinction sera reprise par Karl MARX, notamment dans la *Critique de l'économie politique* (1859) et dans *Le Capital* (1867).

Sur ce débat, voir Jacques GENEREUX, *Les vraies lois de l'économie*, op.cit, en particulier la Loi n°2.

Enfin, s'il restait des doutes quant à la portée pratique de cette distinction et quant à la nécessité de réhabiliter la valeur d'usage dans l'analyse économique, on pourrait notamment se rapporter à ses applications dans « l'écologie industrielle » et dans la notion d'« économie de fonctionnalité » : voir notamment BOURG et ERKMAN, 2003, et BUCLET, 2000 (spécialement le chapitre 4).

parfaite). Si cet échange ne peut avoir lieu pour des raisons techniques (par exemple pour des raisons d'indivisibilité : celle de l'infrastructure routière par exemple, disponible en principe pour tout le monde ou pour personne, encore qu'on puisse conditionner son usage au paiement d'un péage), le bien ou le service n'a pas de « valeur » reconnue sur le marché, même s'il est réellement utile à la vie et à l'épanouissement des individus et des collectivités. En économie collective ou non marchande, par contre, il n'y a pas d'échange marchand (au moins sur les produits à caractère final, qui sont des biens collectifs), et donc pas de définition d'une valeur d'échange ; on est ainsi obligé de se référer à un raisonnement en termes de valeur d'usage, c'est-à-dire à une estimation directe de l'utilité du bien ou du service envisagé pour la collectivité elle-même. C'est d'ailleurs bien ce qui rend difficiles la décision économique et le calcul sur lequel elle va s'appuyer ; et les artifices utilisés par la comptabilité nationale (en particulier l'estimation de la valeur d'un service public par le montant des salaires des fonctionnaires qui ont contribué à sa production) ne sont guère satisfaisants, si l'on estime que c'est bien la satisfaction des besoins, en définitive – et donc l'utilité des biens, ou leur valeur d'usage – qui constitue l'objet principal de la décision économique¹¹⁹.

Revenons maintenant sur les implications de cette conception exclusivement marchande de la richesse. On sait que les règles du marché, qui s'adressent à une collectivité composée d'un grand nombre d'agents économiques en concurrence les uns avec les autres, se fondent sur l'appropriation privative des biens et services susceptibles de répondre aux besoins exprimés. Dans cette situation, tous les biens et services correspondant à tous les besoins de tous les participants, sans exception, sont supposés faire l'objet d'échanges sur le marché. Dès lors *la « richesse »*, au sens d'une capacité à répondre aux besoins individuels et sociaux, *ne*

¹¹⁹ Notons encore, à propos de cette distinction entre valeur d'usage et valeur d'échange, cette observation de Samir AMIN (2008, page 188) : « La vie culturelle étant le mode d'organisation de l'utilisation des valeurs d'usage, l'homogénéisation de celles-ci par leur soumission à la valeur d'échange généralisée va tendre à homogénéiser la culture elle-même ».

se mesure plus qu'à travers le pouvoir d'achat (celui de chaque acteur individuel, ou celui de la collectivité considérée comme une somme d'acteurs individuels), puisque celui-ci constitue la condition d'accès unique à la satisfaction des besoins. *L'argent* représente donc l'instrument d'échange par excellence, et la théorie monétaire associée à l'économie de marché considère qu'il constitue aussi un instrument de « réserve » de pouvoir d'achat, et donc d'épargne, ainsi que l'instrument obligé du calcul économique, puisque celui-ci se réfère nécessairement au système des prix en vigueur. De la même manière, l'accroissement quantitatif de ce pouvoir d'achat - pour un individu, pour une entreprise, pour un groupe social, pour l'ensemble de la collectivité - est une mesure parfaitement synthétique de l'enrichissement individuel et collectif. Et donc du progrès social, puisque toutes les améliorations imaginables des conditions de vie des hommes, dans cette perspective, passent par l'échange sur le marché.

Cette conception idéale est mise à mal, bien sûr, à partir du moment où l'on constate que certains besoins et certaines relations économiques échappent à la logique marchande, notamment parce que des agents économiques exprimant certains besoins ne sont *pas solvables*, ou parce que les biens et services qui peuvent y répondre ne sont *pas divisibles*, et peuvent donc difficilement faire l'objet de l'appropriation privative prévue par le marché ; ou encore parce que certains besoins (le besoin de dignité, par exemple) sont *difficilement quantifiables* et se prêtent mal à une évaluation monétaire, de telle manière que leur satisfaction ne s'accroît pas nécessairement avec le montant d'argent qui y est consacré (je rappelle ma question déjà citée au chapitre 1 : la musique de Mozart se serait-elle accrue en qualité s'il avait été mieux payé ?). Mais s'il en est ainsi, la conception de la richesse, de l'enrichissement et du progrès social doit être entièrement reconsidérée.

Cependant la tentation reste forte de continuer à s'appuyer sur cette conception exhaustive de la satisfaction des besoins par le pouvoir d'achat : c'est en prolongement de cette conception théorique idéalisée que l'on va retrouver,

notamment, la conception dominante du « développement », entendue comme la *croissance* indéfinie du revenu (global ou par habitant) dans une collectivité (nouvel exemple du glissement de la considération des objectifs à la seule maximisation d'un moyen). Conception d'autant plus frappante que, à la différence des modèles des théoriciens, les stratégies de « développement » ne sont pas supposées se confondre avec des modèles théoriques : elles comportent des buts très concrets de bien-être ou de puissance, et elles recourent dans cette perspective à de multiples formes d'intervention hors marché. Or on voit bien que cette croissance économique – et Dieu sait si cet objectif a été, et reste, sacralisé – est une notion éminemment marchande, puisqu'elle additionne des marchandises appropriables, ou des revenus permettant d'acheter de telles marchandises. Dans l'idéologie marchande, cette notion de croissance du revenu devient ainsi le critère unique du progrès des hommes : cette conception est sans doute choquante parce que terriblement réductrice, mais il faut bien comprendre qu'elle est parfaitement logique à partir du moment où l'on considère – comme on le fait dans l'économie de marché, dont on découvre sans cesse davantage la tendance « totalitaire » à gouverner l'ensemble des activités – que la marchandisation doit s'étendre à toutes les utilités imaginables : si tous les éléments du bien-être et de l'épanouissement des hommes s'achètent et se vendent, la croissance du revenu devient effectivement le critère unique du progrès.

Relevons enfin que, si la richesse est interprétée dans ces termes plus larges, il en résulte immédiatement une nouvelle mise en cause, celle de *l'entreprise* : quel est son rôle, quelle est son importance, que devient son prétendu monopole dans la création de richesse ? Ricardo liait la richesse à la notion de production, probablement parce qu'il raisonnait dans le cadre d'une activité de production industrielle et d'une économie de marché en plein essor¹²⁰. Si l'on admet que la richesse ne

¹²⁰ Voir la citation de Ricardo dans la note 118 ci-dessus. Dominique MEDA (1999, chapitre 1) parle du « coup de force de l'économie » qui a assimilé la richesse à ce qui a été produit et peut être vendu.

procède pas nécessairement d'une « production » au sens conventionnel du terme – combinaison de facteurs de production principalement marchands en vue d'une vente du produit sur le marché –, on voit que la place de l'entreprise dans l'économie doit être réexaminée, et qu'elle n'est sans doute pas aussi centrale qu'on l'affirme. L'entreprise demeure certes un acteur essentiel dans l'économie marchande, non seulement pour son rôle d'offre en réponse à la demande, mais aussi parce que l'ensemble des entreprises finit par jouer un rôle beaucoup plus considérable et beaucoup plus actif que cette seule réponse à une demande préexistante. Les entreprises créent elles-mêmes, et renouvellent sans cesse (par la publicité notamment), une demande pour de nouveaux produits, dans l'espoir augmenter leurs occasions de profit ; et par ailleurs elles offrent du travail salarié, ce qui leur donne un rôle important dans le nécessaire « bouclage de l'économie » (ce terme désignant, rappelons-le, le mécanisme par lequel la majorité des demandeurs trouvent un accès effectif aux biens et services produits, grâce à leur contribution rémunérée à cette production). Mais l'entreprise ne peut plus être considérée comme la seule créatrice de richesse, comme on l'a fait traditionnellement en économie de marché, puisque d'autres acteurs tels que les pouvoirs publics ou les associations, ou encore le producteur individuel travaillant pour son autosubsistance, sont capables de créer de la « richesse » pour répondre aux besoins des hommes. Cependant notre conception de l'économie demeure tributaire de cette conception du rôle prédominant de l'entreprise, et les entreprises savent jouer de cet apparent privilège.

Economie générale : quel rapport avec les autres sciences sociales ?

Le raisonnement proposé pour libérer l'approche économique des contraintes trop étroites du cadre marchand fournit un ensemble d'instruments d'analyse économique plus large, et peut-être mieux adapté à une réalité plus complexe, on

vient de le montrer. Mais il permet aussi de redéfinir les relations, souvent confuses, entre l'approche économique, l'analyse sociale, les choix éthiques et politiques, dans la recherche du « mieux-être », du « désir d'humanité », ou de « progrès humain ». Il s'agit certainement de l'un des domaines de recherche le plus importants ouverts par la notion d' « économie générale », et nous y reviendrons dans le chapitre de conclusion. Je suggère toutefois dès à présent les points de repère préliminaires suivants.

Dans l'analyse des sociétés et de leurs perspectives de progrès, la dimension sociale, ou plutôt *sociétale*, devrait être absolument première. Or toute la réflexion proposée dans cet ouvrage est justement axée sur les conditions du progrès dans les sociétés humaines, avec toutes leurs composantes. Ce n'est que par un abus de pouvoir – qui s'explique lui-même par l'émergence d'un système mondial spécifique – que cette réalité sociale a été analysée et traitée essentiellement sous l'angle économique : mais l'économie ne constitue bien évidemment qu'une dimension de la réalité sociale, celle qui étudie les liens entre les besoins individuels et collectifs exprimés au sein de cette société et les moyens rares disponibles pour y répondre. La société, elle, est une réalité considérablement plus large ; et c'est de cette réalité plus large dont il faut partir pour raisonner sur le progrès. Il faut donc se débarrasser des multiples oppositions factices qui ont été artificiellement construites entre ces deux termes, le « social » et l' « économique » (les secteurs économiques et les secteurs sociaux, l'utilité économique et l'utilité sociale, le développement économique et le développement social, et ainsi de suite), oppositions qui ne s'expliquent que par la prédominance systématique accordée à l'économie marchande. Prêter une attention prédominante à la société dans son ensemble, c'est rappeler d'abord qu'au-delà des concepts, des théories et des instruments statistiques qu'utilisent les sciences sociales et en particulier l'économie, il y a *des gens*, des hommes et des femmes, avec leurs aspirations et leurs désirs d'épanouissement. Qu'il y a, au-delà de l'échange économique et surtout de l'échange marchand, des *relations sociales* entre ces gens, faites d'amour ou de haine, de

solidarité ou de rivalité, de reconnaissance ou d'ignorance, d'appartenance ou d'étrangeté, et que ces relations sociales constituent un élément important de l'épanouissement des individus, des familles, des groupes sociaux et des peuples. Que l'intérêt des individus et des groupes n'est évidemment pas sans rapport avec *l'intérêt général*, mais aussi que celui-ci n'est pas une simple somme, même lorsqu'elle est arbitrée par le marché, qu'elle doit être pensée et construite, et que les sciences sociales dans leur ensemble doivent y contribuer, pas seulement la science économique et encore moins la seule économie marchande, qui définit les relations sociales par l'appropriation plutôt que par la fonction¹²¹.

Tout cela montre qu'une société doit s'organiser, mais que ce n'est pas par l'économie qu'il faut commencer (c'est-à-dire par les moyens, alors qu'on ne sait pas encore à quelles finalités on va les consacrer), au moins si l'on essaie de classer les étapes par importance logique : *il faut savoir d'abord quelles sont les valeurs et les finalités que l'on veut défendre*, puis l'organisation du pouvoir et la définition des objectifs prioritaires que l'on veut atteindre au moyen de cette organisation. Les valeurs font l'objet de la réflexion *éthique*, qui vient donc avant le conditionnement économique (même si celui-ci peut parfois se poser en termes de survie) : les critères éthiques sont premiers et ne doivent pas être confondus avec les critères économiques, mais surtout ceux-ci sont et doivent rester d'une nature différente. L'organisation du pouvoir, la conception par la société de l'avenir qu'elle veut se donner en fonction de ses valeurs, et la définition des objectifs qu'elle veut atteindre, combinée à celle des valeurs de référence, constitue l'ensemble inséparable des étapes de la *démarche politique* nécessaire en vue du progrès¹²². Soulignons donc encore une fois que cette définition des objectifs est politique et non pas économique ; et aussi que la définition du pouvoir économique

¹²¹ Comme le souligne le célèbre ouvrage déjà cité de R.T. TAWNEY, 1920.

¹²² A la suite d'une enquête collective sur les « itinéraires de chercheurs » organisée par la *Revue Tiers Monde*, je me suis rendu compte de la constance de la priorité que j'avais toujours accordée, dans mes propres recherches, à cette dimension politique (voir COMELIAU, 2007).

lui-même (avec son partage entre le consommateur solvable et la collectivité, évoquée ci-dessus) est également politique. La place accordée aux mécanismes marchands résulte bien d'un choix politique, même si ce choix est rarement présenté comme tel ; sont donc aussi politiques, les rapports entre l'individu et le groupe, et la liberté surveillée qui est réservée à cet individu (et qui devrait être traduite, en substance, dans les termes suivants : vous pouvez faire ce qui vous plaît, à condition de tenir compte de vos voisins, de ne pas leur imposer les coûts de votre propre épanouissement, et de ne pas vous abandonner au délire de l'hubris).

Présenté dans ces termes, le progrès des sociétés dépasse infiniment le domaine des économistes, et ceux-ci feraient bien de s'en apercevoir. D'où l'idée centrale et nécessaire – mais bien lointaine pour les chantres de la mondialisation – d'un « projet de civilisation »¹²³, sur lequel on reviendra en conclusion.

¹²³ Voir Dominique MEDA, *Qu'est-ce que la richesse ?* Alto, Aubier, Paris, 1999 : voir en particulier la partie III, « Vouloir la civilisation ».

Chapitre 6

L'ENFERMEMENT DANS UN APPAREIL THÉORIQUE RÉDUCTEUR

« Décidément, il est bien difficile de toucher aux lois établies. J'en ai peur : le mieux est de passer sa vie sans rien changer de ce qui existe ». (SOPHOCLE, *Antigone*, vers 440 avant J.C., traduction de Florence Dupont, 2006)

« economics as a discipline shows signs of falling into that trap of becoming addicted to its own language » (C.T.KURIEN, 1996, page 250)

« Le concept est la première arme dans la soumission d'autrui – car il le transforme en objet » (Tzvetan TODOROV, 2005, page 9)

« ce qui fait le pouvoir des mots et des mots d'ordre, pouvoir de maintenir l'ordre ou de le subvertir, c'est la croyance dans la légitimité des mots et de celui qui les prononce, croyance qu'il n'appartient pas aux mots de produire » (Pierre BOURDIEU, 1977, page 410)¹²⁴

¹²⁴ Cité par Olivia ANGE, 2009, page 11. Le colloque sur « Les mots du développement : genèse, usages et trajectoires », organisé par les universités de Paris I et Paris-Dauphine les 13-14 novembre 2008, où le travail d'Olivia Ange a été présenté, avec beaucoup d'autres, a permis de rassembler de très nombreux exemples des dérives et ambiguïtés de la terminologie ou, mieux, de la rhétorique - du développement. Parmi les termes évoqués, citons pêle-mêle : participation, appropriation, empowerment, développement durable, société civile, gouvernance, privatisation, stabilité, emploi décent,

Elargir la conception de l'homme et de la société qui fonde l'approche du progrès et du développement, resituer l'économie à la place subordonnée qui doit être la sienne, ouvrir davantage cette économie à la logique des relations non marchandes... : mais que se passe-t-il lorsque ces ambitions ne parviennent pas à s'imposer ? Le chapitre ci-dessous le suggère en essayant de donner un contenu plus précis, même s'il se limite à quelques exemples, à la dernière des hypothèses de travail qui avaient été proposées en introduction : celle d'une sorte d'« enfermement » du raisonnement économique - et plus largement du raisonnement sur le développement - dans le système réducteur de concepts, de théories et d'institutions qu'ils se sont eux-mêmes donnés. On montre pourquoi et comment il devient de plus en plus malaisé de se dégager de cet enfermement, parce que celui-ci aboutit à une série de cercles vicieux dans lesquels ces divers réductionnismes s'aggravent mutuellement. D'où la difficulté croissante pour penser, mettre en œuvre et maîtriser un processus de progrès de longue durée qui soit satisfaisant - ou moins inacceptable - pour l'ensemble de la collectivité humaine.

Ce chapitre essaie de décrire cet enfermement ; il reprendra donc systématiquement, fût-ce au prix de quelques répétitions, divers exemples déjà évoqués au cours des chapitres précédents. Il va tenter d'abord d'expliquer la nature de cet enfermement, et celle de la généralisation abusive qu'il prétend réaliser, ainsi que les résultats probables que l'on peut en attendre ; il essaiera ensuite de montrer les mécanismes principaux de cette dérive, leurs causes, et leurs conséquences effectivement observables ; il recherchera enfin les premiers éléments d'une approche différente qui permettrait de sortir de cette impasse.

décentralisation, humanitaire, développement local, association, ONG, consensus, genre, accès, droit, partenariat, micro-crédit, aide, biens publics mondiaux, cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, transparence, responsabilité, accountability, etc... J.L. DUBOIS et F.R. MAHIEU (2008) y présentent même un début d'étude « lexicométrique » quantifiant l'occurrence de certains de ces termes dans certains types de documents.

On vient de suggérer les potentialités considérables de l'élargissement de l'approche économique lorsqu'on essaie de dégager celle-ci du cadre réducteur de l'économie marchande. Mais le renouvellement de ce cadre est aujourd'hui peu admis, et il faut donc bien revenir sur terre... Sur terre, cela veut dire dans le monde des politiques de développement et de gestion économique telles qu'elles sont aujourd'hui conçues, dans un contexte où les règles du marché demeurent la référence dominante.

Ce que l'on découvre alors, c'est l'impasse dans laquelle cette réflexion sur le développement s'est elle-même engagée, non seulement en raison de la conception réductrice de l'homme et de la société sur laquelle elle s'appuie, mais aussi à cause de l'appareil conceptuel et théorique trop étroit qu'elle continue d'utiliser de manière exclusive. L'impasse, en d'autres termes, est celle d'une sorte d'*enfermement du raisonnement économique sur lui-même*, pris au piège de ses propres instruments, parce que ceux-ci ont été conçus pour traiter des problèmes plus étroits, plus réduits, à partir de présupposés plus spécifiques. Et l'on constate aujourd'hui, sur bien des sujets, une prétention des économistes à *généraliser* l'usage de ces instruments réducteurs au-delà des situations pour lesquelles ils ont été élaborés, à leur donner un rôle de référence beaucoup plus global, et à les considérer ainsi - de manière illégitime - comme des moyens d'analyse et des objectifs d'action normative à prétentions universelles, qui rejettent le pluralisme nécessaire de ces approches.

Origine, nature et résultats probables de cet enfermement

Le terme d'enfermement n'est pas choisi au hasard : c'est volontairement que j'évoque une sorte de « prison » intellectuelle et politique, créée par les théories, le vocabulaire et les pratiques des économistes, et dont les observateurs, les responsables et les acteurs des stratégies de développement ont de plus en plus de mal à sortir.

Réduit à son expression la plus simple et la plus générale, *cet enfermement trouve son origine dans une manière de poser et de formuler les problèmes économiques qui n'est pas adaptée à leur nature, et qui provoque ainsi, de manière récurrente, un blocage s'opposant à la recherche de solutions satisfaisantes à ces problèmes.* Dans le domaine du développement, cet enfermement résulte de la *généralisation abusive de l'application, à la formulation et à la résolution des problèmes de développement (ou au moins des problèmes économiques du développement), d'une logique partielle, adaptée seulement à des situations plus étroites dans un contexte plus spécifique.* Cette logique, on l'a déjà compris, est pour l'essentiel celle de l'économie de marché, ou plus exactement celle d'*un système dominé par les règles de l'économie de marché.* L'importance pratique de cette logique est renforcée par le fait que ce système est aujourd'hui particulièrement puissant, omniprésent et en voie de mondialisation progressive. De plus, on l'a vu, ce système s'appuie sur une conception de l'homme et de la société enracinée depuis plusieurs siècles dans la culture occidentale et dans ses ambitions d'expansion ; mais à son tour, il précise et renforce lui-même considérablement les caractéristiques et les limites de cette conception de l'homme et de la société. Cette interaction à double sens est ainsi à la source du premier et du plus contraignant des cercles vicieux constitutifs de l'enfermement qu'il s'agit de décrire.

L'origine de cette évolution devrait ressortir assez clairement, me semble-t-il, de la réflexion proposée au cours des chapitres précédents. Celle-ci souligne la prédominance reconnue à *l'économie marchande* et au modèle de la concurrence pure et parfaite, durant la formation progressive de « l'économie politique », puis de la « science économique » la plus récente ; elle montre la nécessité de s'interroger sur les raisons de cette prédominance, de comparer ces hypothèses de base aux caractéristiques des situations et des événements observables aujourd'hui, et de dégager les conséquences des écarts importants que cette comparaison pourrait révéler.

Je résume très rapidement cette situation, puisqu'il s'agit d'un simple rappel. L'économie de marché repose sur la mise en relation d'un grand nombre d'acteurs individuels (individus physiques, entreprises, ou autres) poursuivant chacun leur intérêt particulier ; l'intérêt général de la collectivité concernée ne correspond à rien d'autre, dans cette approche, qu'à la somme des intérêts particuliers arbitrés par le marché, avec la triple règle de la concurrence, de la demande solvable et du profit qui caractérise le modèle. L'activité économique de réponse aux besoins des hommes, grâce à l'allocation de ressources rares, repose alors sur la spécialisation productive, sur un échange de marchandises de plus en plus diversifié, et sur la référence à une monnaie d'échange et à un système de prix qui naît spontanément de l'échange ; elle est censée aboutir à un optimum social, c'est-à-dire au résultat le meilleur possible pour tout le monde compte tenu de la répartition initiale du pouvoir d'achat. Mais les hypothèses conditionnant le fonctionnement idéal de ce modèle sont extrêmement restrictives (atomicité, mobilité, divisibilité, information, ordre public, absence de coûts fixes de production et de rendements d'échelle, dotation minimum de survie disponible pour tous, marchés s'étendant à tous les biens présents et futurs). Dans la réalité sociale, elles ne sont jamais parfaitement respectées, ce qui n'empêche cependant pas le mécanisme du marché de constituer la meilleure – ou la moins mauvaise - forme de régulation de très nombreuses activités économiques.

Supposons maintenant – ce qui correspond aux pratiques économiques actuelles et à la pensée dominante chez les économistes – qu'en dépit de ces écarts considérables entre de nombreux aspects de la réalité sociale et les hypothèses de l'économie marchande, les gestionnaires de l'activité économique prétendent s'en tenir pour l'essentiel à ces dernières, avec les instruments qui s'y attachent, et en généraliser l'usage dans l'espoir d'une « optimisation » généralisée, en dépit des difficultés pratiques auxquelles elles se heurtent. Que va-il se passer ? Comment les caractéristiques du marché vont-elles s'imposer à l'organisation économique ? Les conséquences les plus probables peuvent être résumées en cinq

caractéristiques principales : sans doute celles-ci sont-elles déjà connues, mais il faut maintenant insister sur les effets pervers de leur interdépendance et sur le blocage du raisonnement dans l'impasse qui a déjà été évoquée.

La première caractéristique est que le système économique est essentiellement individualiste : le seul acteur reconnu est l'acteur individuel, ou plus exactement l'agent économique particulier, par opposition à ceux qui représentent l'intérêt général ; ce ne sont pas seulement des individus physiques, mais aussi des entreprises ou même des groupes d'intérêts. C'est à chacun de ces agents particuliers qu'il appartient d'exprimer sa propre demande et d'en accepter les coûts, compte tenu de sa solvabilité individuelle, et aussi de répondre aux demandes des autres acteurs par une offre, tenant compte de ses propres ressources et de sa recherche de profit. *Les intérêts particuliers seront donc systématiquement privilégiés par rapport à l'intérêt général* ; parmi eux, ceux qui auront le plus de chances d'être satisfaits seront les plus puissants, parce que les plus solvables, et donc les plus capables d'assurer le profit des producteurs. Les priorités entre les intérêts en présence résulteront ainsi, non pas d'une appréciation de leur degré d'urgence intrinsèque (sociale ou individuelle), mais du seul jeu de la compétition entre eux. Le principe de compétition (ou de rivalité) – qui exclut de ce système toute forme de solidarité, sinon pour exiger le cadre indispensable au bon fonctionnement du marché - impose la généralisation des règles individualistes de l'appropriation privative, de l'« acquisitivité », et plus généralement de la maximisation du pouvoir des agents particuliers, sans qu'aucun agent collectif n'ait les moyens de s'y opposer. Les rapports de forces (ignorés par le modèle théorique de référence) vont évidemment jouer dans cette compétition : d'où l'affirmation de slogans tels que « ce qui est bon pour la General Motors est bon pour les Etats-Unis »¹²⁵.

¹²⁵ Slogan récemment démenti de manière explicite par Lawrence Summers, alors secrétaire adjoint du Trésor américain, selon le Monde du 3 juin 2008, à propos de l'évolution actuelle de la mondialisation. Mais Joseph Stiglitz avait déjà fait remarquer que Charles Wilson, directeur de la G.M. à cette époque et auteur de cette affirmation, avait lui-même bien vite « pris quelque distance »

Mais l'*intérêt général* de l'ensemble de la collectivité n'est pas pris lui-même directement en considération dans cette approche ; ou plus exactement, il n'est conçu que comme la somme des intérêts particuliers, tels qu'ils s'expriment et sont arbitrés sur le marché. Les acteurs dont on accepte qu'ils s'occupent de l'intérêt général, à savoir les pouvoirs publics, seront donc cantonnés dans un rôle de subordination aux intérêts particuliers dominants : c'est la thèse de l'« Etat subordonné » déjà évoquée au chapitre précédent. Les réalités collectives, et l'intérêt général qui les concerne, ne seront formulés que *sous la forme d'agrégats statistiques* constituant une simple addition d'intérêts particuliers – ce qui montre à quel point le vocabulaire de la comptabilité nationale a envahi celui des médias et de l'homme de la rue –: on parle ainsi de la consommation privée plutôt que des conditions du vie des consommateurs, du revenu national plutôt que de celui des citoyens, de l'épargne nationale plutôt que des épargnants, des « marchés » et de leurs réactions plutôt que de celles des offreurs et des demandeurs, de la croissance du PIB plutôt que du degré de satisfaction de la population, et ainsi de suite. Que cette traduction statistique soit légitime et même souhaitable ne fait aucun doute : le problème surgit lorsque cette traduction simplifiée se substitue entièrement à la réalité sociale, ou, en d'autres termes, lorsque la prise en considération des chiffres (qui n'indiquent jamais que des moyennes, puisqu'ils sont agrégés, et qui concernent plus souvent des instruments que des finalités) remplace entièrement celle des gens, des hommes et des femmes, des groupes sociaux, avec leurs relations sociales, leurs caractéristiques spécifiques et leurs aspirations multiples, économiques et non économiques. Ainsi le raisonnement macro-économique compris dans ce sens est-il indéniablement utile, mais il peut devenir un piège. Et le piège s'aggrave encore quand les agrégats ne se rapportent plus seulement au monde de l'économie dite « réelle », mais aussi à celui, beaucoup plus abstrait, de la finance, et à celui, encore bien plus risqué, de la

par rapport à sa déclaration initiale (voir Joseph E. STIGLITZ, 2006, chapitre 10, note 8).

spéculation financière sur les titres boursiers et sur les produits « dérivés ». Or la « financiarisation » s'est révélée comme l'un des aboutissements inévitables de l'économie de marché mondialisée, et on a vu récemment à quelle crise générale cette financiarisation anarchique pouvait conduire.

Deuxième caractéristique : le système économique est axé sur la division du travail et la spécialisation productive, et donc sur l'*échange monétarisé*. Les comportements des acteurs économiques demeurent certes orientés, en principe, vers la recherche de l'utilité ; mais puisque l'échange constitue désormais, dans ce système, le moyen prédominant d'atteindre à la satisfaction des besoins, la valeur des biens et des services ne sera pas appréciée d'abord en tant que « valeur d'usage », c'est-à-dire pour leur aptitude directe à satisfaire les besoins considérés, mais en tant que « valeur d'échange »¹²⁶, au sein du marché et en termes de prix établis sur le marché, comme si l'échange était finalement le souci essentiel de l'activité économique. Cependant, si le marché pour certains biens ou services fonctionne mal ou n'existe pas – et c'est le cas en particulier pour les biens publics –, la valeur d'échange ne pourra pas être exprimée ; mais la valeur d'usage sera elle-même difficile à prendre en considération, faute d'instrument de mesure, même lorsque cette utilité reflète des conditions essentielles de la survie ou de l'épanouissement des individus et des groupes sociaux.

Par ailleurs, c'est le système des prix qui permet le calcul économique, mais qui en détermine aussi les modalités. On a vu, en effet, que ce calcul était inévitable dès qu'il y a nécessité de choix en raison de la rareté ; mais la particularité du calcul exigé ici est qu'il s'apprécie en termes de prix de marché. Le calcul en est rendu plus facile ; mais s'il n'y a pas de prix de marché (parce qu'il n'y a pas échange, parce qu'il n'y a pas divisibilité ou parce que le calcul est impossible ou inacceptable), certains avantages et certains coûts pourtant bien réels risquent d'être éliminés du calcul. Inversement les

¹²⁶ Voir la note 118 au chapitre 5 ci-dessus.

objectifs et les coûts non marchands risquent d'être récupérés par le calcul marchand sous une forme caricaturale.

Dans cette perspective, le rôle de l'argent dans l'économie réelle est évidemment maximisé par le renforcement de la logique marchande, puisqu'il constitue la condition de la solvabilité et la mesure de la rentabilité, et puisqu'il règne ainsi en maître absolu sur l'indispensable calcul économique. L'argent devient le critère omniprésent et exclusif de toutes les activités économiques : il faut en dépenser le moins possible en achetant, mais pour pouvoir acheter davantage, et il faut en gagner le plus possible en vendant, en travaillant, en épargnant, en investissant, en spéculant. Critère partiel si l'on admet que l'homme n'est pas d'abord et uniquement un vendeur, un acheteur, un spéculateur. Critère illusoire, en outre, si l'on sait que l'homme peut mourir de faim sur un tas d'or.

Troisième point : parce que les prix permettent le calcul économique, et surtout parce que l'échange monétarisé est source de profit, la logique du système n'incite pas seulement à l'échange, mais à *l'insertion maximale dans l'échange* par tous les acteurs et pour l'ensemble de leurs besoins : la logique du marché révèle ainsi des prétentions « totalitaires » (d'ailleurs reconnue par les théoriciens, on l'a vu, quand ils affirment que le marché pour conduire à l'optimum doit s'étendre à l'ensemble des biens et services présents et futurs). Au niveau national, cette insertion est jugée préférable, chaque fois que possible, à toute autre forme d'activité économique, notamment à l'économie publique, à l'économie domestique et à l'économie d'autosubsistance. Mais c'est au niveau international que les conséquences de cette prédominance s'affirment de la manière la plus spectaculaire ; et la régulation de l'économie mondiale qu'on a évoquée constitue un exemple majeur de cette dérive marchande. A la réflexion, les véritables justifications des mesures qui constituent cette régulation sont difficilement explicables en termes de bien-être, de justice sociale, de liberté, de paix et d'harmonie entre les peuples, ou de toute autre amélioration substantielle des conditions de vie de la collectivité humaine ; la véritable justification de la régulation existante, c'est la survie et l'expansion du système mondial lui-

même, considéré comme la condition nécessaire et suffisante de réponse à toutes les aspirations concevables chez les hommes, sans prendre en compte les coûts considérables qui peuvent en résulter pour certains groupes sociaux. C'est bien la règle de solvabilité individuelle qui est ainsi imposée ; mais la généralisation du libre échange, celle de la concurrence et de la compétitivité, ainsi que celle de l'ouverture maximale des économies nationales aux échanges commerciaux et financiers¹²⁷, constituent aussi de vastes domaines exemplaires des dérives de la logique marchande. Contrairement à ce qui avait été affirmé le plus souvent par les responsables (au moins jusqu'à la crise asiatique de 1997), les économies réelles ne sont nullement à l'abri des crises financières : la logique « formelle » de l'économie marchande dérivant en financiarisation finit ainsi par se substituer à la logique « substantive » de l'économie orientée vers la satisfaction des besoins des hommes. L'identification prétendue de « l'économie de profit » à « l'économie de besoins » est décidément bien mal vérifiée, comme le confirme aussi le point suivant.

Quatrième caractéristique : puisque l'échange monétaire est le moyen préféré d'accéder à la satisfaction des besoins réels, la

¹²⁷ On a oublié qu'en matière commerciale et surtout financière, cette ouverture maximale a été expressément découragée par Keynes ; mais il raisonnait, justement, au niveau de l'intérêt des économies nationales, et non pas de l'économie mondiale dans son ensemble. Je crois utile de citer ce passage, tant il contraste avec la sagesse officielle de ces dernières décennies : « Je sympathise, par conséquent, avec ceux qui souhaitent réduire au minimum l'interdépendance entre les nations, plutôt qu'avec ceux qui souhaiteraient la porter à son maximum. Les idées, la connaissance, l'art, l'hospitalité, les voyages : ce sont là des choses qui, par nature, doivent être internationales. Mais produisons les marchandises chez nous chaque fois que c'est raisonnablement et pratiquement possible ; et, surtout, faisons en sorte que la finance soit en priorité nationale. Cependant, ceux qui veulent délivrer leur pays des liens internationaux dans lesquels ils sont pris, devront le faire lentement et prudemment. Il ne s'agit pas de déraciner la plante, mais de l'habituer patiemment à pousser dans une autre direction ». (« L'autosuffisance nationale », 1933, réédité dans J.M. KEYNES, *La pauvreté dans l'abondance*, collection Tel, Gallimard, Paris, 2002, pages 200-201).

conception de la richesse et de l'enrichissement qui s'attache à ce système est nécessairement celle de *l'enrichissement monétarisé* : l'enrichissement, cela veut dire plus d'argent. Mais on perdra bientôt de vue la finalité de la satisfaction des besoins réels pour s'attacher directement à celle de l'enrichissement monétaire, et donc de l'accumulation indéfinie du profit qui va en constituer la source principale : le passage d'une « économie de besoins » à une « économie de profit », analysé plus haut, n'a pas d'autre raison, avec la *confusion croissante qui en résulte entre les finalités et les instruments*¹²⁸. Solvabilité, rentabilité, concurrence, et aussi stabilité des prix, équilibres et désir d'accumulation deviennent ainsi les critères de gestion d'une économie qui finit par transformer ces critères en objectifs formels, jusqu'à oublier les finalités de cette activité qui sont l'épanouissement des individus, des groupes et des collectivités dans une perspective beaucoup plus large que celle des critères traduits par l'argent. La « financiarisation » récente de l'économie mondiale, et la dissociation (apparente) qui l'accompagne entre la sphère de l'économie réelle et celle de l'économie financière, ne constituent qu'un prolongement de cette même logique. On va en proposer divers exemples un peu plus loin.

La *croissance de la richesse* - et son inverse symétrique, la *lutte contre la pauvreté* - vont donc être présentées, dans cette perspective, comme la composante essentielle du progrès des sociétés. La croissance de la richesse est supposée se traduire à la fois dans la consommation et la production. La consommation concernée est essentiellement celle de biens et de services marchands, qui font l'objet d'appropriation privative : la condi-

¹²⁸ Cette « substitution des moyens aux fins » était déjà considérée comme « le mal essentiel de l'humanité » dans les années 30 par la philosophe Simone VEIL (1955, page 60), en appuyant son raisonnement sur une analyse de ... *Illiade* de Homère ; elle en soulignait le lien avec l'obsession de « l'efficacité », conçue comme « des succès remportés à vide » (page 132). La confusion des moyens et des fins est aussi soulignée, dans le cadre plus large de la « modernité », par Tzvetan TODOROV (2006), qui parle de « l'oubli des finalités et la sacralisation des moyens » (page 89). D.R. DUFOUR (2007, page 79) montre que dans l'idéologie libérale, le « rapport à l'autre » est lui-même considéré comme un moyen plutôt que comme une fin.

tion principale d'un bien-être accru ou d'un épanouissement élargi, c'est d'acquérir davantage de marchandises, et ce processus d'acquisition est conçu comme pratiquement infini, illimité, au point qu'il a pu être comparé à une sorte d'« ersatz » offert à la quête humaine de dépassement et de transcendance. Les conditions d'environnement social (équité, convivialité, ou au moins harmonie minimum des rapports sociaux) et naturel (respect des exigences de survie des écosystèmes et de l'harmonie de l'environnement physique) ne sont pas directement intégrées dans cette conception, parce qu'il n'existe pas d'instruments marchands pour les prendre en compte. A cette consommation accrue correspond nécessairement une production indéfiniment accrue : d'où la préoccupation productiviste, le souci de l'efficacité, l'obsession du travail, l'idée que « le temps, c'est de l'argent », et que l'homme n'a rien de mieux à faire qu'à contribuer sans cesse à cette production pour pouvoir gagner davantage et acquérir davantage. Conséquence supplémentaire : le rôle majeur conféré, dans le système social, à l'entreprise, considérée comme le seul acteur créateur de richesse dans cette perspective ; rien d'étonnant, dès lors, à ce que cette entreprise devienne elle-même créatrice des besoins les plus artificiels, notamment à travers l'arme de la publicité. Logique imparable, bien sûr, dès que l'on s'enferme dans le vocabulaire, les concepts et les raisonnements de cette idéologie marchande.

Le dernier point ne fait que souligner cette tendance : pour cette raison de prédominance de l'échange créateur de profit qui accompagne la satisfaction des besoins réels, la logique du marché comporte en elle-même une *tendance à l'expansion de l'économie*, c'est-à-dire à la multiplication indéfinie des besoins et des désirs, à l'augmentation indéfinie de la production et des revenus, et surtout à l'accumulation illimitée du profit. Dans cette perspective, la poursuite générale de la survie, du bien-être et de l'épanouissement individuel et collectif ne va plus dépendre que de la combinaison d'un double critère, celui de *l'enrichissement monétaire* et celui de *la production sans cesse accrue*, grâce à la collaboration du capital et du travail. Le travail rémunéré est source d'enrichissement et permet ainsi

l'accès aux biens et services qui ont été produits : il faut dès lors « travailler plus pour gagner plus ». La production sans cesse accrue est permise par l'accumulation du capital, mais elle engendre elle-même l'accumulation du profit qui permet l'accumulation du capital. Le processus s'auto-entretient et, dans une perspective dominée par le marché, se focalise sur un objectif central qui synthétise tous les autres : *la croissance économique illimitée*, qui est à la fois la croissance de la production marchande et la croissance du pouvoir d'achat qui va permettre de l'acheter.

Notons enfin que ce n'est pas le mécanisme de rencontre de l'offre et de la demande qui est en cause dans cette dérive. On a montré au contraire que celui-ci pouvait être considéré comme un mécanisme fondamental de « l'économie générale », et non pas de la seule économie marchande. Le problème soulevé à ce propos est cependant celui des conséquences de l'instabilité de cette offre et surtout de cette demande, instabilité dont les conséquences en termes de bien-être et de sécurité peuvent être dramatiques pour certaines catégories d'acteurs sur le marché. Mais la demande collective de sécurité peut engendrer, elle, une réponse adéquate de l'offre collective, par exemple sous la forme de mesures de sécurité sociale, voire sous la forme d'une allocation universelle garantie à tous les citoyens¹²⁹.

Cet aperçu rapide des conséquences probables de l'extension injustifiée de la logique marchande confirme bien la définition proposée au départ : l'enfermement va résulter de la *généralisation abusive, à l'ensemble de l'économie et à l'ensemble du progrès social, de critères qui devraient être réservés à des situations spécifiques, et ce en faveur d'intérêts particuliers, plutôt que de l'intérêt général*.

On peut ainsi multiplier les exemples des *prétentions totalitaires d'une logique économique partielle*, et qui devrait

¹²⁹ Voir dans ce sens Jean-Marc FERRY, *L'allocation universelle* (1996), et Chantal EUZEBY, *Le revenu minimum garanti*, (1991). Cette dernière pose « la question de savoir s'il ne faudrait pas s'orienter vers un système d'allocation universelle, qui consacrerait la rupture du lien entre travail et protection sociale. Mais seuls les pays les plus riches et à haut niveau de protection sociale pourraient l'envisager » (page 113).

rester partielle. D'où l'importance de l'effort de réflexion proposé ici, pour montrer que cette logique marchande ne peut rester unique ni même dominante, et qu'il est possible de la compléter (ce qui ne veut pas dire la remplacer) par d'autres logiques radicalement différentes.

Mécanismes des dérives

Cette attitude de généralisation a déjà été évoquée précédemment lorsqu'on a comparé les lois de l'économie de marché aux lois de Newton, avec une prétention scientiste encore moins justifiée dans le domaine économique qu'en physique ou en astrophysique. Mais en matière d'économie, cette tentation du scientisme peut s'interpréter comme une ambition des économistes, surtout depuis un peu plus d'un siècle, à créer une véritable « science » comparable en rigueur aux sciences exactes. Cette ambition irréaliste se traduit notamment par les dérives suivantes (qui sont appréciées d'abord sur le plan du raisonnement économique, ensuite seulement sur celui de l'éthique, mais on a vu qu'il ne fallait pas confondre les deux types d'arguments).

Première dérive : *l'usage de termes spécifiques dans un sens beaucoup plus général et universel que celui qu'ils revêtaient dans le contexte spécifique où ils sont nés.* On peut prendre l'exemple du terme de la « rentabilité », qui a un sens précis mais limité dans un contexte de relations marchandes s'exprimant par des prix : une opération est rentable lorsqu'elle permet d'assurer un bénéfice, c'est-à-dire des recettes supérieures à son coût de production. Dans ce contexte, l'exigence de rentabilité est assimilable à celle de l'efficacité économique dans l'allocation des ressources rares, parce que tous les éléments du calcul de cette efficacité sont marchands. Dans les contextes où des éléments non marchands interviennent dans le choix des décideurs (les exigences d'une certaine redistribution, par exemple), le calcul qui serait effectué seulement en termes de prix du marché serait faux parce qu'incomplet : l'extension à de tels cas de l'exigence de

rentabilité, comme si elle était toujours synonyme d'efficacité économique, n'est évidemment pas acceptable. Mais elle montre bien comment l'idéologie transforme une loi du marché en loi d'économie générale, au nom d'intérêts particuliers qu'il convient évidemment d'identifier.

On peut aller plus loin, cependant, dans la critique de cette généralisation abusive des termes utilisés pour raisonner sur l'organisation nécessaire. On reviendra plus explicitement sur ce thème en conclusion ; mais on peut observer dès à présent combien le débat se trouve obscurci par le *caractère trop général et trop imprécis des termes employés*. Les exemples peuvent être multipliés : la croissance est opposée à la décroissance, alors que c'est le contenu de cette croissance ou de cette décroissance, c'est-à-dire les secteurs à faire croître ou à faire décroître, qui devraient faire l'objet du débat ; le libre échange est opposé au protectionnisme comme s'il s'agissait de valeurs en soi, alors qu'il ne s'agit que d'instruments et que leur légitimité dépend au cas par cas des objectifs poursuivis ; on parle d'inégalités sans préciser lesquelles sont acceptables et lesquelles ne le sont pas, lesquelles sont provisoires et lesquelles sont cumulatives et donc installées pour longtemps ; on évoque la nécessité d'une régulation accrue de l'économie ou de la finance nationale ou mondiale sans préciser suffisamment l'orientation souhaitable (et les bénéficiaires attendus) de cette régulation¹³⁰ ; on parle globalement de la situation de tel ou tel pays, ou de telle catégorie de pays (le « Sud », les pays « émergents », les pays « pauvres »...), sans ajouter que cette situation globale marque de profondes inégalités au sein de la collectivité concernée ; et l'on parle « développement » comme s'il s'agissait d'un processus

¹³⁰ La crise actuelle a multiplié les exemples de ce genre. De nombreux observateurs de cette crise ont ainsi cru pouvoir annoncer la fin du libéralisme en raison du retour de la régulation étatique. Mais *le vrai débat sur le libéralisme porte en réalité sur les bénéficiaires privilégiés par cette régulation* : si l'Etat se met au service du marché et de ses acteurs dominants plutôt que de l'intérêt général – ce qui paraît bien être le cas lorsque l'on considère les ressources massives qui sont consacrées, en priorité absolue, au sauvetage des banques –, on reste de toute évidence dans une orientation libérale.

homogène à adopter ou à rejeter, d'une caractéristique présente ou absente, indépendamment de son contenu et des choix spécifiques qu'il suppose.

Deuxième type de dérive idéologique, dans le cadre plus précis de l'organisation de l'économie : celle qui s'applique lorsque l'on prétend *invoquer un raisonnement emprunté au modèle de la concurrence pure et parfaite, en ignorant, volontairement ou non, les présupposés ou les exigences préalables de ce modèle*. Les préalables sont d'abord ceux de l'existence d'une véritable concurrence, et ils conditionnent évidemment « l'optimisation » ; mais quand cette concurrence est imparfaite ou quand il y a monopole, il n'y plus de raison de considérer que la situation est intouchable pour ne pas fausser l'optimisation : c'est le cas par exemple lorsque l'on prétend qu'un prix sur le marché ne peut pas être modifié par les pouvoirs publics sous le prétexte qu'il faut éviter les « distorsions » au jeu de la concurrence, alors que les hypothèses de la concurrence parfaite ne sont pas vérifiées et que l'on se trouve, par exemple, devant une situation oligopolistique ou monopolistique. Est-il réaliste de faire semblant de croire que les prix du pétrole ou des grandes matières premières sont « rationnels » parce qu'ils seraient issus de marchés de concurrence ?

La troisième dérive est de nature encore plus générale. On voit bien que le raisonnement sur lequel les acteurs dominants s'appuient se réfère à un cadre intellectuel, ou culturel, ou politique, bien déterminé : un cadre où la prédominance des considérations économiques, en particulier, n'est contestée par personne. Mais ils prétendent bien souvent *étendre ce raisonnement, sans l'avouer, à des sociétés bien différentes*, qui n'acceptent pas cette prédominance et qui lui substituent par exemple des critères religieux ou de cohésion ethnique. Les critères économiques du marché, et sans doute d'autres avec eux, perdent alors leur pertinence : dans ces conditions, les admonestations prodiguées de l'extérieur (par les technocrates internationaux, notamment) en vue d'une stratégie de développement « économiciste », ne sont pas seulement politiquement inacceptables, elles sont simplement dénuées de

signification en termes de progrès social, parce qu'elles ne correspondent pas aux aspirations réelles de la société concernée¹³¹.

Le quatrième type de dérive va cependant au-delà de ce simple défaut de raisonnement qui consiste à sortir des conditions de validité du modèle. L'observation de la réalité du fonctionnement des économies et des politiques économiques révèle une dérive supplémentaire, aussi fréquente que spectaculaire : elle résulte d'un glissement insensible, voulu ou non voulu, de la prédominance des finalités initialement fixées à une action, à un dispositif, à une politique, vers *l'oubli de ces finalités et vers la sacralisation des moyens*. Certes, la distinction finalités/moyens n'est pas toujours facile, car il s'agit le plus souvent d'un enchaînement complexe. On peut cependant citer de très nombreux exemples, au niveau national ou mondial : celui du règne de l'économie de profit au lieu de celui de l'économie de besoins, bien sûr ; celui de la sacralisation du marché ou de la concurrence et de la compétitivité pour discréditer, notamment, toute intervention publique ou réduire celle-ci à une action en faveur du marché ; celui de la croyance selon laquelle une injection de capital suffirait à résoudre n'importe quel problème réel¹³² ; celui de la prétendue sauvegarde des services publics, lorsqu'elle est invoquée sans considération des services rendus, mais dans le seul but de préserver des emplois¹³³. Mais on peut citer aussi le

¹³¹ On se rappelle que Dudley SEERS (1963) avait, dès les premières étapes de l'économie du développement, souligné le fait que la science économique s'était formée dans un contexte social très spécifique.

¹³² L'un des exemples les plus cruels de cette croyance simplificatrice peut être trouvé dans le domaine de la lutte contre la pauvreté ou pour la satisfaction des besoins essentiels, surtout lorsqu'elle est menée depuis l'extérieur de la collectivité concernée. C'est donc bien le cas de ce que l'on appelle encore « l'aide au développement », lorsque des « experts » considèrent que tant ou tant de milliards de dollars « suffiraient » à résoudre le problème de la faim dans le monde ou celui des grandes épidémies, alors que la persistance de ces problèmes s'explique souvent - on pourrait en citer de multiples exemples - par des comportements sociaux et politiques contre lesquels une injection de capitaux risque de demeurer parfaitement inefficace.

¹³³ Les discussions récentes autour de l'avenir de la Poste en France en fournissent un bon exemple : les uns se préoccupent de rentabilité financière

culte de l'ouverture des économies nationales au commerce ou aux capitaux : elle constitue un instrument parfaitement utile dans de nombreux cas, certes, mais elle n'est jamais qu'un instrument, dont il faut vérifier les effets sur les objectifs d'emploi, de production et de progrès social déclarés. On retrouve des raisonnements analogues en faveur des sacro-saints équilibres macro-économiques, notamment celui de la balance des paiements et celui du budget, qui ne sont aussi que des instruments, et qui devraient être adaptés selon les objectifs poursuivis ; en faveur du travail accru, qui n'est certainement pas d'abord un but désiré en lui-même ; et enfin, en faveur de l'enrichissement monétaire et de la croissance indéfinie des revenus et de la consommation, dont les coûts (en termes de tensions dans la vie personnelle ou dans les relations sociales) sont souvent tels qu'ils en arrivent à dépasser les avantages attendus.

Dans le même sens de la confusion entre finalités et moyens, mais à un niveau plus général, une analyse attentive permet enfin de découvrir que de nombreuses mesures de politique économique, ou d'organisation institutionnelle ou réglementaire, n'ont pas d'autres objectifs, en définitive, que la *sauvegarde du système existant ou de ses composantes*¹³⁴ : le système bancaire et financier (dans le cas de la crise financière actuelle), le système commercial du libre échange (dans le cas des débats récents à l'OMC), le système économique mondial

générale de l'entreprise et ne pensent qu'à transformer la Poste en une banque ; d'autres, sous le prétexte de la supériorité indiscutable du marché, sont prêts à renoncer au monopole public et à ouvrir largement la Poste à la concurrence des entreprises privées ; d'autres encore se préoccupent surtout des menaces sur l'emploi des postiers ; mais personne ne semble plus se soucier de la meilleure manière d'acheminer le courrier... Il faut cependant reconnaître que ce problème était bien reconnu dans le « Projet de rapport de la Commission pour le développement de la Poste », rédigé par François AILLERET, au moins si l'on en juge par les comptes-rendus de presse de ce rapport publiés le 9 décembre 2008.

¹³⁴ Voir par exemple *The Economist*, October 17, 2008, à propos de la crise financière : le titre général de ce numéro est « Saving the system » ; selon les principaux articles, le but de la gestion de la crise doit être de relancer la croissance, et la spéculation financière est beaucoup moins responsable de la crise qu'on ne le croit...

(assimilé à une condition institutionnelle incontournable du développement, tel qu'il est défini dans les statuts initiaux de la BIRD, par exemple) ; ou encore un système politique spécifique dans un pays déterminé¹³⁵ ; et ainsi de suite. Mais la survie de ce système est-elle un but en soi ?

Causes principales de ces dérives

Les dérives observées dans les idées et les pratiques, ainsi que les mécanismes qui les alimentent, constituent en quelque sorte des faits bruts, qu'il est difficile de nier ; mais on peut aller plus loin dans l'interprétation et tenter de comprendre les causes plus profondes qui les expliquent.

La principale d'entre elles est, encore une fois, d'ordre systémique, et elle se rapporte à l'une des tendances les plus communes chez la plupart des individus, des groupes sociaux et des collectivités plus larges, à savoir la recherche du *pouvoir* et la défense prioritaire des *intérêts particuliers* ; or on sait que le système dominant se caractérise justement par le refus de prendre en compte « l'intérêt général » autrement que comme la somme des intérêts particuliers en présence, ou comme une présentation masquée de quelques intérêts dominants. D'où la prédominance massive de ces intérêts particuliers, et plus précisément de certains d'entre eux, dans les faits observés : ceux des créanciers, des actionnaires, des grandes entreprises, des banquiers, des pétroliers, des vendeurs d'armes, et de quelques autres ; et aussi de ceux dont la prospérité sans cesse accrue entraîne une aggravation incessante des inégalités au sein du système international (ceux des pays les plus riches et

¹³⁵ Un excellent exemple est donné dans un travail non encore publié de Moritz HUNSMANN (2008), doctorant à l'université de Fribourg et à l'EHESS-Paris : analysant les diagnostics proposés pour expliquer les causes de l'épidémie de sida en Afrique sub-saharienne, il montre que les analyses des gouvernements tendent à privilégier les comportements sexuels individuels et à ignorer les causes collectives de la vulnérabilité des populations, parce que cette ignorance permet d'exonérer les gouvernements de leurs responsabilités en termes de nutrition et de santé publique.

les plus puissants, ceux des classes privilégiées, ceux de certains secteurs tels que le secteur financier, et ainsi de suite). Il ne s'agit certes pas d'affirmer que de tels intérêts particuliers sont en eux-mêmes illégitimes, mais de comprendre que certains groupes sont systématiquement favorisés par rapport à d'autres, et que l'on peut analyser pourquoi il en est ainsi. Il s'agit de comprendre, surtout, qu'en dépit de multiples déclarations d'intentions officielles, le système économique et social n'est guère préoccupé d'assurer une certaine promotion de l'intérêt général face à ces inégalités croissantes, sinon dans la mesure où l'intérêt des plus puissants eux-mêmes se trouve dépendant d'un minimum de viabilité et d'acceptabilité de l'ordre social ainsi créé par ce système inégalitaire. Dans les réalités nationales et internationales, la lutte contre la pauvreté, par exemple, apparaît souvent conçue comme un coût nécessaire, et reconnu comme tel, de la survie du système lui-même, parce qu'elle permet à la fois la réduction des tensions sociales les plus menaçantes et l'accroissement du nombre des participants potentiellement solvables au jeu du marché ; mais cette approche superficielle explique sans doute la faiblesse des résultats effectivement atteints.

On peut encore ajouter deux autres causes de moindre importance à ces dérives cumulatives du système économique vers certains intérêts particuliers, à travers les mécanismes marchands qui en assurent la promotion. C'est d'abord la facilité plus grande du *calcul économique* lorsqu'il s'applique à des avantages et des coûts mesurés en termes de prix sur le marché : il est plus commode de calculer le taux de rentabilité d'une entreprise à partir de son chiffre d'affaires et de son prix de revient, que l'efficacité d'un service public dont les services ne sont pas vendus sur le marché (la défense nationale, les services d'hygiène, la politique de la culture ou de la recherche scientifique, voire même l'infrastructure de transports,...). De même, les coûts non monétarisés d'une politique publique ou d'un phénomène collectif sont difficilement mesurables (déplacement de population, risques d'insécurité et de guerre, dégradations écologiques), surtout lorsqu'il s'agit d'effets qui n'apparaissent que dans la longue durée (réchauffement

climatique) : les avantages et les coûts à prendre en compte dans tous ces cas ne peuvent être appréciés qu'au moyens d'indicateurs toujours discutables. Cette différence est sans doute à l'origine d'une sorte de *glissement vers l'économie marchande*, qui se révèle comme une dérive permanente et quasi-automatique de notre système, bien qu'elle s'explique davantage par des raisons techniques que par des raisons d'intérêts.

L'autre cause de dérive que je voudrais mentionner est plus triviale encore, mais pourtant bien réelle : elle procède simplement de *faiblesses humaines* face aux exigences du changement social, telles que le manque d'imagination pour sortir des sentiers battus ou le souci de défendre de prétendus « droits acquis ». Que l'on pense à la bonne conscience des prêteurs - des « pays donateurs », comme ils se désignent eux-mêmes - dans le domaine de l'endettement, malgré les erreurs dont ils sont eux-mêmes responsables ; à l'incapacité de certaines « autorités » de prendre du recul et de la distance par rapport aux exigences de fonctionnement immédiates de l'appareil existant (celles du système financier, notamment) ; et plus généralement à la fréquence des attitudes individuelles de *conservatisme* prudent, qui se fondent notamment sur le maintien des intérêts établis, l'opportunisme de carrière professionnelle, ou la soif de reconnaissance par les « pairs ». Dans le domaine qui nous occupe, le conservatisme de la profession des économistes – dans les universités, dans les administrations publiques, dans les organisations internationales – n'est pas le moins manifeste, avec la fascination d'une majorité d'entre eux pour les doctrines les plus orthodoxes, pour le prestige réputé inébranlable de quelques grandes institutions académiques (les grandes universités anglo-saxonnes) ou financières (les grandes banques), pour la sophistication des techniques d'analyse plutôt que pour leur utilité réelle dans une perspective de compréhension des réalités ou de préparation des politiques, voire pour l'étalage d'une

certaine érudition et la démonstration d'une sagesse aussi prudente que conventionnelle, mais hors de propos¹³⁶.

Conséquences effectives de ces dérives

Au-delà des résultats généraux les plus probables, déjà évoqués il y a un instant, quelles sont les conséquences de ces dérives que l'on peut effectivement observer dans les réflexions et les pratiques économiques les plus courantes ? J'en vois au moins quatre : les raisonnements circulaires, l'incompréhension de nombreux problèmes spécifiques, l'absence de vue d'ensemble sur les problèmes globaux, la multiplication de résultats éthiquement inacceptables. Je rappelle l'un ou l'autre exemple de ces catégories, mais la liste pourrait en être allongée.

Les *raisonnements circulaires*, en premier lieu. Citons-en deux exemples. Celui de *l'enrichissement individuel* comme condition de l'assimilation de « l'économie de profit » à « l'économie de besoins » : cet enrichissement est considéré comme le moyen essentiel de la satisfaction des besoins (y compris le besoin d'affirmer mon pouvoir et ma supériorité sur mon voisin), parce que la majorité des besoins considérés comme prioritaires sont de nature marchande ; il est évidemment nourri par la recherche du profit individuel. Cette recherche du profit et de l'enrichissement monétaire devient ainsi condition générale de la satisfaction des besoins, sans qu'il soit nécessaire d'en rechercher d'autres justifications ; sans se

¹³⁶ J.K. Galbraith allait plus loin dans ses accusations, au moins à l'égard des gestionnaires financiers. Dans la conclusion de son ouvrage de 1992 sur les crises financières, il parlait à propos de ces gestionnaires de « l'illusion de la puissance intellectuelle, elle-même protégée par le préjugé collectif notoire qui veut que l'intelligence - la sienne et celle des autres - soit proportionnelle à l'argent qu'on possède ». Il affirmait : « lorsque quelqu'un est en étroite relation avec l'argent, il est possible et même probable qu'il soit imbu de sa personne et qu'il tende à l'erreur jusqu'à l'extravagance » (GALBRAITH, 1997)

demander aussi si ce raisonnement reste vrai au-delà d'un certain niveau de richesse, à partir duquel il est possible que les coûts de cet enrichissement deviennent supérieurs à ses avantages, pour les individus comme pour les collectivités.

Un autre exemple spectaculaire peut être trouvé dans la logique de *l'ouverture* commerciale et financière maximale des économies nationales, qui a constitué (et qui constitue encore) l'un des piliers de l'orthodoxie néo-libérale et donc du « consensus de Washington », au sein d'un système économique qui prétend se globaliser à l'ensemble de la planète. Cette ouverture maximale a été recommandée comme une condition indispensable de l'efficacité économique et de la croissance ; mais on sait qu'au-delà d'arguments rhétoriques sur l'utilité de la croissance pour réduire la pauvreté, rhétorique finalement assez discutable, l'argument ultime en faveur de la croissance indéfinie est celui de l'accumulation indéfinie du profit, qui constitue précisément le moteur d'expansion du système mondial¹³⁷. En définitive, l'expansion de ce système par l'ouverture et l'accumulation, ainsi que la nécessité et les modalités de sa régulation, sont ainsi justifiées, de manière tautologique, par... la nécessité de l'accumulation du profit à travers l'expansion du système. L'endettement systématique, puis la nécessité de l'ajustement structurel (afin de transformer la structure des économies endettées dans un sens plus favorable au remboursement des créanciers), ont longtemps été traités dans cette seule perspective d'une ouverture obligatoire et généralisée, indépendamment des conséquences en matière de développement. Dans la crise financière actuelle – qui constitue tout de même l'une des menaces les plus graves pour l'économie mondiale qui soient survenue depuis plus d'un demi-siècle –, la sauvegarde du système financier existant est considéré comme une priorité politique, parce qu'elle conditionne la sauvegarde du système économique mondial ; mais la logique et la principale utilité attribuée à ce système mondial sont bien de poursuivre le processus d'accumulation du

¹³⁷ J'expose et je critique l'argumentation proposée habituellement dans ce sens dans *La croissance ou le progrès ?* (COMELIAU, 2006).

profit financier, et donc la survie du système financier qui le permet. Mais ces enjeux interdépendants sont bien ceux d'un carrousel infernal et profondément aliénant, si l'on ne veut pas perdre de vue les potentialités beaucoup plus larges de la condition humaine et de son épanouissement.

Problèmes spécifiques mal compris, parce qu'ils sont considérés isolément, au cas par cas. L'incompréhension résulte bien évidemment de la négation, par les responsables chargés de ces problèmes, de ce conditionnement systémique : les problèmes sont traités isolément comme s'ils n'étaient pas tous reliés entre eux, notamment par le cadre institutionnel qui définit les règles du jeu. La question du « travailler plus pour gagner plus », telle qu'elle est discutée en France depuis plusieurs années, paraît en fournir un bon exemple. Elle part d'une évidence apparente : compte tenu des technologies existantes et des prix en vigueur sur le marché, si l'on veut produire plus il faut travailler plus, ce qui permet une rémunération accrue. Mais cette évidence fait l'impasse sur la combinaison de facteurs (et non le seul accroissement du travail) qui permet de produire et de vendre davantage. Dès lors, le supplément de productivité qui résulte d'un équipement accru doit-il être réservé aux seuls actionnaires, est-il légitime de réserver au seul facteur capital le bénéfice d'un progrès technique dont il n'est certainement ni le seul auteur ni le seul propriétaire, en réduisant la part du facteur travail ou en l'empêchant d'augmenter, pour des raisons de « pseudo bon sens » ? La réponse n'est positive que pour ceux, justement, qui raisonnent à cadre institutionnel constant¹³⁸.

La querelle autour du libre échange et du protectionnisme constitue une autre illustration de cette incapacité à prendre en compte une situation globale différenciée. On raisonne cette fois à un niveau de trop grande généralité, parce que l'on part du principe que l'insertion de chaque acteur dans l'échange marchand doit être maximale, et qu'ainsi toute espèce de protection est condamnable. Or la question n'est pas de savoir si l'on généralise la règle du libre échange (ni celle de la

¹³⁸ Voir notamment sur ce point Pierre-Alain MUET, 2008.

protection, d'ailleurs), mais si certaines formes de protection peuvent être justifiées dans certains cas, pour des raisons spécifiques qu'il convient à chaque fois de préciser. En d'autres termes, on oublie que la protection, comme d'ailleurs la liberté de l'échange, ne sont que des instruments qui doivent être rapportés à l'objectif qu'ils poursuivent (la défense d'un intérêt spécifique, par exemple celui d'une industrie naissante qu'il faut soustraire provisoirement à la concurrence), et non pas des finalités en elles-mêmes qui devraient être sacralisées, et donc rendues intouchables, en toute hypothèse.

Absence de vue d'ensemble sur les problèmes à résoudre et sur leurs véritables enjeux : la crise alimentaire et énergétique mondiale apparue dans les premiers mois de 2008, puis ses rapports avec la crise financière déclenchée quelques mois plus tard, en fournissent des exemples particulièrement éloquent¹³⁹. Parce que l'émergence brutale de ces événements, comme s'il s'agissait de « crises » totalement imprévisibles, est le résultat de multiples politiques partielles et concurrentes poursuivies par des acteurs rivaux plutôt que solidaires, qui n'ont pas cherché à confronter leurs ambitions dans une perspective de viabilité du système planétaire ; parce qu'en outre ces crises n'ont été anticipées ni annoncées par aucune des institutions de régulation mondiale qui auraient été en charge de le faire (institutions de Bretton-Woods, agences spécialisées des Nations Unies, OCDE ou autres) ; et parce qu'enfin, ces crises ne sont pas dues à des accidents ou à des dysfonctionnements du système existant, mais constituent des produits inévitables de la *logique* de maximisation de la consommation, du profit et de la croissance qui est inhérente à ce système lui-même, et que l'on refuse toujours de prendre en considération jusqu'au moment de la catastrophe. Les éléments de l'enchaînement qui ont conduit à cette conjonction de crises n'étaient pas inconnus : augmentation de la consommation alimentaire des classes moyennes indienne et chinoise, allocation de superficies

¹³⁹ Voir sur ce point l'excellent article de Christophe GOLAY (2008), qui a été conseiller du Rapporteur Spécial des Nations Unies sur le Droit à l'Alimentation, Jean Ziegler.

accrues de terres à la culture des bio-carburants, aggravation (inévitabile en longue période, dans les conditions technologiques actuelles) des coûts de l'énergie, recherche active mais débridée de profit au sein d'une activité financière par ailleurs indispensable pour permettre le crédit aux entreprises et aux individus. Aucun de ces faits, invoqués a posteriori, n'est en soi illégitime ; mais aucun d'entre eux ne devrait pouvoir imposer sa suprématie à tous les autres sans avoir donné lieu à un débat politique mondial sur les conditions de survie et d'expansion de ce système mondial. Or il est évident qu'une économie qui sacralise les mécanismes marchands ne permet pas un tel débat sur les enjeux globaux. Mais c'est bien une vue d'ensemble sur les principes de ce système, sur ses avantages et sur ses coûts, qui permet de prononcer les choix politiques nécessaires en connaissance de cause.

D'où la quatrième conséquence grave de ces dérives, en l'absence d'une telle vue d'ensemble : c'est la *multiplication des résultats éthiquement et politiquement inacceptables* du fonctionnement d'un tel système. Dans la perspective adoptée ici, qui essaie justement d'accorder une attention accrue aux préoccupations éthiques, cette conséquence indique sans doute une priorité dans la recherche des conséquences de ces dérives. Si la concurrence est réelle entre le droit à une alimentation améliorée pour ceux qui émergent difficilement d'une pauvreté séculaire, et la boulimie de carburants des plus riches ; ou si la nécessité d'un appareil de crédit pour financer l'activité économique n'est pas compatible avec la généralisation des pratiques de spéculation et de prise de risques disproportionnés par ce même appareil, il y a bien une dimension éthique à ces choix – comment justifier la promotion des super-profits des uns et le maintien de la misère des autres ? –, et donc une dimension politique à l'arbitrage nécessaire dans ces conflits d'intérêts.

C'est bien cette dimension éthique et politique qui devrait commander, en définitive, la chasse aux dérives nées de l'enfermement dans un système conceptuel et théorique trop étroit. Car personne ne peut nier, aujourd'hui, que les enjeux de

ces dérives se révèlent de plus en plus lourds : misère persistante pour une forte proportion de la population mondiale (dans un système qui ne parle que d'enrichissement) ; inégalités de plus en plus accentuées ; extension indéfinie de l'instabilité, de l'insécurité politique (guerres, terrorisme, violence), de la vulnérabilité sociale (aliénation et oppression) et de la destruction écologique, tolérées au nom d'exigences économiques aveugles mais réputées prioritaires.

Conclusion : comment en sortir ? Eléments d'une approche différente

C'est la démarche de cet ouvrage dans son ensemble qui constitue une tentative pour se dégager de cet enfermement dans une logique et une approche théorique partielles. Je ne tente pas ici de résumer l'ensemble de cette démarche et les orientations nécessaires pour la dépasser ; je vais y revenir dans le chapitre de conclusion générale. Je voudrais reprendre seulement quelques enseignements pratiques que l'on peut dégager de l'analyse exemplative des dérives conceptuelles qui vient d'être proposée. Je suggère cinq repères préliminaires.

(1) L'économie n'est qu'un instrument au service d'une conception jugée souhaitable de l'homme et de la société ; c'est cette conception qui constitue la finalité de l'activité économique, et donc le critère de son caractère plus ou moins souhaitable. Dans une approche critique de la réalité sociale et du mode d'organisation actuel, il apparaît donc indispensable de *concentrer en priorité l'attention sur les insuffisances de l'approche économique qui sont créatrices de situations et d'évolutions éthiquement inacceptables, selon les critères définis au sein de la (ou des) conception(s) de l'homme et de la société jugée(s) la (ou les) plus souhaitable(s)*. Il est relativement aisé de se mettre d'accord sur une liste rapide des principaux d'entre eux – et donc de refuser *négativement* un certain nombre de faits inacceptables -, notamment parmi les conséquences de la logique marchande sur les besoins pris en considération et sur ses traductions dans l'organisation de la

régulation internationale ; il est plus difficile de trouver un consensus sur un ensemble de valeurs *positives* que l'on considérerait comme universelles ou universalisables.

(2) *Nous ne résoudrons pas les difficultés considérables de la société mondiale en continuant de suivre les sentiers qui nous y ont conduits.* Il me paraît illusoire de prétendre répondre aux principales « crises » qui angoissent aujourd'hui notre monde (la crise alimentaire, la crise énergétique, la crise des matières premières, la crise urbaine, la crise du réchauffement climatique, et bien entendu la crise financière...), et plus encore aux grands problèmes structurels de notre époque (l'inégalité, la misère d'une majorité, la dégradation de l'environnement, les menaces sur la paix ...), en appliquant à ces crises et à ces problèmes structurels les conceptions philosophiques générales, et aussi les instruments conceptuels et théoriques, qui sont précisément à leur source. Or c'est bien la thèse centrale de cet ouvrage : l'impuissance de l'économie provient à la fois de ses insuffisances radicales pour prendre en compte l'essentiel de la *condition de l'homme et de la société* et répondre à l'ensemble de ce qu'exige cette condition, et de l'inadéquation de *l'approche théorique, conceptuelle et institutionnelle* dans laquelle cette économie s'est enfermée. La transformation de cette conception philosophique ou anthropologique, ainsi que l'élargissement de cette approche économique, constituent donc bien des conditions sine qua non de la sortie de ces crises et de ces problèmes.

(3) *L'effort pour la maîtrise du processus de développement ou de progrès des sociétés exige en toute hypothèse un débat politique.* L'économie n'est pas une activité principalement individuelle : elle est une modalité, parmi d'autres, de l'organisation de la société, et elle est par nature au service de cette société. Il faut donc cesser de rechercher la solution de ces problèmes d'organisation au moyen de seuls critères économiques, qui se préoccupent de moyens ; il faut commencer par poser, ou re-poser, le problème des *finalités sociales*, qui constitue par définition un problème politique. Et parce qu'il s'agit de finalités, le raisonnement politique est premier par rapport au raisonnement économique. Par ailleurs,

ces finalités sociales sont multiples : elles ne se réduisent évidemment pas à l'accroissement indéfini du revenu individuel qui fonde la plupart des stratégies actuelles. D'où la nécessité de soumettre l'ensemble de ces problèmes – choix des finalités et des arbitrages, puis mise au point d'un mode d'organisation économique en harmonie avec ces choix de finalités – à un débat politique au sein de la société concernée, avec tous ceux qui sont reconnus comme les ayants droit et les parties prenantes de ce débat. Les règles d'un tel débat relèvent elles-mêmes du choix de la société (à divers niveaux, local, national, mondial) et ne peuvent donc être imposées par aucun système de pensée préétabli, fût-il démocratique. La perspective nécessaire d'un tel débat est bien celle d'une « dé-fatalisation » de l'histoire : elle exige l'acceptation, par l'homme, par les groupes et par les sociétés, des *responsabilités* qui leur incombent, et de leur rôle possible dans ce que Teilhard de Chardin concevait comme une prise de relais par l'homme dans le processus de la création¹⁴⁰.

Les objets de ce débat politique, puis des efforts d'organisation qui en résulteront, sont alors bien ceux qui ont été évoqués dans cet ouvrage : d'abord, la (ou les) conception(s) de l'homme et de la société qui doi(ven)t définir les finalités et les règles fondamentales de la vie en société ; puis les modalités d'organisation qui peuvent y correspondre, notamment quant aux comportements individuels et collectifs et quant aux règles institutionnelles qui les régissent, et enfin quant au choix des instruments conceptuels et théoriques susceptibles de répondre à ces conceptions fondamentales.

(4) Sur ces concepts et instruments de l'analyse économique, il faudra adopter *des méthodes de raisonnement beaucoup plus rigoureuses* que celles qui ont été utilisées dans le passé, en particulier pour se garder des principales dérives qui ont été dénoncées ici. Il faudra, avant tout, *éviter le glissement de la prééminence nécessaire des finalités à celle, illégitime, des instruments*. Il faudra aussi revenir à l'essentiel

¹⁴⁰ Voir TEILHARD, 1955. Sur les rapports entre éthique et débat politique, voir « l'éthique de la discussion » chez HABERMAS, 1991.

de *ce que les mots veulent dire* et ne pas essayer d'en étendre idéologiquement le sens pour répondre à des intérêts particuliers. La richesse et la pauvreté doivent s'interpréter d'abord en référence aux besoins, qu'il convient donc d'exprimer et de ranger en ordre de priorité, en tenant compte de leur portée éthique ; l'augmentation indéfinie du pouvoir, du pouvoir d'achat, de la valeur d'échange et du profit accumulé conduisent à une course sans fin qui perd peu à peu toute signification. Le marché et la concurrence sont des dispositifs institutionnels instrumentaux, comme le sont d'ailleurs les interventions publiques et autres mesures hors marché : ils n'ont de valeur que comme instruments de réponse aux besoins et ne doivent pas être poursuivis comme des finalités en eux-mêmes. Le libre échange international ou les diverses formes envisageables de protection n'ont pas davantage de valeur en eux-mêmes, et il n'y a aucune raison de les sacraliser ; ils ne peuvent être appréciés qu'en fonction des finalités qu'ils poursuivent et des intérêts qu'ils défendent ; la compétitivité, la capacité d'exportation, et la croissance du produit elle-même n'ont d'intérêt intrinsèque que par rapport aux satisfactions qu'elles permettent d'obtenir en termes de besoins réels ; les dépenses publiques ne constituent pas seulement un coût, mais un moyen possible (pas automatique) de répondre à des exigences collectives, et leur équilibre n'est qu'une contrainte relative de gestion, pas un objectif en soi ; et ainsi de suite.

Il faudra, enfin, dégager beaucoup plus systématiquement (à l'exemple de ce qui a été esquissé ci-dessus, mais en allant bien plus loin) *les préalables, les présupposés, et même l'impensé* des raisonnements économiques proposés. Mais cet impensé ou ces hypothèses implicites ne sont pas faciles à dégager. Ils concernent par exemple le désir implicite de progrès supposé caractériser toutes les sociétés humaines, ce qui n'est certainement pas vérifié dans l'histoire et dans le monde actuel ; ou bien le caractère principalement individualiste, et peut-être aussi matériel, des finalités recherchées par ce progrès ; ou encore le fait que l'on croit que les responsables de l'intérêt général peuvent être toujours crédités de bienveillance vis-à-vis de l'ensemble des intérêts concernés, particulièrement

de ceux des groupes les plus défavorisés, ou ceux de la collectivité nationale concernée plutôt que les intérêts plus généraux d'une collectivité mondiale indifférenciée ; ou encore la prédominance de la rivalité sur la solidarité. Et cet inventaire préliminaire est loin d'être exhaustif.

(5) *Il faut enfin dégager quelques priorités d'analyse* qui conditionnent toutes les autres : la possibilité et les limites des valeurs « universelles » ; la responsabilité qu'il est raisonnable de reconnaître aux hommes et aux sociétés ; le caractère humain qu'il faut garder à l'économie, au-delà de son caractère inévitablement agrégé et statistique ; les marges de manœuvre qui peuvent être préservées au sein de divers dispositifs institutionnels ; et peut-être aussi un certain nombre de priorités politiques urgentes, si l'on veut sauvegarder les possibilités du futur. C'est à certains de ces thèmes que sera consacré le chapitre de conclusion de cet ouvrage.

CONCLUSION GÉNÉRALE

POUR UN DÉVELOPPEMENT DIFFÉRENT

« Qui veut tout comprendre finira par mourir de colère ».

(Proverbe arabe)¹⁴¹

« ...l'humanité n'est pas un état à subir. C'est une dignité à conquérir »

VERCORS, *Les animaux dénaturés*,
page 349.

L'évolution du monde présente de multiples éléments qui la rendent inacceptable, et même inviable dans la longue durée : c'est la raison de cet essai pour contribuer au renouvellement de la pensée et des pratiques du développement. Il a pris comme point de départ la mise en cause de certaines formules économiques traditionnellement utilisées pour l'analyse de ce développement, et il a dénoncé l'insuffisance de ces formules ; il s'est attaché plus particulièrement à la critique de la « conception de l'homme et de la société » qui sous-tend cette pensée et ces pratiques, ainsi qu'à celle des instruments conceptuels et institutionnels qu'elles privilégient et qui souvent les enferment dans leur réductionnisme.

La conclusion proposée ci-dessous esquisse la recherche des conditions positives d'un tel renouvellement de la pensée et des pratiques du développement. Pour clarifier au mieux le problème posé, elle rappelle d'abord les conditionnements exercés par le système mondial existant, ainsi que les principales insuffisances de l'approche économiciste et

¹⁴¹ Cité par Jean-Claude GUILLEBAUD, 1995, page 171.

technocratique qui en résulte. Elle évoque ensuite quelques-unes des alternatives et orientations souhaitables pour transformer cette approche, en lui donnant un caractère véritablement politique : exigences nouvelles liées à la mondialisation, élargissement nécessaire des dimensions du progrès, rôle limité mais essentiel que doit y jouer l'économie. Sur cette base, elle peut alors se concentrer sur ce qui paraît constituer aujourd'hui le problème politique le plus difficile - mais aussi le plus crucial - du développement, celui de la combinaison nécessaire d'universalisme et de pluralisme qui doit caractériser ce nouveau « projet de civilisation ».

« L'économie contre le développement ? » Le titre de cet ouvrage était volontairement provocateur ; et bien sûr, les choses ne sont pas aussi simples. Mais la question s'est élargie avec la progression de la réflexion, et avec la distance que cette réflexion permet (pour ne pas « mourir de colère »). Au total, les éléments de réponse se révèlent en définitive assez complexes.

Pour tenter d'apporter une contribution au renouvellement de la conception du développement et du progrès social, cet ouvrage s'est organisé autour de trois thèmes, constamment présents dans les divers chapitres : une critique de la conception de l'homme et de la société qui fonde la société actuelle et son évolution ; un réexamen des concepts, des théories et des modes de raisonnement (surtout ceux de l'économie) à travers lesquels cette évolution est conçue, au plan individuel comme au plan collectif ; enfin, la nécessité d'une recherche sur les modalités d'une organisation économique et sociale alternative du développement.

L'analyse présentée s'est volontairement limitée à quelques exemples, qu'elle a utilisés pour essayer de trouver une « manière différente de penser le monde », plutôt que pour prétendre apporter une solution pratique immédiate aux défis gigantesques qui ont été identifiés. Elle s'est efforcée de construire une perspective du développement dans la *longue durée*, plutôt que de proposer une étude conjoncturelle liée à des événements récents (et donc de refaire une n-ième étude de

la « crise » actuelle). Mais une telle perspective accroît la complexité de l'examen nécessaire, parce que les composantes en sont multiples, et aussi parce que l'histoire longue du développement est évidemment faite de conflits de pouvoirs et d'oppositions entre intérêts particuliers, plutôt que d'une promotion progressive de l'intérêt général : l'arbitrage entre ces pouvoirs et ces intérêts doit donc être sans cesse remis en chantier. Par ailleurs, cette analyse, en ce qui concerne la période récente et celle qui s'annonce pour l'avenir, étudie des sociétés dont le mode d'organisation est en voie de *mondialisation* : cela ne signifie pas que ces sociétés s'uniformisent complètement, mais au moins qu'elles sont confrontées à de multiples problèmes communs, et dans certains cas à l'exigence de solutions communes. Enfin l'analyse ne prétend pas se limiter à la description plus ou moins neutre d'une série de faits : elle a proposé d'emblée *une réflexion critique et normative* sur ces sociétés en voie de mondialisation et sur leur évolution, parce que cette évolution révèle un certain nombre de faits qui sont jugés éthiquement inacceptables, et d'autres faits qui mettent en question la viabilité même de ces sociétés dans la longue durée.

Dans ce chapitre de conclusion, je n'essaierai pas de résumer les grands traits esquissés pour décrire les questions étudiées, à titre d'exemples, dans chacun des chapitres précédents. Je voudrais proposer quelques observations plus générales sur les enseignements qui me paraissent se dégager de ce regard global sur l'évolution de nos sociétés (peut-être faut-il dire aujourd'hui de « notre société ») : elles porteront successivement sur les conditionnements hérités du passé, le rappel des faiblesses de l'analyse économiciste et technocratique, l'identification des exigences nouvelles de l'analyse prospective, et enfin le problème difficile de la recherche de valeurs universelles. Une telle conclusion ne peut être que provisoire, bien sûr, car l'évolution se poursuit et nos points de repère manquent encore de clarté : l'effort de la pensée critique doit donc également se poursuivre.

Conditionnements hérités du passé

Rappelons d'abord l'héritage qui nous conditionne. Le premier de ces conditionnements ne demande pas beaucoup d'explications supplémentaires, car il a déjà été abondamment commenté : c'est l'ensemble d'intérêts, d'acteurs, de comportements, de relations d'échanges de plus en plus étroites, de règles et d'institutions qui constituent ce que l'on appelle aujourd'hui *le système mondial*, ou le système économique mondial, qui configure et même détermine profondément la physionomie des sociétés contemporaines et de leur évolution. Ce système, on le sait, est d'origine occidentale, mais il est en voie de mondialisation accélérée ; il s'appuie sur une philosophie essentiellement individualiste de la société et accorde une attention prioritaire aux préoccupations économiques. Celles-ci se caractérisent par leurs ambitions prométhéennes, productivistes et expansionnistes, et elles attribuent un rôle privilégié aux mécanismes de l'économie de marché ; elles se traduisent notamment par l'accroissement indéfini de la production, l'intensification des échanges, et surtout la priorité à l'accumulation du profit par les acteurs les plus puissants. Ces règles et ces caractéristiques ne sont évidemment pas immuables ; mais il faut noter qu'elles sont douées d'une assez grande cohérence interne, au moins à court terme, si l'on accepte la prédominance de l'économie et le cadre réducteur du marché dans lequel celle-ci est définie, et si l'on fait abstraction des coûts sociaux et écologiques de plus en plus considérables qu'elles entraînent. C'est ce réductionnisme étroit, avec ses conséquences, qui rend nécessaires les critiques éthiques et les questions sur la viabilité de ce système. Mais au-delà de cette cohérence interne, fût-elle réductionniste, et en dépit des crises passagères qu'il traverse - certaines d'entre elles, on le voit aujourd'hui, peuvent être très profondes et très coûteuses, tant sur le plan humain qu'en termes de ressources matérielles et financières -, ce système reste appuyé sur une grande force acquise, sur de puissants intérêts particuliers, et même sur l'adhésion accélérée de nouvelles régions de l'économie mondiale où émergent les grandes puissances du

monde de demain. Il serait donc irréaliste de penser l'avenir du développement et du progrès social dans le monde, sans tenir compte de ce système qui va rester, pour longtemps, bien plus qu'une survivance.

Le système économique mondial n'est pourtant pas le seul conditionnement qui va s'exercer sur l'avenir. Plus exactement, il ne peut être dissocié de l'ensemble des *événements historiques* qui ont été à l'origine de ce système, ou qui en constituent les conséquences (positives ou négatives), ou qui sont simplement contemporains de son avènement sans se confondre avec lui. Je pense en particulier aux événements suivants, qui sont liés entre eux.

D'abord cet immense mouvement européen de pensée philosophique, culturelle et politique qui a marqué le dix-huitième siècle et que l'on a appelé *les Lumières*, avec les conséquences qui nous influencent encore aujourd'hui. Les trois composantes de ce mouvement qui nous intéressent le plus ici sont : le fait qu'il a engendré ou favorisé l'essor de l'individu et de son autonomie à l'égard du pouvoir politique ou religieux ; l'émergence de l'idée de progrès social, ou plutôt de la possibilité de ce progrès, au sens où l'on a commencé à penser et à annoncer que « la société de demain peut être meilleure que celle d'aujourd'hui » ; enfin l'émergence progressive de l'idéologie des droits de l'homme, d'abord sur le plan philosophique, puis sur le plan des grandes déclarations politiques (en particulier : la Déclaration d'indépendance des Etats-Unis en 1776, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen en 1789 et en 1793 en France, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en 1948 aux Nations Unies)¹⁴².

Le second ensemble d'événements est celui de la *révolution industrielle*, ou plutôt de la succession de révolutions technologiques et industrielles que l'on désigne sous ce nom, et dont l'histoire est évidemment essentielle pour comprendre le

¹⁴² Voir notamment sur ce point un petit ouvrage, très utile pour une vue d'ensemble et une comparaison des textes, publié il y a une dizaine d'années : *Les Droits de l'Homme. Anthologie proposée par Jean-Jacques GANDINI*, 1998.

système économique mondial actuel. Les phases successives de cette histoire ne peuvent être détaillées ici ; mais il faut garder à l'esprit les bouleversements fondamentaux que ces événements ont apportés dans les modes de vie, l'organisation économique et les structures sociales de l'Occident, puis de l'ensemble de la planète¹⁴³.

Enfin, l'essor de ce système mondial s'est accompagné de *coûts sociaux*, et même de tragédies, qui n'ont sans doute pas de correspondant comparable dans l'histoire humaine en une période aussi courte : la traite des esclaves, la colonisation puis la décolonisation, des crises économiques profondes, deux guerres mondiales, l'émergence de régimes politiques aux conséquences dramatiques (le nazisme et le fascisme, le stalinisme et le maoïsme, sans compter de multiples guerres locales accompagnées de famines, notamment en Afrique, et des génocides tels que ceux du Cambodge ou du Rwanda), auxquelles s'ajoutent les bouleversements environnementaux déjà en cours ou à venir. On pourrait prolonger ce constat pessimiste en observant, au-delà de ces événements spectaculaires, l'approfondissement des sentiments de frustration et d'aliénation, la difficulté des conditions de vie et les tensions croissantes dans les relations sociales, pour une majorité des habitants de la planète aujourd'hui.

On en a dit assez, cependant, pour pouvoir rappeler le diagnostic de base qui fonde la réflexion proposée dans cet ouvrage : *le monde que nous avons sous les yeux a été et demeure un monde inacceptable à bien des égards, et il n'est pas assuré d'une viabilité à long terme ; le vrai défi aujourd'hui est donc de comprendre que ce monde n'est pas le seul possible et qu'il peut être changé.*

¹⁴³ Pour une vue d'ensemble, voir en particulier Paul BAIROCH, 1997 ; et pour le XX^{ème} siècle : Eric J. HOBSBAWM, 1999.

Les faiblesses de l'analyse économique

Avant d'essayer d'identifier quelques éléments d'une réflexion prospective plus positive sur cette évolution de notre monde et sur ses possibilités de maîtrise, il n'est pas inutile de synthétiser les critiques de base, invoquées précédemment, quant à la manière qui est aujourd'hui la plus courante de penser cette évolution du monde, et qui est essentiellement économique.

Cette prédominance n'a guère de quoi surprendre, puisque le système mondial qui conditionne l'ensemble de cette évolution accorde lui-même une priorité quasi-absolue aux préoccupations économiques. Mais ce fait n'enlève rien aux critiques que cette prédominance appelle, et qui ont été axées, dans cet ouvrage, sur trois formes de réductionnisme liées entre elles : critique de la conception sous-jacente de l'homme et de la société que cette évolution cherche à promouvoir, critique de la place disproportionnée conférée aux préoccupations économiques dans ce système, critique d'une conception partielle de l'économie organisée autour des mécanismes marchands. Sans revenir sur la substance de ces critiques, on peut en souligner ici deux conséquences importantes.

La principale est que *l'approche du progrès et du développement qui en résulte est toute entière dominée par un certain nombre d'« exigences systémiques » particulières*. Parmi celles-ci, il faut évidemment citer la priorité accordée aux besoins individuels solvables aux dépens des besoins collectifs, mais aussi et surtout le fait que, dans cette approche, toutes les finalités et tous les objectifs sont supposés se traduire en pratique par l'achat et la vente de marchandises ; la maximisation de leur réalisation n'exige donc en définitive que celle du revenu de chacun des décideurs. C'est évidemment ce principe qui confère une place centrale à la poursuite indéfinie de la *croissance maximale* de la production et du revenu dans les stratégies « orthodoxes » de développement. On observe aussi qu'en raison de sa référence au mécanisme du marché (et donc aux seules informations fournies par le système des prix), cette croissance se prive de toute *vision à long terme* sur les

composantes souhaitables du progrès des sociétés ; ce qui explique sans doute l'instabilité aveugle et la récurrence des crises économiques dans ce système, qui en aggravent les conséquences sociales.

A cette conséquence principale de la prédominance accordée aux préoccupations économiques, on peut ajouter celle de la *fragilité de l'appareil conceptuel* utilisé par cette approche. Elle peut sans doute revendiquer une *cohérence formelle* assez remarquable (souvent invoquée, d'ailleurs, pour décourager toute attaque en profondeur) ; mais celle-ci contraste avec son manque de cohérence substantive, ou plutôt son *manque de pertinence sociale*, lorsqu'il s'agit de l'appliquer aux exigences de maîtrise de la réalité de nos sociétés. C'est sans doute ce qui explique les bégaiements de la mode dans la rhétorique du développement, l'absence relative d'accumulation du savoir dans la discipline de l'économie du développement, le souci parfois obsessionnel de la quantification (souvent utilisée comme une présentation suffisante d'un problème, alors qu'elle ne peut se substituer à la formulation d'une « problématique » adéquate), et bien entendu la tentation permanente de confondre analyse scientifique et interprétation idéologique, notamment lorsqu'il s'agit d'identifier les exigences de la promotion d'un véritable intérêt général.

Les exigences systémiques inadaptées et la pertinence sociale insuffisante des concepts utilisés débouchent ainsi sur la *nécessité d'un renouvellement en profondeur de l'approche du développement*. Les orientations souhaitables d'un tel renouvellement peuvent alors être dégagées plus clairement : car c'est bien la définition d'un *intérêt général* que réclament pour l'essentiel les stratégies de développement, aujourd'hui comme par le passé. Cette définition exige par nature une *approche politique*, et celle-ci se distingue des approches économicistes et technocratiques par les caractéristiques suivantes : elle est *décidée par une collectivité* (ou plus précisément, par le pouvoir qui la représente légitimement) ; elle porte d'abord sur la définition des *finalités* et des objectifs prioritaires que cette collectivité assigne à son progrès, en tenant compte des *contraintes* qui viennent limiter ces

ambitions ; elle implique la définition d'une *conception globale et à long terme des intérêts en présence*, avec au moins l'esquisse des grands arbitrages qui doivent en résulter. Ainsi construite, cette approche politique ne se confond pas avec les procédures d'optimisation familières aux économistes ; elle réclame la mise au point de *méthodes* rigoureuses pour identifier les *alternatives* ouvertes, pour organiser les *débats* collectifs nécessaires, et pour déboucher sur *les choix politiques et sociaux* opérationnels qui fonderont les stratégies de développement.

Conséquences de la mondialisation

Dans la suite de cette conclusion, je ne reviendrai pas sur les modalités pratiques de ces exigences de méthodes proprement dites, que j'ai exposées ailleurs¹⁴⁴. Je me concentrerai sur certains éléments de la réflexion prospective et de la recherche d'orientations alternatives, en commençant par les conséquences de la mondialisation et en m'interrogeant ensuite sur un élargissement possible de la conception du progrès.

Je voudrais soulever trois questions générales à ce propos de la mondialisation : elles constituent une toile de fond pour la réflexion prospective, mais elles ne peuvent recevoir de réponse simpliste et elles exigent, justement, une recherche permanente beaucoup plus approfondie.

D'abord, le phénomène global que nous désignons sous le terme de mondialisation est-il *irréversible* ? Si l'on entend par ce terme le resserrement des relations entre les hommes, permis en particulier par les nouvelles technologies de transport et de

¹⁴⁴ Car ces exigences ne diffèrent pas, en définitive, de celles qui régissaient ce que l'on appelait, il y a encore quelques décennies, la « planification du développement » : le terme a pratiquement disparu du vocabulaire des gestionnaires des économies, mais l'exigence de la méthode demeure, pourvu qu'on l'adapte au nouveau contexte mondial. Je ne peux reprendre ici l'ensemble de cette problématique, et je me permets de renvoyer à un essai que j'avais rédigé sur ce thème il y a quelques années (COMELIAU, 1999).

communication, la réponse ne fait pas de doute : ce mouvement global ne reviendra pas en arrière, sauf localement pour des raisons spécifiques (c'est sans doute le cas, aujourd'hui, pour de nombreuses régions africaines), et sauf catastrophe planétaire générale (pas impossible, mais difficile à prévoir). Cependant la question garde tout son sens si on la précise, et elle consiste alors à se demander quels sont les éléments de la mondialisation aujourd'hui observables qui sont irréversibles, et lesquels ne le sont pas : ce sont de telles questions qui devraient faire l'objet de recherches intensives dans l'avenir. La convergence des modèles de consommation va-t-elle l'emporter sur l'aggravation des tendances à l'inégalité ? Les institutions économiques et politiques les plus marquantes (par exemple le capitalisme, ou l'Etat-nation, ou encore les prétentions à la démocratie) vont-elles rester dominantes, ou bien vont-elles se transformer en profondeur, et dans quel sens ? De manière plus générale, peut-on prévoir quelles caractéristiques de notre monde ont des chances de persister dans la longue durée (la volonté prométhéenne de maîtrise du progrès, notamment), et lesquelles peuvent être considérées comme des phénomènes transitoires (la domination des puissances occidentales, par exemple) ?

En deuxième lieu, la mondialisation conduit-elle à une *uniformisation des sociétés*, ou bien est-elle compatible avec le maintien d'une certaine hétérogénéité entre elles ? Lancées il y a quelques années dans un contexte politique particulier, la thèse de Francis Fukuyama¹⁴⁵ sur la « fin de l'histoire » par le triomphe du modèle occidental, et, à l'opposé, celle de Samuel Huntington¹⁴⁶ sur l'inévitable « choc des civilisations », apparaissent de plus en plus comme des provocations quelque peu simplistes et sans lendemain. Mais si le monde, comme l'analyse Jean-Claude Guillebaud¹⁴⁷, est plutôt en voie de « métissage », la question se pose à nouveau de manière plus subtile : ce métissage permet-il une multiplication des variantes,

¹⁴⁵ FUKUYAMA, 1993.

¹⁴⁶ HUNTINGTON, 1997.

¹⁴⁷ GUILLEBAUD, 2008.

de quelle nature sont ces variantes et avec quelles conséquences pour leur coexistence ? Quelle est alors la portée du métissage culturel dans la modernité ? Ou bien le métissage généralisé conduit-il au contraire à une certaine uniformisation mimétique, dont les risques sur la généralisation de la violence sont hélas manifestes (l'ennemi étant moins « l'autre » que « le même », selon les thèses bien connues de René Girard) ?

Troisième question : par delà son origine historique, ancrée de manière irrécusable en Occident, la mondialisation peut-elle s'interpréter comme un mouvement vers des *valeurs universelles*, et par là vers un monde qui devrait être accepté par tous parce qu'il serait plus équitable et plus représentatif de l'intérêt général que celui du passé ? Ou bien la mondialisation se sert-elle de ce prétendu universalisme pour continuer de défendre des intérêts particuliers, et peut-elle être combattue à ce titre ? Cette troisième question me paraît cruciale, et d'ailleurs directement liée au thème principal de cet ouvrage : c'est pourquoi je voudrais proposer une réflexion plus développée à son propos, en admettant dès l'abord que cette réflexion demeure très préliminaire et qu'il est indispensable de la poursuivre et de l'approfondir. Mais il faut d'abord revenir sur la dynamique même de l'évolution observable dans notre organisation économique et sociale, pour voir si elle peut ou non permettre, et à quelles conditions, le « progrès » jugé nécessaire dans notre monde.

Élargissement des dimensions du progrès

Au-delà de la nécessité du progrès dans un monde jugé inacceptable et inviable, les analyses proposées ici me paraissent déboucher au moins sur deux catégories de questions : celle des dimensions de ce progrès, et celle de ses rapports avec l'économie.

L'élargissement nécessaire des *dimensions* du progrès social et du développement est suggéré par la réflexion sur la condition de l'homme et de la société, sur le réductionnisme auquel le système actuel la soumet, et sur les potentialités bien

plus ambitieuses qui sont celles de cette condition humaine. Dans le système qui nous régit, on l'a vu, la dimension individuelle a été abusivement privilégiée par rapport à la dimension collective ; dans cette dimension individuelle, ce sont les composantes matérielles qui ont été hypertrophiées, au détriment des aspirations au dépassement et à ce que l'on a désigné ici comme la « transcendance ». La dimension collective, pour sa part, n'a évidemment pas pu être entièrement oubliée, ne serait-ce qu'en raison des ambitions de pouvoirs des divers groupes sociaux, ainsi que des exigences d'ordre, d'arbitrage et donc d'organisation qu'implique la vie des hommes en société : mais il n'est pas certain que cette dimension collective se traduise dans une conception positive de l'« intérêt général ». On peut ainsi revenir sur deux défis fondamentaux, qui demeurent parmi les plus cruciaux auxquels l'humanité se trouve aujourd'hui confrontée.

Le conflit entre les aspirations matérielles de l'humanité et ses aspirations au dépassement et à la transcendance, d'abord. Ce conflit ne constitue nullement une sorte de préoccupation de « luxe », qui n'apparaîtrait chez les hommes qu'après que leurs besoins essentiels eussent été satisfaits. La réponse aux besoins essentiels constitue bien évidemment une condition de base de la survie et l'épanouissement des hommes ; mais on sait que « l'émergence de l'humain » au sortir du « chaos originel » se décèle, justement, par le souci du dépassement de la condition animale, par l'apparition du symbolique, par le questionnement existentiel sur un au-delà possible. C'est ce qui nous a permis de juger comme profondément réducteur un système d'organisation qui tend à nier ces dimensions de dépassement, ou au moins à leur conférer un statut subordonné par rapport aux préoccupations matérielles et marchandes ; c'est ce qui nous a permis aussi de croire que tout autre système d'organisation qui maintiendrait cette subordination, ou plutôt qui ne reconnaîtrait pas ce souci prioritaire de dépassement et de transcendance comme profondément humain et indiscutablement légitime, devrait être condamné pour les mêmes raisons de réductionnisme. Mais on sait que la prédominance accordée à l'économique (sur laquelle nous

allons revenir dans un instant) a précisément pour résultat le maintien d'une telle subordination, même si elle apparaît indéfendable.

Le conflit entre la prédominance de l'individu et celle de la collectivité et de l'ordre social, ensuite. On a pu le présenter de manière manichéenne, comme on l'a fait durant la guerre froide, entre la philosophie politique et économique d'un « monde libre » et celle d'un « monde collectivisé ». Mais même si cette opposition simpliste est aujourd'hui dépassée, l'humanité reste confrontée à ce vieux problème du conflit entre la liberté individuelle et les exigences de l'ordre social. Ce problème me paraît tellement crucial que je voudrais ajouter quelques commentaires, ou plutôt quelques interrogations, à son propos.

Ces interrogations peuvent être résumées sous une forme imagée, celle d'une question empruntée à la mythologie ancienne : « Créon ou Antigone ? »¹⁴⁸. On connaît le thème de la tragédie de Sophocle : Créon veut imposer les règles de l'ordre public et interdire l'ensevelissement des frères d'Antigone ; celle-ci affirme qu'il existe des valeurs supérieures à l'ordre public et se déclare prête à encourir la condamnation à mort pour rester fidèle aux valeurs transcendantes auxquelles elle croit ; elle ne veut rien entendre quant à la prééminence proclamée de l'intérêt public. Dans ce drame écrit et joué il y a vingt-cinq siècles mais qui reste étonnamment actuel, le conflit porte sur la question de savoir si les règles de la collectivité publique sont ou non subordonnées aux valeurs de « transcendance » dont se réclame l'individu. La référence à ces valeurs - qui ne paraissent concerner ici, en définitive, que les êtres humains individuels, mais qui pourraient être étendues à certaines composantes de la vie collective - soulignait à l'époque une interrogation fondamentale pour l'organisation sociale : qui doit l'emporter, l'individu ou l'Etat ? la liberté et la transcendance, ou les exigences de l'ordre public ?

¹⁴⁸ Cette référence à Sophocle est déjà proposée par ETIEMBLE dans son avant-propos de 1975, « Les clercs trahissent-ils encore ? » à la réédition de l'ouvrage de Julien BENDA, 1927.

Or toute tentative d'organisation collective soulève, encore aujourd'hui, une multiplicité de questions analogues, a fortiori si l'on considère les problèmes collectifs qui se posent au niveau mondial : l'ordre planétaire et ses exigences (celle du maintien de la paix, spécialement) doivent-ils l'emporter sur les ambitions de souveraineté d'un pays (par rapport à l'armement nucléaire, en particulier) ? L'intérêt d'un Etat justifie-t-il tous les actes de défense vis-à-vis d'un autre Etat, ou vis-à-vis des citoyens d'un autre Etat, ou vis-à-vis d'un terroriste potentiel ou présumé, sans considération de sa citoyenneté ? La colonisation ou les guerres d'indépendance justifient-elles les massacres d'innocents ? Au nom de quoi les pratiques religieuses peuvent-elles être limitées ou réglementées ? Les exemples contemporains d'application de ces questions sont tellement nombreux dans l'histoire politique récente qu'il n'est pas nécessaire de les évoquer ; mais on voit aussi que l'organisation économique et sociale - l'organisation actuelle et l'organisation future, celle des collectivités locales et nationales ou celle du monde - soulève de plus en plus de problèmes de ce type, en matière d'alimentation, de logement, de santé, d'éducation, d'emploi et de rémunération, de liberté de circulation, et plus largement de respect de la dignité et de l'autonomie des individus et des groupes. Et qu'il n'est pas acceptable d'affamer ou de plonger dans la misère une population, qui ne peut être tenue pour responsable de l'origine des problèmes soulevés, au nom de la compétitivité et du libre échange, au nom de l'endettement et de l'ajustement structurel, ou encore au nom de l'« austérité » en temps de crise économique. C'est cependant bien ce type de conflit qui s'est multiplié dans notre monde. Sans qu'aucune réponse y ait été jamais apportée ? Ce serait trop dire, parce que deux siècles de luttes sociales ont tout de même permis de nombreux progrès. Mais la prise de conscience de ces problèmes, et leur aggravation dans le cadre de la mondialisation, sont encore fort loin d'avoir donné lieu à des réponses satisfaisantes. On se complait notamment dans les références rhétoriques - et parfois aussi on approfondit la réflexion de fond - sur les *droits de l'homme*, et cette réflexion apparaît plus importante que jamais si l'on admet l'exigence

fondamentale de la réduction de l'inacceptable dans notre monde ; mais elle demeure très insuffisante dans ses réponses pratiques, quand elle est confrontée à la réalité des *rapports de forces* au sein de l'économie mondialisée. C'est bien pourquoi il est indispensable de poursuivre cette réflexion, et surtout sa traduction en actions normatives. Mais les critères concrets des choix collectifs nécessaires - ou, plus précisément, les « passerelles » à construire et les sentiers à suivre pour passer de la réflexion générale sur les droits de l'homme aux décisions précises de changements en matière économique et sociale - demeurent encore étonnamment peu explorés. D'où la nécessité d'un *effort de réflexion collective permanente*, organisant à la fois une sorte d'« état de veille » pour l'observation des changements sociaux et une réactualisation incessante de la pensée éthique sur ces changements.

Progrès social et économie

La difficulté qui vient d'être évoquée est bien celle des repères utilisables pour repenser, aujourd'hui, les *fondements d'un progrès* dont les finalités et les moyens seraient plus conformes aux potentialités réelles de l'humanité, alors que celles-ci sont sous-estimées et même dévoyées par le système d'organisation actuel. Mais cette exigence nous ramène au débat soulevé précédemment quant à la *place de la dimension économique* dans ce système souhaitable, compte tenu de son hypertrophie présente. Avec les éclairages qui viennent d'être apportés, deux nouveaux impératifs méritent d'être soulignés.

Le premier est de rappeler l'affirmation solennelle, déjà commentée précédemment, de John Maynard Keynes¹⁴⁹, il y a près de huit décennies, sur les enjeux essentiels du progrès. Selon celui qui est reconnu comme l'un des plus grands économistes du XXème siècle, *le problème de l'avenir de l'humanité n'est pas d'abord de nature économique* ; ce qui importe avant tout, dans ce monde voué au culte de l'argent et à son utilité

¹⁴⁹ Ce texte de Keynes a déjà été cité ci-dessus : voir la note 93 au chapitre 4.

présente ou future, c'est la réponse apportée à la question « qu'allez-vous faire de votre liberté ? ». La difficulté principale du progrès n'est donc pas celle de sa mise en œuvre économique (et sur ce plan, la remarque de Keynes signifie seulement : nous pouvons facilement résoudre ce problème économique) ; *le problème central consiste pour l'espèce humaine à se mettre d'accord sur les finalités et les objectifs concrets de ce progrès*. On retrouve ainsi l'un des premiers thèmes qui ont été développés ici, à savoir la question de la richesse, de sa nature, de son accumulation, et donc finalement de son importance relative, en comparaison avec d'autres enjeux ou d'autres besoins moins directement dépendants de la richesse accumulée : le souci de justice sociale, ou celui de la dignité de chaque personne et de chaque collectivité, celui de l'égalité, de la sécurité, de la liberté, ou encore le souci de respect vis-à-vis de la nature et celui de la viabilité à long terme du monde dans lequel nous vivons. Il faut ajouter à cette énumération la nécessité de mieux comprendre et de mieux préciser, dans chaque cas particulier, *les relations d'interdépendance entre ces composantes du progrès*. Par exemple : dans quelle mesure l'enrichissement est-il complémentaire, ou au contraire contradictoire ou au moins concurrent, de l'objectif de réduction des inégalités ? Et aussi : dans quelle mesure la sécurité et l'autonomie, voire la dignité des personnes et des collectivités, exigent-elles une insertion accrue dans l'échange, et notamment dans l'échange international (thème favori des recommandations orthodoxes aujourd'hui), ou au contraire un certain retrait et une certaine prudence par rapport à ces échanges¹⁵⁰ ?

Le deuxième impératif consiste cependant à tenir compte rigoureusement de cette dimension économique, même si elle ne constitue pas le problème principal du développement. « Tenir compte », cela veut dire pour l'essentiel prendre en considération les deux caractéristiques qui ont été dégagées plus haut à partir du raisonnement économique de base, et qu'il faut

¹⁵⁰ Comme le recommandait Keynes lui-même d'ailleurs, on l'a vu également (voir la note 127 au chapitre 6), quand il préconisait de laisser les flux financiers autant que possible en dehors de l'échange international. On en est loin aujourd'hui.

à nouveau souligner fortement : d'abord, que la résolution de tout problème économique implique toujours, d'une certaine manière, une rencontre entre une « offre » et une « demande », qui permet le « bouclage » du circuit économique ; ensuite, qu'il faut se mettre d'accord sur l'application de règles minimales de rationalité.

Peut-être cette exigence de bouclage révèle-t-elle, en définitive, l'un des problèmes les plus fondamentaux du processus de développement tel qu'on prétend le mettre en œuvre aujourd'hui, notamment dans le cadre international : il ne s'agit pas seulement d'apporter des technologies ni même des investissements, il s'agit aussi de créer les conditions d'émergence d'une *demande solvable*. Pas n'importe quelle demande solvable, mais celle qui permet effectivement la satisfaction des besoins des groupes dont les exigences sont jugées les plus prioritaires. Mais comme la demande solvable sur les marchés est concentrée dans certains groupes sociaux ou certaines catégories de pays, et comme les transferts publics répondent souvent à des préoccupations qui concernent la puissance ou la défense nationale plutôt que la satisfaction des besoins sociaux fondamentaux, la non satisfaction de cette exigence de bouclage débouche sur un processus de « développement » qui pérennise les problèmes de la société mondiale plutôt qu'il ne contribue à les résoudre.

D'où une seconde condition fondamentale, qui n'est d'ailleurs qu'une généralisation de la première : c'est celle de l'obligation, pour le processus de développement dans son ensemble de respecter les règles fondamentales de la *rationalité économique*. Mais on sait que ces règles de rationalité doivent être reformulées, parce que, si le marché n'est plus la règle unique d'organisation du processus économique de développement, on ne peut plus assimiler l'exigence d'efficacité à une règle de rentabilité et d'accumulation du profit. Créer une demande solvable n'implique donc pas nécessairement la solvabilité de chaque individu ; la collectivité elle-même peut apporter cette solvabilité de tous.

Dans cette perspective, je voudrais revenir encore une fois sur ce qui m'apparaît comme l'un des thèmes cruciaux de la

réflexion nécessaire pour le renouvellement de l'approche du développement : elle concerne la *place relative des instruments marchands et non marchands*, en particulier au niveau de l'économie mondiale. La crise de 2008 marque peut-être la fin d'une période de fascination aveugle pour les critères du marché. Il n'est certes pas question de renoncer à ceux-ci, mais plutôt de les remettre à leur place (celle d'une série d'instruments, justement), et donc de les combiner avec d'autres instruments non marchands pour donner à ces divers outils des rôles complémentaires, plutôt que des positions de subordination les uns par rapport aux autres, comme on l'a fait dans le passé. Il me paraît très inquiétant, cependant, que l'on continue à penser l'organisation mondiale – si l'on en juge par les commentaires récents sur la crise actuelle – exclusivement en termes de croissances comparées, d'échanges généralisés, de compétitivité et de transferts de ressources financières. Il me semble qu'il faut penser d'abord cette organisation dans ses finalités, celles qui concernent les gens, avec leurs droits et leur autonomie, et donc les individus, les groupes sociaux, les collectivités à divers niveaux et jusqu'au niveau mondial ; mais qu'il faut se méfier d'un raisonnement axé sur les seuls agrégats statistiques des économies nationales et de l'économie mondiale. Il me paraît inquiétant aussi de continuer à croire que la résolution de l'immense problème de la misère et des inégalités au niveau mondial pourra se résoudre à coups de transferts financiers et d'« aide » au développement, alors que celle-ci crée sans doute plus de problèmes qu'elle n'en résout. J'ai la conviction qu'il faut repenser la notion de « solidarité mondiale » - que tant de bons apôtres prétendent voir dans cette notion d'aide – au moins dans trois directions : celle du respect d'une véritable *autonomie* des collectivités nationales ; celle qui consiste à redonner à la notion de *coopération* internationale sa signification originelle, qui n'est pas celle d'une prétendue « aide », mais celle qui consiste à travailler ensemble à la résolution de problèmes communs (et Dieu sait s'il y a de tels problèmes dans les défis actuels du développement) ; celle enfin qui consiste à donner la priorité, non pas à d'illusoires transferts de ressources, mais plutôt à l'établissement de *règles*

de l'économie mondiale qui ne soient plus conçues seulement en faveur des pays riches ou des groupes sociaux privilégiés, mais au service d'une conception plus équitable de « l'intérêt général ».

La question de l'universalisme

Aujourd'hui, c'est justement cette prise en compte de « l'intérêt général », et du « projet de civilisation » auquel il pourrait conduire¹⁵¹, qui constitue le défi essentiel de la mondialisation et de l'avenir de notre monde. Mais le cadre général de cette mondialisation que l'on vient de rappeler, irréversible et au moins partiellement homogénéisante, soulève désormais de nouvelles questions de principe et de nouvelles questions d'organisation. Car *pour la première fois dans l'histoire, un tel projet peut et doit être conçu au niveau de la collectivité mondiale dans son ensemble*. Le problème central est évidemment de savoir comment concevoir cet « intérêt général » de la collectivité mondiale, comment déterminer les valeurs et les finalités sur lesquelles cette conception va s'appuyer, et comment imaginer les rapports souhaitables entre cet intérêt mondial et les intérêts spécifiques des collectivités qui vont y participer. C'est bien là, on le comprend d'emblée, que vont se poser de manière aiguë les questions des « droits de l'homme », et plus largement celles de l'éventuelle référence à des valeurs « universelles » qui puissent être acceptées par tout le monde et par tous les intérêts en présence. Je vais essayer, pour conclure, de résumer au mieux ces questions complexes sans les caricaturer.

Trois éléments factuels sont à prendre en considération. Le premier est que, en dépit des tendances uniformisantes, *les sociétés humaines qui composent la collectivité mondiale demeurent profondément différentes*, dans leurs conditionnements géographiques et physiques, dans leur histoire, dans leur

¹⁵¹ Je reprends ici les termes de Dominique Méda, déjà évoqués à la fin du chapitre 5 (MEDA, 1999).

culture, dans leurs comportements individuels et collectifs. Mais elles ne sont pas seulement différentes : *elles se pensent et se veulent différentes*, elles conçoivent leur destin différemment. L'attachement aux « identités » nationales, locales, ethniques, religieuses et autres - identités parfois « meurtrières »¹⁵² - constitue ainsi l'un des défis majeurs de l'organisation de notre monde. S'y ajoute, bien sûr, la présence de multiples acteurs et intérêts de l'économie et de la société mondiales dont les dimensions débordent les frontières nationales traditionnelles, à commencer par les grandes firmes (privées ou publiques) dites « transnationales ». Il est donc légitime de raisonner sur cette organisation mondiale en termes d'opposition, au moins potentielle, entre intérêt général et intérêts particuliers, exactement comme les économistes ou les politologues l'ont fait dans le passé pour des collectivités plus restreintes. Il est légitime aussi de considérer que l'expression et la prise en compte de ces intérêts vont dépendre de la structure des *pouvoirs* en place, structure dont rien ne permet de croire a priori qu'elle soit égalitaire, démocratique ou même simplement acceptable.

Deuxième élément du constat factuel : c'est l'origine indiscutablement occidentale des valeurs qui sont invoquées, au nom de l'universalisme, pour organiser aujourd'hui notre monde. L'histoire de la domination occidentale dans le monde depuis cinq ou six siècles¹⁵³, et celle de l'émergence du système mondial actuel qui en est issu, avec sa structure de pouvoirs, apportent bien sûr le principal élément d'explication de ce fait. Cependant le résultat pose problème pour l'universalisme : *ce sont les valeurs occidentales qui sont présentées comme valeurs universelles*. Il y a de bonnes raisons à cela, et on les a déjà citées : c'est le mouvement européen des Lumières (avec Kant et Hegel, en particulier) qui a formulé pour la première fois la

¹⁵² Selon la forte expression de l'écrivain libanais Amin MAALOUF, *Les identités meurtrières*, Grasset, Paris, 1998.

¹⁵³ Avec l'immense capital de ressentiment qui en découle aujourd'hui, et qui constitue sans doute la première explication de l'expansion actuelle du terrorisme. J'ai développé ce point de vue dans « L'Occident et le terrorisme : l'introuvable politique à long terme », *La Lettre du Forum de Delphes*, Paris (COMELIAU, 2004).

question de l'universalisme et qui a tenté d'en proposer des éléments de réponse, notamment dans sa réflexion sur l'individu, sur la liberté, sur le progrès. Mais il y a aussi de mauvaises raisons : l'Europe s'est enfermée elle-même dans ses prétentions à l'universalisme, elle a tout mélangé, valeurs universelles (ou au moins universalisables) et valeurs étroitement européennes ou occidentales ; de plus, elle a cessé de respecter elle-même, dans ses pratiques internes ou internationales (dans la colonisation, notamment), ces valeurs universelles ou universalisables qu'elle prétendait imposer au monde. Plus cyniquement encore, elle a continué d'invoquer ce prétexte des valeurs universelles qu'elle ne respectait pas elle-même (la nécessité de la démocratie, celle du respect des droits de l'homme, celle aussi de la lutte contre la pauvreté, ou encore la volonté de « progrès social ») pour défendre ses propres intérêts et assurer le maintien de sa propre domination, fût-ce aux dépens de la majorité de la population mondiale. Les ambiguïtés des stratégies de coopération ou d'aide au développement, ou les modalités de la régulation de l'économie mondiale, en fournissent des exemples particulièrement éloquentes.

Cependant, et c'est un troisième élément factuel, le resserrement des relations internationales et l'émergence des problèmes d'intérêt commun qui en résultent ont pris une telle importance pratique que *la mondialisation exige aujourd'hui une organisation nouvelle du pouvoir de décision collectif* pour y faire face. De nombreux praticiens de ces relations internationales, appuyés par de nombreux idéologues, ont cru pendant longtemps que la logique du marché – qui ne demande que la promotion d'un minimum d'ordre public, et la provision de quelques services d'intérêt commun – suffirait à résoudre ces problèmes. Mais cette phase idéologique touche probablement à sa fin, et nombreux sont ceux aujourd'hui qui sont convaincus du contraire : une « organisation » des décisions collectives est nécessaire, au sens où ce terme est utilisé dans la théorie de l'économie non marchande par opposition à la théorie du marché. C'est donc bien à la collectivité mondiale qu'il importe de se donner l'organisation institutionnelle nécessaire pour

décider des finalités et des objectifs de la résolution de ces problèmes communs, et donc des valeurs sur lesquelles peut s'appuyer le choix de ces finalités et objectifs, et ensuite seulement de s'occuper des moyens techniques et économiques de la réalisation de ces objectifs. Mais de quelles valeurs s'agirait-il, si elles doivent être acceptées largement par la collectivité mondiale, sinon justement de valeurs « universelles » ? Dans cette perspective, l'universalisme - au sens de la reconnaissance et de la promotion d'un certain nombre de valeurs universelles - n'est plus seulement un idéal plus ou moins généreux ou utopique : il devient une exigence technique impérieuse de l'organisation économique et sociale de notre monde pour que celle-ci puisse répondre aux principaux défis de son avenir.

Sur quoi portent ces valeurs ? En première approximation, sur les réponses à un certain nombre de problèmes « communs » : sur le partage possible des domaines de décision entre les institutions centrales de l'organisation mondiale (par exemple les organisations à compétence économique et financière) et les instances à d'autres niveaux, national ou autre ; sur les moyens nécessaires et acceptables par tous pour maintenir l'ordre public et la paix mondiale ; sur les règles que tous acceptent d'observer dans certains domaines qui concernent les relations sociales les plus courantes, par exemple en matière de respect des droits de l'homme et de sa dignité (même si les textes aujourd'hui disponibles sur ces thèmes sont d'origine occidentale), et aussi dans de nombreux autres domaines tels que le respect du droit à la liberté religieuse (ou au moins du droit à faire respecter une certaine transcendance dans les préoccupations d'organisation mondiale), à la laïcité, ou encore à la différence culturelle.

Cela signifie-t-il que ces valeurs universelles, ou décrétées universelles, doivent être nécessairement acceptées à l'unanimité par toutes les parties en présence ? On voit bien qu'une telle règle condamnerait les ambitions d'organisation mondiale à se cantonner au royaume de l'utopie ou, au mieux, à celui de la rhétorique. Rappelons cependant que « universel »

ne veut pas dire « ultime »¹⁵⁴, et qu'il faut parler plutôt d'un processus d'émergence progressive des valeurs universelles. Rappelons aussi que la caractéristique centrale de la pensée européenne, selon un de ses analystes les mieux reconnus, est d'être « une pensée qui ne se contente jamais »¹⁵⁵. Mais on sait qu'en toute hypothèse, c'est à la structure existante des pouvoirs qu'il reviendra de choisir ces valeurs et ces finalités de base de l'organisation. Selon toute probabilité, cette structure ne sera jamais ni parfaitement égalitaire ni parfaitement démocratique. La réflexion sur les valeurs universelles s'applique néanmoins à cette structure elle-même, qui devra présenter un minimum d'« acceptabilité » du point de vue de ces valeurs. Ce qui, bien sûr, aggrave encore considérablement la difficulté du problème.

Nous pouvons cependant énoncer une première conclusion à l'exposé du problème de l'universalisme tel qu'il vient d'être résumé. *Les modalités de l'organisation économique et sociale de notre monde requièrent impérativement un mélange d'universalisme et de pluralisme dans les choix qu'elles impliquent.* Universalisme, parce que cette organisation exige des choix de valeurs et de finalités, et que, pour éviter des conflits qui ne pourraient être résolus qu'en fonction des rapports de forces, ces valeurs et ces finalités doivent être acceptées aussi largement que possible par les sociétés qui composent la collectivité mondiale (aussi largement que possible signifiant : aussi largement que le permet la structure de pouvoirs existante ; si celle-ci est trop particulariste, trop centrée sur certains intérêts particuliers, cette organisation ne pourra atteindre un niveau suffisant d'efficacité). Pluralisme, parce que ces sociétés demeurent profondément différentes, que leurs revendications à la différence demeurent légitimes, et qu'il

¹⁵⁴ Observation formulée par un évêque catholique dont le nom n'est pas indiqué, dans un dialogue avec Joel PRIMACK et Nancy ABRAMS, cités par Jean STAUNE, 2008, page 466.

¹⁵⁵ Paul HAZARD, 1961, page 414 ; il parle cependant de cette « crise de la pensée européenne » au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles comme d'« une époque sans poésie », où « leur âme avait perdu le sens du mystère » (chapitre 4). Voir aussi Paul HAZARD, 1963.

n'est d'ailleurs nullement nécessaire d'imposer une solution unique dans tous les problèmes à tous les niveaux : la distinction entre les problèmes communs demandant une solution universelle et les autres devient ainsi essentielle. Il faut aussi éviter de confondre les solutions techniques des problèmes soulevés et les valeurs qui les inspirent, car il est sans doute possible de se mettre d'accord, au moins dans certains cas, sur des solutions techniques acceptables par tous, à partir de valeurs de référence différentes.

Ces distinctions exigent encore, de toute évidence, un effort de recherche collective considérable. La section suivante propose un bref examen préliminaire des traductions possibles de cette exigence de combinaison entre l'universalisme et le pluralisme.

Universalisme et pluralisme : quelles traductions possibles dans l'organisation mondiale actuelle ?

L'idée d'une combinaison nécessaire d'universalisme et de pluralisme n'apparaît pas particulièrement audacieuse. Elle se heurte cependant aux pratiques les plus courantes, notamment celles qui sont préconisées au nom d'une adaptation à une mondialisation uniformisante et inévitable ; ces pratiques prennent la forme de mots d'ordre plus ou moins impératifs énoncés par les organisations internationales, et aussi par l'ensemble des pouvoirs dominants du système qui est le nôtre (ceux de l'entreprise et de l'appareil publicitaire, en particulier). Mais cette idée se heurte peut-être aussi à une objection plus subtile, qui est bien réelle : après tout, le concept même d'un progrès social nécessaire et possible est un concept d'origine occidentale, enraciné dans la culture judéo-chrétienne, explicité par les Lumières, mis en œuvre dans les expériences occidentales de développement. Si ce concept de progrès est le produit d'une culture particulière, au nom de quoi pourrait-on prétendre le promouvoir dans un programme à la fois universel et respectueux du pluralisme ?

Il n'y a sans doute pas de réponse satisfaisante à cette question, qui fait d'ailleurs l'objet d'un débat intense autour de l'héritage des Lumières. Bien sûr, l'idée de progrès telle qu'elle est proposée aujourd'hui est d'origine occidentale, et biaisée par les intérêts occidentaux, même lorsqu'elle se présente sous des formes désintéressées. Bien sûr, l'ensemble des termes pour traduire cette problématique du progrès procède aujourd'hui de la culture de l'Occident, et l'analyse des conditions du progrès et de leur traduction dans des stratégies d'action demeure étroitement tributaire des instruments de la science économique telle qu'elle s'est développée en Occident. Et alors ? Faut-il pour autant renoncer à toute action sur un monde presque unanimement considéré comme non satisfaisant (en dehors d'une infime minorité de privilégiés, ou d'« aliénés »), sous prétexte que toute conceptualisation des politiques pour combattre cette insatisfaction reste tributaire d'une origine culturelle ? Le danger guette (il guette les intellectuels, en particulier, c'est-à-dire une fraction de la minorité privilégiée) de renoncer à toute action, et donc à toute défense de la dignité humaine, sous prétexte d'un illusoire respect des spécificités culturelles. La vraie question de la lutte pour un progrès jugé *humainement* indispensable est aujourd'hui, me semble-t-il, celle de la généralisation souhaitable, non pas de la forme occidentale du progrès (on sait désormais que celle-ci n'est pas généralisable), mais celle d'une forme qui réponde aux problèmes les plus aigus de notre temps, sur le diagnostic desquels il paraît possible d'aboutir à un accord. Or cette forme elle-même doit être possible. Qui souhaite vraiment l'extension de la misère, de la maladie, de la guerre, de l'exploitation, de la destruction de l'environnement ? Est-ce vraiment un acte de foi héroïque que d'affirmer la possibilité d'une entente sur ce constat d'insatisfaction profonde, et donc sur un appel corrélatif au progrès, même si celui-ci reste encore ambigu ?

Peut-être touchons-nous ici au cœur de la difficulté, déjà soulignée à propos des droits de l'homme : entre les grandes déclarations généreuses rappelées plus haut, et les multiples aspects médiocres ou inacceptables du monde concret dans lequel nous vivons, y a-t-il des « passerelles » possibles ? N'est-

on pas condamné à une sorte de schizophrénie, entre ces ambitions éthiques peut-être démesurées, et les contraintes impérieuses de la vie quotidienne, où l'individu doit tenter d'abord de survivre, d'améliorer sa condition, de ne pas être victime d'une quelconque oppression, et où les collectivités sont rivales, accroissent les inégalités entre elles, détruisent leur environnement, se font la guerre... ? Cependant, l'exigence d'une solution est impérative, si l'on ne veut pas prolonger et renouveler les tragédies du passé. Et même si des problèmes aussi gigantesques ne peuvent évidemment pas être résolus par un commentaire de quelques lignes, je voudrais suggérer en terminant trois points de repères préliminaires, qui distingueraient successivement : l'approche générale que l'on peut proposer pour aborder cette dimension des valeurs universelles et des droits de l'homme ; la nécessité de réfléchir à un nouveau « modèle de développement » ; enfin la nature, à la fois juridique et politique, de l'organisation nécessaire.

Il y a tant et tant d'obstacles et d'objections à la promotion concrète des droits de l'homme et des valeurs universelles dans notre monde, que l'on se demande parfois si cet effort peut avoir un sens. D'où la recherche d'un mode de réflexion qui ne se heurte pas immédiatement au mur de l'inaccessible. J'avais proposé, au départ de cette réflexion éthique, non pas l'idée d'un monde idéal, mais celle plus modeste de *la réduction, ou du rejet, de « l'inacceptable »* dans notre monde. Sans prétendre multiplier les références, je voudrais seulement évoquer, pour conforter cette perspective, la pensée d'un sinologue, François Jullien¹⁵⁶, qui réfléchit sur cette question de l'universalisme et des droits de l'homme en s'appuyant sur sa connaissance de la culture chinoise, alors que celle-ci est très éloignée de ces concepts. Il cite la réflexion d'un philosophe chinois contemporain d'Aristote, Mencius¹⁵⁷, observant que si

¹⁵⁶ François JULLIEN, *De l'universel, de l'uniforme, du commun et du dialogue entre cultures*, Fayard, 2008, pages 186 à 190. Voir aussi du même auteur : « Universels, les droits de l'homme ? », *Le Monde Diplomatique*, février 2008.

¹⁵⁷ Mencius, ou Meng-tseu, moraliste de l'école confucéenne, 372-288 environ avant Jésus-Christ (selon : René GROUSSET, *Histoire de la Chine*,

quelqu'un voit un enfant sur le point de tomber dans un puits et n'intervient pas, on dira de lui « qu'il n'est pas homme ». Cette observation fait donc référence - à partir d'une attitude *négative* (comme celle du « rejet de l'inacceptable » que je suggérais) - à ce que Jullien appelle « un inconditionnel de l'humain » ou « un sens commun de l'humain », et donc à une conviction acceptable par tous, porteuse de ce caractère « universalisant » au même titre que les droits de l'homme européens. Il caractérise cette notion d' « universalisant » en notant que :

« l'universel s'y trouve en cours, en marche, en procès (...) les droits de l'homme ne sont pas en eux-mêmes universels (la singularité de leur avènement le montre), mais (...) leur défaut ou privation fait bien surgir à vif un universel de l'humain » (pages 184-185).

Il peut ainsi affirmer que

« La capacité universalisante des « droits de l'homme » tient plus encore à cet autre fait : leur *portée négative* (du point de vue de ce *contre quoi* ils se dressent) est infiniment plus ample que leur *extension positive* (du point de vue de ce à *quoi* ils adhèrent » (pages 181-182).

Je ne commente pas davantage cette observation ; mais je crois que sa portée est considérable pour une réflexion *politique* sur l'universalisme, parce qu'elle suggère un point de départ consensuel à partir d'une *négation*, d'un refus, qui peut faire l'objet d'un consensus plus aisément que l'adhésion à une attitude positive. Si les organisations internationales arrivaient *effectivement* à interdire, et surtout à empêcher, un certain nombre de faits qui sont reconnus unanimement comme inacceptables - qui peut accepter Auschwitz ou le génocide rwandais ? -, un grand pas serait fait vers la promotion *effective* des « droits de l'homme », et la querelle sur l'origine occidentale de ce concept n'aurait plus qu'une importance historique.

Club des Libraires de France, Paris, 1957, page 35). Aristote a vécu de 384 à 323.

Mon deuxième point de repère est évidemment de tenter de dépasser cette approche purement négative, et de réfléchir en termes plus globaux sur le renouvellement de notre (ou de nos) « *modèle(s) de développement* ». Les composantes économiques de ces modèles doivent être repensées à partir d'un ensemble de questions très pratiques : produire quoi, en faveur de qui, aux dépens de qui, et comment ? Questions simples, trop simples sans doute, mais qui fournissent cependant un point de départ à la réflexion politique. Elle permettent aussi (encore une fois, de manière négative) de dépasser l'un des présupposés implicites les plus contraignants de la pensée et des stratégies dominantes en matière de développement, qui consiste à prôner avant tout l'imitation des pays dits les plus avancés (parce que leur niveau de revenu est plus élevé), et donc le *rattrapage* de ces pays selon une batterie d'indicateurs inspirée de leur expérience.

Le renouvellement de la notion de développement et des modèles de développement exige cependant tout autre chose, et cet « autre chose » dépasse bien entendu le domaine de l'économie. Je me borne à rappeler les orientations qui découlent directement de l'approche adoptée ici. Orientation dans le choix des *valeurs*, d'abord, qui ne peuvent plus se limiter aux idées héritées du libéralisme et du néo-libéralisme (la liberté de consommer et d'entreprendre, la préoccupation de la concurrence et de l'efficacité, le souci de l'enrichissement cumulatif), mais qui doivent désormais s'étendre – ne serait-ce que pour des raisons d'acceptabilité et de viabilité de notre monde – à la dignité, à la solidarité, à l'équité, à la responsabilité vis-à-vis de l'environnement social et naturel. Plus généralement, ces valeurs impliquent *l'effort de chaque collectivité pour s'assurer une certaine maîtrise de son avenir*, et donc la « dé-fatalisation de l'histoire », la réflexion positive sur la nature du progrès humain le plus souhaitable, et finalement le pluralisme dans les « conceptions de l'homme et de la société ».

Mais ces orientations doivent être précisées, et déboucher sur le choix des *finalités* concrètes correspondant à de telles valeurs dans le monde d'aujourd'hui : respect des droits de

l'homme sur lesquels un accord peut être réalisé - la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, qui n'est certes ni parfaite ni indiscutable, peut être considérée aujourd'hui comme un point de départ acceptable pour construire un tel accord - ; élargissement du choix des priorités du progrès (le modèle de consommation et d'enrichissement occidental, aujourd'hui prestigieux et très imité, en dépit de l'aliénation et des impasses auxquelles il conduit, ne peut évidemment plus constituer le seul horizon des stratégies individuelles et collectives de progrès humain). Il faut rappeler aussi le danger de ce qui a été plusieurs fois évoqué dans les chapitres qui précèdent, à savoir le risque de confusion entre les objectifs et les moyens, et la sacralisation illégitime de certains instruments qui en résulte (ceux du marché, notamment, la compétitivité, la rentabilité, la croissance).

Plus loin encore, ces orientations devront préciser l'inévitable *partage* des avantages et des coûts du développement, le fameux « partage des finitudes » évoqué précédemment. Implication pratique : la prise de conscience du fait qu'il n'existe pas de stratégies également satisfaisantes pour tout le monde, comme on fait semblant de le croire pour des raisons d'opportunisme politique, qu'il y a toujours des gagnants et des perdants, et que la seule recherche réaliste est celle d'un partage « acceptable », mais non pas idéal, dans des circonstances spécifiques déterminées.

Le troisième point de repère, enfin, consiste à revenir sur une question difficile : c'est celle de la *nature politique de l'action envisageable* pour renouveler la notion de développement, ses modèles et ses stratégies. La pratique dominante, et constante depuis des décennies, consiste à raisonner en termes essentiellement techniques et surtout *économiques* : le développement, dans cette ligne, c'est le développement économique, principalement conçu comme un effort de croissance économique (avec quelques actions correctrices, notamment humanitaires, lorsqu'elles deviennent vraiment nécessaires pour assurer la viabilité du système mondial); le développement relève donc en priorité de la responsabilité des ingénieurs, des économistes et des

entrepreneurs. La réflexion proposée ici a constamment insisté, en revanche, sur les dimensions *politiques* de cette action : parce qu'il s'agit de choisir des finalités sociales pluralistes ; et aussi parce que les arbitrages sont inévitables, on vient de le voir, dans le partage des avantages et des coûts du développement.

Je maintiens bien sûr cette affirmation de la prééminence du « sociétal », du souci de la « cité », et donc du « politique » au sens le plus plénier du terme. On ne peut réduire cette dimension politique du développement à la simple prise en compte, non critique, des rapports de forces existant entre les intérêts et les acteurs en présence. Il faut sans cesse rappeler que le politique inclut le choix des finalités, et donc qu'il suppose la prise en considération, par la collectivité, de la dimension *éthique* de ces finalités (dimension qui est normalement exclue, on l'a vu, du raisonnement économique proprement dit). Il faut souligner, enfin, que la dimension politique exige des instruments pour faire respecter son autorité ; mais ces instruments ne peuvent se réduire à la simple imposition de la force, l'autorité du politique a besoin d'une institutionnalisation plus formelle, et la dimension *juridique* des grands choix du développement revêt une importance essentielle. C'est bien pour cette raison, d'ailleurs, que la prise en considération des « droits de l'homme » mérite aujourd'hui une telle importance dans la réflexion sur le développement.

Et celle-ci n'est donc qu'à l'aube de son renouvellement.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AMIN, Samir (1970), *L'accumulation à l'échelle mondiale*, Editions de Minuit, Paris.

AMIN, Samir (2008), *Modernité, religion et démocratie. Critique de l'eurocentrisme, critique des culturalismes*, Parangon, Lyon.

ANGE, Olivia (2008), *La circulation des vocables « fétiches » dans une association de petits producteurs andins*, Colloque sur « Les mots du développement : genèse, usages et trajectoires », Paris 1 et Paris-Dauphine, 13-14 novembre 2008.

ARISTOTE (1964), *La politique*, Bibliothèque Médiations, Gonthier, Paris.

ARMSTRONG, Karen (2003), *Le Bouddha*, (trad. franç. d'un ouvrage publié chez Penguin en 2001), Fides, Paris.

ARNSPERGER, Christian (2005), *Critique de l'existence capitaliste. Pour une éthique existentielle de l'économie*, La nuit surveillée, Editions du Cerf, Paris.

ARNSPERGER, Christian, et VAN PARIJS, Philippe (2003), *Ethique économique et sociale*, Collection Repères n°300, nouvelle édition, la Découverte, Paris.

ARROW, Kenneth, and DEBREU, Gérard (1954), « Existence of an Equilibrium for a Competitive Economy », *Econometrica*, July 1954.

ATKINSON, Adrian (2005), « Obstacles to Achieving the MDGs », in NSD (North-South Development), *MDG and the Secretary General's Reform*, Geneva, 12 September 2005.

AVICENNE (début du 11ème siècle), *Livre des directives et remarques*, Unesco-Vrin, Beyrouth et Paris, 1999.

BAIROCH, Paul (1997), *Victoires et déboires. Histoire économique et sociale du monde du XVIème siècle à nos jours*, Folio-Histoire, Gallimard, Paris.

Banque mondiale, *Rapport sur le Développement dans le Monde*, Washington D.C., annuel depuis 1978.

Banque mondiale (2002), *Aux frontières de l'économie du développement. Le futur en perspective*, ouvrage coordonné par Gerald M. MEIER et Joseph E. STIGLITZ, Banque mondiale et Editions Eska, Paris.

BANURI, Tariq, and OPSCHOCK (2007), *Climate Change and Sustainable Development*, DESA (United Nations), Working paper n°56, October 2007, New-York.

BATAILLE, Georges (1967), *La part maudite*, suivi de *La notion de dépense*, Editions de Minuit, Paris.

BENDA, Julien (1927), *La trahison des clercs*, (avec un avant-propos de ETIEMBLE), Editions Grasset et Fasquelle, Paris, 1975.

BERGHEZAN, Georges (dir.) (2002), *Trafics d'armes vers l'Afrique. Pleins feux sur les réseaux français et le « savoir-faire » belge*, GRIP (Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité) et Editions Complexe, Bruxelles.

BEZBAKH, Pierre et GHERARDY, Sophie (2000), *Dictionnaire de l'économie*, Larousse et le Monde, Paris.

BILLETER, Jean-François (2006), *Chine trois fois muette*, Editions Allia, Paris.

BOURDIEU, Pierre (1977), « Sur le pouvoir symbolique », *Annales Economies, Sociétés, Civilisations*, 32, 3, pages 405-411.

BOURG, Dominique and ERKMAN, Suren (eds) (2003), *Perspectives On Industrial Ecology*, Greenleaf Publishing, Sheffield.

BUCHANAN, James M. (1965), *The Public Finances. An Introductory Textbook*, R.D.Irwin, Homewood, Ill.

BUCHANAN, James M. (1985), *Liberty, Market and the State. Political Economy in the 1980s*, New-York University Press, New-York.

BUCLET, Nicolas (2008), *Les déclinaisons territoriales des stratégies de développement durable*, Mémoire préparé pour soutenir une Habilitation à diriger des recherches, sous la direction de Sabine BARLES, Université de Paris VIII Vincennes-Saint Denis, novembre 2008.

CAILLE, Alain (1989), *Critique de la raison utilitaire*, Manifeste du M.A.U.S.S., Agalma-la Découverte, Paris.

CAILLOIS, Roger (1939), *L'homme et le sacré*, Idées-Gallimard, Paris, 1950.

CAMUS, Albert (1951), *L'homme révolté*, in : *Essais*, NRF-La Pléiade, Gallimard, Paris, 1965.

CAUVIN, Jacques (1997), *Naissance des divinités, naissance de l'agriculture*, réédité chez Champ-Flammarion, Paris, 2007.

CESAIRE, Aimé (1955), *Discours sur le colonialisme*, suivi de *Discours sur la Négritude*, Présence africaine, Paris (réédition 2004).

Colloque « Les mots du développement : genèse, usages et trajectoires », Paris 1 et Paris-Dauphine, 13-14 novembre 2008 (non publié)

COMELIAU, Christian (1998), « L'Etat subordonné », in Marc HUFTY (dir.), *La pensée comptable. Etat, néolibéralisme, nouvelle gestion publique*, Les Nouveaux Cahiers de l'IUED, n°8, Genève, octobre 1998, pages 41-56.

COMELIAU, Christian (1999), *Planifier le développement : illusion ou réalité ?* CIDEP, Université de Louvain-la-Neuve.

COMELIAU, Christian (2000), *Les impasses de la modernité. Contre la marchandisation du monde*, Le Seuil, Paris.

COMELIAU, Christian (2004), « L'Occident et le terrorisme : l'introuvable politique à long terme », *La Lettre du Forum de Delphes*, n°54, mars-avril 2004, Paris, pages 4 et 5.

COMELIAU, Christian (2006), *La croissance ou le progrès ? Croissance, décroissance, développement durable*, le Seuil, Paris.

COMELIAU, Christian (2007), « Les dimensions politiques et sociales dans l'analyse économique du développement », *Itinéraires de chercheurs, Revue Tiers Monde*, n°191, juillet-septembre 2007, pages 517-529.

COMELIAU, Christian (2008), « Y a-t-il un monde après l'économie de marché ? Essais de Karl Polanyi », *La Quinzaine Littéraire*, n°970, 1^{er}-15 juin 2008, pages 22-23.

- COMELIAU, Christian et LECLERCQ, Hugues (1979), *Economie non marchande et développement*, Louvain-la-Neuve.
- COMTE-SPONVILLE, André (2007), *L'esprit de l'athéisme. Introduction à une spiritualité sans Dieu*, Albin Michel, Paris.
- CORM, Georges (2006), *La question religieuse au XXIème siècle*, La Découverte, Paris.
- COUSSY, Jean (2006), « La Banque mondiale a-t-elle vraiment changé ? », *Economie politique*, N°30, avril 2006.
- DEBRAY, Régis (2001), *Dieu : un itinéraire*, Odile Jacob, Paris.
- DEBRAY, Régis (2009), *Le moment fraternité*, NRF-Gallimard, Paris.
- DIAMOND, Jared (2006), *Effondrements. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, NRF-Essais, Gallimard, Paris.
- DIOP, Boubacar Boris (2001), *Murambi. Le livre des ossements*, Nouvelles Editions Ivoiriennes, Abidjan.
- DUBOIS, Jean-Luc et MAHIEU, François-Régis (2008), *Les « deux niveaux » du langage du développement. Un obstacle anthropologique réciproque*, Colloque sur « Les mots du développement : genèse, usages et trajectoires », Paris 1 et Paris-Dauphine, 13-14 novembre 2008.
- DUFOUR, Dany-Robert (2007), *Le divin marché. La révolution culturelle libérale*, Denoël, Paris.
- DUPUY, Jean-Pierre (2009), « La crise et le sacré », *Etudes*, n° 4103, mars 2009, pages 341-352.
- EUZEBY, Chantal (1991), *Le revenu minimum garanti*, Collection Repères, n°98, la Découverte, Paris.
- FERRY, Jean-Marc (1996), *L'allocation universelle, Pour un revenu de citoyenneté*, Humanité, Editions du Cerf, Paris.
- FLAHAUT, François (2002), *Le sentiment d'exister. Ce qui ne va pas de soi*, Descartes et Cie, Paris.
- FROMM, Erich (1978), *Avoir ou être. Un choix dont dépend l'avenir de l'homme*, trad. franç., Laffont, Paris.
- FUKUYAMA, Francis (1993), *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Champs Flammarion, Paris ; traduction

française de *The End of History and the Last Man*, The Free Press, New York, 1992, lui-même basé sur un article « The end of history ? » paru dans la revue *The National Interest*, n°16, Summer 1989.

GADREY, Jean (2008), *Les indicateurs de richesse et de développement durable*, article pour l'Encyclopédie du Développement Durable, Association 4D, Paris (disponible en ligne).

GALBRAITH, John Kenneth (1992), *Brève histoire de l'euphorie financière*, trad. franç., Seuil, Paris.

GANDINI, Jean-Jacques (1998), *Les droits de l'homme. Anthologie proposée par -*, Libro-EJL, Paris.

GENEREUX, Jacques (2001), *Les vraies lois de l'économie*, Seuil et France Culture, Paris.

GENEREUX, Jacques (2006), *La dissociété*, Seuil, Paris.

GHEORGHIU, Virgil (1949), *La vingt-cinquième heure*, Le Livre de Poche, Paris, 1956.

GIRARD, René (2007), *Achever Clausewitz. Entretiens avec Benoît Chantre*, Carnets Nord, Paris.

GODELIER, Maurice (2007), *Au fondement des sociétés humaines. Ce que nous apprend l'anthropologie*, Albin Michel-Idées, Paris.

GOLAY, Christophe (2008), « La crise alimentaire mondiale et le droit à l'alimentation », *Cahier critique*, n°3, Série : Droit à l'alimentation, CETIM, Genève, décembre 2008.

GROUSSET, René (1957), *Histoire de la Chine*, Club des Libraires de France, Paris.

GUIILLEBAUD, Jean-Claude (1995), *La trahison des Lumières*, Fayard, Paris.

GUIILLEBAUD, Jean-Claude (2008), *Le commencement d'un monde. Vers une modernité métisse*, Fayard, Paris.

HABERMAS, Jürgen (1991), *De l'éthique de la discussion*, trad. franç., Champs-Flammarion, Paris, 1999.

HARRIBEY, Jean-Marie (2008), « Les vertus oubliées de l'activité non marchande », *Le Monde Diplomatique*, n°656, novembre 2008, page 26-27.

HAZARD, Paul (1961), *La crise de la conscience européenne 1680-1715*, Fayard, Paris.

HAZARD, Paul (1963), *La pensée européenne au XVIIIème siècle*, Collection Pluriel, Fayard, Paris.

HIRSCHMAN, Albert O. (1977 et 1980), *Les passions et les intérêts. Justifications politiques du capitalisme avant son apogée*, trad. franç., Presses Universitaires de France, Paris.

HIRSCHMAN, Albert O. (1992), "The Concept of Interest. From Euphemism to Tautology", réédité dans : HIRSCHMAN, Albert O., *Rival Views of Market Society, and Other Recent Essays*, Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1992, chapter 2.

HOBSBAWM, Eric J., *L'âge des extrêmes. Le court XXème siècle, 1914-1989*, Attac et le Monde Diplomatique, Editions Complexe, Paris.

HOUTART, François (2005), *Dé légitimer le capitalisme. Reconstruire l'espérance*, Essais, Editions Colophon, Bruxelles.

HUNSMANN, Moritz (2008), *Causal Stories and the Depoliticization of HIV/AIDS in Sub-Saharan Africa*, early draft, University of Freiburg and EHESS-Paris, end 2008.

HUNTINGTON, Samuel (199), *Le choc des civilisations*, Odile Jacob, Paris, 1997 ; traduction française d'un ouvrage paru en anglais sous le titre : *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, Simon and Schuster, New-York, 1996 ; cet ouvrage est lui-même le développement d'un article publié par la revue *Foreign Affairs*, n° 27, 1993.

HUSSON, Michel (2008), « Il est temps d'être radical », in : « Economie : la gauche a-t-elle encore des idées ? », *L'Economie Politique*, n°40, octobre 2008, pages 48-58.

IUED (1980), *Il faut manger pour vivre. Controverses sur les besoins fondamentaux et le développement*, Cahiers de l'IUED (Institut Universitaire d'Etudes du Développement), n°11, Genève.

JOMO, K.S. and FINE, Ben (eds) (2005), *The New Development Economics. After the Washington Consensus*, Tulika Books, New-Delhi.

JULLIEN, François (2008a), *De l'universel, de l'uniforme, du commun et du dialogue entre les cultures*, Fayard, Paris.

JULLIEN, François (2008b), « Universels, les droits de l'homme ? », *Le Monde diplomatique*, février 2008.

- KAUL, Inge, GRUNDBERG, Isabelle, and STERN, Marc (1999), *Global Public Goods. International Cooperation in the 21st Century*, UNDP, Oxford University Press, New-York and Oxford.
- KEYNES, John Maynard (2002), *La pauvreté dans l'abondance*, Tel, Gallimard, Paris.
- KURIEN, C.T. (1996), *Rethinking Economics. Reflections based on a Study of the Indian Economy*, Sage Publications, New-Delhi.
- LACARRIERE, Jacques (2005), *Au cœur de mythologies. En suivant les dieux*, Folio-Gallimard, Paris.
- LALANDE, André (1926), *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, PUF, Quadrige, Paris, 17^{ème} édition, 1991.
- LAPEYRE, Frédéric (2006), « Les Objectifs de Développement du Millénaire », *Alternatives Sud*, XII.
- LAVAL, Christian (2007), *L'homme économique. Essai sur les racines du néo-libéralisme*, NRF-Essais, Gallimard, Paris.
- LEVI-STRAUSS, Claude (1952), *Race et histoire*, UNESCO, Folio-Essais, Denoël, Paris, réédition 1987..
- LEVI-STRAUSS, Claude (2008), *Oeuvres*, la Pléiade, Gallimard, Paris.
- LEYS, Simon (1971), *Les habits neufs du Président Mao. Chronique de la révolution culturelle*, réédité dans *Essais sur la Chine*, Collections « Bouquins », Robert Laffont, Paris, 1999.
- LOVELOCK, James (2001), *Gaïa : une médecine pour la planète*, préface de Jacques GRINEVALD, Sang de la terre, Paris.
- MAALOUF, Amin (1998), *Les identités meurtrières*, Grasset, Paris.
- MAALOUF, Amin (2007), *Le dérèglement du monde*, Grasset, Paris.
- MAGASSA, Hamidou (2008), *Lutte contre la pauvreté et gouvernance au Mali : droit à l'homme, droit de l'homme et droit de Dieu en Afrique*, Colloque sur « Les mots du développement : genèse, usages et trajectoires », Paris 1 et Paris-Dauphine, 13-14 novembre 2008.

MARX, Karl (1965), *Œuvres*, volume 1, la Pléiade, Gallimard, Paris.

M.A.U.S.S., *Avec Karl Polanyi, contre la société du tout-marchand*, Revue du M.A.U.S.S., n°29, 1^{er} semestre 2007.

MEDA, Dominique (1999), *Qu'est-ce que la richesse ?*, Alto-Aubier, Paris.

MEDA, Dominique et PEILLON, Vincent (2008), « Défis socialistes pour le XXI^{ème} siècle », *Le Monde*, 17 octobre 2008.

MICHELET, Jules (1853), *Histoire de la Révolution Française*, 2 volumes, la Pléiade, Gallimard, Paris, 1952.

MILLET, Damien, et TOUSSAINT, Eric (2008), « La supercherie des Objectifs de Développement du Millénaire », in : CADTM (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde), *Effectivité des droits humains : état des lieux, avancées, perspectives*, CADTM, Liège.

MUET, Pierre-Alain (2008), « Quel projet pour la gauche ? », in : « Economie : La gauche a-t-elle encore des idées ? », *L'Economie Politique*, n°40, octobre 2008, pages 72-81.

MUSGRAVE, Richard A. (1959), *The Theory of Public Finance. A Study in Public Economy*, McGraw Hill, New-York, Toronto, London.

MUSGRAVE, Richard A. and PEACOCK, Alan T. (1967), *Classics in the Theory of Public Finance*, International Economic Association, McMillan, London, Melbourne, Toronto, and St Martin's Press, New-York.

PENAFIEL, Ricardo (2008), *Evènement discursif paupériste et avènement d'une période "post-populiste" en Amérique Latine*, Colloque sur "Les mots du développement : genèse, usages et trajectoires", Paris 1 et Paris-Dauphine, 13-14 novembre 2008.

PERROT, Marie-Dominique (sous la direction de -), (1994), *Dérives humanitaires. Etat d'urgence et droit d'ingérence*, Nouveaux Cahiers de l'IUED, n°1, PUF, Paris et IUED, Genève, avril 1994.

POLANYI, Karl (1944), *La grande transformation. Aux origines économiques et politiques de notre temps*, trad. franç., Gallimard, Paris, 1983.

POLANYI, Karl (2008), *Essais*, Seuil, Paris.

POLANYI, Karl, ARENBERG, C.M., and PEARSON, H.W. (1957), *Trade and Markets in the Early Empires*, Glencoe, Free Press.

PROST, Yannick (2008), «Le nationalisme anti-occidental », *Etudes*, novembre 2008, pages 452-462.

RAVIGNAN, François de (2003), *La faim, pourquoi ? Un défi toujours d'actualité*, 5^{ème} édition, La Découverte, Paris.

RAHNEMA, Majid (2003), *Quand la misère chasse la pauvreté*, Fayard, Actes-Sud, Babel, Paris.

RICARDO, David (1821), *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, Flammarion, Paris, 1992.

RIST, Gilbert (sous la direction de -) (2002), *Les mots du pouvoir*, Nouveaux Cahiers de l'IUED, n°13, mars 2002, Genève.

ROBBINS, Lionel (1932), *An Essay on the Nature and Significance of Economic Science*, McMillan, London.

ROBIN, Marie-Monique (2008), *Le monde selon Monsanto*, Arte-la Découverte, Paris.

SAID, Edward W. (1978), *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, trad.franç., le Seuil, Paris, 1997.

SERRA, Narcis, and STIGLITZ, Joseph E., eds. (2008), *The Washington Consensus Reconsidered. Towards A New Global Governance*, Oxford University Press.

SAHLINS, Marshall (1972), *Age de pierre, âge d'abondance. L'économie des sociétés primitives*, trad.franç. NRF-Gallimard, Paris, 1976.

SAITH, Ashwani (2006), « From Universal Values to Millenium Development Goals : Lost in Translation », *Development and Change*, 37(6), 1167-1199.

SAMUELSON, Paul (1954), «The Pure Theory of Public Expenditures», *The Review of Economics and Statistics*, XXXVI, pages 387-389.

SAY, Jean-Baptiste (1828), *Cours d'Economie politique et autres essais*, Flammarion, Paris, 1992.

SEERS, Dudley (1963), "The Limitations of the Special Case », *Bulletin of the Oxford Institute of Economics and Statistics*, 25, 2, May 1963, pages 77-98.

SERVET, Jean-Michel (2008), *Aide au développement : six décennies de trop-dits et de non-dits*, Colloque sur « Les mots du développement : genèse, usages et trajectoires », Paris1 et Paris-Dauphine, 13-14 novembre 2008.

SHAKESPEARE, William (vers1605), *La tragédie de Coriolan*, in : *Tragédies*, traduction de Pierre Messiaen, Bibliothèque Européenne, Desclée de Brouwer, 1961.

SMITH, Adam (1776), *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, trad. franç., Folio-Essais, Gallimard, Paris, 1976.

SOPHOCLE, *Antigone* (440 avant J.C. environ), traduction de Florence Dupont, L'Arche, Paris, 2006.

STAUNE, Jean (2007), *Notre existence a-t-elle un sens ? Une enquête scientifique et philosophique*, Presses de la Renaissance, Paris.

STEPPACHER, Rolf (1996), « La résistible imprécision des notions économiques », in : Christian COMELIAU (sous la direction de -), *L'économie à la recherche du développement. Crise d'une théorie, violence d'une pratique*, Nouveaux Cahiers de l'IUED, n°5, PUF, Paris et IUED, Genève, octobre 1996, pages 35-52.

STIGLITZ, Joseph E. (2006), *Un autre monde. Contre le fanatisme du marché*, Le Livre de Poche, Fayard, Paris.

TAGUIEFF, Pierre-André (2000), *L'effacement de l'avenir*, Galilée, Paris.

TAGUIEFF, Pierre-André (2004), *Le sens du progrès. Une approche historique et philosophique*, Champs-Flammarion, Paris.

TAWNEY, Richard H. (1920), *The Acquisitive Society*, Harvest Books, Harcourt, Brace and World, Inc., New-York, 1948.

TEILHARD de CHARDIN, Pierre (1955), *Le Phénomène humain*, Seuil, Paris.

TODOROV, Tzvetan (2005), Préface à l'édition française de Edward SAID, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Seuil, Paris.

TODOROV, Tzvetan (2006), *L'esprit des Lumières*, Laffont, Paris.

UNRISD (United Nations Research Institute for Social Development) (1995), *L'état de désarroi. Les répercussions sociales de la mondialisation*, Rapport de l'UNRISD pour le sommet mondial sur le développement social, Banson, Londres.

VAN GRIETHUYSEN, Pascal, et ARRUDA, Marcos (2008), *Penser et pratiquer le développement autrement : une réflexion économique sur l'altermondialisme*, texte provisoire, Genève.

VEIL, Simone (1955), *Réflexions sur les causes de la liberté et de l'oppression sociale*, Folio-Essais, Gallimard, Paris.

VERCORS (1952), *Les animaux dénaturés*, Albin Michel, Paris.

VERHELST, Thierry, et SAUVAGE, Patrice (dir.) (2001), *Ailes et Racines*, Siloe, Nantes et Laval.

VIVERET, Patrick (2003), *Reconsidérer la richesse*, Editions de l'Aube, Paris.

WALRAS, Léon (1871), *Eléments d'économie politique pure*, Editions Sirey, Paris.

WEBER, Max (1920), *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Agora, Plon, Paris, 1964.

WEISSKOPF, Walter A. (1971), *Alienation and Economics*, A Delta Book, Dell Publ. Co., New-York.

WILLIAMSON, John (ed.) (1994), *The Political Economy of Reform*, Institute of International Economics, Washington D.C.

TABLE DES MATIÈRES

Préface	9
Introduction	11
Urgence et perspective longue.....	12
Deux hypothèses de travail.....	16
La démarche proposée	19
Observations sur la méthode.....	20
Chapitre 1 - Richesse, enrichissement, pauvreté	25
Richesse et enrichissement : caractéristiques les plus apparentes	27
Nature et fondement de l'enrichissement	33
Richesse et capitalisme.....	37
Éléments de critique : critique factuelle	43
Éléments de critique : critique éthique	47
La lutte contre la pauvreté est-elle toujours plus respectable que la poursuite de l'enrichissement ?.....	51
Une autre conception de l'enrichissement ?	54
Chapitre 2 - La régulation de l'économie mondiale	57
Un système mondial inédit et une idéologie économique particulière.....	59
Le « Consensus de Washington » et les institutions de Bretton-Woods.....	62
Rôle des organisations internationales.....	67
Critique : quelle conception de l'homme et de la société ?	76
Des orientations alternatives sont-elles possibles ?	81
Chapitre 3 - La conception de l'homme et de la société	87
Les éléments fondamentaux	90
Le matériel et le spirituel	91

L'individuel et le collectif	97
Attitudes de l'homme à l'égard de la nature : domination ou interdépendance ?	104
Universalisme ou particularisme	106
Les préoccupations économiques et les dérives réductionnistes	108
Critique de ce réductionnisme	114
Des voies de solution pour une conception différente ?	116
Chapitre 4 - Quelle est la place de l'économie dans la société ?	121
Qu'est-ce qu'un problème économique ?	125
Les étapes de résolution du problème économique général	135
Rationalité économique et lois fondamentales	138
Quelles règles de rationalité ?	139
Quelles lois fondamentales ?	140
La place de l'économie dans la société.....	146
Conclusion provisoire sur la place du raisonnement économique.....	148
Chapitre 5 - L'économie ne se réduit pas au marché ...	155
Une approche élargie de l'économie	156
La distinction entre économie marchande et économie non marchande.....	160
La relation de marché	160
La relation hors marché	163
Combinaisons concrètes entre les relations marchandes et non marchandes	167
Deux modèles de résolution des problèmes économiques	170
Conséquences de cet élargissement de l'approche économique.....	174
La relation marchande se révèle comme une relation limitée	174
Les relations économiques hors marché se prêtent à une analyse économique rigoureuse.....	176
L'économie de besoins ne doit plus être assimilée à l'économie de profit.....	178
Réexamen des éléments fondamentaux de l'économie	180

Besoins, désirs, externalités.....	180
Le calcul économique.....	184
Richesse, enrichissement, croissance, rôle de la production et de l'entreprise	186
Economie générale : quel rapport avec les autres sciences sociales ?.....	191
Chapitre 6 - L'enfermement dans un appareil réducteur	195
Origine, nature et résultats probables de cet enfermement	197
Mécanismes des dérives	208
Causes principales de ces dérives.....	213
Conséquences effectives de ces dérives.....	216
Conclusion : comment en sortir ? Eléments d'une approche différente.....	221
Conclusion générale : pour un développement différent	227
Conditionnements hérités du passé.....	230
Les faiblesses de l'analyse économique	233
Conséquences de la mondialisation	235
Elargissement des dimensions du progrès	237
Progrès social et économie	241
La question de l'universalisme	245
Universalisme et pluralisme : quelles traductions possibles dans l'organisation mondiale actuelle ?.....	250
Références bibliographiques.....	257

L'HARMATTAN, ITALIA
Via Degli Artisti 15 ; 10124 Torino

L'HARMATTAN HONGRIE
Könyvesbolt ; Kossuth L. u. 14-16
1053 Budapest

L'HARMATTAN BURKINA FASO
Rue 15.167 Route du Pô Patte d'oie
12 BP 226
Ouagadougou 12
(00226) 76 59 79 86

ESPACE L'HARMATTAN KINSHASA
Faculté des Sciences Sociales,
Politiques et Administratives
BP243, KIN XI ; Université de Kinshasa

L'HARMATTAN GUINEE
Almamy Rue KA 028
En face du restaurant le cèdre
OKB agency BP 3470 Conakry
(00224) 60 20 85 08
harmattanguinee@yahoo.fr

L'HARMATTAN COTE D'IVOIRE
M. Etien N'dah Ahmon
Résidence Karl / cité des arts
Abidjan-Cocody 03 BP 1588 Abidjan 03
(00225) 05 77 87 31

L'HARMATTAN MAURITANIE
Espace El Kettab du livre francophone
N° 472 avenue Palais des Congrès
BP 316 Nouakchott
(00222) 63 25 980

L'HARMATTAN CAMEROUN
BP 11486
Yaoundé
(00237) 458 67 00
(00237) 976 61 66
harmattancam@yahoo.fr